LA SUÈDE

AVANT ET APRÈS

LE TRAITÉ DE PARIS

LE ROI CHARLES-JEAN ET LE ROI OSCAR DANS LEURS RAPPORTS AVEC LE CABINET RUSSE.

I. *La Scandinavie, ses Craintes et ses Espérances*, par M. Lallerstedt; 1 vol. Paris, 1856. — II. *La Paix considérée dans ses résultats présens et futurs*, par un Suédois, M. C. de V.

Il paraît certain que le traité conclu le 21 novembre 1855 par la Suède avec les puissances occidentales doit être compté parmi les causes qui ont hâté la conclusion de la paix générale, en faisant craindre à l'empereur Alexandre II une défection imminente des états secondaires. A ceux qui regretteraient que ces états n'eussent pas, dès l'ouverture des hostilités, fait une déclaration de nature à empêcher la guerre, on doit rappeler que l'Allemagne avait à donner l'exemple. La Suède, dont la capitale était hier encore à vingt lieues des canons russes, la Suède, sentinelle avancée sous les retranchemens ennemis, ne pouvait jeter le cri d'alarme que si elle avait le gros de l'armée prêt à s'engager avec elle. Une fois qu'elle eût été aux prises, il eût fallu la seconder, la sauver peut-être de grands périls, et cependant les chaloupes canonnières qui devaient se joindre aux siennes n'étaient pas en mesure. Toutefois la Suède n'a point mérité qu'on doutât de son initiative et de sa résolution : elle s'est offerte à l'alliance occidentale, on le verra par la suite de cette étude, sinon dès l'ouverture de la guerre, au moins dès la fin de la première campagne, bien avant la chute de Sébastopol. Elle

espérait que les hostilités, s'étendant au Nord, viendraient réaliser ses désirs les plus chers, c'est-à-dire l'affranchir enfin de l'influence excessive de la Russie, en lui rendant cette Finlande, dont la perte est pour elle une blessure qui ne se fermera pas. La paix a paru tromper ces espérances. En ce moment, le roi Oscar institue des commissions que doit présider le prince royal, et qui s'occuperont de fortifier Stockholm et la côte orientale; une partie du crédit accordé par la dernière diète en vue des nécessités éventuelles de la guerre vient d'être mise, par ordre du roi, à la disposition du gouvernement. Le rétablissement de la paix générale serait-il donc aux yeux de la Suède une source d'inquiétudes nouvelles après sa conduite hardie? Nous ne le pensons pas. L'occasion a pu paraître favorable au gouvernement suédois de continuer sur ses côtes orientales les fortifications que Bernadotte lui-même, bien instruit du danger, avait conseillées et commencées; mais le traité du 21 novembre et la paix de Paris ont modifié profondément la situation de la Suède en face de ses redoutables voisins, et l'ont en définitive affranchie. L'histoire des rapports de la Suède avec la Russie depuis 1812 montrera l'importance des résultats aujourd'hui obtenus. Une période nouvelle commence pour ce royaume. Depuis quarante ans, il était mal à l'aise, et pliait presque sous le poids de l'alliance conclue en 1812. La Suède s'est relevée désormais, et la liberté nouvelle de son allure profitera au développement intérieur de ses institutions et de toute sa prospérité autant qu'à la dignité rétablie de ses rapports avec le reste de l'Europe.

I.

On ne peut pas beaucoup s'étonner que Bernadotte, après la lutte contre Napoléon, soit resté attaché à l'alliance de la Russie. Ce n'était pas qu'il y tînt par le cœur : il y était enchaîné par la crainte. Bernadotte a gouverné la Suède pendant la période qui, dans toute l'histoire des temps modernes, offre le plus d'agitations et le plus de révolutions contraires; ce n'étaient pas seulement les trônes qu'il voyait tomber, se relever, puis se briser encore autour de lui, mais les systèmes ou les principes politiques, qui paraissaient ne plus reposer que sur un sol mouvant. Et lui, au milieu de ces tempêtes, il avait à fonder une dynastie, il avait à la maintenir quand tous les vents étaient encore déchaînés. Les plus dangereux orages lui semblant devoir souffler du côté de l'orient s'il ne prenait avec résolution le vent de ce côté, il crut sage de courir vers le péril pour le conjurer, et il se fit l'allié ou le sujet de la puissance qu'il devait redouter la première.

De Napoléon, prisonnier à l'île d'Elbe, il ne pensait plus rien avoir à craindre. Non pas qu'il crût sa carrière terminée; un jour on parlait devant lui des armemens qui se faisaient à Naples aux approches du 20 mars, des voyages de la princesse Pauline entre cette capitale et l'île d'Elbe, et on semblait prévoir une expédition de l'empereur à la tête des armées de son beau-frère : « Non, répondit-il, c'est en France qu'il doit aller, et non ailleurs; » mais il ne croyait pas que Napoléon pût se maintenir contre une coalition nouvelle, et il estimait surtout que le règne des Bourbons, après le renversement facile de Louis XVIII, serait irrévocablement fini. Alors le champ serait ouvert à celui qui saurait mériter les suffrages de la nation française, en y joignant l'amitié des grandes puissances. Ce qu'il espérait surtout, ce qu'il prévoyait avec assurance, parce qu'il le désirait ardemment, c'était la ruine complète du principe de la légitimité. Élu du suffrage populaire à la suite d'une révolution, quand l'héritier direct de la couronne suédoise, quand le roi dépossédé vivait encore, que deviendrait-il, lui et sa dynastie, si une réaction générale tendait à relever en Europe toutes les anciennes couronnes? Gustave IV alléguerait peut-être contre son abdication la violence qui la lui avait arrachée; cet acte d'ailleurs n'engageait point le prince de Vasa, son fils. Et qui était le protecteur désigné, soit du principe tant redouté, soit de la famille dont les prétentions pouvaient inquiéter Bernadotte? Précisément ce terrible voisin, l'empereur de Russie, chef de la ligue des rois et tuteur du prétendant. Quel habile calcul n'était-ce donc pas, suivant Bernadotte, d'avoir fait accepter son amitié à cet ennemi naturel, afin de l'enchaîner!

Mais de combien de perplexités, dans un temps si fertile en révolutions, ne fallait-il pas payer une alliance qui détruisait toute liberté personnelle! L'histoire de ces perplexités en présence des deux restaurations, en présence du 20 mars et de 1830, c'est l'histoire même de Bernadotte, c'est celle aussi du pays qui lui avait confié ses destinées.

La première restauration avait surpris Bernadotte, cela est certain; il s'était toutefois rassuré en songeant qu'après tout les Bourbons lui devaient de la reconnaissance, — bien qu'en vérité il n'eût pas cru d'abord travailler pour eux, — et on le voit, en suivant la correspondance diplomatique, prendre volontiers en 1814 avec M. de Rumigny, notre chargé d'affaires, le ton protecteur. La nouvelle du 20 mars retentit à ses oreilles comme le premier coup de canon d'une de ses anciennes batailles. Il avait prévu que Napoléon ne vieillirait pas inactif dans sa captivité. De plus, l'événement réalisait son pressentiment contre les Bourbons; ne croyant pas que Napoléon lui-même fût désormais redoutable, il accueillit le nouveau changement

avec une satisfaction et une ardeur intérieures qui, contenues d'abord, éclatèrent bientôt malgré lui.

Les premiers jours, Bernadotte avait parlé avec beaucoup de réserve devant M. de Rumigny de la tentative de Bonaparte, et l'avait qualifiée seulement de démarche hardie, mais insensée et sans aucune chance de succès ni probable ni possible. Quelques jours après, il applaudit à l'entreprise de Murat, disant que le succès de l'un garantirait celui de l'autre et qu'un tel concours était bien combiné. Finalement on l'entendit ne plus mettre de bornes à ses éloges et à son admiration, et la cour de Suède vit avec surprise se réveiller dans le général en chef de la coalition de 1813, dans le vainqueur de Leipzig, l'élève et le lieutenant de Bonaparte. Un soir qu'au souper de la reine le prince royal parlait de l'entreprise du 20 mars avec son effervescence méridionale, il lui arriva, au milieu de ses hyperboles, de conclure en s'écriant : « Oui, madame! Bonaparte est plus grand qu'Annibal, plus grand, plus admirable qu'Alexandre et que César, plus grand même que Moïse! » — La reine, pour qui Napoléon n'était à la lettre qu'un démon incarné, n'y tenait pas d'entendre les éloges que multipliait Bernadotte, dont la volubilité intarissable ne laissait aucune place aux répliques; mais au nom de Moïse, excédée, poussée à bout, elle interrompit en s'écriant d'un ton moqueur: « Pour César, Alexandre et les autres, je vous les passe, mais grâce pour Moïse! Ne comparez point votre Bonaparte, suppôt de Satan et envoyé du diable, à un prophète, à un envoyé de Dieu; c'est par trop fort! »

Non content d'un tel langage, qui paraissait fort excentrique à la vieille cour de Charles XIII, Bernadotte fit circuler des brochures (1) composées évidemment sous son influence ou même en partie sous sa dictée, et qui montraient des sympathies assez nouvelles à Napoléon, une défiance non dissimulée de la Russie et un désir de rapprochement vers la France. On y lisait que l'arrivée subite de Napoléon avait été accueillie avec un immense enthousiasme par la France tout entière, que le prince de Suède, en 1813, n'avait voulu qu'« arrêter le vol de l'aigle et non pas l'écraser. »... « Aussi longtemps, disait l'auteur anonyme, que le grand homme qui fait en ce moment la gloire de la Suède tiendra le gouvernail de l'état, une estime et une amitié réciproques l'uniront certainement avec le digne souverain de la Russie, et nous n'aurons par conséquent rien à craindre de ce côté-là; mais ces deux étoiles ne luiront pas toujours sur nous, et l'on ne doit pas, en politique, fonder ses calculs sur un individu ou sur une cir-

(1) *Quelle politique appartient-il à la Suède de suivre dans la crise actuelle?* brochure de vingt-six pages, imprimée chez Olof Grahn, Stockholm 1815. — *Les nouveaux événemens de la France tendent-ils au bonheur ou au malheur de l'Europe?* etc.

constance accidentelle... Il se pourrait qu'un jour le cabinet de Pétersbourg fût tenté de se mêler des affaires de la Suède. Trop liés avec notre puissant voisin, nous pourrions nous trouver obligés de céder pour ne pas l'irriter par une résistance périlleuse; ses prétentions augmenteraient avec notre condescendance. Et qui nous répond que la convoitise de la Russie n'ambitionnerait pas quelque jour la domination de la presqu'île scandinave?... D'ailleurs ce n'est pas toujours par les armes que le fort nuit au faible, c'est quelquefois aussi par les intrigues secrètes, par une sourde influence... Mais l'Europe et surtout la France ne sauraient voir avec indifférence la Suède devenir la proie de la Russie. Nous ne pouvons donc pas désirer l'affaiblissement de la France, puisque ce serait nous priver ainsi du seul appui solide que nous puissions espérer contre un voisin dangereux... » Voilà des expressions qui ne semblent pas équivoques, il est vrai; sachons toutefois les bien comprendre. Elles signifient que Bernadotte, jugeant les Bourbons décidément abattus et Napoléon incapable de se soutenir longtemps contre l'Europe, ouvrait ses voiles au bon vent et se croyait à la veille des brillantes destinées qu'il avait rêvées. Si l'on en doute, qu'on écoute la curieuse conversation qu'il eut à quelque temps de là avec le représentant de Louis XVIII, au commencement de juillet 1815, dans un moment qu'il ne savait pas être si critique, un peu après Waterloo, dont la nouvelle n'était pas encore arrivée à Stockholm, et un peu avant la seconde restauration.

Bernadotte commença l'entretien, disent nos dépêches, en lisant à M. de Rumigny quelques fragmens d'une longue lettre que celui-ci crut écrite par le fils de Mme de Staël et dictée en beaucoup d'endroits par Benjamin Constant. Cette lettre assurait que Napoléon était impossible, que la France était profondément divisée, un très fort parti voulant proclamer une nouvelle république... Après cette lecture : « Vous voyez, dit le prince, que le roi a bien peu de partisans... J'aime toujours la France, et je verrais couler mon sang pour elle avec plaisir; mais vous sentez que peu m'importe qui la gouverne, un Bourbon, un président de république ou tout autre, pourvu qu'elle soit heureuse, libre et grande. Mais était-elle en vérité heureuse et libre sous Louis XVIII, quand le roi, au lieu de faire un *pacte* avec la nation, se contentait de lui *octroyer* une charte?... » — Comme le diplomate voulait répondre à ces accusations : « Eh! mon Dieu! répondit-il, j'ai été élevé dans l'amour des Bourbons, j'aime, je vénère Louis XVIII; mais ses alentours ont cherché à me nuire, à contrarier mes opérations sur la Norvége, à jeter des doutes sur ma conduite, à m'attaquer dans les journaux, à parler de mon abdication... — Quand il serait vrai, interrompit M. de Rumigny, tout cela

ne disparaîtrait-il pas devant l'immense service que le roi a rendu à votre altesse? Louis XVIII, lui seul, vous a réconcilié, monseigneur, avec cette France que vous aimez tant. On ne vous aimait pas en France depuis que vous aviez été un des grands instrumens de nos revers... — Vous vous trompez, reprit vivement Bernadotte, vous vous trompez; je suis très bien instruit, je connais l'opinion; on ne me reproche rien. — J'en demande pardon à votre altesse, je ne me trompe pas. Sans parler des envieux de votre gloire et de votre bonheur, je connais l'armée, dans les rangs de laquelle j'ai vécu longtemps. Il n'est pas un seul de ses chefs, je dirais presque un seul de ses soldats qui n'ait désiré venger sur vous les malheurs dont vous avez été une des premières causes. Des milliers d'hommes auraient donné leur vie pour arracher la vôtre, car que pouvaient-ils voir en vous en 1813 et en 1814? — Un homme offensé, répondit Bernadotte, et qui cherchait à venger noblement une injure personnelle. Qu'est-ce que l'armée peut me reprocher? Ne me suis-je pas arrêté lorsque ma vengeance a été satisfaite? J'ai voulu montrer à l'empereur qu'il ne pouvait pas m'insulter impunément. Quand il a été rejeté dans les limites que la nature lui avait tracées, ne me suis-je pas arrêté? L'ai-je poursuivi? On connaît la répugnance que j'avais à passer le Rhin. Vos prisonniers savent comment je me suis conduit envers eux. ... Pour preuve qu'on ne m'est pas si contraire en France, sachez qu'on m'a offert de me mettre à la tête de l'armée et de la nation, et que plus tard encore on a voulu faire de moi un intermédiaire entre la nation et les Bourbons. Des maréchaux, des généraux, — que je vous citerai, — m'ont pressé d'accepter la couronne; je leur ai demandé quelle garantie j'aurais de leur parole; pouvais-je compter sur eux quand ils venaient d'abandonner un chef comme Napoléon?» C'est là un clair témoignage des sentimens qui agitaient alors le prince royal. Évidemment Bernadotte, pendant les cent jours, voulait se rapprocher de la France, avec le secret dessein ou d'accorder à Napoléon l'hommage intéressé de son amitié après lui avoir fait éprouver le poids de sa colère, ou de s'offrir lui-même comme en échange à la fortune fatiguée du héros. Il cherchait ainsi dans une alliance invraisemblable ou dans une élévation que la Russie ne pourrait condamner, puisqu'elle en avait elle-même éveillé et fomenté l'espérance dans l'esprit de Bernadotte, un appui pour la Suède et pour sa nouvelle dynastie contre la protection de cette même Russie, qui ne laissait pas de lui être déjà à charge.

On pense quel tonnerre fut la nouvelle de la seconde restauration pour Bernadotte, engagé bien loin déjà dans ces calculs. «Je ne trouverai jamais d'expressions assez fortes, écrit le chargé d'affaires de France en date du 11 juillet 1815, pour rendre ce qui s'est

passé ici lorsque cette nouvelle s'est répandue. Jamais je n'avais vu une consternation pareille. La cour était abattue; on avait l'air de gémir sur une grande calamité publique; les moins interdits se servaient d'un reste de voix pour déplorer ce qu'ils appelaient la perte de la grandeur et de la gloire de la France. » C'étaient là en effet les sentimens de la nation. Quant au prince royal, il s'était obstiné quelque temps à ne pas accepter franchement les faits accomplis; il avait rêvé l'établissement d'une république en France, et à la nouvelle de la chute de Bonaparte il n'avait pu cacher sa première émotion. Il avait bien songé à garder le secret pendant deux jours, jusqu'à la tenue du conseil des ministres, afin de parler alors de ses sentimens avec le calme dont il manquait encore; mais c'était au-dessus de ses forces. Il n'avait pas résisté au besoin de confier sous le secret et ses désirs et ses espérances à un confident, puis à un second, puis à un troisième, enfin à tous ceux qu'il voyait. Pendant toute la journée du 6 juillet, il n'avait pensé qu'à l'établissement de la république, absolument comme si c'eût été sa propre affaire... Il se perdait en illusions incohérentes qui choquaient ceux à qui il se confiait; il se flattait visiblement de l'espoir que les républicains, s'ils avaient le dessus, le mettraient à la tête de leur gouvernement. Jusqu'au dernier moment, il voulut encore espérer. Il se rattachait avec bonheur à la proclamation de Napoléon II, qui devait diviser les alliés, arrêter leur marche, rallier tous les Français. M. d'Engeström s'en expliquait très ouvertement, il le dit même au chargé d'affaires d'Autriche, et se mit à le féliciter du rôle éminent qu'allait remplir l'archiduchesse Marie-Louise. « Ce ne fut qu'avec étonnement, écrit M. de Rumigny, qu'il entendit ce diplomate lui demander, avec la franchise d'un ancien hussard, s'il voulait par hasard rire à ses dépens. » La nouvelle de la capitulation de Paris vint couper court à toutes ces illusions. Toutefois, comme elle n'annonçait pas la ruine définitive du parti de Carnot et de Fouché, on voulut espérer encore.

Il est certain que la seconde restauration pouvait attirer sur Bernadotte un coup terrible. Le principe de la légitimité relevé et proclamé pour la seconde fois, c'était son arrêt de condamnation prononcé par tous les rois de l'Europe. Souffriraient-ils en sa faveur une exception unique à la règle posée pour l'avenir, lorsqu'il avait lui-même, en plus d'une rencontre, exprimé son dédain pour leurs vieilles maximes et leurs prétendus droits? Au moment où les héritiers soi-disant légitimes de la couronne de Suède allaient réclamer auprès des grandes puissances, les services rendus autrefois par Bernadotte à la cause des rois seraient-ils encore dans leur mémoire, et suffiraient-ils à le protéger?

Ce n'était pas que le malheureux Gustave IV dût paraître person-

nellement redoutable à Bernadotte. Les symptômes de cet égarement d'esprit qui avait fait commettre à l'ex-roi tant de fautes s'étaient multipliés depuis sa chute. Dans les premiers temps, malgré son abdication, il avait hautement réclamé ses droits; mais quand il avait appris l'élection de Bernadotte, il avait écrit au roi Charles XIII, son oncle, que la Suède, après un tel choix, n'entendrait plus parler de lui, et il avait chassé les Suédois qui l'entouraient, ne voulant plus de relations avec un pays détesté. Dès-lors on le voit errer, pauvre et seul, à travers l'Allemagne et l'Europe, tantôt se livrant à l'Angleterre ou à la Russie comme un instrument et un drapeau, tantôt s'enfermant avec le visionnaire Jung Stilling, qui, après avoir enflammé jadis son esprit déjà malade, lui persuada aujourd'hui que son rôle était fini sur la terre, et qu'il ne devait plu attendre que la couronne céleste. Un jour il voulait partir pour Jérusalem et se prosterner sur le tombeau du Christ, le lendemain il faisait ses préparatifs pour aller en Amérique, en Pensylvanie, visiter les forêts du Nouveau-Monde. Au commencement de 1811, Gustave est en Angleterre, où il habite chez le comte de Lille (Louis XVIII); là il reste enfermé tout le jour à lire la Bible; il n'en sort que pour le dîner, et refuse à peu près tous rapports sociaux et toute conversation. En mars 1812, il loge à Bâle, à l'auberge de *la Cigogne*, avec un seul domestique. Il dort le jour et passe les nuits en de mystérieux entretiens avec les ombres de ses aïeux. Au mois de février 1813, le ministre de Danemark à Dresde reçoit subitement sa visite. « Le comte de Gottorp (1), écrit-il, arriva dimanche, à six heures du soir, en chaise de poste; il s'arrêta à ma porte. On me l'annonça, par méprise, sous le nom de Ganstorf. Ce nom bizarre, un long manteau qui couvrait un étranger extrêmement maigre, un sabre pendant à son côté, deux pistolets à sa ceinture, une grande moustache et un bonnet polonais m'auraient fidèlement représenté quelque farouche officier de Cosaques, si mon hôte n'eût parlé suédois. Persuadé tout au moins que j'étais en présence de quelque aventurier bizarre, je fus fort étonné quand le prince, parlant avec une incroyable volubilité, m'annonça qui il était... Il me demanda des nouvelles de Danemark et même de Suède, parlant du roi Charles XIII avec respect et des généraux qui avaient pris part à la révolution sans aucun ressentiment, protestant d'ailleurs qu'il avait renoncé à tout espoir de remonter sur le trône... Puis il m'annonça qu'il voulait partir pour Jérusalem, parce qu'il ne pouvait résister à l'ennui qui le dévorait en Europe. « Mes idées, me dit-il, ne rencontrent autour de moi, hors de moi, aucun objet; elles s'obscurcissent

(1) Gustave IV avait alors adopté ce nom, qu'il changea plus tard en celui de Gustafson.

et se mêlent, si je veux les fixer sur moi-même; ma vie est sans direction et sans but... Je veux aller à Jérusalem, parce que c'est un lieu cher à tout chrétien... Et pourtant si le roi de Danemark me permettait de vivre dans ses états, j'y serais peut-être heureux... » Il me raconta enfin qu'il avait voulu récemment se remarier avec une personne dont il avait fait la connaissance à Bâle, que les ministres réformés avaient fait des difficultés, parce que la reine, sa première femme, était encore vivante,... que cette personne, ne pouvant l'épouser, l'avait volé.... Tout cela était entrecoupé de larmes, de gémissemens et d'exclamations mystiques... Je fis dîner mon illustre et malheureux hôte. Il fut content du cuisinier et des vins, et perdit seulement alors quelque chose de cet air sombre qui couvait dans ses grands yeux. Enfin il partit après m'avoir plusieurs fois embrassé... » Tel était devenu le dernier roi de l'ancienne dynastie suédoise, le fils de Gustave III; mais Gustave IV avait un fils dont il avait sans cesse réservé les droits. « J'ai écrit et signé moi-même mon acte d'abdication, écrivait-il au congrès de Vienne en novembre 1814; mais je n'ai jamais abdiqué au nom de mon fils : je n'en avais pas le droit... » Neveu de l'empereur de Russie, le prince Vasa, comme on l'appelait, avait là un puissant tuteur, dont la protection pouvait l'aider à faire valoir ses droits ou ses prétentions. Ce fut pour Bernadotte un sujet de vives inquiétudes. Il est certain qu'au lendemain de la seconde restauration française sa situation était bien incertaine et fort menacée. Les saillies récentes de son vieux libéralisme l'avaient de nouveau rendu très suspect aux alliés, et avaient effacé presque entièrement de leur politique la reconnaissance qu'ils devaient à ses anciens services. Les Bourbons en particulier, pour qui il avait affiché un si profond dédain, oubliaient sa lutte acharnée contre Napoléon, et ne voyaient plus en lui que le vieux jacobin élevé par hasard sur un trône. Son élévation était à leurs yeux l'unique témoignage subsistant encore de l'époque révolutionnaire. On pouvait craindre qu'ils n'eussent hâte de rendre la vieille couronne de Suède aux héritiers de ce Gustave III qui avait pris leur cause avec tant d'ardeur contre la révolution : cette réparation manquait seule pour rétablir l'ancien ordre de choses et faire disparaître enfin les dernières traces de la tourmente. — Mille bruits alarmans circulèrent en effet en Suède pendant les derniers mois de 1815 et pendant toute l'année suivante : les alliés préparaient une descente en Scanie, disait-on; ils rencontreraient de nombreux partisans du prince Vasa, qu'ils voulaient rétablir; on ajoutait que le prétendant venait d'être nommé gouverneur de la Finlande; il avait déjà fixé son quartier-général à Helsingfors; à l'intérieur enfin, les ennemis du prince royal faisaient circuler des bruits de conspi-

rations et annonçaient une révolution prochaine. L'épée de Damoclès, que Bernadotte avait déjà conjurée une première fois, et qui s'était retirée pour faire place un instant à de trop brillantes perspectives, était de nouveau suspendue sur sa tête.

Avec quel profond malaise l'impatient Bernadotte subissait toutes ces alarmes, les correspondances diplomatiques l'attestent abondamment. « En admettant que je vive encore quelques années, ce qui ne sera pas, disait-il un jour, en mars 1817, devant le chargé d'affaires de France, mon fils ne serait-il pas bien plus heureux redevenu Français et pouvant se distinguer parmi les Français? Il n'y a pas grand bonheur à gouverner les hommes, et avec 25,000 livres de rente dans le midi de la France, je vivrais plus content qu'à régner ici sur des esclaves... Si j'avais entre les mains le fil de ma vie et celui de la vie de ma femme et de mon fils, en vérité je me hâterais de les trancher! »

Ces accès d'humeur faisaient quelquefois place à des récriminations amères. « Les alliés étaient des ingrats, disait-il. Sans lui, la résidence de l'empereur de Russie serait aujourd'hui Astrakan ou Kasan; la Finlande, l'Esthonie, la Courlande, la Livonie, la Pologne, lui eussent été arrachées sans retour. Sans lui, la Prusse eût été rayée de la carte d'Europe. Sans lui, l'Allemagne eût été divisée en une foule de petites républiques dont les chefs eussent été nommés par la France... Et ces mêmes alliés oubliaient maintenant ses bienfaits jusqu'à conspirer contre lui!... Il eût été perdu, ajoutait-il, si la famine qui menaçait, pendant l'année 1816, la Suède méridionale fût venue ajouter un nouveau péril intérieur à ceux que rencontrait son gouvernement. Heureusement, dès son arrivée en Scanie, des pluies bienfaisantes étaient venues multiplier les moissons. Il savait bien qu'il n'était pas un saint, mais enfin le peuple suédois n'avait pu voir sans étonnement le ciel exaucer ainsi ses prières. Si ce bienfait n'avait mis fin aux tristes prévisions de l'avenir, il ne lui fût resté d'autre ressource que de se mettre à la tête de ses peuples, et d'aller renouveler ces fameuses excursions par lesquelles leurs ancêtres avaient si fortement étonné le monde... » Quant aux conspirations fausses ou réelles qu'on dénonçait chaque semaine à Bernadotte, il fit une grande scène qui atteste ou sa profonde inquiétude sur des complots redoutés, ou son désir de frapper d'étonnement ses ennemis intérieurs. Dans la journée du 13 mars 1817, sur un propos d'une servante de cabaret, on avait donné avis au prince d'un prochain attentat contre sa personne. Aussitôt, jetant feu et flammes, il avait fait ordonner des arrestations et publié qu'il recevrait le jour suivant les félicitations des divers corps de l'état pour son salut inespéré. Les harangues par lesquelles il répondit aux députations de ces

corps furent imprimées le lendemain à profusion. Celle qu'il prononça devant les officiers de l'armée fera juger des autres : « Que veut cette faible et méprisable poignée de turbulens qui s'agitent dans l'ombre pour troubler la tranquillité publique? S'ils n'en voulaient qu'à ma vie et à celle de mon fils, je dédaignerais facilement leurs projets et leurs efforts : je suis soldat, j'ai appris depuis longtemps à mépriser la vie; mais ils veulent ébranler vos lois, ils veulent attaquer votre honneur et votre liberté : je dois donc me lever pour les défendre... Ce n'est point pour obéir à un vain orgueil que je suis venu au milieu de vous; mon ambition personnelle est satisfaite; j'ai acquis pour moi-même assez de gloire. Le bonheur de la Suède est le seul but que j'envisage. Je veux la liberté pour vous, je veux la gloire pour vous, je veux pour vous la prospérité, et malgré les tentatives qu'on pourrait faire, je parviendrai à vous assurer ces avantages, les plus précieux pour les hommes de bien. Vous le savez, je ne marche qu'avec la loi, et je ne veux marcher qu'avec elle. J'assemblerai une diète; si une seule voix s'élève contre moi, je m'envelopperai de mon manteau et je quitterai une terre ingrate... Si, oubliant ce que je vous dois, si, oubliant mon caractère et mes principes, je me laissais enivrer un jour en buvant dans la coupe de la puissance pour attenter à votre liberté, osez me rappeler à moi-même. C'est le devoir des braves de parler avec franchise et loyauté. Mon cœur sera toujours prêt à vous entendre, et si, ennemi de ma gloire et de mes intérêts, je refuse de vous écouter, tournez alors, j'y consens, tournez contre moi ces mêmes armes que vous venez m'offrir en ce moment pour ma défense (1). »

Le complot n'était rien, comme il parut quand on voulut poursuivre; mais, par tout cet éclat, Bernadotte avait eu pour intention de ranimer le dévouement des Suédois pour sa personne, en leur montrant dans de telles entreprises les menées étrangères par lesquelles on voulait, assurait-il, l'enlever à la nation qu'il avait sauvée. « Entre toutes ces rumeurs, dit-il aux députés de la bourgeoisie, on a osé mêler le nom d'une famille que vous avez rejetée. Je n'ai rien de commun avec cette famille; ce n'est pas moi qui ai contribué en rien à son sort. » Il s'avança jusqu'à soutenir, en présence de ces députés, qu'une puissance étrangère avait soldé les mécontens, et il était en cela d'accord avec les soupçons du peuple; à la première nouvelle du prétendu complot, le bruit avait couru dans Stockholm que le ministre de Russie, Suchtelen, était arrêté, puis qu'il s'était sauvé, et, dans la matinée du 14 mars, jusqu'à sept fournisseurs de la légation russe s'étaient présentés chez lui, persuadés qu'il allait

(1) Imprimé dans le journal *Inrikes Tidningar* du mardi 18 mars 1817.

partir. Les soupçons de Bernadotte sur la Russie furent confirmés par une lettre de Gustave IV qu'il reçut quelques mois plus tard (en septembre 1817). L'ex-roi, tout en lui déclarant qu'il renonçait pour lui-même à toutes prétentions sur la couronne de Suède, exprimait le regret de n'avoir pu faire abdiquer son fils; le prince et tout le reste de sa famille lui résistaient sur ce point, et se voyaient, assurait-il, soutenus par les cours de Bade et de Russie. — Bernadotte n'ignorait pas non plus (il le dit à M. de Rumigny en juin 1819) que la Russie avait fait sonder en Suède quelques-uns des principaux personnages, en vue d'une tentative prochaine de changement de dynastie.

Que le cabinet de Saint-Pétersbourg fût réellement aussi mal disposé à l'égard de Bernadotte, cela est fort contestable. En possession d'une influence reconnue par le continent tout entier, l'empereur de Russie voyait dans Bernadotte un instrument docile, dont les complications de l'avenir pouvaient rendre les services encore nécessaires. Il avait mis à l'épreuve son habile énergie, il comptait sur son dévouement, tandis qu'une restauration pouvait, en troublant un pays si voisin, lui susciter des inquiétudes nouvelles et le priver d'un solide appui. Cependant il restait incontestable que l'alliance moscovite d'un côté, et de l'autre le nouveau rétablissement des Bourbons, pesaient également sur le malheureux Bernadotte, — la restauration française comme une menace perpétuelle, et l'amitié russe comme un joug insupportable, mais d'où pourrait venir le salut dans la tempête.

L'avénement de Bernadotte au trône de Suède après la mort du vieil et infirme Charles XIII n'en eut pas moins lieu sans difficulté le 5 février 1818. L'avis de cette mort étant parvenu à l'ex-roi Gustave, il renvoya immédiatement la lettre contenant la nouvelle à la reine douairière, en écrivant sur le revers, pour toute réponse, le mot *reçu*, et le nouveau roi n'entendit plus parler de Gustave IV, ni, sauf quelques rumeurs en 1832, de son fils. Reconnu de tous les souverains, protégé de la Russie, Bernadotte sentit la couronne affermie sur sa tête. La nomination du comte Gustave de Löwenhielm comme ministre plénipotentiaire à Paris (avril 1818) créa des liens nouveaux entre son gouvernement et ces Bourbons de France qui l'avaient tant inquiété; il put espérer qu'on le laisserait régner en paix dans le silence et la résignation.

Bernadotte comptait sans les fautes des Bourbons et sans le remuant génie de la France : 1830 vint troubler son repos apparent, justifier ses vieilles prophéties, et le jeter de nouveau dans les velléités ambitieuses, dans les intempestifs regrets.

Il est certain toutefois que 1830 lui apportait tout d'abord un sou-

lagement et une délivrance, puisque le principe du droit divin s'effaçait dès lors devant celui de l'élection nationale. Aussi, bien qu'il eût attendu, pour reconnaître le roi des Français, l'exemple ou l'ordre du cabinet de Saint-Pétersbourg, il fit bon accueil au marquis de Dalmatie, qui lui fut envoyé dès le commencement de 1831 comme ministre plénipotentiaire, et que des liens de parenté rapprochaient de la famille royale de Suède. La correspondance diplomatique laisse facilement percer l'affranchissement et l'essor de son esprit; on le voit revenir sur son passé, en parler plus librement, comme un homme qui n'a plus trop à craindre, et exalter d'abord son présent, comme un homme qui croit avoir réussi et qui s'en félicite. « Oui, monsieur, dit-il à notre chargé d'affaires peu de temps après la révolution, la France a eu toutes mes sympathies dans la lutte qu'elle vient de soutenir pour sa liberté. Si Charles X en était réduit à chercher ailleurs que dans sa conscience les avantages de la foi gardée, que ne tournait-il ses regards vers le pays que je gouverne? Sa tranquillité depuis seize ans ne repose que sur la fidélité que j'ai gardée à mes sermens... Je ne suis d'ailleurs, j'en conviens, qu'un républicain sur le trône, qu'un faiseur d'opposition qui a fait fortune; mais cet esprit d'opposition, je m'en fais gloire, parce que je l'ai montré partout : soldat, dans les rangs de l'armée; prince royal de Suède, dans le conseil des rois. En avril 1814, les salons du prince de Bénévent m'ont retrouvé avec les mêmes sentimens d'indépendance que j'avais jadis à l'armée de Sambre-et-Meuse. En 1810, quand Napoléon songea à épouser l'archiduchesse d'Autriche, ce projet froissa tous mes sentimens, et je dis à Murat, qui le lui répéta : Ce n'est pas sous la pourpre des césars que l'empereur doit chercher une épouse, mais bien plutôt parmi ces vierges modestes de Saint-Cyr. Quand il a demandé de la gloire à la France, elle lui a fourni des soldats; eh bien! puisqu'il doit fonder une dynastie, qu'il lui demande aujourd'hui une épouse. A-t-il réfléchi de quel œil pourra nous voir aux Tuileries une archiduchesse d'Autriche, nous, soldats de fortune et fils de la révolution? Voilà, monsieur, pour mon esprit d'opposition dans les rangs de l'armée. Vous saurez aussi mon langage dans le conseil des rois comme prince royal de Suède. J'arrive à Paris en 1814, tout couvert de lauriers qui devaient coûter à mon cœur,... j'avais fait triompher la cause des rois... Pourquoi aussi Napoléon ne consentait-il pas à me laisser vivre en paix au bout du monde, au milieu de mes rochers et de mes frimas? Sa part n'était-elle pas assez belle? Pourquoi me forcer à le vaincre?... Je vous disais donc, monsieur, que j'arrive à Paris après avoir remporté des victoires qui coûtaient à mon cœur. Dans la balance de la justice, qui paraissait enfin pencher du côté des rois, j'avais placé l'épée de Brennus; mais voilà que, pour ma

récompense, j'entends tout le monde autour de moi parler de légitimité. J'allai trouver l'empereur Alexandre, et je lui dis : Sire, ne serez-vous que par votre ingratitude l'Agamemnon de tant de rois? Votre majesté oublie-t-elle que je ne suis qu'un soldat, ou veut-elle me forcer à le redevenir?... Après avoir fait triompher la cause des rois, ne dois-je voir en eux que des ennemis? — Voilà, monsieur, mon langage dans le conseil des rois. — Du reste, reprit Charles XIV après quelques momens de silence, je ne mérite pas qu'on m'admire. Tout cet ensemble de faits dont ma vie est remplie ne m'appartient pas; je n'ai fait que remplir une vocation ici-bas... Croyez-moi, monsieur, le grand homme n'est qu'une bête féroce; comme la bête, il a sa voracité, ses instincts. Notre organisation physique tout entière paraît concourir à l'accomplissement de notre destinée. Il y a en nous une plénitude de vie et d'idées qui demande à se faire jour... J'ai bientôt soixante-huit ans, monsieur; croiriez-vous que j'ai encore des saignemens de nez comme à vingt ans ! »

Vocation providentielle bien voisine du droit divin, opposition républicaine et fierté de parvenu, on voit que Bernadotte après 1830 faisait de l'éclectisme entre toutes les doctrines. Sa théorie du grand homme rappelle le mot de Mlle Scudéry, que les rois ont entre les deux yeux quelque chose qui les distingue des autres mortels. A toutes ses confidences d'ailleurs, Bernadotte ne refusait pas de mêler l'aveu, sans doute sincère, de sa reconnaissance envers la nouvelle révolution : « Je lui dois, disait-il à M. de Saint-Simon, d'avoir une position plus nette en Europe. Je fais donc des vœux pour qu'elle se consolide, et qu'elle ne périsse pas par ses excès. »

Ces derniers mots trahissaient bien, il est vrai, quelque défiance. En effet, malgré le soulagement que Bernadotte avait ressenti du nouvel état de choses, il craignait que la révolution de 1830 n'enfantât une propagande démagogique dont toute l'Europe serait infectée, et il croyait à l'explosion prochaine d'une guerre générale dans le midi de l'Allemagne. Ces deux prévisions suffisaient à le plonger dans de grandes inquiétudes, soit qu'il redoutât pour son gouvernement intérieur la contagion des idées libérales, soit qu'il tremblât à la pensée d'une nouvelle crise européenne qui pût remettre en question tout ce que la fortune avait consacré. Ajouterons-nous qu'un certain sentiment de dépit s'élevait dans son cœur, quand il songeait au nouvel anéantissement de ses étranges illusions sur ses futures destinées en France, illusions que lui avait suggérées Alexandre en 1812, et qu'avait entretenues une nécromancienne de cour? Bernadotte, lui aussi, avait sa Lenormant.

Tout cela explique pourquoi l'affranchissement ne fut pas complet pour Bernadotte à la suite de 1830. Il l'eût été si, tout à fait con-

fiant dans l'alliance française, il fût revenu sans arrière-pensée à l'ancienne politique suédoise; mais pour cela il eût fallu renoncer à l'amitié russe, qui ne s'accommodait pas encore très volontiers du nouveau régime libéral, et qui paraissait le tenir en quelque suspicion. Et renoncer à cette ancre, c'était pour Bernadotte se jeter de nouveau dans tous les hasards au moment où il croyait sentir l'approche d'une nouvelle tempête. Il n'osa donc pas secouer le joug. Au lieu de se rapprocher d'un gouvernement dont une singulière conformité d'origine et de principes lui recommandait l'alliance, on le vit, sinon s'en éloigner, au moins s'imposer à son égard une froide réserve, que sa fantasque humeur devait encore lui rendre impraticable. De là ses continuelles déclamations contre la propagande libérale, déclamations qui peuvent servir de pendant à celles qu'il avait débitées naguère contre la contagion des idées absolutistes. Avant 1830, il se plaignait des « manœuvres hostiles d'une faction antisociale qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, combattait avec acharnement contre la liberté des peuples, et qui, pour la détruire à sa source, voulait anéantir tout gouvernement constitutionnel (1)... » Après 1830 au contraire, c'est l'idée d'une démocratie puissante qui lui cause mille terreurs. « Il ne veut pas, dit-il en février 1831, concevoir le moindre doute sur la loyauté des intentions du roi Louis-Philippe; mais, dans un temps si troublé, il faut être sur ses gardes, il faut de la vigilance : une dynastie nouvelle en a surtout besoin... Des avis qu'il a reçus de différens côtés lui font croire que des tentatives ont été faites pour semer chez lui la discorde... » Bien plus, il étonne le ministre d'Autriche par ses nouvelles théories : « Il faut que l'aristocratie soit forte, dit-il au comte de Woyna en septembre 1833, il faut qu'elle oppose des digues puissantes au torrent démagogique. Caïn et Romulus, voilà des aristocrates comme il nous en faut! Ils n'ont pas hésité à verser le sang de leurs frères! ..... Remerciez en mon nom M. de Metternich de ses nobles efforts pour combattre les révolutionnaires. L'empereur de Russie et lui sont les sauveurs de l'Europe! »

Il faut dire que, lorsqu'il prononçait de si bizarres paroles, Bernadotte était sous l'impression de la lecture d'un vaudeville français qu'on lui avait communiqué peu de jours auparavant (2). Quelques

(1) Voyez un article du 25 novembre 1818, inséré dans *le Constitutionnel*, et issu très probablement du cabinet de Bernadotte, dont il répète non-seulement les idées, mais les phrases habituelles d'alors. On sait combien Bernadotte aimait à se servir des journaux étrangers. Dans ses jours de hardiesse, il menaça la restauration de lâcher contre elle, suivant son expression, « ses braillards d'Allemagne. » On sait aussi combien il était sensible à ce que disaient de lui les journalistes, et que de peines il se donna pour avoir des plumes à lui.

(2) *Le Camarade de lit*, représenté au théâtre du Palais-Royal au mois de mai 1833, et où l'on avait mis assez irrévérencieusement sur la scène l'ancien républicain *passé roi*.

traits de cette pièce avaient suffi pour faire éclater son humeur irascible. « La France ingrate, oubliant ses bienfaits, s'attachait à lui pour l'outrager... On oubliait quel poids il pouvait mettre dans la balance de l'équilibre européen... On oubliait qu'il pouvait se venger, et il se vengerait... » Il se posséda cependant assez pour ne point exhaler son dépit en présence de M. de Saint-Simon lors de la première audience qu'il lui donna après cet incident, mais on vit clairement quelle contrainte il s'imposait. Brodant sur son thème favori, il se plaignit seulement des trames qui s'ourdissaient en France pour troubler tous les pays de l'Europe, il insinua des doutes sur les bonnes intentions du pouvoir en France; il parla de la nécessité d'une ligue des souverains, s'ils voulaient ne pas être victimes de ces manœuvres perfides. Il était facile de lire dans ses paroles et dans sa contenance une irritation qu'il s'était interdit de laisser éclater; mais quelques jours après, à la suite d'un dîner au château de Rosendal, il prit à part, selon sa coutume, M. de Saint-Simon, et s'engagea dans une de ces longues conversations d'où il sortait rarement sain et sauf. Il parla d'abord avec calme et douceur même; il dit ensuite qu'il voulait s'expliquer franchement sur le compte du gouvernement français et peut-être lui soumettre quelques avis... On était effrayé en Europe, assura-t-il, des tendances du gouvernement français. On craignait qu'il n'agît pas très ouvertement avec les puissances, qu'il ne jouât pas cartes sur table, et que, loin de vouloir anéantir le parti révolutionnaire, il ne fût disposé à l'entretenir secrètement comme un puissant levier dont il se servirait contre les cours quand il jugerait à propos d'avouer ses projets d'agrandissement. Les révolutions de Belgique, de Pologne, de Suisse et d'Italie étaient l'ouvrage d'une propagande favorisée par le gouvernement français et soldée par lui. Les démentis officiels ne prouvaient rien. On avait manifesté publiquement et officiellement des vœux pour des rebelles contre une puissance alliée. On avait prêté deux fois un secours armé à la Belgique contre son souverain légitime. On avait porté le drapeau tricolore en Italie pour soutenir l'espoir des révolutionnaires et neutraliser l'influence pacificatrice des troupes autrichiennes. Enfin des agens avaient été arrêtés en Suisse, dont les papiers et la correspondance prouvaient qu'ils étaient secrètement dirigés et payés par le gouvernement français... Tout cela avait convaincu les puissances qu'elles devaient exiger de la France qu'elle renonçât à un système de déception et qu'elle donnât enfin des garanties à l'Europe... « Vous que j'estime comme un homme d'honneur, monsieur le duc, jureriez-vous que votre roi est parfaitement sincère quand il dit qu'il veut combattre les révolutions et la propagande?... » Ces imprudentes paroles avaient été prononcées au commencement d'octobre 1833. Elles ne restèrent pas longtemps sans réponse. Vers les premiers jours de

novembre, le ministre des affaires étrangères à Stockholm reçut du ministre de France la lettre suivante : « Monsieur le comte, j'ai l'honneur de vous annoncer que, sur le rapport que j'ai dû faire à mon gouvernement des circonstances de la conversation qui a eu lieu entre sa majesté suédoise et moi, j'ai reçu l'ordre de partir immédiatement pour la France. M. Billecoq, chargé d'affaires, restera à Stockholm pour suivre les affaires courantes de la légation. » Quatre heures après l'envoi de cette lettre, M. de Saint-Simon recevait ses passeports avec une réponse laconique ne témoignant ni surprise ni regret. Un vaudeville avait brouillé deux cabinets! Le succès étourdissant d'une première, puis d'une seconde édition, achetées pour la Suède, allécha les écrivains français, qui voulurent exploiter cette bonne veine par *le Prix de Folie* et d'autres pièces encore. Heureusement le gouvernement français restreignit et interdit même cette spéculation, et la nomination de M. le duc de Montebello à la légation de Stockholm en juillet 1834 rétablit les rapports interrompus. La réconciliation était due principalement à l'Angleterre, car cette puissance n'avait pas vu sans une profonde inquiétude une rupture capable de livrer sans retour Bernadotte à la Russie, dont l'influence excessive sur le cabinet de Stockholm pouvait dès-lors paraître grosse de dangers, et dont l'esprit d'envahissement commençait à se montrer au grand jour.

L'influence dominatrice de la Russie et sa perpétuelle ambition, telle était la double menace qui devait à cette époque fixer l'attention des cabinets européens et de la Suède elle-même. Soit que la Russie prévît une rupture prochaine avec l'Occident, soit qu'elle préparât dès lors une agression, il est certain qu'elle faisait d'immenses préparatifs. Au mois de juillet 1834, le célèbre capitaine Ross, passant par Stockholm à son retour de l'extrême Nord, raconta ce qu'il avait vu en Russie. Il y avait à Cronstadt vingt-sept vaisseaux de ligne et quinze frégates, le tout prêt à prendre la mer en quinze jours. Les évolutions de neuf frégates russes, qu'il avait suivies pendant plusieurs jours, lui avaient donné la plus haute idée des perfectionnemens apportés à cette marine. Il était revenu, lui si compétent, émerveillé et presque effrayé d'une telle puissance. Il affirmait qu'une seule idée dominait chez les officiers de la flotte russe, celle de se mesurer contre la marine française, car ils reconnaissaient encore aux Anglais une supériorité marquée sur eux. En même temps la Russie demandait au cabinet suédois de lui céder l'île de Gothland, elle poussait très activement les fortifications des îles Aland, elle multipliait les sourdes intrigues pour s'emparer du Finmark, elle faisait mine de vouloir protéger contre la couronne suédoise l'extrême liberté de la Norvége; plus que jamais elle surveil-

lait Bernadotte, et l'entourait étroitement par le mariage du duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène et beau-frère du prince Oscar, avec une grande-duchesse, — par un traité de commerce, par des visites réciproques, par celle de Nicolas lui-même, qui vint à Stockholm en 1838. La venue du prince Menchikof en 1834 avait été comme le présage de toutes ces actives démarches. Le prince avait fait son entrée dans la capitale de la Suède au bruit d'une incroyable canonnade, pendant qu'un général suédois allait à Saint-Pétersbourg assister aux fêtes qui se célébraient en mémoire des événemens de 1813, au pied d'un monument dont la première pierre avait été apportée de Pultava, et dont les bronzes avaient été fondus avec les canons de Svéaborg. Pendant son séjour d'une semaine à Stockholm, le prince Menchikof, au milieu d'une perpétuelle ovation préparée par les autorités suédoises, avait visité arsenaux et casernes, et fait exercer devant lui les compagnies d'élite; il était parti édifié et bien instruit.

Le premier et le plus inévitable des dangers que l'alliance avec la Russie faisait peser sur la tête de Bernadotte, c'était de préparer une scission profonde entre la nation suédoise et lui. En 1812, il est vrai, les Suédois l'avaient suivi, malgré leur répugnance, contre les armées françaises, et le succès avait répondu à son audace; mais à présent ce n'était plus la tyrannique volonté de Napoléon qu'il s'agissait de combattre : la France avait repris possession d'elle-même, et c'était bien à la nation française, non pas seulement à ses chefs, qu'on s'attaquerait. D'ailleurs, en dépit des victoires de 1813, la haine contre la Russie était toujours aussi ardente parmi les Suédois. Bernadotte en put juger par cent témoignages. La guerre de Pologne excita dès 1831 dans les principales villes de Suède des sympathies qui s'exprimèrent hautement; on compta sur une insurrection de la Finlande; le personnel de la légation russe fut insulté dans les rues de Stockholm. Tout à coup, au milieu de cette agitation populaire, voilà que s'imprime et paraît un recueil de lettres et de pièces inédites concernant les négociations de 1809, et parmi lesquelles le public peut lire un éloquent rapport sur la paix conclue après la perte de la Finlande. « L'empereur Alexandre, disait l'auteur, a mérité de la part des Suédois une haine implacable..... Le dangereux voisinage du despotisme russe exercera une influence directe sur la politique de la Suède aussi longtemps que la France, occupée d'autres soins, ne portera pas ses regards vers le nord de l'Europe..... Toutefois ne désespérons pas de l'avenir. La Suède reprendra des forces contre les menées secrètes et contre les attaques ouvertes de la Russie. Un jour, des rives du Niémen, des frontières de la Pologne régénérée, les armées victorieuses de la France se presseront sur le territoire moscovite. Alors enfin l'heure sera ve-

une où, réunies à celles de la France, les armes suédoises feront rendre un compte sanglant à la Russie..... » Qui parlait ainsi en 1809? Le comte de Wetterstedt, ministre des affaires étrangères de Suède en 1831! Vainement poursuivit-on la brochure qui avait révélé de tels contrastes; l'effet en avait été considérable, et l'opinion publique s'était clairement manifestée. C'est encore pendant la même année 1831 qu'un singulier épisode concourut au même résultat. Un quatrième fils étant né au prince Oscar, on choisit à l'enfant l'empereur de Russie et la duchesse Helena Paulowna pour parrain et marraine; mais ce choix excita tant de mécontentement dans la population suédoise, qu'on eut à craindre des manifestations publiques, des insultes à la légation russe lors du baptême, et qu'aujourd'hui, bien que le premier inscrit des prénoms du prince soit celui de Nicolas, celui d'Auguste a prévalu (1). Du reste il y avait eu déjà précédemment une curieuse aventure qui avait dû inspirer à Bernadotte quelque éloignement pour les galanteries de son redoutable voisin. Bernadotte ayant un jour, par pure politesse, demandé à l'empereur de Russie quelques détails sur l'équipement et les uniformes des armées russes, afin de se mettre à même d'imiter de si belles choses, on vit à quelque temps de là entrer dans le port de Stockholm, à la grande surprise de la population, un brick de guerre sous pavillon russe portant un détachement de soldats russes de toutes les tailles, de toutes les espèces et de toutes les couleurs, lesquels débarquèrent avec tambours et trompettes, armés de pied en cap, traversèrent la ville pour être passés en revue dans le parc de Haga par Bernadotte, puis déposèrent au ministère de la guerre leurs costumes tout neufs, qu'on échangea contre d'autres habits, et se rembarquèrent après avoir reçu du grand-gouverneur de la ville, avec des remerciemens pour leur visite, ce singulier compliment, que les rapports de police ne constataient pas un seul vol, pas un seul acte de pillage, pas un seul excès commis par eux. La population de Stockholm avait cru véritablement à une invasion russe; cette galanterie de bon voisinage lui avait plu médiocrement, elle avait murmuré, et l'on se garda bien d'exhumer quoi que ce fût des malencontreuses défroques.

Pour être juste, n'omettons pas de dire que Bernadotte apercevait bien lui-même, outre les embarras extérieurs que lui créait sa dépendance, le danger vers lequel la Russie l'entraînait, celui d'une scission avec son peuple. Ajoutons que les nombreux témoignages des correspondances diplomatiques prouvent combien il souffrait de

(1) On dit même que l'*Almanach de Gotha*, pendant quelques années, donna le dernier de ces prénoms avant l'autre.

cette alliance, devenue plus pesante que jamais, et qui pouvait cacher de périlleux desseins. « Le roi, dans son intérieur, s'exprime avec une singulière liberté sur la conduite des Russes en Pologne, écrit notre ministre en 1831. Cette alliance avec la Russie est trop monstrueuse pour être sincère; elle n'est dictée que par la peur. Si la Russie éprouvait de notables revers, le cabinet suédois ne demanderait pas mieux que de s'affranchir d'un joug humiliant..... M. de Wetterstedt, ministre des affaires étrangères, m'a avoué que cette guerre de Pologne avait ôté beaucoup de prestige à la Russie, et que son influence morale en devait être pour longtemps diminuée. Il a ajouté des observations peu bienveillantes sur la désorganisation de l'armée russe, sur le peu de véracité de ses bulletins, sur les chants de victoire entonnés avant les combats et peu justifiés par l'issue... Évidemment le gouvernement suédois sourit à l'espoir de voir diminuer son joug. » Au mois de mars 1817, c'est-à-dire lorsque la seconde restauration de France avait plus complétement encore courbé le cabinet suédois sous la protection de la Russie, Bernadotte n'avait pas d'illusions sur cette alliance, et dans ses épanchemens il laissait déjà comprendre comment il l'entendait. « Je sais très bien, disait-il alors, que l'alliance des deux cabinets ne tient véritablement qu'à la vie de l'empereur Alexandre et à la mienne, et cette idée me fait souhaiter que la France reprenne l'attitude qu'elle doit avoir en Europe, parce qu'*il faut qu'après moi l'ancienne alliance soit renouvelée entre les deux nations, alliance nécessaire à la Suède, alliance utile à la France elle-même.....* »

Voilà la vraie pensée de Bernadotte : la politique n'est pas le vaste champ de l'imagination ni des sentimens; c'est l'étroit sentier de l'intérêt et de la réalité. Bernadotte s'est allié à la Russie d'abord pour se venger personnellement de Napoléon (nous citons ses propres expressions, bien souvent répétées), ensuite pour maintenir et protéger sa dynastie naissante, en lui conciliant l'amitié de la puissance qu'il redoutait le plus pour son avenir; mais s'il a cru que l'intérêt passager de la Suède et de sa dynastie, dans un temps de trouble et de bouleversement, conseillait cette alliance, ce même Bernadotte a bien compris que les intérêts permanens de sa nouvelle patrie et de sa famille redemanderaient après lui l'ancienne alliance avec l'Occident. S'il ne s'est pas complétement trompé sur le premier point, l'alliance de 1812 n'a guère profité à la Suède. La dynastie nouvelle est restée sur le trône, où elle est à présent solidement assise, cela est vrai; mais la Suède a perdu définitivement la Finlande, que Napoléon lui aurait sans doute rendue, et la Poméranie, qui lui fût restée. La Norvége n'a été qu'une acquisition *toute négative,* c'est aussi l'expression de Bernadotte; la Suède,

n'ayant plus de possessions continentales, a cessé, pendant tout le règne de Charles-Jean et le commencement du règne de son fils, de compter parmi les puissances du continent, et le malaise intérieur, l'impatience du joug, sentis par la nation et par Bernadotte lui-même, ont été les résultats funestes de cette politique. Sur ce point donc Bernadotte s'est abusé; mais il ne s'est point trompé sur la politique générale de l'avenir. Toute la dernière partie de son règne atteste qu'en restant, quant à lui, sous la main de la Russie, il protestait secrètement contre son joug, et l'on pourrait dire contre lui-même, en élevant une plainte et une espérance vers l'avenir. « Si les Finlandais ont encore quelque attachement pour la Suède, disait-il en 1833, qu'ils se consolent en pensant qu'ils servent aujourd'hui de barrière à la mère-patrie contre le colosse russe... Je dirai aux Suédois dans mon testament : Laissez aux Russes la Finlande; mais, avec vos économies de chaque année, bâtissez chaque année sur vos côtes orientales une tour bien crénelée. » Lui aussi, comme on le voit, à l'exemple de ce diplomate suédois signataire du traité de 1809, il déposait, en confessant sa politique et en laissant entrevoir les tortures morales qu'elle lui avait causées, son *exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!* Bien plus, il mettait la main lui-même aux fortifications qu'il conseillait, faisant construire cette citadelle de Carsborg, dont l'heureuse situation, à l'ouest du lac Wetter, centralise si habilement toute la défense intérieure de la Suède, — achevant cette voie militaire et commerciale si importante du canal de Gothie, — poursuivant enfin les travaux de la citadelle de Waxholm, au milieu du Skærgård, en avant de Stockholm, pour répondre aux travaux de Bomarsund, qui, avec les intrigues russes dans le Finmark, l'empêchaient de vieillir en paix et sans nouvelles alarmes.

Venant de lui, de tels avertissemens avaient beaucoup de poids, qu'il se fût ou non trompé pendant sa longue et active carrière, car ils exprimaient évidemment, ou bien le souhait d'une réparation et presque d'une vengeance léguée à son fils, ou bien la conclusion d'un calcul habile. Ils méritaient dans les deux cas d'être entendus; ils l'ont été en effet.

II.

Il nous a paru nécessaire de rappeler dans quels rapports difficiles et pénibles le gouvernement suédois avait été placé par la politique de 1812. Si, pour caractériser ces rapports, nous avons dû entrer dans des détails trop personnels en apparence, il faut se souvenir que Bernadotte, par son ascendant et son initiative, domine

toute cette période, dont l'histoire est la sienne. C'est lui qui, dans l'entrevue d'Abo, en 1812, avait juré foi et hommage entre les mains d'Alexandre, et qui lui avait engagé pour toujours, disait-il, les armes et les vœux de la Suède, sauf à laisser ensuite par testament aux Suédois et à son fils les conseils que nous rappelions tout à l'heure.

Tout autre est la période nouvelle à laquelle le roi Oscar aura donné son nom.

Dès le règne de son père, le prince avait paru disposé de grand cœur à entrer dans une voie nouvelle. On l'avait vu, dès cette époque, presser activement les travaux de fortification contre la Russie. Un jour de février 1838, comme il venait de commander quatre-vingts mortiers à la Paixhans pour armer Waxholm du côté de la mer, il apprit que l'entrepreneur avait de nombreux engagemens pour la Norvége. « Si c'est, dit-il, contre les Russes que les Norvégiens demandent des canons, il faut leur assurer qu'ils peuvent être sans inquiétude, car c'est sur notre corps qu'il faudra qu'on passe pour arriver jusqu'à eux. » L'avénement du prince au trône, au commencement de mars 1844, rompit plusieurs des liens qui retenaient encore le cabinet de Stockholm attaché à celui de Saint-Pétersbourg. Personnellement, le nouveau roi n'avait jamais eu de rapports particuliers avec le tsar, car on peut sans doute ne pas tenir compte d'un voyage à Saint-Pétersbourg en juillet 1830, qui toutefois fut remarqué. Surtout le roi Oscar n'avait accepté aucun engagement semblable à ceux que son père avait contractés. En second lieu, l'alliance de la Russie ne devait plus lui paraître désirable aux mêmes titres. Qu'il eût commis ou non des erreurs ou bien des fautes, Charles-Jean, cela est certain, avait solidement affermi la couronne sur la tête de son fils. Le nouvel avénement, depuis longtemps prévu, ne rencontra aucune pensée de résistance. L'ex-roi Gustave était mort en février 1837, et cette nouvelle n'avait pas causé en Suède la moindre sensation. Le prince Vasa, qui, dès 1842, avait fait remettre par le prince Metternich une protestation contre l'ouverture des fameuses caisses contenant les papiers de Gustave III à Upsal (1), en envoya une, cette fois encore, aux principales cours de l'Europe. Le roi Oscar y répondit en abolissant la loi qui portait peine de mort contre quiconque aurait des relations écrites ou verbales avec la famille proscrite. L'opinion publique ne s'en occupa plus désormais (2). D'ailleurs, dans le nombre des ruines

(1) Voyez nos *Notices et Extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Norvége et Danemark.* Paris, 1855-56, chez Durand.

(2) Le fils de Gustave IV est aujourd'hui feld-maréchal au service de l'Autriche et sans héritier mâle.

que la première moitié du XIXe siècle a déjà accumulées, il faut compter sans aucun doute celle du dogme du droit divin et de la légitimité, remplacé par celui du pacte social. Le roi de Suède n'avait plus à craindre les effets d'une réaction légitimiste, contre laquelle son père avait invoqué le secours de la Russie; il n'avait à redouter ni les absolutistes, dont la puissance était désormais fort ébranlée, ni les libéraux, dont il partageait lui-même les idées. Aussi l'agitation générale de 1848 n'a-t-elle pas réellement pénétré en Suède; il y eut bien à Stockholm, quand on y reçut les nouvelles des émeutes de Vienne et de Berlin, au mois de mars, le jour où l'on célébrait, là aussi, un banquet pour la réforme de la représentation, un faible contre-coup. Le peuple, que cette demande de réforme et le bruit des révolutions avaient agité, se réunit sur la grande place; peu à peu la foule grossissant alla casser des vitres chez les principaux adversaires de la réforme, chez l'évêque de Stockholm et chez M. de Hartmansdorf; puis elle se tourna contre les Juifs. La police s'était montrée d'abord peu active. Le second jour, la troupe, mal secondée, répondit aux huées et aux sifflets par quelques coups de fusil; mais la foule cependant n'exprimait encore aucune prétention formelle, et quand le roi descendit en personne au milieu d'elle pour dire ces simples paroles : « Que voulez-vous, mes amis? » les plus embarrassés furent ceux qu'on interrogeait. Cette émotion sans objet tomba d'elle-même : le roi, pendant les quatre premières années de son règne, avait multiplié les réformes libérales et prévenu les désirs. C'était le plus sûr moyen d'assurer d'une part son repos intérieur, de l'autre son indépendance vis-à-vis de la Russie. Le nouveau règne, malgré le voisinage, ne se trouva en relations étroites avec la Russie que lorsque, dans la guerre des duchés, un corps auxiliaire accourut de Suède au secours des Danois. Aussitôt qu'elle apprit cette résolution prise à Stockholm, la Russie envoya elle-même une escadre pour imposer aux Allemands, et il est bien permis de croire qu'elle voulut se hâter afin d'empêcher une trop cordiale entente des peuples scandinaves. Quoi qu'il en soit, bien que le but apparent des cabinets suédois et russe fût alors le même, cette rencontre ne donna lieu à aucune complication. Aucun parti ne put médire du concours de la Russie : ceux-là pouvaient s'abstenir de reconnaissance qui le croyaient intéressé; mais le gouvernement suédois n'était nullement en cause : il était resté complétement étranger à cette démonstration du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui ne le touchait qu'indirectement.

Il ne pouvait en être de même pour les récentes affaires d'Orient. Dès le commencement du débat, il fut facile de comprendre qu'il s'agissait ici des intérêts de tout le continent européen. La Suède en

particulier se souvint qu'ayant à venger bien des injures, elle pouvait devenir une des armes dont se servirait l'Occident : ses propres désirs s'accordaient avec les intérêts de l'Europe. Comment toutefois passer subitement des relations réservées sans doute, mais extérieurement amicales, qui tenaient encore rapprochés les deux cabinets de Stockholm et de Pétersbourg, à un état d'hostilité déclarée? La Russie n'avait pas donné, à ce qu'il semblait, d'occasion de mécontentement qui autorisât une subite rupture, à moins qu'on ne voulût briser court à toute hésitation en rejetant loin de soi d'un coup toutes les traditions d'un demi-siècle. Dans ces circonstances, la proclamation de la neutralité suédoise, au milieu de l'hiver qui précéda la première campagne, le 15 décembre 1853, fut déjà un acte de courage, tant il fallut rompre d'attaches; elle fut le premier épisode de la période nouvelle qui venait de s'ouvrir pour l'histoire des rapports entre la Suède et la Russie. L'auteur d'un livre suédois récemment publié sur *les Craintes et les Espérances de la Scandinavie* a bien fait ressortir l'importance de cette première démarche. « Une généreuse agitation, dit-il, s'était emparée en Suède de tous les esprits, les états, assemblés depuis un mois, s'associaient à l'émotion générale; mais, faisant preuve d'une réserve que commandait la gravité des circonstances, ils attendaient silencieusement ce que déciderait la royauté, à qui l'initiative appartenait. La situation était difficile, non pas seulement à cause des précédentes liaisons, mais parce que l'issue de la lutte après tout était douteuse, et que la Suède avait tout à perdre à une résolution prématurée. D'ailleurs les puissances occidentales déclaraient dès leurs premiers manifestes qu'elles voulaient seulement sauver l'empire ottoman sans porter aucune atteinte à la puissance territoriale de la Russie; la question de la Finlande semblait donc jugée d'avance. C'eût été beaucoup assurément, en présence de telles difficultés, que de résister seulement aux séductions ou aux menaces de Saint-Pétersbourg. Le roi Oscar alla plus loin : il fit, d'accord avec le Danemark, au nom de la Suède et de la Norvége, une déclaration de neutralité dans l'éventualité possible d'une guerre maritime. Deux notes, rédigées dans les mêmes termes, furent remises simultanément au cabinet de Saint-Pétersbourg par les deux ministres de Danemark et de Suède; mais il y avait cette différence, que le tsar avait été averti d'avance par la cour de Danemark, tandis que le roi Oscar avait gardé le silence. Ce fut donc avec une surprise mêlée d'indignation que Nicolas accueillit le manifeste suédois. L'accord parfait des trois peuples scandinaves le mécontentait surtout. Il venait d'ailleurs de recevoir la nouvelle de l'entrée des flottes dans la Mer-Noire. Donnant un libre cours à son ressentiment, il se laissa aller à un de ces accès de colère sauvage qui lui faisaient ou-

blier ses façons de gentilhomme; il fit voler en éclats des porcelaines de prix, semblable à un enfant qui se venge de ses douleurs sur des objets inanimés. Ses dépêches se ressentirent de cette première impression; il soutenait avec amertume que la neutralité était tout au profit des alliés; il demandait que tous les ports de la Suède fussent fermés aux flottes ennemies : c'était demander l'impossible, ces ports étant fort nombreux et la plupart sans fortifications. Des notes furent échangées, mais dans lesquelles le roi de Suède conserva toujours un langage ferme et digne, et qui ne laissait espérer aucune concession. »

Jusqu'au commencement de 1854, la Russie avait hésité à reconnaître la neutralité suédoise : c'est l'avis de M. Lallerstedt, que nous citons volontiers, parce qu'indépendamment des documens suédois, il a eu, pour composer son livre, des communications particulières d'une incontestable valeur. Cependant l'Autriche s'était empressée de reconnaître et d'approuver cette même conduite de la Suède, et la Russie avait dû renoncer à toute récrimination.

On se rappelle dans quelle attente se passa l'été de 1854. La prise de Bomarsund pendant le mois d'août, bien qu'elle eût son importance au point de vue militaire et politique, et le blocus des côtes de Russie, bien qu'il humiliât cette marine si ambitieuse naguère, ne paraissaient pas tenir complétement les promesses d'un magnifique déploiement de forces maritimes. D'ailleurs les puissances occidentales continuaient à déclarer qu'elles n'avaient pas d'autre but que de garantir l'indépendance de la Turquie, la libre navigation du Danube, et qu'elles n'admettaient pas dans les calculs de leur politique une guerre tendant à démembrer la Russie, au risque d'enflammer l'Europe. Quel fonds pouvait-on faire sur ces apparentes dispositions? Était-ce une tactique prudente destinée à cacher des projets ultérieurs et à ménager l'avenir? Il faut reconnaître qu'il était aisé de s'y méprendre, et qu'une persistante neutralité ne devait point étonner de la part des états secondaires. Cependant la Suède, avons-nous dit, ne se comptait pas comme placée au second rang parmi les puissances intéressées à la guerre, soit qu'elle considérât la satisfaction prochaine peut-être et longtemps désirée de ses ressentimens traditionnels, soit qu'elle examinât de quelle utilité pouvait être aux puissances occidentales son active diversion. La nation suédoise était de feu pour la guerre; la diète, assemblée pendant toute la fin de 1854, était devenue l'écho de ces dispositions belliqueuses; sur les marches mêmes du trône, les princes montraient une humeur toute guerrière. C'était au gouvernement de se conduire avec prudence au milieu des difficultés que lui créaient l'incertitude de l'avenir, le voisinage perpétuel de la Russie, la protection difficile et sacrée des véritables intérêts de deux peuples, l'entraînement d'un

vœu général et des sympathies personnelles pour la cause du droit et de la justice. Quelle a été au vrai dans cette situation la conduite du roi Oscar, nul ne le sait précisément, en Suède même, en dehors de son plus prochain entourage ou du monde diplomatique. Nous croyons cependant pouvoir le conjecturer en rapprochant certaines données fournies par la presse ou par des communications verbales, et, si nous ne nous trompons pas, cette conduite apparaîtra aux yeux de tous très sage, très hardie, et en tout très généreuse.

Dès le mois de novembre 1854, c'est-à-dire quand l'incertitude était encore générale sur l'attitude que prendrait l'Allemagne, et quand les partisans de la Russie triomphaient du peu de résultats obtenus pendant la première campagne, le roi Oscar avait déjà fait un pas en avant pour sortir de la neutralité. Nous croyons certain que dès-lors il avait engagé des négociations secrètes, tout au moins des pourparlers, avec le cabinet de Paris pour une coopération suédoise. Une demande de subsides et de garanties traitée d'excessive aurait alors été le motif ou le prétexte d'un ajournement. A la même époque, la diète suédoise, qui ne savait rien de ces démarches, craignait l'inertie ou même la connivence du gouvernement, et l'opposition s'efforçait de mettre des conditions à un crédit demandé aux chambres en vue de ce qu'on appelait la neutralité armée. Le roi manda alors auprès de lui le vice-président de l'ordre des bourgeois, et lui dit que peu importait, pour ce qui concernait la politique extérieure, l'avis particulier de tel ou tel ministre, la résolution définitive appartenant au roi; que l'exposé de motifs de la demande adressée aux chambres avait dû être rédigé avec la plus attentive discrétion, afin de n'inquiéter aucun des cabinets de l'Europe; que les fonds votés seraient employés sûrement et en tout cas à compléter et à perfectionner le matériel de la flotte et de l'armée, et que, pour le reste, le roi se flattait de l'espérance que « l'attitude qu'il ferait tenir à la Suède au milieu des complications prochaines paraîtrait entièrement conforme aux intérêts et aux sympathies de la nation. » Quelques jours après, à la fin du même mois de novembre, un petit journal de Stockholm, fort répandu dans les campagnes voisines, publiait qu'au moment de la clôture de la diète, le comité secret, avant d'être dissous, avait reçu du roi une communication toute d'accord avec ces paroles. Le roi avait assuré que, « satisfait de la neutralité conservée jusqu'à présent par la Suède, il ne croyait pourtant pas que cette situation fût durable. Il avait donc, dans le cas où la paix ne serait pas prochainement conclue, pris irrévocablement son parti, celui de se décider pour les puissances occidentales, parti qu'il croyait le plus conforme aux intérêts du pays, le seul d'accord avec les souvenirs du passé, avec l'honneur.

Forcé de renoncer à la politique de neutralité, il s'engagerait *contre*, jamais *pour* la Russie; les députés devaient transmettre cette ferme assurance à leurs commettans et l'opposer au langage de ceux qui avaient tenté de rendre suspecte la conduite du gouvernement. »

Le traité autrichien du 2 décembre 1854, qui suivit immédiatement cet épisode, était-il connu d'avance du roi Oscar et l'encourageait-il dans ses dispositions? C'est possible et même probable. Bien que le gouvernement suédois n'eût pas encore à Vienne l'habile baron de Manderström, dont la nomination n'est que du 30 mai 1855, son représentant jouissait d'un grand crédit auprès de cette cour, qui, nous l'avons indiqué, avait accueilli avec empressement et approbation la déclaration de la neutralité suédoise.

L'accession du Piémont à l'alliance occidentale d'une part, l'ouverture des conférences de Vienne de l'autre (26 janvier et 16 mars 1855), ne pouvaient qu'encourager également, bien que par des raisons fort diverses, le roi Oscar à persister dans ses premiers desseins. Dans le courant du mois de mars, le *Times* publia un article de correspondance, daté de Stockholm 27 février, écrit, nous croyons le savoir, sous l'inspiration du roi, et contenant les réflexions que le cabinet suédois pouvait souhaiter de proposer à l'examen des cours de l'Occident. « Pour tout esprit éclairé, y disait-on, il est évident que l'équilibre de l'Europe et la paix future du monde courent un égal danger du côté de la Baltique et aux embouchures du Danube. Le seul moyen d'arrêter les envahissemens moscovites est d'établir dans le Nord une puissance assez forte pour résister à tout essai de conquête ou même d'intimidation. Ce n'est pas des opérations sur la Mer-Noire toutes seules qu'on peut attendre une solution complète à la question d'Orient. » Quelques jours après la publication de cet article, des ouvertures étaient faites aux Tuileries directement, en dehors de toute voie officielle; M. Lallerstedt désigne dans son livre la personne qui fut chargée de les poursuivre; il dit comment la continuation des opérations en Crimée, devenues si importantes, fit ajourner les entreprises dans la Baltique et par conséquent la négociation : nous lui laissons la responsabilité de ces dernières assurances, mais il faut reconnaître qu'elles concordent bien avec nos premières informations.

Pendant ce temps-là, sauf les deux communications du roi au vice-président des bourgeois et au comité secret de la diète, le gouvernement suédois n'avait rien laissé transpirer au dedans des résolutions ou des tentatives de sa politique extérieure. Dans cette incertitude, le pays commençait à ressentir quelque anxiété, et les journaux semi-officiels, les journaux complaisans, croyant deviner les intentions secrètes du roi, répétaient à satiété que la navigation

du Danube et l'administration des principautés intéressaient fort peu la Suède, que la *question d'Orient* n'avait pas encore fait place à une lutte générale contre la Russie, que la Suède n'avait rien à faire dans un tel débat, qu'il n'y avait pour elle que *des coups à gagner*. Une de ces feuilles rappela naïvement, en parlant de la politique qu'elle supposait au roi Oscar, ces paroles, qui sont, à ce qu'il paraît, de Gustave-Adolphe, que « les meilleurs rois sont après tout ceux d'une intelligence ordinaire. » C'est au milieu de l'excitation produite par l'inquiétude générale, qu'augmentait encore le maladroit langage de ces journaux, que parut le sixième volume des *Mémoires* de M. Schinkel, dont nous avons donné ici même une complète analyse. Ce volume comprenait le récit détaillé des circonstances qui avaient amené l'union intime de Bernadotte et d'Alexandre. Il faisait connaître de la manière la plus authentique des lettres inédites, des conversations, des notes, jusque-là secrètes, qui jetaient une lumière imprévue sur toute la politique suédoise, et particulièrement sur l'entrevue d'Abo et le *traité de famille* du 30 août 1812. « Je suis dévoué entièrement et sans retour à votre majesté, avait dit Bernadotte; la Suède ne cessera jamais d'être votre plus fidèle alliée; ses armes, ses hommages et ses vœux vous appartiennent pour toujours; j'élèverai mon fils dans ces sentimens. » Et un article secret, ajouté à la convention d'Abo, avait engagé réciproquement la Suède et la Russie à s'aider mutuellement, par un secours de dix ou quinze mille hommes, contre tout ennemi extérieur ou intérieur. — L'opposition suédoise demanda si par hasard le traité secret n'était pas encore en vigueur, si le fils de Bernadotte, élevé dans des sentimens conformes à la politique et aux promesses de 1812, n'était pas lié encore par l'acte d'Abo, si le gouvernement suédois enfin n'était pas enchaîné par des engagemens contraires à la volonté et même à l'honneur du pays. Les journaux semi-officiels ou officiels gardèrent longtemps un silence qui pouvait paraître inquiétant. Avant que le *Svenska Tidning*, feuille semi-officielle, eût parlé, nous crûmes pouvoir affirmer que les craintes de l'opposition suédoise étaient évidemment fort exagérées, ou plutôt qu'elles n'avaient aucun solide fondement; que le traité secret d'Abo, cette prétendue découverte, était connu depuis longtemps et imprimé tout au long dans une des histoires de Charles-Jean, publiée il y a quelque vingt ans à Paris; que Bernadotte était trop habile ou trop rusé pour avoir voulu imposer à ses descendans une dangereuse soumission envers la Russie; qu'après tout enfin un traité ne lie qu'aussi longtemps qu'on veut bien l'observer, et que le roi Oscar n'avait jamais été disposé à faire de la Suède malgré elle une vassale de Saint-Pétersbourg. Le journal officiel fit enfin remarquer, quand il crut devoir rompre le silence, que

ce pacte de famille, comme la convention additionnelle dont il faisait partie et comme le traité du 24 mars 1812, n'était valable que pour huit ans, aux termes de l'article 17 de ce dernier traité.

L'opposition suédoise toutefois ne se contenta pas de cette réponse. Elle crut et croit peut-être encore que le pacte fut renouvelé. Elle ne peut cependant donner aucune sorte de preuve, aucun indice même pour le premier renouvellement. Elle croit au second sur la foi d'une dépêche du ministre russe Suchtelen à M. de Nesselrode, en date du 25 avril 1826, fort intéressante par elle-même, quelles que soient les conclusions qu'on en veuille tirer. — Le 22 avril 1826, Suchtelen dans une audience particulière avait, par ordre de sa cour, communiqué à Charles-Jean plusieurs dépêches concernant la politique anglaise qui intéressaient le cabinet de Stockholm. Charles-Jean, après avoir remercié avec effusion le ministre russe de la confiance qu'on lui témoignait, s'était abandonné à ce courant plein d'écueils que Suchtelen, qui savait bien en faire jaillir la source, appelait malicieusement « son inspiration. » C'était là que Suchtelen l'attendait. « Je souhaite, dit Charles-Jean après des complimens interminables, que l'empereur réussisse dans ses négociations avec la Turquie; mais enfin, en cas d'échec, sa cause est une juste, une grande, une sainte cause, et mon cœur sera tout entier pour le succès de ses armes. Écrivez cela à Nesselrode... » Ici Suchtelen salua, et, croyant sans doute saisir Charles-Jean à un degré suffisant d'effervescence, il interrompit en disant : « Ce sera sans aucun doute pour moi un grand plaisir de transmettre à mon gouvernement des dispositions si amicales. Cependant j'oserai appeler l'attention de votre majesté sur ce point, qu'elles seraient tout autrement les bienvenues, si elle voulait elle-même et de sa main les exprimer dans une lettre à l'empereur mon maître... — Je le ferais bien volontiers, reprit Charles-Jean, si je n'avais déjà écrit tout récemment à l'occasion de l'avénement: il faut attendre quelque occasion;... mais comme je vous l'ai dit, je vous autorise à répéter mot pour mot mes paroles de tout à l'heure, c'est l'expression de mes plus intimes sentimens. » La conversation continua sur les affaires de la Turquie; Suchtelen pourtant ne perdait pas courage, et il savait quelles cordes il pouvait encore toucher. «... Je le répète depuis cinq ans, concluait Charles-Jean après une nouvelle tirade, je vous l'ai dix fois répété, vous ne rendrez le sultan favorable qu'à l'aide du canon. — Je le sais bien, répondit Suchtelen. Le coup d'œil clairvoyant de votre majesté avait deviné parfaitement juste; mais si la guerre devient décidément une nécessité, votre majesté croit-elle que nous ayons pour nous quelques chances favorables? Il serait inappréciable pour mon gouvernement de recevoir à ce propos l'avis et les conseils du premier tacticien du monde! » Cette fois Suchtelen crut avoir réussi.

Charles-Jean se leva à ses paroles, et, se promenant de long en large d'un air réfléchi et majestueux, il traça à grands traits le plan de la future campagne. « Il vous faut tel nombre d'hommes; vous vous mettrez en route tel jour; un mois après, vous êtes sur le Danube. » Suchtelen, qui naturellement savait tout cela au moins aussi bien que Charles-Jean, était tout oreilles, faisait l'étonné, s'exclamait d'admiration devant une science si profonde et de si beaux calculs. « Enfin vous traversez le Danube, continuait le roi, vous vous précipitez comme un torrent dans les provinces de la Turquie proprement dite; le chemin vous est ouvert jusqu'aux Balkans. C'est ici seulement que commencent les difficultés... — Est-ce que votre majesté, dit Suchtelen, les croit insurmontables? — Elles sont grandes, répond Charles-Jean, la chaîne des Balkans est considérable; mais enfin il y a des défilés qui vous offriront un passage. Il faudra les forcer; vous y réussirez... Soyez tranquille, tout ira bien... Et, je vous le répète, soyez persuadé que toute mon âme est avec vous, que mes vœux et tous ceux des Suédois vous accompagnent! » Suchtelen vit poindre ici la seconde occasion qu'il attendait. « Sire, dit-il, pendant que j'avais le bonheur d'entendre cet admirable exposé, avec ces inappréciables directions sur une guerre peut-être imminente, j'ai senti de nouveau le regret que ces conseils et ces directions ne dussent pas avoir, ainsi que les vœux de votre majesté, de meilleur interprète que ma seule correspondance, et j'oserai encore une fois représenter quel prix y ajouteraient pour l'empereur mon maître quelques lignes de votre main... — Eh bien soit! répliqua Charles-Jean, qui n'apercevait pas le piége. J'ai une idée : la princesse royale va nous donner dans quelques jours, j'espère, un gros garçon; je saisirai cette bonne occasion d'écrire à l'empereur, et il pourra se convaincre que j'ai transporté sur lui toute l'amitié qui m'unissait à son noble frère. »

Suchtelen termine ainsi sa dépêche au comte de Nesselrode : « Votre excellence peut assurer à l'empereur qu'il recevra bientôt du roi de Suède une missive contenant une complète assurance de la continuation de son intime amitié avec la Russie. Nous avons imposé au roi de Suède une nouvelle attache, nous avons pris en mains un nouveau gage de sa fidélité, et cela sans une seule ligne, sans un seul mot écrit de notre part qui semble avoir demandé ou cherché ce résultat! » Que la lettre annoncée ait été écrite lors de la naissance du prince royal actuel, qui survint en effet à cette époque, et que cette lettre ait contenu un renouvellement effectif, mais secret, de l'ancien pacte pour la première fois accepté en 1812, l'opposition suédoise n'en doute pas. Quant au troisième renouvellement, dont l'opposition se croit aussi assurée, elle tire cette conclusion du rapprochement plus ou moins habile d'un certain nombre de souve-

nirs datant de la période qui précède 1836, et ce petit travail d'insidieuse argumentation ne laisse pas d'être curieux à cause des circonstances qu'il rappelle. Dans les premières années du nouveau régime créé par 1830, Charles-Jean, dont le fardeau s'était un peu allégé, fit un pas, nous l'avons dit, vers l'Angleterre et la France; mais d'une part, dit M. Lallerstedt, il avait trop mérité d'être suspect, de l'autre ses ouvertures n'avaient rien de franc ni de positif: il demandait aux cabinets de Paris et de Londres « de lui faire des propositions qu'il se réservait d'accepter ou de régler suivant le degré d'énergie et de concorde qui les aurait inspirées. » On pense bien qu'un tel langage ne pouvait être accueilli. D'ailleurs, quand des inquiétudes nouvelles lui furent suscitées soit par la propagande démocratique en Europe, soit par les bruits de guerre générale qui couraient sur le continent, il revint à ses vieilles habitudes, et de nouveau recourut au point d'appui dont il avait cru un instant pouvoir se passer. Le 23 juin 1834, une convention d'alliance, chargée d'articles secrets, resserra pour la troisième fois les liens qui l'unissaient au cabinet de Saint-Pétersbourg. Quels furent ces articles secrets? On l'ignore; mais le pacte d'Abo y fut renouvelé (par anticipation et sans attendre l'année 1836), ou bien remplacé par quelque chose d'équivalent. — Ainsi parle dans son livre récent M. Lallersted. — Si nous essayons de contrôler ses conjectures et les précédentes en nous aidant de la comparaison des correspondances diplomatiques, voici ce que nous trouvons : rien n'indique un renouvellement du pacte de famille en 1820; celui de 1826 n'est pas suffisamment prouvé par la seule dépêche de Suchtelen. Il est bien vrai que la Russie, de 1834 à 1836, a paru faire des préparatifs belliqueux et s'efforcer d'imposer à la Suède son alliance; les travaux des îles d'Aland sont du commencement de 1834, ainsi que les démarches attribuées au cabinet de Saint-Pétersbourg pour se faire céder Gothland. En janvier de cette année, la Russie conclut un traité avec la Porte, et l'on sait qu'une telle alliance signifiait toujours inimitié ou attaque prochaine de la Russie contre l'Europe; en mars, le chargé d'affaires d'Angleterre à Stockholm écrit que la Russie a certainement l'intention d'entraîner la Suède dans une alliance maritime en cas de guerre, et il espère que «l'opinion publique maintiendra le roi. » C'est enfin dans l'automne de la même année 1834 qu'un célèbre diplomate va officiellement porter les hommages du cabinet suédois au pied du monument élevé à Saint-Pétersbourg en mémoire des victoires de 1813. La mission du prince Menchikof à Stockholm survient immédiatement, et tout cela se passe pendant la rupture avec la France, à la suite du *Camarade de Lit*. Au sortir de l'année 1834, l'attitude belliqueuse et presque agressive de la Russie continue. Le 15 juillet 1836, après un intervalle de cent treize ans, se

célèbre pour la première fois l'anniversaire du jour où fut achevé le bateau construit jadis par Pierre le Grand lui-même, et que les Russes appellent le *grand-papa* de la flotte moscovite; 26 vaisseaux de ligne, 21 frégates, 10 bricks et 7 petites chaloupes de guerre, mouillés dans la rade de Cronstadt, saluent de plus de deux mille coups de canon le tout petit *grand-papa,* qui, placé sur un bateau à vapeur, traverse fièrement les lignes de ses neveux et arrière-neveux. Voilà, il est vrai, un grand nombre de circonstances qui peuvent faire croire à une intimidation facilement exercée, de 1833 à 1836, par le cabinet de Saint-Pétersbourg sur son ancien allié; mais il n'y a cependant pas dans les dépêches un seul mot d'un nouveau traité conclu en 1834 sur les bases de l'ancien traité de 1812, et il faut reconnaître que les inductions fondées soit sur la dépêche de Suchtelen, soit sur la négociation de 1834, ne conduisent pas nécessairement au résultat qu'on en a voulu tirer.

Ici du reste peu importe après tout cette conclusion. Quelques engagemens qu'ait contractés Bernadotte pendant son règne, personne ne va jusqu'à soutenir en Suède que son fils en ait jamais accepté de semblables. Le pacte de famille d'Abo n'était plus en vigueur le lendemain de l'avénement du roi Oscar, c'est ce qui paraît certain, et il serait injuste d'établir entre les deux règnes sur ce point une solidarité que ne motiverait aucun acte public du fils de Bernadotte. Si d'ailleurs on admettait que le roi actuel eût été jusque dans ces derniers temps lié encore par les négociations de son père avec la Russie, on ne ferait qu'augmenter le mérite qu'il eut à rompre définitivement des liens antipathiques à la nation suédoise et à lui-même.

Dès le mois de juin 1855, pendant que l'opposition comptait sur ses doigts tous les motifs qui retenaient sans doute le roi Oscar sous l'influence de la Russie, au moment où le sixième volume de M. Bergman devenait un objet de scandale, au moment où le premier assaut de Sébastopol échouait, les négociations avec la France et l'Angleterre, ouvertes en novembre 1854, c'est-à-dire dès la fin de la première campagne, étaient reprises au château de Haga, près de Stockholm, avec les ministres des deux puissances occidentales. Entravées précédemment par la double nécessité de se mettre en état de faire honneur aux garanties que l'on consentirait et de ne pas publier prématurément des dispositions hostiles envers un voisin redoutable, elles le furent cette fois encore par l'attente de la chute de Sébastopol. La journée du 9 septembre écarta enfin ce dernier obstacle. En octobre, le directeur des musées impériaux à Paris ayant fait demander à Stockholm le portrait du roi pour la collection des Tuileries, le baron Bonde, qu'on savait en possession de la confiance royale, fut chargé d'apporter ce portrait en France.

Présenté aux Tuileries et secondé par un personnage allié aux deux familles impériale et royale, il parvint à dissiper, s'il en restait, les nuages qu'avait pu laisser le souvenir de 1812. La mission du général Canrobert, au commencement de novembre 1855, eut pour objet de s'assurer des dispositions générales de la nation suédoise et d'achever enfin à Stockholm, dans la prévision commune alors aux trois puissances d'une prochaine et vigoureuse campagne dans la Baltique, l'alliance depuis si longtemps projetée. Ainsi fut conclu le traité du 21 novembre, duquel il ne faut pas séparer la circulaire suédoise du 18 décembre, explicative du traité, et qui en donne la véritable signification.

On a dit qu'à la nouvelle du traité conclu par la Suède avec les puissances occidentales, on avait agité à Saint-Pétersbourg l'avis d'y répondre immédiatement par la guerre, et qu'à ce propos le général de Berg, chargé du gouvernement de la Finlande, avait déclaré qu'il lui fallait avant tout trente mille Russes pour surveiller et contenir au besoin les troupes finlandaises. Ce qui est plus facile à croire, c'est que le traité du 21 novembre a réellement exercé une influence sur les résolutions de l'empereur de Russie, et l'a décidément incliné vers la paix. Ce traité en effet n'était autre chose que le premier signe d'une défection générale des états secondaires. De plus, la Suède devenait menaçante par elle-même. Les querelles pour le Finmark n'étaient qu'un prétexte; le vrai motif du traité était bien la volonté de ne plus rester sous l'influence dominatrice de la Russie, et de saisir même l'occasion offerte de reprendre ce qu'on avait perdu. Tous les plans étaient préparés pour la descente en Finlande. Le roi Oscar devait y passer lui-même. C'était une guerre sérieuse jusqu'aux portes de Saint-Pétersbourg. Ce que le texte public du traité n'exprimait pas, la circulaire du 18 décembre le laissait assez comprendre. « Nos appréhensions pour l'avenir, y disait-on, n'ont pu que s'accroître par la manifestation des idées d'empiétement de la Russie en Orient. » Ces paroles instituaient à bon droit une solidarité entre la question ottomane et la question scandinave, et par là rendaient à celle-ci toute sa gravité. Il est bien permis de croire que l'empereur Alexandre II a pris en effet le traité suédois en sérieuse considération. — Il aurait poursuivi certainement la guerre, a-t-il dit à Moscou, « si la voix *de nations voisines* ne s'était prononcée contre la politique russe de ces dernières années. »

Que l'acte du 21 novembre ait exercé ou non sur l'issue de la guerre une si grande influence, il est certain que la Suède a montré à l'Allemagne quel était son devoir, au lieu de suivre son fâcheux exemple. Menacée la première, la Suède s'est déclarée pour nous presque au début de la guerre, et nous l'aurions eue en ligne aussi

promptement que la Sardaigne, si son concours avoué ne nous eût exposés à la suivre avant notre heure sur un champ de bataille où il ne fallait s'aventurer qu'avec mille précautions.

La politique du roi de Suède s'est montrée généreuse et hardie. Aujourd'hui que la guerre est terminée, chacun peut juger si cette politique a été prudente. Quelle situation nouvelle la paix récente fait-elle à la Suède, et quels nouveaux rapports lui a-t-elle créés envers l'empereur de Russie?

En premier lieu, le brillant espoir de reconquérir la Finlande a été déçu. Il est clair que le traité de Paris ne pouvait offrir à la Suède aucun accroissement de territoire au détriment de cette province, dont la guerre avait seulement touché les côtes. En second lieu, la Russie a été offensée. La France et l'Angleterre laissent-elles la Suède sans défense contre ses futurs ressentimens? Non. Le traité du 21 novembre a garanti publiquement son intégrité contre toute agression ouverte ou cachée de la Russie. Cette assurance a été solennellement donnée en présence de toute l'Europe, et aucune limite de temps n'est venue en restreindre la valeur. Si le traité de Paris ne l'a pas lui-même inscrite, c'est que, passant sous silence ceux des faits déjà accomplis, celles des conventions déjà conclues qu'il ne modifiait pas expressément, il venait évidemment s'ajouter au traité du 21 novembre et non pas l'effacer. C'est, on n'en peut douter, par une raison toute semblable que le traité de Paris ne dit pas non plus un seul mot sur le règlement des frontières du Finmark norvégien. La Russie s'est engagée envers le cabinet de Stockholm à fixer prochainement, d'accord avec lui, ces frontières, et le bruit qu'on a fait des envahissemens russes de ce côté, joint à la garantie promise par l'Occident précisément à cette occasion, répond suffisamment qu'il ne s'élèvera pas, du moins prochainement, de difficultés à ce sujet. Enfin le traité de Paris satisfait au vœu principal des Suédois en disposant que « les îles d'Aland ne seront pas fortifiées, et qu'il n'y sera maintenu ni créé aucun établissement militaire ou naval. » Il conjure ainsi pour toujours un danger que Charles-Jean avait vu grandir à ses portes sans pouvoir y porter remède.

Garantie perpétuelle des puissances occidentales, fixation définitive des limites du Finmark, assurance de n'avoir plus à redouter, dans les îles situées en avant de Stockholm, une citadelle ou une station russe, voilà donc ce que recélait pour la Suède ce fameux *cinquième point*, dont quelques publicistes suédois voulaient reculer si loin les limites, afin d'y faire entrer, avec la possession des îles Aland, celle de la Finlande, qui seule confirme la première, puis l'union des trois royaumes du Nord, puis le rétablissement de la Pologne. Le gouvernement suédois n'allait pas si loin sans doute; mais il a pu regret-

ter que ses armes n'eussent pas été engagées, tant il avait à cœur d'aller en avant dans la carrière qu'il s'était hardiment ouverte.

Quand même la Suède n'aurait pas obtenu les avantages qu'elle avait mérités, quand même le traité de Paris n'aurait rien stipulé à son égard, nous croyons qu'elle aurait encore à s'applaudir de la conduite qu'a tenue son gouvernement. La Suède s'est relevée de l'oppression que la Russie faisait depuis quarante ans peser sur elle. Pour la première fois depuis quarante ans, elle a osé mettre la Russie publiquement en suspicion, et elle s'est associée par un acte authentique au mécontentement général. Oscar Ier a rendu à son pays sa liberté d'action; il a renoué les fils de la politique traditionnelle et des anciennes alliances. C'est un langage bien nouveau dans les annales de la diplomatie suédoise au XIXe siècle que de prévoir dans un traité public une coopération militaire avec d'autres gouvernemens, pour « résister aux prétentions ou aux agressions de la Russie, » et d'ajouter, dans la circulaire explicative du 18 décembre, ce sévère conseil : « Que la Russie cesse d'inspirer de justes inquiétudes pour le maintien de l'équilibre de l'Europe! » En quelques jours, combien l'aspect a changé! Hier, vous disiez que la Suède était enchaînée à la Russie par un pacte de famille, et la voilà qui lance aujourd'hui au tsar un défi. Hier, vous la disiez, et à bon droit, isolée du continent, et la voilà qui parle aujourd'hui en protectrice, elle aussi, de l'équilibre européen, au nom de son alliance avec les deux grandes puissances qui ont garanti cet équilibre. La Suède n'est plus seule en effet, elle n'est plus reléguée à l'extrémité de l'Europe et négligée par les cabinets du continent; la voilà redevenue puissance continentale par la communauté d'action et d'intérêts. Qui l'attaque dorénavant attaque l'Angleterre et la France.

Si la Suède en un jour a reconquis à l'extérieur ce que son alliance forcée avec la Russie lui avait fait perdre de considération et de crédit politiques, pense-t-on que la récente conduite de son gouvernement n'entraîne pas aussi au dedans même du royaume d'heureux résultats? Nous ne croyons pas précisément à l'existence de cette *Russie intérieure* contre laquelle les journaux de l'opposition à Stockholm fulminent volontiers; c'est là sans doute un spectre blanc qu'a enfanté le spectre rouge. Toutefois on pourrait citer dans cette capitale bon nombre de personnages qui allaient répétant avant la prise de Sébastopol : « Vous êtes des enfans! le premier empire français n'a rien pu faire contre la Russie; le second ne fera rien. » Il y avait parmi eux, il est vrai, d'anciens généraux, de vieux diplomates tout remplis encore des triomphes de 1812 et de 1813, et du grand rôle qu'ils y avaient joué; mais il y avait aussi des hommes importans dans l'état, ayant leur part dans le gouvernement, qui s'étaient

habitués à regarder le cabinet de Saint-Pétersbourg comme le régulateur des affaires de l'Europe, et que cette habitude entraînait à croire volontiers salutaires pour la direction intérieure de leur pays les seuls principes du gouvernement dont ils admiraient le plus la force et la majesté. Eh bien! cette imitation ou mieux cette contagion de l'absolutisme est en tous points antipathique à la nation suédoise. Au prix de bien des révolutions, après bien des guerres civiles, les Suédois ont conquis en 1809 un gouvernement constitutionnel auquel ils doivent une ample liberté. La constitution politique dont ils jouissent depuis le commencement du XIXe siècle n'a véritablement pas à l'intérieur d'ennemis déclarés qui la veuillent renverser pour y substituer un autre régime. La noblesse, généralement pauvre, y est devenue modeste; ce n'est pas elle qui menacera jamais les libertés publiques pour reconquérir son ancien ascendant. De démocrates exagérés ou de purs républicains, on peut dire qu'il n'y en a pas; à proprement parler même, il n'y a point de partis politiques.

Toutefois il est indubitable que l'esprit public en Suède est plus avancé politiquement que ne pourraient le faire supposer la lettre et les formes d'une constitution datant déjà de 1809. Il faut un assez grand nombre de réformes législatives pour que cette constitution s'élève au niveau des mœurs. Il est certain d'autre part que de telles réformes, proposées à plusieurs reprises, ont rencontré des adversaires dont la voix se haussait quand le pays était le plus courbé sous l'influence de la Russie, et qui baissaient de ton quand dominait autour d'eux l'ascendant des idées occidentales. N'en a-t-il pas été ainsi pour cette représentation bizarre de la nation suédoise en quatre ordres, — vieux chariot dont les deux roues de devant, noblesse et clergé, retiennent dans les ornières les deux roues de derrière, qui voudraient bien en sortir, — pour cette représentation qui n'admet ni les professions libérales ni certaines industries, de telle sorte qu'un avocat, un médecin, un chef d'usine à quelques lieues des barrières d'une ville ne peut pas représenter ses concitoyens ni être représenté lui-même, ne se trouvant pas politiquement classé dans la nation? On se ferait difficilement une idée de ce qu'est la chambre des nobles à Stockholm. Tout fils aîné d'ancienne famille anoblie ayant conservé le droit d'y siéger, et la noblesse suédoise ayant été en grande partie ruinée par l'ancienne royauté, un bon nombre des membres de cette chambre se trouvent être aujourd'hui des sous-lieutenans et des employés même très inférieurs, de pauvres jeunes gens courbés sous le poids de noms historiques, dont il ne reste souvent d'autre héritage que quelques vieux portraits et *une archive* (toute famille a là-bas *son archive*)! Rien de plus facile, on le comprend bien, s'il s'agit d'un vote important que le gouvernement

veuille décider en sa faveur, que de convoquer le ban et l'arrière-ban de tous ces employés et fonctionnaires. Nous ne disons pas que cela se fasse souvent sous un gouvernement scrupuleux, mais il faut avouer qu'une pareille chambre n'offre pas de garanties. Ajoutez que la chambre des prêtres, composée aussi de fonctionnaires après tout, s'est habituée à suivre l'exemple de la noblesse. Restent, puisque la bourgeoisie marche le plus souvent d'accord avec l'ordre des paysans, deux chambres contre deux, et la réforme est ajournée. C'est le mécanisme que Charles-Jean savait si bien mettre en branle à son profit, et dont il ne se fit pas faute, selon le témoignage des correspondances diplomatiques, d'expliquer maintes fois franchement à nos ministres les merveilleux effets.

Nous ne craignons pas de le dire, l'acte récent par lequel le gouvernement suédois s'est rapproché des puissances occidentales signifie que ce gouvernement veut plus que jamais se régler, même pour ce qui concerne sa conduite intérieure, d'après les maximes contraires aux principes qui régissent la Russie. Une diète ordinaire doit se réunir en novembre 1856. Elle trouvera le roi et ses ministres résolus à pousser la Suède dans la voie de toutes les améliorations par le moyen d'un rapprochement toujours plus intime avec l'Occident. Il y a un mois à peine, les journaux nous annonçaient enfin l'inauguration de la première ligne de fer suédoise avec locomotives; c'est un tronçon encore bien peu considérable de la grande voie, en cours d'exécution, qui doit relier Stockholm à Gothenbourg. La cause des chemins de fer, plaidée depuis dix ans en Suède avec une si louable activité, et malgré tant d'obstacles, par M. le colonel Rosen, est donc à présent gagnée, en dépit de ceux qui disent encore que les chemins de fer porteront une redoutable atteinte à l'antique moralité du Nord. L'agriculture suédoise a fait de son côté de grands progrès dans ces dernières années, surtout par la nouvelle législation sur l'eau-de-vie, qui, en délivrant la nation d'une liqueur empoisonnée, a réservé pour l'exportation des masses considérables de grains dans un pays à qui naguère l'importation était nécessaire. Cependant, si ces progrès sont incontestables, il en reste encore beaucoup d'autres à faire; il faut surtout, par exemple, doter la Suède d'institutions financières auxquelles elle s'habituera peut-être difficilement, mais qui lui sont indispensables pour multiplier ses ressources. Or, pour tant de réformes à pratiquer, l'Angleterre et la France ne sont-elles pas naturellement les modèles et les auxiliaires de la Suède, et croit-on que l'amitié politique des puissances occidentales doive être impuissante à rendre plus faciles et à multiplier ces féconds emprunts?

Disons plus : les mœurs elles-mêmes, la culture intellectuelle et

morale, l'ensemble de la civilisation suédoise, sont intéressés au rapprochement le plus intime avec les nations occidentales. Qu'on nous permette de noter ici, en passant, quelques détails caractéristiques de la vie locale. Puérils en apparence, ces détails ont leur signification. Nous lisions l'autre jour dans les journaux suédois qu'il se faisait à Stockholm en ce moment une sorte d'agitation pour changer l'heure du dîner dans le monde des affaires, et faire adopter l'heure usitée à Paris, de telle sorte que tout le milieu du jour ne fût pas perdu à cause d'un repas ordinairement placé aujourd'hui à deux ou trois heures de l'après-midi. L'étranger qui arrive à Stockholm doit savoir qu'après quatre heures on ne dîne plus; le très petit nombre de restaurans que contient Stockholm n'entendent pas raillerie à ce sujet... Il faut employer à dîner les plus belles heures du jour. On conçoit quelle fâcheuse interruption un tel usage apporte à l'activité d'une grande ville. — A la suite de cette réforme, il y en aurait d'autres à essayer, toujours au nom de la civilisation occidentale : ce seraient l'abolition de ces innombrables santés pendant le repas en commun, avec obligation de vider le verre à chacune d'elles, — la suppression du safran, de l'anis, du cumin dans le pain destiné aux étrangers, car nous ne parlons pas du *knæcke-bröd* national, qui résistera sans doute à l'invasion des mœurs étrangères, — la suppression du fenouil dans tous les ragoûts, — l'introduction de la viande rôtie, etc. — Bernadotte avait bien porté quelques atteintes au régime culinaire dont se contentent les Suédois, et ce n'est pas sans reconnaissance pour lui que l'étranger découvre chez les boulangers de Stockholm, — après qu'il a acquis un peu d'expérience, — le *kungs-bröd* ou *pain du roi*, c'est-à-dire un petit pain blanc tout français, dont le nom, comme on voit, conserve le souvenir de son royal introducteur; mais on sait combien les coutumes nationales cèdent difficilement le terrain : les boulangers suédois, pour venger sans doute les vieux us dédaignés, ont recommencé à mêler à ce pain leurs détestables ingrédiens. Nous voudrions aussi voir disparaître la *suppa*, c'est-à-dire l'usage, tout à fait général encore, de manger avant le dîner, debout devant une table à part, des radis, du fromage, d'affreux petits poissons crus, le tout assaisonné d'eau-de-vie de grains. Croit-on qu'un peu plus de délicatesse et de comfortable dans la vie ordinaire n'aurait pas une heureuse influence sur les mœurs d'une grande ville? Cet usage, partout répandu, de boire de l'eau-de-vie presque à chaque repas est pour le peuple suédois un fort dangereux exemple, et ce serait assurément de la part des hommes sérieux et des familles honnêtes à Stockholm une œuvre de patriotisme que d'y renoncer. Le meilleur remède contre ce mal serait l'introduction facile des vins de France, grâce à

des communications rapides et à l'abaissement des droits, ou bien la fabrication de liqueurs fermentées qui fussent en même temps agréables, salutaires et d'un prix peu élevé, de même que le meilleur remède à la cuisine si imparfaite de ces pays serait une agriculture plus développée et une économie domestique mieux entendue. Les premières améliorations dues aux réformes des dernières années prouvent qu'en beaucoup de cas les difficultés provenant du climat ne seraient pas insurmontables. La science a fait d'ailleurs sous ce rapport de grands progrès. Les Suédois, qui ont obtenu, pour leur part, une centaine de récompenses à l'exposition de 1855, ont pu juger des ressources que les inventions nouvelles, faites en Angleterre, en France ou en Allemagne, peuvent leur procurer. C'est encore l'Occident, et non pas la Russie, qui les éclairera à ce sujet.

Pour la première fois depuis l'avénement de la dynastie de Bernadotte au trône de Suède, des liens intimes viennent de rapprocher le gouvernement suédois et le gouvernement français. Pour la première fois depuis l'avénement de Charles-Jean au trône, un prince de sa famille visite notre pays. Nous croyons savoir que le prince Oscar nous arrive heureux de voir enfin de ses propres yeux cette France qu'il aime, et qu'une seule fois, dans ses précédens voyages maritimes, il avait pu entrevoir de son bord. Vice-amiral dans la flotte suédoise, le prince a consacré aux études spéciales de sa carrière toute sa jeunesse. Dans une discussion célèbre, qui s'ouvrit, il y a quelques années, sur la question de savoir si la Suède ne devait pas sacrifier les vaisseaux de ligne et *la grande flotte* aux intérêts de la flotte spéciale ou *petite flotte*, composée des chaloupes canonnières qui protégent admirablement ses côtes, le prince Oscar, comme autrefois son père, alors prince royal, vota pour que la Suède n'abdiquât pas son avenir colonial et maritime. Le prince veut visiter en France Brest et Cherbourg, en Angleterre les docks et la flotte; dans les deux pays, il veut étudier particulièrement les institutions financières. Puissent ces patriotiques études être rendues faciles et fécondes par le rapprochement des nations! Charles-Jean lui-même avait conseillé pendant ses dernières années que la Suède rentrât dans les voies de son ancienne politique. Son fils a accompli ce vœu, conforme aux intérêts de son pays. Si la paix est survenue trop tôt pour le courage des Suédois, elle ne sera pas venue trop tôt cependant pour leur avantage; elle ne leur sera pas dangereuse, car toute l'Europe est avec eux, la Russie elle-même, la première intéressée, si elle veut, elle aussi, modifier sagement sa politique, à prendre une belle part dans le laborieux essor de réformes et d'améliorations sociales auquel la paix invite tous les peuples.

A. GEFFROY.

PHYSIOLOGIE COMPARÉE

LES MÉTAMORPHOSES

III.

LA GÉNÉAGÉNÈSE [1].

I. — PREMIERS PHÉNOMÈNES DE GÉNÉAGÉNÈSE DÉCOUVERTS CHEZ LES ANIMAUX. — GÉNÉRATION AGAME [2], REPRODUCTION PAR BOUTURES ET PAR BOURGEONS.

Dans les deux premières parties du travail que je reprends aujourd'hui (3), on a vu que tous les animaux et l'homme lui-même proviennent de germes toujours semblables au début et qui sont autant de véritables œufs. J'ai indiqué comment, sous l'influence du *mouvement* vital, cette similitude primordiale disparaît et fait place à une variété infinie. J'ai constaté en même temps que pas une espèce ne revêtait d'emblée ses caractères définitifs, que jamais l'embryon n'était la miniature de l'adulte. De là le lecteur a pu conclure avec moi que tout animal subissait des *métamorphoses*. Cependant ce phénomène, toujours le même au fond, revêt des apparences diverses. Chez l'homme, chez presque tous les vertébrés, les *transformations* s'accomplissent principalement dans l'œuf, et par cela même ne sont guère connues que des savans de profession. Chez les insectes au contraire, les *métamorphoses proprement dites*, s'effectuant hors de l'œuf, modifiant parfois du tout au tout un animal au point de faire

(1) De γενεὰ et de γένεσις, littéralement *engendrement de générations*.
(2) On appelle génération *agame* celle qui a lieu sans le concours des sexes.
(3) Voyez ces deux premières parties dans les livraisons du 1er et 15 avril 1855.

en quelque sorte un oiseau d'un poisson, ont depuis longtemps frappé même le vulgaire.

Malgré les énormes différences que présentent, au point de vue du développement, l'histoire de l'homme et celle du papillon, on constate pourtant entre elles quelques grands traits communs. Chez l'un et chez l'autre, on trouve tout d'abord un père et une mère, des fils qui proviennent directement de ce couple, et qui, pour atteindre à l'état parfait, devront passer par des phases identiques à celles que traversèrent leurs parens. Chez le vertébré comme chez l'annelé, nous voyons d'ailleurs les fils ressembler au père ou à la mère, aux différences individuelles près. Enfin, dans tous les groupes étudiés jusqu'ici, l'individualité de chaque être se manifeste dès la première apparition du germe, dès les premiers rudimens de l'œuf, et persiste pleine et entière jusqu'à la mort, jusqu'à la dissolution de cet être. Tous ces faits sont vulgaires, et, jusqu'à ces derniers temps, ignorans et savans s'accordaient à les regarder comme étant l'expression de règles absolues.

Il nous faut étudier maintenant des phénomènes entièrement nouveaux et bien plus étranges. Nous allons rencontrer des animaux qui, à parler rigoureusement, semblent n'avoir ni père ni mère, mais seulement *un parent* qui les forme de toutes pièces aux dépens de sa propre substance. Nous trouverons des fils qui ne ressemblent jamais à leur père, et qui produisent des enfans pour toujours différens d'eux-mêmes. Nous verrons surtout un germe unique engendrer, d'une manière plus ou moins directe, non plus *un seul individu*, mais des *multitudes d'individus*, et parfois *plusieurs générations*, qui n'ont entre elles aucun rapport de forme, de structure, de genre de vie. Nous verrons ainsi l'individualité primitive du germe se perdre, et faire place à une foule d'individualités nouvelles avant que les produits de ce germe soient arrivés à l'état parfait. Nous avons donc à parcourir un monde où semblent renversées les lois les plus fondamentales du règne animal, et pourtant le lecteur sera, j'espère, conduit à reconnaître qu'il n'y a point là de contradictions réelles, et que, jusque dans ces écarts en apparence si bizarres, la création vivante conserve une admirable régularité.

Mais en abordant cette partie de ma tâche, je sens combien les difficultés vont grandir et pour mes lecteurs et pour moi. Sans avoir suivi un cours d'anatomie, chacun sait vaguement où sont placés le cœur et les poumons, le foie et l'estomac des mammifères; on connaît au moins l'extérieur de ces animaux. Parler de leurs *transformations*, c'est conduire tout homme éclairé vers un ordre d'idées et de faits avec lesquels il est sans doute peu familier, mais où il rencontre au moins quelques points de repère. Arrivés

aux *métamorphoses proprement dites*, les papillons nous ont fourni une sorte de type auquel nous avons pu rapporter non-seulement l'histoire des autres insectes, mais encore presque toujours celle des annelés en général, des mollusques et des batraciens. Dans ces divers groupes d'ailleurs, la plupart des espèces dont il s'est agi sont plus ou moins connues de tout le monde. Aujourd'hui au contraire je n'ai guère à parler que d'êtres dont les naturalistes seuls étudient les formes et l'organisation. Les noms mêmes seront nouveaux, et plusieurs paraîtront barbares. Ici je dois tout enseigner, et cela précisément alors que les phénomènes deviennent plus complexes et plus étranges. Sans le secours de figures, ce n'est rien moins que chose aisée. Je vais le tenter toutefois, en demandant qu'on me tienne compte au moins d'avoir essayé.

Rappelons d'abord les faits les plus simples, et qui furent aussi les premiers découverts.

Chez tous les animaux dont il a été question précédemment, le concours de deux individus de sexe différent est indispensable pour donner naissance à une nouvelle génération. Ce fait est même tellement général, qu'il a été de tout temps pour le vulgaire une des grandes lois de la nature. Cependant les faits exceptionnels observés jusque chez l'homme, peut-être les fables mêmes des anciens, avaient depuis longtemps préparé les naturalistes à voir certains animaux réunir les attributs du mâle et de la femelle. L'idée de l'hermaphrodisme, acceptée facilement par eux, avait été de bonne heure reconnue vraie pour quelques-unes des espèces inférieures qui vivent dans notre voisinage immédiat, pour les vers de terre et les limaces par exemple. Ces découvertes, étendues plus tard par les belles recherches d'Adanson sur les mollusques (1), avaient donné un nouvel intérêt à un problème fort délicat, agité depuis longtemps. Un animal quelconque peut-il être à la fois père et mère dans toute l'acception des mots, sans le concours d'un autre individu? Guidés par le raisonnement seul, bon nombre de naturalistes répondaient oui. Cependant l'observation directe d'animaux placés en apparence dans les conditions anatomiques les plus favorables contredisait chaque jour cette conclusion. On savait, à n'en pas douter, que chez le ver de terre, chez la limace, le concours de deux individus était tout aussi nécessaire que chez les mammifères et les oiseaux. Aussi Réaumur, alors l'arbitre universellement accepté en histoire naturelle, était-il près de se prononcer pour la négative, lorsqu'il fut rejeté dans le doute par quelques faits observés chez les pucerons.

La plupart de nos lecteurs connaissent certainement ces insectes,

(1) *Histoire naturelle du Sénégal*, 1759.

au moins à l'état de larve. Ce sont les larves des pucerons qui, réunies en familles innombrables, recouvrent quelquefois des branches entières de nos arbres fruitiers, la tige de nos fleurs, de nos légumes (1). Presque toujours immobiles, leur longue trompe profondément enfoncée dans l'écorce, elles semblent ne pouvoir exécuter d'autre mouvement que de relever de temps à autre leur gros abdomen arrondi et terminé par deux petits tuyaux en forme de cornes mobiles. A chaque fois, une goutte de liquide sucré s'échappe par ces orifices, et d'ordinaire il se trouve dans le voisinage quelques fourmis prêtes à happer cette *miellée*, qui, au dire de Hubert, l'habile observateur de ces insectes, serait peut-être leur seule nourriture. Complétement développées, ces larves deviennent de jolis insectes, pourvus de quatre ailes diaphanes, presque deux fois plus longues et plus larges que le corps entier, et soutenues par quelques rares nervures. On le voit, jusqu'ici rien de bien nouveau n'apparaît dans l'histoire de ces hémiptères.

Les larves seules furent d'abord l'objet des observations de Leuwenhoek, de La Hire, de Réaumur. Ce dernier, entraîné par d'autres recherches, engagea plus tard Bonnet à les prendre pour sujet de ses expériences, et le naturaliste genevois justifia pleinement la confiance de son illustre maître. Déjà l'on savait que les pucerons mettent au monde des petits vivans; on soupçonnait que chez eux chaque individu suffit aux nécessités de la reproduction. Pour s'en assurer, Bonnet isola un de ces jeunes insectes dès après sa naissance, et l'éleva en captivité en prenant les précautions les plus minutieuses pour lui interdire toute relation avec d'autres indi-

(1) Les pucerons (*aphis*) sont des insectes appartenant à l'ordre des hémiptères, c'est-à-dire au groupe qui renferme les cigales, les punaises, etc. Ils forment un genre très nombreux, et dont les espèces sont loin d'être toutes connues. Ces insectes sont de véritables parasites qui vivent sur les végétaux, et dans nos climats tempérés il n'est guère de plante qui ne nourrisse son espèce particulière de pucerons, soit sur ses branches, soit sur ses feuilles, soit autour de ses racines. Ils deviennent beaucoup plus rares au midi et au nord, et on assure qu'il n'en existe aucun en Amérique. Plusieurs espèces de pucerons peuvent être comptées parmi les insectes nuisibles. Depuis longtemps, Réaumur a reconnu que leurs piqûres multipliées non-seulement épuisent les végétaux, mais encore déterminent la formation de nodosités et altèrent les tissus. Le puceron lanigère (*lachnus laniger*), qui s'attaque surtout aux pommiers, a plusieurs fois ravagé les plantations de la Normandie. Cette espèce, qui semble être une de ces acquisitions désastreuses que nous valent parfois les relations commerciales, s'est montrée, selon M. Tougard, en Angleterre dès 1787. Elle aurait pénétré en France en 1812 par les départemens des Côtes-du-Nord, de la Manche et du Calvados. En 1818, elle aurait paru à Paris dans le jardin de l'école de pharmacie, et aurait envahi les départemens de la Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Aisne en 1822. Enfin elle se serait montrée en Belgique en 1827. Depuis quelques années seulement, ce redoutable petit insecte a gagné quelques-uns des départemens méridionaux, sans qu'on ait encore découvert un moyen sûr de le combattre.

vidus. Ce nourrisson d'espèce nouvelle devint pour l'observateur l'objet d'une sollicitude dont il nous a laissé l'expression naïve (1). Il l'observait à la loupe du matin au soir, notant tous ses faits et gestes, suivant avec inquiétude ses moindres mouvemens, tremblant aux changemens même qui semblaient annoncer un excès de santé, frissonnant à l'idée d'une chute qui aurait pu être fatale; mais toutes ces anxiétés furent bien vite oubliées, lorsqu'après avoir vu son élève changer quatre fois de peau et atteindre les caractères normaux de l'espèce, Bonnet put constater qu'une séquestration absolue n'avait nullement nui à sa fécondité. Le onzième jour, sa *pucerone*, — car il crut devoir dès lors lui donner ce nom, — fit un petit qui se portait à merveille, et un second suivit bientôt le premier. Il en fut de même les jours suivans. Chaque vingt-quatre heures, la famille s'accroissait de trois, quatre, et jusqu'à dix nouveaux membres. Au bout de vingt-un jours, cette mère, dont la virginité ne pouvait être soupçonnée, avait donné le jour à quatre-vingt-quinze enfans.

Cette expérience, faite d'abord sur le puceron du fusain, répétée ensuite sur un grand nombre d'espèces et par plusieurs observateurs, était décisive : le *lucina sine coitu* des anciens était mis hors de doute chez les pucerons; mais ces insectes réservaient à Bonnet la découverte d'un fait bien autrement inattendu. Stimulé par quelques mots d'un émule dont nous aurons bientôt à parler, il reprit ses expériences pour voir jusqu'à quel point les facultés reproductrices de la mère s'étendraient à ses enfans et petits-enfans. Un puceron du sureau fut isolé immédiatement après sa naissance, et, comme celui du fusain, produisit bientôt des petits. Un de ces derniers fut séquestré à son tour, et n'en donna pas moins naissance à une troisième génération. Un jeune individu de celle-ci, placé dans des conditions toutes semblables, en engendra une quatrième, et ainsi de suite. Dès ce premier essai, Bonnet obtint cinq générations de vierges provenant les unes des autres. Plus tard, en revenant au puceron du fusain, il atteignit le nombre de dix, et ce chiffre a depuis été dépassé (2).

De toutes ces expériences, faites pendant le printemps et l'été, il

(1) *Traité d'Insectologie*, 1745. — Voyez, sur la vie et les travaux de Bonnet, la *Revue* du 1er octobre 1855.

(2) On voit d'après ces résultats combien doit être rapide la multiplication des pucerons. En admettant que chaque individu donne naissance seulement à cinquante petits, ce qui est certainement au-dessous de la vérité, un seul de ces insectes commençant à produire au printemps se trouverait, au terme de la belle saison, avoir été la souche de plus de quatre millions de milliards de petits-fils, et cette lignée couvrirait un espace d'au moins quarante mille mètres. Si la surface entière du globe n'est pas envahie par les pucerons, c'est que de nombreux et voraces ennemis veillent sans cesse pour les détruire.

semblait résulter que chez les pucerons chaque individu suffit isolément pour assurer la perpétuité de l'espèce. Cependant la zoologie est peut-être de toutes les sciences celle où il faut le plus se tenir en garde contre les généralisations, et Bonnet l'éprouva bientôt. Vers la fin de cette année si riche en curieux résultats, en poursuivant ses études sur les pucerons du chêne, il distingua nettement des mâles et des femelles; il fut témoin d'actes parfaitement semblables à ceux qu'on observe chez le commun des insectes; enfin il vit des mères mettre au jour non plus des petits tout formés, mais bien de véritables œufs. Placée dans des conditions favorables, cette espèce lui offrit d'ailleurs les mêmes phénomènes de propagation solitaire et vivipare, déjà si souvent constatés par lui. De nouvelles observations l'amenèrent à conclure que chez les pucerons ce dernier mode de propagation est général pendant toute la belle saison, et que lorsque la température baisse, ces animaux, rentrant dans les conditions ordinaires, se reproduisent par des œufs dont le développement exige le concours d'un père et d'une mère. Ces œufs passent l'hiver collés aux branches d'arbres où se tenait la colonie que le froid a fait périr. Quand ils éclosent au printemps, il n'en sort que des femelles vivipares; à l'automne se montrent des mâles et des femelles, et à partir de ce moment l'oviparité reparaît (1).

Les faits que nous venons de rappeler s'écartaient trop des idées reçues pour ne pas faire naître bien des hypothèses. Si les pucerons s'étaient toujours propagés solitairement, on aurait trouvé dans l'androgynisme une explication toute prête. On aurait admis chez ces insectes l'existence d'un double appareil organique pouvant agir dans chaque individu comme il agit d'ordinaire chez deux individus de sexe différent; mais l'alternance du mode de génération écartait cette hypothèse. Bonnet, partisan déclaré de la doctrine des germes préexistans, trouva très simple la reproduction solitaire et par petits entièrement formés. Ces derniers furent pour lui des germes qui, largement nourris par la mère pendant la belle saison, pouvaient acquérir un développement complet avant de venir au monde; les œufs ne furent autre chose que des germes qui avaient manqué de nourriture, et l'intervention du père ne lui parut avoir d'autre but que de leur fournir un supplément d'alimens nécessaire pour passer l'hiver et naître au printemps. Réaumur, plus observateur et moins

(1) De Geer, qu'on peut appeler le Réaumur suédois, Lyonnet, le célèbre anatomiste de la chenille du saule, et plusieurs autres observateurs, ont confirmé cette conclusion. L'un d'eux, Kyber, a mis hors de doute l'influence que la température exerce sur ces phénomènes. En plaçant dans une chambre maintenue à une température constante un pied d'œillet garni de pucerons, il vit ces insectes se reproduire constamment et uniquement par génération solitaire pendant quatre années de suite.

métaphysicien que son disciple, fut beaucoup plus embarrassé. Il proposa plusieurs hypothèses, sans s'arrêter sérieusement à aucune. L'une d'elles est au moins ingénieuse. Il fait de l'oviparisme et de ses conséquences une question de puberté. Il admet que chez les pucerons l'âge adulte arrive, non par suite du nombre de jours qu'ils ont vécu, mais par suite du nombre des générations qui ont précédé leur naissance. Pas plus que les autres, cette explication ne prit réellement place dans la science, et cela devait être, car cette hypothèse ne touche même pas à la difficulté fondamentale et ne dit rien de la fécondité des vierges. Enfin je ne sais quel auteur imagina un autre système. D'après lui, les pucerons produisent toujours des œufs aussi bien que les autres insectes, mais chez eux la fécondation, au lieu d'agir sur une génération seulement, étend son influence à plusieurs générations successives. Elle devient par conséquent inutile jusqu'au moment où la somme d'action transmise de mère à fille est totalement épuisée. Dans cette hypothèse, les œufs se forment tout fécondés et éclosent dans le sein de la mère, comme on le voit chez tous les ovovivipares (1). Envisagés à ce point de vue, les faits découverts chez les pucerons se rapprochaient de phénomènes déjà connus; tout en conservant un caractère exceptionnel, ils rentraient à demi dans la règle. Le vague même de cette explication séduisit peut-être bon nombre d'esprits, la fit généralement accepter, et à peine a-t-elle été discutée jusqu'à ces dernières années.

A peu près en même temps que Bonnet faisait ses curieuses observations, les naturalistes découvraient d'autres phénomènes bien autrement inconciliables avec les idées qu'on regardait alors comme les fondemens de la science. Jusque vers le premier tiers du XVIIIe siècle, la nature de bien des corps était restée indécise ou avait été méconnue. Notre grand botaniste Tournefort, se fondant principalement sur les observations qu'il avait faites dans la grotte d'Antiparos, et, comme l'a dit Fontenelle, *transformant tout en ce qu'il aimait le mieux*, avait admis la végétation des pierres. Malgré les vues remarquablement justes émises plus d'un siècle auparavant par un observateur italien nommé Imperato (2), pour la majorité des naturalistes les polypiers calcaires étaient, comme pour lui, des *pierres végétantes*. D'autres les rapprochaient des polypiers cornés, regardant les uns et les autres comme des plantes. Cette dernière opinion parut démontrée

(1) On appelle ovovivipares les animaux qui produisent des œufs comme les ovipares, qui les gardent dans leur sein jusqu'au moment de l'éclosion et expulsent alors le jeune sans que celui-ci ait contracté avec sa mère les rapports intimes qui assurent le développement des vivipares. On trouve des exemples d'ovoviviparité chez les reptiles (vipère), les poissons (blennie), et chez plusieurs mollusques et annelés.

(2) *Historia naturale*, 1599.

lorsque Marsigli (1) eut décrit comme autant de fleurs les animaux du corail et de quelques autres espèces voisines; mais pendant que le comte italien publiait une découverte qu'il devait probablement à ses entretiens avec les pêcheurs de Marseille, un médecin de la marine française observait les mêmes faits, et en saisissait bien mieux l'importance et la vraie signification. Dans un mémoire adressé en 1727 à l'Académie des Sciences de Paris, Peyssonel déclara s'être assuré par des observations réitérées que les prétendues fleurs des coraux, des madrépores, des lithophytes, etc., étaient de véritables animaux semblables aux actinies, zoophytes connus depuis Aristote sous le nom d'*orties de mer*.

Peyssonel avait trop raison pour que sa manière de voir fût d'abord adoptée. Réaumur, imbu des idées régnantes, annonça à l'Académie cette belle découverte en la combattant et en appuyant de l'autorité de son nom les opinions de Marsigli, légèrement modifiées. Voulant même éviter à un homme qu'il estimait et qu'il croyait dans l'erreur les désagrémens d'un échec trop bruyant, il ne prononça pas le nom de Peyssonel (2). Celui-ci, sûr de ses observations, certain d'être dans le vrai, en appela alors aux savans étrangers; il adressa son travail à Londres et le fit imprimer dans les *Transactions philosophiques* (3). Quelques années après, Trembley, compatriote et parent de Bonnet, redécouvrait en Hollande l'hydre entrevue déjà par Leuwenhoek, étudiait cet habitant de nos eaux douces, et annonçait les découvertes qui ont immortalisé son nom; Bernard de Jussieu et Guettard, envoyés par leurs confrères de l'Académie de Paris, partaient pour nos côtes occidentales, observaient ce monde marin qui réserve de si grands enseignemens à qui sait le comprendre, et confirmaient notamment tout ce qu'avait dit Peyssonel. Réaumur se rendit à ces témoignages, et avec une noblesse de bonne foi qu'on ne saurait trop louer, il proclama lui-même son erreur passée et la grandeur de la découverte due à celui qu'il combattait treize ans auparavant (4).

Un de ces hasards comme il en arrive à qui sait les chercher avait mis Trembley sur la voie des études que nous résumerons rapidement. Cet observateur avait placé dans un vase de verre une certaine quantité d'eau de mare couverte de ces petits végétaux à deux feuilles étalées, à racine pendante en plein liquide, appelés lentilles d'eau.

(1) *Histoire physique de la Mer*, 1725.

(2) Ce travail de Réaumur a été imprimé dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1727.

(3) *Philosophical Transactions*, t. XLVII. Ce travail fut réimprimé à part à Londres en 1756, lorsque la justesse des idées de Peyssonel eut été démontrée.

(4) *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, préface du sixième volume, 1742.

Bientôt il aperçut de petits corps d'un beau vert qui s'étaient fixés sur les parois transparentes du bocal, et qui, tantôt immobiles, tantôt se déplaçant lentement, changeaient de forme et de proportion. Complétement déployés, ces corps ressemblaient à des cylindres creux de cinq à six lignes de long, dont l'extrémité libre, percée d'un orifice central, portait un nombre variable de cornes ou de bras allongés, mobiles en tous sens et rétractiles. Venait-on à les heurter un peu rudement, ces cornes se raccourcissaient, semblaient disparaître, et le cylindre lui-même devenait une sorte de cône ayant à peine une ligne de hauteur. Longtemps Trembley ne sut que faire de ces singuliers corps. Était-ce un animal? était-ce seulement une plante douée de propriétés analogues à celles de la sensitive? La couleur, la forme, étaient d'un végétal; mais d'un autre côté ces corps se déplaçaient tantôt en rampant avec une extrême lenteur, tantôt en exécutant des espèces de culbute à la façon des saltimbanques. Pour résoudre ce problème, le naturaliste coupa en deux un de ces êtres énigmatiques. Quarante-huit heures après, chaque moitié avait reproduit ce qui lui manquait et présentait un tout complet. La division en vingt, trente, cinquante fragmens, produisit de même en quelques jours vingt, trente, cinquante individus. En même temps Trembley découvrait sur ces cylindres animés de petites élévations qui, grandissant, s'allongeant de jour en jour, poussant ensuite des cornes par leur extrémité libre, finissaient par se détacher et ressemblaient entièrement au corps qui leur avait donné naissance.

Trembley trouvait donc ici deux grands phénomènes, jusque-là regardés comme appartenant exclusivement aux végétaux, la reproduction par boutures et la multiplication par bourgeons; mais en même temps il voyait ces prétendues plantes se nourrir à la façon des animaux chasseurs, saisir au passage avec leurs bras des insectes aquatiques parfois presque aussi gros qu'elles-mêmes, les avaler tout entiers, les digérer, et rejeter par l'ouverture qui avait servi de bouche les débris inutiles à la nutrition. Ces derniers faits parurent à notre observateur écarter toute incertitude. Les êtres qu'il étudiait depuis si longtemps furent définitivement pour lui des animaux. Réaumur, consulté sur cette conclusion, l'adopta dès qu'il eut vu quelques-unes de ces étranges bêtes, et leur donna le nom de *polypes*, appliqué depuis à toute une classe. Aidé par Bernard de Jussieu, il trouva aux environs de Paris une espèce très voisine de celle de Hollande, et d'autres animaux qu'il crut, mais à tort, pouvoir en rapprocher (1).

(1) Les *polypes à panache* de Réaumur et de ses contemporains n'ont avec les vrais polypes qu'une faible ressemblance extérieure. Ces derniers appartiennent à l'embranchement des rayonnés; les premiers ont été avec raison rapportés à celui des mollusques.

Les découvertes de Trembley, confirmant si bien celle de Peyssonel, eurent un retentissement immense. La cour et la ville, pour parler le langage d'alors, s'en préoccupèrent. Les premiers polypes envoyés de Hollande furent solennellement présentés à l'Académie des Sciences par Réaumur, qui indiqua en même temps d'autres animaux comme pouvant présenter des phénomènes analogues. Aussitôt on se mit à l'œuvre de toutes parts. Sur les côtes de la Bretagne et de l'Anjou, Bernard de Jussieu et Guettard mirent en pièces à l'envi actinies et astéries. Dans les deux groupes, ils constatèrent la reproduction des parties enlevées. Ils s'assurèrent de la nature vraiment animale d'un grand nombre de polypiers, et allèrent même trop loin, en rangeant parmi ces derniers bon nombre de végétaux calcarifères qui n'ont recouvré que bien tard leur véritable place. D'un autre côté, Réaumur et ses émules interrogèrent les eaux douces, et les bryozoaires de nos étangs, les planaires et les naïs de nos ruisseaux, les vers de terre eux-mêmes se montrèrent à divers degrés insensibles à des mutilations qui ne faisaient que les multiplier.

A toutes ces expériences, la physiologie positive gagna deux grandes vérités, à savoir que certains animaux peuvent, comme les plantes, se reproduire par boutures et par bourgeons. Il ne pouvait plus être ici question d'ovoviviparisme; il fallait bien se mettre en quête d'explications nouvelles. Alors les métaphysiciens, qu'ils fussent naturalistes ou non, se mirent de la partie. La doctrine des germes préexistans régnait à ce moment presque sans partage. Comment concilier les faits nouveaux avec cette théorie? Bonnet consacra à la solution de ce problème de longues méditations qui aboutirent à une exagération nouvelle, à la panspermie, théorie bizarre qui admet l'existence constante et la diffusion universelle de germes partout présens et toujours prêts à se développer. D'autre part, les cartésiens s'emparèrent de ces expériences, et demandèrent aux partisans de l'âme des bêtes ce que devenait l'âme d'un polype coupé en cinquante morceaux, dont chacun reproduit un individu complet. L'âme avait-elle été divisée aussi bien que le corps, ou bien était-elle restée tout entière dans un fragment favorisé? Dans le premier cas, ces cinquantièmes d'âme se complétaient-ils? Dans le second, comment les morceaux primitivement privés d'âme pouvaient-ils se conduire et agir aussi bien que celui qui l'avait gardée? Existait-il donc des *germes d'âme* comme des *germes de corps?* Ces questions et bien d'autres furent vivement agitées, mais peu à peu tout ce bruit se calma. Les problèmes insolubles furent laissés de côté, et grâce à l'habitude, à la multiplicité même des faits, on finit par trouver tout simple qu'un animal pût se reproduire à la manière des végétaux, comme on s'était habitué à admettre qu'un insecte fût

tour à tour vivipare et ovipare, et qu'un seul acte fécondateur agit non-seulement sur la génération présente, mais encore sur les générations à venir.

Pendant plus de trois quarts de siècle, les naturalistes explorèrent les voies ouvertes par Bonnet, Peyssonel et Trembley. Les faits s'accumulèrent, mais aucun phénomène réellement nouveau ne se montra. Pourtant, parmi les travaux qui se rapportent à cette période, parfois plus encore par leur nature que par leur date, il en est de trop importans pour que nous les passions sous silence. Nous verrons d'ailleurs que la valeur réelle n'en fut complétement appréciée que lorsqu'ils purent être envisagés sous des rapports très longtemps inaperçus.

Disons d'abord qu'à la suite des découvertes dont il vient d'être parlé, on avait rangé parmi les animaux comparables à l'hydre de Trembley non-seulement des végétaux comme les corallines, mais encore bon nombre d'espèces animales qui appartiennent à un tout autre type. Savigny, ce compagnon des Geoffroy et des Cuvier, qui a payé par trente ans de tortures ses admirables révélations, fit connaître en 1816 la véritable nature des flustres, des escharres, des botrylles, de tous ces *mollusques agrégés* ou *composés*, jusque-là regardés comme de véritables polypes, qui tapissent de leurs plaques calcaires cornées ou gélatineuses les pierres, les rochers, et jusqu'aux fucus de nos côtes (1). Les divers modes de reproduction découverts par les contemporains de Réaumur se trouvaient donc appartenir à des êtres bien différens. Or la reproduction par boutures et par bourgeons expliquait bien la multiplication sur place, mais non pas la dissémination des colonies formées par ces polypiers vrais ou faux. Bernard de Jussieu avait, il est vrai, entrevu les œufs de l'hydre; Cavolini, vivant sur le bord de la mer, avait aussi suivi ce qu'il appelait des œufs ou germes tourbillonnans de polypes, les avait vus se fixer sur un corps solide et donner naissance à un nouveau polypier (2); d'autres faits étaient venus se joindre à ces premières observations. Néanmoins bien des points du problème étaient encore restés dans l'obscurité, lorsque MM. Audouin et Milne Edwards annoncèrent que les *ascidies composées* pondent de véritables œufs d'où sortent des larves d'abord mobiles et

(1) *Mémoires sur les Animaux sans vertèbres.* On sait que Savigny, de retour de l'expédition d'Égypte et à la suite de ses travaux, fut atteint d'une affection des yeux à la fois très extraordinaire et très douloureuse, qui pendant près de trente ans le força de rester dans une obscurité absolue. Dans un rapport fait à l'Institut sur un des premiers mémoires de ce naturaliste éminent, Cuvier disait : « Savigny ne découvre pas, il révèle, » tant les résultats annoncés étaient à la fois inattendus et clairement démontrés.

(2) *Memorie per servire alla storia dei polypi marini,* 1789.

très agiles, qui se fixent plus tard et deviennent l'origine d'une colonie nouvelle (1). Cette importante observation, d'abord niée, puis confirmée par divers naturalistes, devint pour M. Edwards seul le point de départ de recherches plus approfondies que nous allons exposer sommairement (2).

Les ascidies sont des mollusques marins sans coquilles, dont les nombreuses espèces peuvent être partagées en trois groupes : chez les uns, les individus vivent isolés, et on les appelle alors *ascidies simples;* chez d'autres, ils sont lâchement réunis les uns aux autres par des prolongemens en forme de racines traçantes, et on les désigne sous le nom d'*ascidies sociales;* chez d'autres enfin, les individus sont entièrement ensevelis dans une masse commune, ont entre eux des relations organiques étroites, dispositions qui justifient l'expression d'*ascidies composées*. Les premières se présentent d'ordinaire sous la forme de masses irrégulièrement globuleuses adhérentes aux corps sous-marins; les secondes pendent presque toujours à la voûte de quelque rocher creux comme autant de petites girandoles de cristal; les troisièmes tapissent parfois des roches entières, des pierres, des fucus. D'ordinaire la masse commune est comme gélatineuse, à demi transparente, plus ou moins teintée de rose, de vert ou de brun, et chaque colonie dessine à sa surface tantôt des festons irréguliers, tantôt des figures qu'on dirait tracées par le compas d'un géomètre. Chez toutes les ascidies d'ailleurs l'organisation est au fond la même. Toutes ont un système nerveux très simple, un appareil circulatoire très imparfait, un tube digestif plus ou moins contourné, et chez un grand nombre on peut étudier ces détails à la simple loupe sans recourir au scalpel, grâce à l'extrême transparence des couches tégumentaires.

L'œuf pondu par une ascidie composée s'organise rapidement, en présentant les phénomènes dont nous avons parlé au début de cette étude. Comme chez la hermelle et le taret, il se change en larve de toutes pièces; cette larve à corps ovalaire est munie d'une longue queue qui lui donne quelque ressemblance avec un têtard. Aucun viscère n'existe encore; seulement une sorte de tégument très épais, incolore et transparent enveloppe une masse centrale, homogène, d'un jaune foncé, où se développeront les divers organes. Un

(1) *Résumé des Recherches sur les animaux sans vertèbres faites aux îles Chausey*, [illegible].

(2) *Observations sur les ascidies composées des côtes de la Manche* en 1834 et 1839. Ce travail a été imprimé par l'Académie des Sciences en 1841. Depuis, M. van Bénéden a étendu aux ascidies simples les résultats obtenus par M. Edwards chez les ascidies composées et sociales. (*Recherches sur l'Embryogénie, l'Anatomie et la Physiologie des ascidies simples*, 1846.)

prolongement de cette masse pénètre dans la queue; trois autres, placés en avant, agissent comme des ventouses, et permettent à l'animal d'adhérer momentanément aux corps immergés. La jeune ascidie nage d'abord avec beaucoup d'agilité, mais cette activité s'épuise vite. Au bout de quelques heures, elle se fixe pour toujours. Les prolongemens de la masse jaune se retirent alors vers le centre de la larve; la queue se flétrit et se détache; des traces d'organisation se montrent çà et là; les organes digestifs, le cœur, apparaissent successivement, et dès le troisième jour les principaux appareils organiques sont en activité. En même temps la portion tégumentaire de la larve s'est élargie et étendue. C'est elle qui deviendra la gangue commune à tous les habitans de la future colonie. Sur le corps de l'animal, jusque-là solitaire, apparaissent de véritables bourgeons qui se fraient un chemin à travers cette gangue, viennent s'ouvrir au dehors dans un ordre constant pour chaque espèce, et bientôt, au lieu d'une seule ascidie isolée, on a un groupe d'ascidies composées, qui toutes pondront des œufs quand le moment sera venu. Ici donc comme chez les pucerons nous voyons un animal sorti d'un œuf engendrer d'abord solitairement des enfans formés pour ainsi dire de toutes pièces, puis rentrer dans la règle commune et devenir ovipare à son tour.

II. — DÉCOUVERTE DE LA GÉNÉRATION ALTERNANTE.

En combinant avec les observations si précises de M. Edwards celles de ses devanciers et de ses successeurs, nous pouvons en tirer une conclusion générale. Selon toute apparence, la dissémination des animaux fixés est toujours due à des œufs qui, sortis du sein de la mère, vont éclore au loin, et qui, dans l'immense majorité des cas, donnent naissance à des larves, d'abord libres et mobiles. On retrouve donc ici la métamorphose proprement dite et le développement récurrent dont nous avons déjà parlé (1). De plus, chez les espèces destinées à une vie sociale, on rencontre la multiplication par bourgeons. Ce double mode de propagation est évidemment nécessaire et peut paraître suffisant pour expliquer tous les faits que présente l'histoire des polypes et des autres animaux qui vivent en colonies; mais la nature organique, — on ne saurait trop le répéter, — procède rarement par une seule voie en choisissant la plus simple, et nous allons voir qu'elle gardait aux naturalistes de bien autres surprises. En 1819, un Français germanisé, que connaissent et aiment

(1) Dans la partie de cette étude relative aux *métamorphoses proprement dites*, livraison du 15 avril 1855.

les lecteurs de la *Revue* (1), annonça une découverte qui, en étrangeté et en inattendu, ne le cédait en rien à celles du siècle précédent. Chamisso venait de découvrir le mode de reproduction des biphores et de prononcer les mots *alternance de génération.*

Les biphores (*salpa*) sont des mollusques marins d'une forme très bizarre et dont il est assez difficile de donner une idée. On peut se les figurer comme un cylindre irrégulier de cristal parfaitement transparent, à l'intérieur duquel serait suspendue une masse proportionnellement petite de matière opaque et vivement colorée appelée le *nucleus.* Celui-ci est formé par la réunion des principaux viscères; le cylindre représente le *manteau* des mollusques ordinaires. Il est percé vers ses deux extrémités. L'eau nécessaire à la respiration pénètre par l'une des ouvertures, est chassée par l'autre, grâce aux contractions du manteau, et, sortant avec rapidité, refoule pour ainsi dire en sens contraire l'animal, qui nage seulement à l'aide des mouvemens respiratoires. Depuis assez longtemps, l'attention des naturalistes voyageurs avait été attirée sur ces animaux, dont la phosphorescence se fait remarquer même au milieu des vagues de feu de l'Océan intertropical. Or on les avait vus se montrer tantôt isolés, tantôt réunis en colonies et formant de longs rubans composés d'individus parfaitement semblables. Entre les *biphores chaînes* et les *biphores solitaires,* il y avait d'ailleurs toujours des différences très marquées. Ces deux états parurent d'abord propres à distinguer deux groupes parmi ces singuliers mollusques; ensuite notre célèbre voyageur Péron pensa que les biphores, agrégés dans leur jeune âge, s'isolaient et revêtaient des caractères nouveaux par le fait même du développement. Il admettait ainsi chez eux l'existence de métamorphoses proprement dites, car les différences qui séparent les individus enchaînés des individus solitaires portent aussi bien sur la forme et la disposition des viscères que sur les caractères extérieurs.

Chamisso démontra que ce phénomène était bien autrement compliqué (2). D'après lui, les biphores sont androgynes et vivipares, ils viennent au monde avec la forme qu'ils conserveront toute leur vie; mais, chose étrange, une mère solitaire ne met au monde que des enfans réunis en colonies, et ceux-ci à leur tour n'engendrent que des individus solitaires. Il suit de là qu'un biphore ne ressemble jamais ni à sa mère ni à ses fils, mais toujours à son aïeule et à ses petits-fils. Il y a d'ailleurs identité complète de caractères intérieurs

(1) Voyez l'étude consacrée à Chamisso par M. Ampère, *Revue des Deux Mondes,* 15 mai 1840.

(2) *De Animalibus quibusdam è classe vermium linneana. Fasc. prim. De Salpis,* 1819.

et extérieurs entre les générations considérées de deux en deux. La métamorphose porte donc non pas sur les individus, mais bien sur les générations elles-mêmes. Les choses se passent ici comme si la chenille, au lieu de se transformer, mettait au monde des papillons tout formés, lesquels enfanteraient à leur tour des chenilles. C'est une véritable *alternance de générations*, et chez tous les biphores la reproduction est soumise à cette loi. Par conséquent chez ces mollusques l'espèce ne peut plus être déterminée par les divers caractères que présente pendant toute sa vie un seul individu; il faut réunir ceux de deux individus appartenant à deux générations successives, et décrire deux formes au lieu d'une (1).

Les faits annoncés par Chamisso parurent à peine plus croyables que ses *Aventures de Pierre Schlémihl*. On les nia d'abord, puis, à mesure que des observations nouvelles les confirmaient de plus en plus, on chercha à les interpréter; mais tant qu'ils furent isolés, il était impossible d'en saisir la véritable signification. Ces observations laissaient d'ailleurs dans l'histoire des biphores une lacune qui n'a été comblée que bien tard par les travaux de MM. Krohn (2), Huxley (3), Leuckart (4), Vogt (5), travaux dont nous parlerons tout à l'heure. Aussi, bien moins heureux que Peyssonel, Chamisso mourut-il non-seulement sans voir adopter ses idées, mais encore sans avoir pu comprendre lui-même la grandeur de sa découverte.

Les observations de Chamisso, d'abord forcément incomprises, les faits bien plus obscurs encore annoncés dès 1818 par un des

(1) Voici quelques passages du mémoire de Chamisso qui prouvent que je ne fais pas tenir à ce naturaliste un langage autre que le sien : « Quâ sepositâ (*salpa bicorni*) alternationem generationum legem esse ut posuimus genericum, omnibus communem speciebus, observationibus innititur. » — « Talis speciei metamorphosis generationibus in salpis duobus successivis perficitur, formâ per generationes (nequaquam in prole seu individuo) mutatâ. Verum enim vero quâ lege proles salparum, ut animal ab ovo, imago a larvâ, inter se differunt, parum elucet. » (*De Salpis.*) — « Es ist als gebære die Raupe den Schmetterling und der Schmetterling hinwiederum die Raupe. » (*Reise um die Erde.*) M. T. Huxley, qui le premier, je crois, a rendu complétement justice à Chamisso, cite ces mêmes passages auxquels on pourrait en ajouter bien d'autres.

(2) *Observations sur la Génération et le Développement des Biphores*, 1846, *Annales des Sciences naturelles.*

(3) *Observations upon the Anatomy and Physiology of Salpa and Pyrosoma*, 1851, *Philosophical Transactions.*

(4) *Zoologische Untersuchungen, zweites Heft*, 1854.

(5) *Recherches sur les Animaux inférieurs de la Méditerranée*, second mémoire, 1855. Bien que M. Vogt vienne en dernier dans l'ordre des publications détaillées, il est juste de dire que ses observations remontent en partie à 1847, qu'elles furent reprises avec une grande constance de 1850 à 1852, et communiquées dans leur ensemble à une réunion de naturalistes suisses. L'abondance même des matériaux recueillis par cet habile et laborieux naturaliste en a pendant quelque temps retardé la publication.

plus célèbres naturalistes allemands, Carus, comme résultant de ses recherches sur les helminthes ou vers intestinaux, inaugurent une ère toute nouvelle dans l'histoire du développement des êtres. Ces pionniers de la science ont ouvert une voie où nous marchons d'un pas chaque jour plus ferme, mais dans laquelle on a maintes fois failli s'égarer. L'histoire complète de ces tâtonnemens présenterait un intérêt réel, mais elle serait beaucoup trop longue et difficile à suivre. Nous devons donc nous borner à jalonner pour ainsi dire la route tracée par les premiers qui abordèrent cette *terre inconnue* (1); encore serons-nous parfois obligé d'intervertir l'ordre chronologique, afin de présenter d'abord les résultats qui, par leur netteté et leur précision, pourront servir de type. A ce titre, les travaux de MM. Saars et Charles de Siebold sur la reproduction des méduses doivent incontestablement passer les premiers.

Rappelons d'abord quelques faits bien connus de tous les naturalistes, mais peu familiers peut-être à la plupart de nos lecteurs.

Depuis près d'un demi-siècle, les zoologistes ont admis, entre autres grandes divisions de l'embranchement des rayonnés, la classe des *acalèphes* et celle des *polypes*. Cette distinction semblait plus que justifiée. On a en effet constaté entre les deux groupes des différences bien plus profondes et plus nombreuses que celles qui séparent les reptiles et les oiseaux. Aspect extérieur, organisation intérieure, rien ici ne se ressemble. Tous les acalèphes sont libres et nageurs; la plupart sont solitaires; à peine quelques polypes au contraire jouissent-ils de mouvemens obscurs de reptation; presque tous sont fixés à demeure, et l'immense majorité vit en colonies. L'hydre de Trembley sert de type, nous l'avons vu, à ce dernier groupe, elle est restée le chef de file d'un ordre tout entier. Les méduses appartiennent au premier. J'ai plus d'une fois déjà entretenu les lecteurs de la *Revue* de ces singuliers zoophytes, qui parfois couvrent la mer de leurs essaims et échouent par bancs sur la plage. On les reconnaît aisément à leur *ombrelle* en forme de champignon ou de cloche, tantôt incolore et transparente, tantôt opaline et richement teintée à la façon des émaux. Cette ombrelle est à la fois le corps et l'organe locomoteur de l'animal. Dans son épaisseur sont cachées les cavités digestives, les canaux circulatoires; ses contractions rhythmiques servent à la natation. Au centre de la face concave, là où serait placé le pied du champignon ou le battant de la cloche, on trouve la bouche, entourée presque toujours de divers appendices. Enfin le bord même de l'ombrelle est souvent garni de cirrhes, parfois très

(1) Expression employée en 1835 par un naturaliste allemand, M. de Siebold, qui désignait en particulier l'histoire de la reproduction des helminthes.

longs et contractiles, qui servent à l'animal de bras ou de lignes de fond pour saisir, enlacer et tuer la proie qu'ils apportent ensuite à la bouche.

A peine existait-il dans la science quelques observations isolées et incomplètes sur l'appareil reproducteur des méduses, lorsque Saars et Siebold publièrent leurs belles recherches. Le premier, pasteur à Berghem, occupait les loisirs de son ministère en étudiant la riche faune marine des côtes de Norvége. Dès 1829, il avait décrit comme espèces nouvelles, sous les noms de *scyphistoma* et de *strobila*, deux polypes voisins des hydres. Plus tard, il reconnut que le second de ces animaux n'est qu'une transformation du premier (1833). Dès 1835, il annonça que le strobila produit de véritables acalèphes par un procédé encore inobservé (1). De son côté, Siebold, un des naturalistes allemands qui les premiers ont compris toute l'importance des créations marines, distingua nettement les sexes chez les méduses, suivit dans leurs transformations premières les larves qui sortent de l'œuf, et les vit produire de vrais polypes (2). Enfin, en 1841, dans un mémoire aussitôt reproduit dans toutes les langues de l'Europe, Saars coordonna et compléta cette histoire, jusque-là connue seulement par fragmens (3), et que nous allons rapidement esquisser.

L'aurélie rose (*medusa aurita*), que le travail d'Ehrenberg a rendue presque aussi célèbre que la chenille du saule immortalisée par l'ouvrage de Lyonnet (4), est une belle espèce à ombrelle presque hémisphérique de dix à douze centimètres de diamètre, teintée d'un rose pâle dû aux mailles de son réseau vasculaire, et dont le rebord est garni de tentacules nombreux courts et roussâtres. L'aurélie pond

(1) *Beskrivelser og Jattagelser over nogle mærkelige eller nye i Havet ved den Bergenske kyst levende Dyr.* Un extrait de cet ouvrage a été traduit par M. Gervais dans les *Annales d'Anatomie et de Physiologie*, 1838.

(2) *Beitræge zur Naturgeschichte der wirbellosen Thiere.*

(3) *Mémoire sur le Développement de la Medusa aurita et de la Cyanea capillata*, dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1841.

(4) Jusqu'à l'apparition de ce travail, publié en 1839 dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, l'organisation des méduses était regardée comme extrêmement simple. On croyait que les cavités et les canaux découverts par M. Duméril dès la fin du siècle dernier étaient creusés dans une matière homogène, ne présentant aucun tissu distinct. Oken et ses disciples fondaient une partie de leurs doctrines sur ce fait, accepté sans examen. M. Ehrenberg démontra que dans l'aurélie il existe des tissus, des organes, des appareils parfois très complexes. Il fit donc pour notre époque et pour un groupe bien autrement difficile à connaître ce que Lyonnet avait fait pour les insectes, et en sapant un des principaux fondemens de la *Philosophie de la nature*, il rendit aux sciences naturelles un service signalé. Bien des zoologistes, et en particulier MM. Agassiz, Edwards, Huxley, Will, ont pleinement confirmé le résultat général des recherches du savant berlinois, et pour mon compte j'en ai maintes fois reconnu l'exactitude.

des œufs bien caractérisés par l'existence des trois sphères concentriques dont nous avons parlé dans la première partie de cette étude. Ces œufs se transforment en larves, d'abord assez peu différentes de celles des hermelles ou des tarets. Leur corps ovalaire, d'apparence entièrement homogène, est couvert de cils vibratiles, et présente en avant une petite dépression. Elles nagent pendant quelque temps avec beaucoup de vivacité, à la manière des infusoires, auxquels elles ressemblent de manière à tromper quiconque bornerait là ses observations.

Cette première phase de la vie chez les méduses dure environ quarante-huit heures. Les mouvemens se ralentissent alors, et la jeune larve semble fatiguée. A l'aide de la petite dépression qui a été signalée, elle s'attache à quelque corps solide. Un mucus épais sécrété par elle s'étend en un large disque qui la fixe solidement (1). Alors elle s'allonge; son pédicule se rétrécit, son extrémité libre se renfle en massue. Bientôt une ouverture se montre au centre de cette extrémité et laisse voir une cavité interne; quatre petits mamelons s'élèvent sur les bords, grandissent et deviennent autant de bras; d'autres ne tardent pas à paraître et à s'allonger à leur tour. L'infusoire de tout à l'heure s'est changé en polype, et c'est ce dernier que Saars avait décrit d'abord sous le nom de scyphistoma.

Sous sa forme polypiaire, la méduse jouit de toutes les propriétés des véritables représentans de ce groupe. Elle se multiplie entre autres par bourgeons et par *stolons* (2). Tantôt des bourgeons naissent sur un point du corps, et ne tardent pas à reproduire l'animal souche, tantôt ils s'allongent en tige grêle qui rampe sur le sol jusqu'à une certaine distance, et sur laquelle poussent des tubercules qui à leur tour deviennent des scyphistoma, tous ressemblant à autant de cornets largement évasés, courts, et dont le bord serait garni de vingt ou trente filamens grêles et mobiles. Chacun des derniers venus peut d'ailleurs se conduire comme les premiers, et donner naissance à de nouvelles générations qui étendent de plus en plus la colonie.

La méduse vit pendant quelque temps sous cette forme; puis un cornet acquiert une longueur triple ou quadruple, et en même temps il devient cylindrique. Une première dépression circulaire se forme

(1) J'ai reproduit ici l'opinion de Saars, mais il est bien probable que ce prétendu mucus est une véritable expansion sarcodique analogue à celles qu'on a observées dans le développement d'un grand nombre d'autres animaux inférieurs et des éponges elles-mêmes. Voyez, sur la nature du sarcode, la première partie de cette étude, *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 avril 1855.

(2) On appelle *stolons* ou *jets* ces espèces de branches grêles qui partent du bas de la tige d'une plante et qui, prenant racine à quelque distance de leur point de départ, produisent une plante nouvelle. Le fraisier nous offre un exemple connu par tout le monde de ce mode de multiplication.

près de la couronne des tentacules, d'autres se prononcent de même, et s'espacent régulièrement jusque près du pédicule, qui n'est lui-même jamais atteint. Le corps du polype se trouve ainsi comme cerclé de dix à quatorze anneaux. Ces anneaux sont d'abord lisses, mais bientôt leur bord inférieur se festonne, et l'on reconnaît huit petites lanières bifurquées à leur extrémité. Les sillons intermédiaires se creusent de plus en plus, et arrivent jusque tout près de l'axe du polype. Celui-ci, à ce moment, ne ressemble pas mal à une pile de petites assiettes à bords profondément découpés, très plates, et tenant les unes aux autres par leur centre : le scyphistoma s'est pour ainsi dire coupé lui-même en tranches. C'est la méduse, parvenue à ce point de son évolution, que Saars avait décrite sous le nom de strobila, et l'on voit combien était excusable la méprise du naturaliste norvégien.

Arrivées à ce degré de développement bien imparfait encore, les divisions du strobila donnent déjà des signes irrécusables d'individualisation. Chacune d'elles agite isolément les rayons en franges de son bord libre; si l'on vient à en toucher une, elle se contracte seule. Pour que toutes ces tranches d'un animal naguère unique deviennent autant d'animaux distincts, il suffit qu'elles se séparent, et c'est ce qui ne tarde pas à arriver. La plus élevée, celle qui porte encore les tentacules du scyphistoma, se détache la première, et l'on ne sait ce qu'elle devient. Celles qui suivent en font autant, et nagent immédiatement dans le liquide à la façon des acalèphes. Ce sont déjà des médusaires, mais non pas des aurélies, et Saars les compare avec raison à une espèce très différente appartenant à un autre genre, l'éphyre à huit rayons (*ephyra octo radiata*). Ni la forme ni surtout l'organisation ne sont encore ce qu'elles doivent être, mais bientôt ces larves se complètent. D'abord très plates, comme nous l'avons dit plus haut, elles deviennent de plus en plus concaves d'un côté et convexes de l'autre; la cavité digestive, les canaux gastro-vasculaires se prononcent; la bouche s'ouvre et s'entoure de ses tentacules; les cirrhes marginaux se montrent, d'abord rares, puis plus nombreux; les appareils reproducteurs mâle et femelle naissent sur des individus séparés et entrent bientôt en fonctions. Enfin, au lieu d'un seul infusoire, au lieu d'un scyphistoma plus ou moins ramifié, au lieu d'un strobila plus ou moins segmenté, ou d'un essaim d'éphyres, on a sous les yeux de nombreuses aurélies roses, toutes semblables à celle qui avait pondu l'œuf unique primitif et ne pouvant se reproduire que comme elle.

Quelque peu naturalistes que puissent être nos lecteurs, que penseraient-ils si on venait leur dire : Un papillon a pondu un œuf; de cet œuf est sorti un ver de terre qui bientôt s'est changé en chenille;

sur cette chenille ont poussé, comme autant de branches, d'autres chenilles semblables à la première; ensuite chacune d'elles, tout en gardant sa tête de chenille, a pris un corps de chrysalide; ce corps s'est étranglé par places, et peu à peu il s'est trouvé composé de papillons empilés les uns sur les autres; alors la tête de chenille est tombée, et les papillons ont pris tour à tour leur volée; ils ressemblaient d'abord à des phalènes, mais en grandissant ils sont devenus pareils aux plus beaux papillons de jour? — Qui voudrait ajouter foi à cette histoire, racontant des transformations comme on croit en voir dans ses rêves? Et pourtant changez quelques mots, mettez à la place des insectes et des papillons les acalèphes et les méduses, et ce qui tout à l'heure était une fable incroyable devient la simple vérité.

III. — INTERPRÉTATION NOUVELLE DES FAITS ANCIENNEMENT DÉCOUVERTS.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de désigner les diverses phases de cette multiplication si accidentée par des noms généraux qui seront ici les analogues des mots *larve, nymphe, insecte parfait*, employés dans l'étude de la métamorphose proprement dite. Or ces phases principales sont au nombre de trois. Nous avons vu d'abord sortir de l'œuf un être simple, un individu neutre, c'est-à-dire n'étant ni mâle ni femelle; bien plus tard, nous avons rencontré un être composé, également neutre, dont chaque partie était susceptible de vivre isolément; enfin nous avons vu ces parties se détacher et acquérir les organes caractéristiques du sexe. Un naturaliste belge, dont le nom reviendra souvent dans le cours de cette étude, M. van Bénéden, a le premier distingué ces trois états, et leur a donné des noms (1). Nous adopterons volontiers sa nomenclature. Ainsi nous appellerons *scolex* l'animalcule qui sort de l'œuf d'une méduse ou de toute autre espèce se reproduisant par des procédés analogues. Donnant au mot de *strobila* une acception plus étendue que ne le faisait Saars, nous désignerons par là tout être composé provenant d'un scolex, et destiné à produire des individus isolés. Enfin, empruntant à M. Dujardin une expression employée par lui dans un sens presque semblable, nous nommerons *proglottis* les individus provenant d'un strobila qui se complètent par l'acquisition d'organes reproducteurs, et ferment ainsi le cycle des développemens.

Faisons encore ici une remarque importante. Nous avons vu sortir de l'aurélie un scolex ayant presque tous les caractères de certains infusoires, et qui plus tard a pris la forme de polype. Dans cet état,

(1) *Recherches sur les Vers cestoïdes*, 1850. — *La Génération alternante et la Digénèse*, 1854.

il a produit par gemmation d'autres polypes semblables à lui. Entre le scolex primitif et les strobiles qui en proviennent, se trouvent donc intercalées plusieurs générations. Or ces générations ne sont pas toujours semblables entre elles. Il arrive parfois qu'un individu, quoique produit par bourgeonnement, diffère de son parent à beaucoup d'égards, ou même ne lui ressemble pas du tout : c'est comme si une chenille velue poussait sur une chenille lisse. En ce cas, la première forme sera désignée par l'expression de *protoscolex* (1), la deuxième par celle de *deutoscolex* (2), et ainsi de suite, en faisant toujours entrer dans la composition du mot les noms de nombre tirés du grec, de manière à indiquer la succession des générations (3).

La reproduction des aurélies peut être prise pour type dans l'étude des faits qui nous occupent en ce moment. Sous le rapport de la multiplicité des phénomènes, elle tient pour ainsi dire le milieu. Il en est de beaucoup plus simples et aussi de beaucoup plus compliquées; mais quelques phases de plus ou de moins se manifestant dans le cours d'un pareil développement n'en changent pas le caractère. Or, sans en discuter encore la signification précise, nous devons dès à présent signaler deux faits essentiels comme ressortant de ce qui précède. Premièrement, chaque œuf pondu par notre méduse engendre non pas une seule aurélie, comme eût fait l'œuf du papillon, mais bien un très grand nombre d'individus; secondement, cet engendrement a lieu d'une manière médiate, car entre deux générations d'aurélies il se produit par bourgeonnement plusieurs générations d'animaux très différentes. A parler d'une manière plus générale encore, il y a ici engendrement de *générations multiples* à l'aide d'un *germe unique*. C'est là ce que j'ai cherché à exprimer par le mot de *généagénèse*, applicable à tout mode de reproduction qui présentera ce caractère fondamental.

Si nous reprenons avec ces nouvelles données l'histoire de l'hydre, des pucerons et des biphores, si nous ajoutons à ce qu'avaient découvert les anciens le résultat des investigations plus récentes, nous allons voir ces phénomènes de multiplication, au premier abord si peu semblables, prendre un air de famille et se grouper tout naturellement. Ce rapprochement a été fait pour la première fois par un

(1) C'est-à-dire *premier scolex*.

(2) C'est-à-dire *second scolex*.

(3) M. van Bénéden, réservant le nom de *scolex* à la génération qui produit le strobila, appelle dans certains cas *proscolex* (*avant-scolex*) la génération qui précède. De là résulte parfois un peu de confusion dans l'exposé des phénomènes. La règle bien simple que je propose d'adopter, laquelle n'est d'ailleurs qu'une modification légère des idées du naturaliste belge, fait aisément disparaître cette petite difficulté.

naturaliste danois dans un ouvrage resté justement célèbre. Par la publication de son *Traité de la Génération alternante* (1), M. Steenstrup a rendu aux sciences naturelles un service des plus signalés, et bien que ne partageant pas toutes les opinions de l'auteur, bien que placé parfois à un point de vue assez différent, nous n'en rendons pas moins pleine justice à tout ce que son initiative a eu d'heureux et de fécond.

Nous avons vu plus haut que Bernard de Jussieu avait le premier découvert les œufs de l'hydre. Ses successeurs, regardant ce mode de reproduction comme inutile chez un être qui se multipliait déjà par boutures et par bourgeons, prirent ces œufs pour des espèces de boutons produits par une maladie. Il n'existe en effet chez l'hydre aucun organe assimilable à l'ovaire. Les parois mêmes du corps secrètent pour ainsi dire ces germes. Sur un point quelconque, et d'ordinaire là où avaient précédemment apparu des bourgeons, la peau se soulève en cupule; les élémens de l'œuf s'amassent peu à peu sur place et s'entourent d'une espèce de coque hérissée d'épines bifurquées à leur extrémité. La peau crève alors, et l'œuf, expulsé au dehors, se fixe sur le premier objet venu. L'illustre micrographe de Berlin, Ehrenberg, qui le premier a bien fait connaître ce mode de reproduction des hydres (2), a depuis trouvé chez ces mêmes animaux les produits caractéristiques du sexe mâle. L'hydre est donc hermaphrodite, et se propage par œufs aussi bien que par bourgeons.

Mais, et c'est là un fait de la plus haute importance, les bourgeons se montrent toujours les premiers, et quand l'hydre a produit des œufs, elle meurt. Ainsi de l'œuf pondu par une hydre sort d'abord un individu simple, un scolex capable de produire plusieurs individus semblables à lui, qui tous peuvent pousser de nouveaux bourgeons, mais qui, tout aussi bien que l'individu souche, finissent par acquérir les attributs de la sexualité. C'est à peu près comme si de l'œuf du papillon sortait un animal ayant tous les caractères extérieurs de l'insecte parfait, mais privé d'organes reproducteurs, lequel produirait par gemmation des êtres semblables à lui, et susceptibles comme lui d'acquérir plus tard ce qui lui manque. La généagénèse se montre ici dépouillée de toute circonstance accessoire et des complications résultant des changemens de forme. Les diverses générations de scolex se ressemblent toutes, et chaque scolex se transforme directement en proglottis. La phase de strobila manque entièrement. Cette simplicité même fait mieux

(1) *Über den Generationswechsel, oder Fortpflanzung und Entwickelung durch abwechselnde Generationen*, 1842. Cet ouvrage, sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant, a été traduit en anglais par M. George Bush pour les membres de la Société de Ray. Il est à regretter qu'il n'en existe pas de traduction française.

(2) *Die Fossilen Infusorien*, 1837.

ressortir ce qu'il y a de réellement fondamental dans le phénomène qui nous occupe, à savoir la production de plusieurs individus par un seul germe primitif.

Les ascidies composées nous montrent quelque chose de plus. Chez elles, l'œuf donne naissance à un scolex qui se fixe et change de forme, qui acquiert alors des organes reproducteurs bien caractérisés, et produit par bourgeonnement de nouveaux individus tous également complets. Ici, le scolex se transforme directement en proglottis et enfante de toutes pièces une génération entière d'individus complets. Entre ces deux phases du développement, il existe des différences de forme et de genre de vie faciles à saisir. Dans ce cas, pour rester fidèle à notre comparaison, nous dirons que l'œuf du papillon a produit d'abord une chenille; celle-ci est arrivée à l'état parfait; puis sur ce papillon provenant de l'œuf primitif ont poussé d'autres papillons semblables à lui, dont il n'est, à proprement parler, ni le père, ni la mère, mais seulement le *parent*.

Les choses se passent d'une manière un peu plus compliquée chez les pucerons. L'œuf pondu en automne engendre un scolex ayant les caractères d'une nymphe. Pendant tout l'été, celui-ci ne produit point d'œufs, mais bien de véritables bourgeons, qui poussent et s'organisent dans l'*intérieur* de son corps au lieu d'apparaître et de se développer à l'*extérieur*, comme chez l'hydre ou l'aurélie. Quand la température baisse, l'appareil reproducteur normal se montre chez des individus distincts, et nous trouvons alors des mâles et des femelles. C'est l'histoire d'un œuf de papillon d'où sortirait une chrysalide capable de produire par gemmation interne d'abord plusieurs générations de chrysalides semblables à elle, puis un certain nombre de papillons. Ici donc il y a plusieurs générations de scolex; la phase de strobila manque aussi bien que chez les espèces précédentes, et les proglottis tantôt ressemblent aux scolex eux-mêmes durant toute leur vie (1), tantôt en diffèrent par quelques caractères indiqués plus haut.

Cette analogie de formes extérieures entre les scolex et les proglottis d'une même espèce rend quelquefois moins aisées à distinguer les phases de la généagénèse et masque pour ainsi dire le phénomène. Aussi est-il déjà plus net chez les biphores, où les lois physiologiques se traduisent en quelque sorte en caractères visibles. Bien des naturalistes avaient abordé ce sujet depuis Chamisso, et on doit entre autres à un savant de Copenhague, à M. Eschricht, un remarquable travail anatomique dans lequel se trouvait décidément établi ce fait très essentiel, que les *biphores chaînes* sont ainsi réunis dès les pre-

(1) Bonnet a vu des individus entièrement dépourvus d'ailes se conduire exactement comme les individus ailés et donner les signes les moins équivoques de leur sexualité.

miers temps de leur existence embryonnaire (1). Malheureusement Eschricht n'avait pu étudier que des animaux conservés dans l'alcool, et il laissa à deux naturalistes, l'un allemand, l'autre anglais, l'honneur d'éclaircir à fond cette curieuse histoire, si longtemps traitée de fable. Grâce à MM. Krohn (2) et Huxley (3), nous savons aujourd'hui que chez les biphores il y a alternance non-seulement de forme et d'état, mais aussi de façon de se reproduire. Les biphores agrégés sont à la fois mâles et femelles; ils pondent seuls des œufs d'où sortent des biphores isolés. Ceux-ci sont neutres, et produisent par gemmation interne seulement des biphores agrégés. C'est un œuf de papillon produisant une chenille d'où sortirait une brochette de papillons soudés les uns aux autres et voltigeant sans pouvoir se séparer. Ici encore il n'y a pas, à proprement parler, de strobiles, et nous n'avons qu'une génération de scolex dont chacun engendre directement des proglottis qui restent unis pour la vie (4).

Nous devons le répéter ici, Peyssonel, Trembley, Bonnet et Chamisso lui-même ne pouvaient comprendre toute la portée de leurs découvertes. Leurs observations avaient été recueillies sur des animaux placés trop loin les uns des autres pour qu'ils pussent soupçonner des relations dont rien jusque-là n'avait même donné l'idée. Ces observations étaient d'ailleurs trop isolées, et faute d'un nombre suffisant de termes de comparaison, il était impossible de reconnaître le phénomène essentiel au milieu de circonstances qui, pour être les plus apparentes, n'en étaient pas moins accessoires. La science moderne pouvait seule aborder le problème, et déjà le lecteur a dû reconnaître que ces modes de reproduction, en apparence si dissemblables, ont tous un trait commun. Ici, comme nous l'avons dit plus haut, toujours un germe unique, renfermé dans un seul œuf, engendre plusieurs individus, plusieurs générations. Les découvertes qui ont établi la généralité de ce fait remontent à quelques années seulement. Elles embrassent les divers groupes des animaux inférieurs, et marquent dans l'histoire de la question qui nous occupe une époque nouvelle, qui doit être examinée à part.

A. DE QUATREFAGES.

(1) *Anatomisk-Physiologiske Undersœgelser over Salperne*, 1841. Je ne connais ce travail que par les divers extraits qu'en ont donnés d'autres auteurs.

(2) *Mémoire sur la Génération et le Développement des biphores*, 1846, *Annales des Sciences naturelles.*

(3) *Observations upon the Anatomy and Physiology of Salpa and Pyrosoma*, 1851, *Philosophical Transactions.*

(4) Eschricht avait déjà constaté que les *salpas-chaînes* germent sur une sorte de stolon placé à l'intérieur du corps des salpas isolés. A la rigueur, on pourrait considérer ce stolon comme une espèce de strobila produit par gemmation interne, et restant caché dans le scolex.

THORNEY-HALL

ANNALES D'UNE ANCIENNE FAMILLE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

I.

Aux soucis d'une carrière incertaine, aux chances d'un aventureux début, d'autres soucis, d'autres chances devaient donc succéder. Je le compris lorsque mon frère Hugh m'eut révélé le but de ses patiens efforts et de ses courageux sacrifices. Reprendre possession du vieux manoir de Thorney, tel était son rêve; mais se réaliserait-il jamais? Autour de moi, bien des changemens s'étaient accomplis, bien d'autres devaient s'accomplir sans doute : rien cependant ne me paraissait autoriser l'orgueilleuse confiance avec laquelle Hugh envisageait l'avenir.

J'étais allée passer quelques semaines à Burndale, chez la tante Thomasine. Quand je revins à Londres, je reçus la nouvelle de plusieurs événemens qui ne devaient pas rester sans influence sur nos humbles destinées. La fille et le gendre de M. Flinte, ma cousine Blanche et le peintre Herbert, étaient revenus en Angleterre avec deux enfans : ils s'étaient établis à Islington, dans une petite habitation de ce vaste faubourg. M. Flinte refusait toujours de recevoir sa fille, de pardonner à son gendre, et bien qu'il les sût aux prises avec une gêne que n'allégeaient guère les minces produits du travail de M. Herbert, il leur déniait impitoyablement tout secours. Le docteur Larke et sa fille, cette gentille Mary que j'avais crue un moment destinée à faire le bonheur de Hugh, avaient transféré leur domicile à Blackheath. C'était presque un voyage à faire que de leur rendre

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 mai.

visite. Hugh y était allé une seule fois, et ne les avait rencontrés ni l'un ni l'autre. On l'avait du reste assuré qu'ils se portaient bien. Je trouvai enfin, comfortablement installé chez nous depuis une dizaine de jours, le cousin Harley, qui se disait à Londres pour une affaire importante, mais qui passait le plus clair de son temps, soit à mettre en désordre ma boîte à ouvrage quand je travaillais, soit à puiser et m'apporter de l'eau quand j'arrosais les fleurs de notre petit jardin. Mon frère estimait que, pour un homme de trente ans, c'était là un singulier emploi de la vie; mais le secret de cette paresse apparente ne m'échappait qu'à demi. J'avais affaire à un homme très tenace dans les idées qu'il s'était une fois mises en tête, et rempli d'ailleurs d'excellentes qualités, dont la moindre n'était pas à mes yeux l'amour persistant qu'il m'avait voué.

Que résoudre, et comment résister à tant d'obsessions? Quand je vis qu'il était bien décidé à se faire aimer de moi, je cherchai les raisons qui pouvaient me rendre insensible à ses soins, et, n'en trouvant pas qui me parussent bonnes, je me mis à l'aimer de tout mon cœur. Hugh en fut ou en parut tout étonné. Tante Thomasine me piqua au vif en m'assurant qu'elle avait toujours prévu ce résultat. J'aurais peut-être dû, plus fidèle au roman de mes jeunes années, me laisser dévorer par la mélancolie; mais j'étais devenue, comme le reste de ma famille, très positive, très peu rêveuse. Il fallait un emploi de chaque jour à mon activité régulière, passée à l'état d'impérieuse habitude. Mon frère n'avait plus grand besoin de moi. J'entrevis chez mon cousin toute une éducation à faire, une nature entêtée à dompter, une lutte attrayante à soutenir, un empire à m'assurer. Harley m'a dit souvent depuis que, s'il eût soupçonné l'hypocrisie de mes tranquilles regards et de ma pâleur claustrale, il y aurait regardé à deux fois avant de se donner une compagne aussi énergique. Je n'en crois rien. Je suis certaine au contraire de l'avoir agréablement surpris, quand il entrevit pour la première fois l'ardeur et l'éclat de la flamme intérieure.

Notez que j'avais alors vingt-six ans bien comptés, ce qui mettait au compte de mon mari toute la poésie de notre hymen, — si tant est qu'il eût rien de poétique. Nous allâmes nous marier à Burndale, dans le *cottage* de notre vieille tante. Ensuite nous partîmes pour Édimbourg. Pendant que nous menions une de ces existences modestement heureuses qui ont l'inappréciable privilége de n'intéresser personne, mon frère fut choisi par M. Flinte pour aller surveiller des affaires entamées avec le Levant. Il passa trois années à Smyrne, et rien, durant ces trois paisibles années, ne pouvait nous faire prévoir les événemens qui allaient nous mettre aux prises, une fois encore, avec les plus dures épreuves de la vie.

A l'époque où mon frère dut revenir de son lointain voyage, nous nous rendîmes à Londres pour l'y recevoir. M. Flinte était très malade, dangereusement malade, au dire des médecins; mais il repoussait bien loin leurs pronostics sinistres. Mistress Flinte, tombée peu à peu dans un grand abattement physique et moral, n'admettait pas plus que lui qu'il pût être sérieusement en péril. Elle me pria cependant de m'établir auprès du malade, avec lequel j'eus plus d'une conversation sérieuse avant l'arrivée de mon frère, retardée de trois ou quatre jours.

Un matin, de très bonne heure, un billet me fut remis de la part d'une personne qui, disait-on, m'attendait dans le vestibule. Ce billet était signé du nom de Herbert. Jetant à la hâte quelques vêtemens sur moi, je descendis auprès de ma cousine Blanche, que je reconnus aussitôt malgré le voile épais et le grand manteau sous lesquels elle s'était abritée. Mon cœur se serra quand, seule avec moi dans une chambre écartée, elle me laissa voir son visage déjà flétri, sa physionomie altérée par le chagrin. « C'est, depuis mon retour, la première fois, me dit-elle, que j'ai franchi le seuil de cette maison,... et j'y viens à la dérobée, comme pour y commettre un crime. Mon père se meurt, à ce qu'on m'assure, et il ne veut voir ni moi ni mes enfans... Je suis pourtant certaine qu'il me pardonnerait s'il savait seulement la moitié de ce que j'ai souffert... Il me trouverait assez punie, je vous assure, Grisell... »

Était-ce bien la belle et altière Blanche que j'avais devant moi, parlant à voix basse et si humblement, me suppliant de la laisser voir son père?... Je la quittai pour aller plaider sa cause. M. Flinte me vit entrer sans le moindre étonnement, et me tendit le *Times* où il me priait de lui lire quelques documens importans relatifs à je ne sais quelle question de douanes. Lorsque je lui dis, avec tous les ménagemens possibles, ce qui m'amenait, que Blanche était dans ma chambre, qu'elle venait solliciter un pardon trop longtemps refusé, il parut surpris, mais non touché. — « C'est elle qui l'a voulu, » me répondit-il avec un regard sombre et irrité. — Je parlai de ses enfans, qui souffraient la faim. « A qui la faute? » dit-il encore; mais cette fois on eût dit que le remords étouffait sa voix. — Je l'ai prévenue; je lui ai dit à quoi elle devait s'attendre. Elle a persisté; ce n'est plus mon affaire... Et puis, ajouta-t-il, levant sur moi ses yeux pénétrans et volontiers ironiques, qu'avez-vous donc à gagner à ce que je reçoive ces gens-là?

— Je ne calcule pas, mon oncle, je remplis un devoir.

— Vraiment? reprit-il encore avec ce petit ricanement sec qui lui venait naturellement lorsqu'on lui parlait d'une action désintéressée. Eh bien! en votre honneur, je lui ferai de nouveau la proposition

qu'elle a déjà rejetée une fois.... Qu'elle se sépare pour toujours de son mari, je la reprendrai chez moi, et sans lui garder aucun ressentiment.

— Vous n'y songez pas, m'écriai-je... Jamais je ne lui porterai ce message de votre part.

— Ce sont pourtant mes conditions. Je n'y changerai pas un *iota*.

Cette phrase sacramentelle et le ton sur lequel elle fut dite ne me laissaient rien à espérer. J'insistai cependant, mais sans rien gagner sur l'obstiné vieillard. Mistress Flinte, à laquelle je voulus recourir, me refusa nettement son intervention, parfaitement inutile. « Elle répugnait d'ailleurs, me dit-elle, à toute émotion. Les médecins avaient recommandé pour M. Flinte, comme pour elle-même, la tranquillité la plus absolue. » Sur l'escalier, en redescendant auprès de Blanche, je rencontrai Harley. Il me remit, sans rien dire, un billet de cinquante livres. Je devinai qu'il savait tout, et pour quel emploi il me donnait cet argent. Blanche, en le recevant de mes mains, crut que j'avais fléchi son père : je ne la détrompai qu'à demi, lui laissant espérer un commencement de favorable retour. Le lendemain, peut-être, on la recevrait. Elle partit, bénissant le ciel.

Je l'avais reconduite. Au bas de l'escalier, je m'entendis appeler. Croyant reconnaître la voix de Harley, je remontai en courant. Quelle fut ma surprise en trouvant mon oncle penché sur la rampe! Il me saisit par le bras, et m'emmenant dans sa chambre : — Est-ce que cette femme,... cette femme que je viens de voir,... est-ce que c'est là Blanche?... Cela ne se peut. — Cette femme est votre fille, répondis-je simplement. Il demeura muet pendant plusieurs minutes, m'écoutant à peine. Tous les pénibles détails dans lesquels je m'empressais d'entrer, maintenant que sa résistance semblait ébranlée, n'ajoutaient rien à l'impression produite par un simple coup d'œil jeté à la dérobée sur cette pâle image du malheur et du désespoir. Il me fit signe de m'éloigner, et je le laissai face à face avec sa conscience.

Ce que furent alors ses réflexions, on ne l'a jamais su. Quelques heures après, son domestique entra dans sa chambre et le trouva sur le même fauteuil où je l'avais laissé. Seulement il était mort et déjà froid. Une feuille de papier était devant lui; dans ses doigts raidis, une plume qu'il avait mouillée d'encre... Qu'aurait-il écrit, si la mort le lui avait permis? — Sans doute quelques paroles de miséricorde.

Hugh arriva pendant que toute la maison était encore bouleversée par cette catastrophe. Mistress Flinte avait envoyé chercher sa fille. Harley et moi, nous étions retournés à notre hôtel, où mon frère nous vint rejoindre. Il était convenu que nous repartirions pour Édimbourg aussitôt après les funérailles; mais l'homme de loi dé-

positaire du testament de M. Flinte désira que mon mari fût présent à l'ouverture de ce document. Il était de date déjà ancienne, et ses dispositions nous parurent fort extraordinaires. A l'exception d'une somme fixe, dont mistress Flinte aurait l'usufruit sa vie durant, mon frère Hugh héritait de tout. Blanche n'était pas nommée une seule fois dans les quelques lignes consacrées par son père à l'expression de ces dernières volontés. Tout ceci me choqua et me fit peur, non pas que j'eusse à douter de Hugh, à le croire capable d'usurper les droits de Blanche et de ses enfans : ses notions d'honneur m'étaient trop bien connues; mais il me tardait de le voir, de savoir comment il comprendrait sa nouvelle situation.

Il rentra le soir même, plus harassé, plus éteint que jamais je ne l'avais vu auparavant. Se laissant aller sur un canapé, il demanda du vin, et but coup sur coup plusieurs verres pour se ranimer. Ni Harley ni moi ne songeâmes à le féliciter, et nous attendions avec impatience sa première parole. Enfin Harley lui demanda si les clauses du testament ne l'avaient pas quelque peu surpris.

— Sans doute, répondit-il sans la moindre hésitation... C'est une œuvre insensée... Mon oncle n'avait pas la tête à lui quand il traça ces lignes. C'est bien ce que j'ai dit à Holmes. (M. Holmes était le dépositaire du testament.)

— Et que vous a-t-il dit, lui? repris-je.

— Qu'il n'y avait pas en Angleterre un homme plus raisonnable que M. Flinte, et que le fou, dans toute cette affaire, ce serait moi, si j'obéissais à de vains scrupules.

— Vous avez discuté, j'espère?

— Discuté tant qu'il a voulu, mais mon parti était bien pris de tout remettre, et sans conditions, aux héritiers du sang.

— Bravo! s'écria Harley.

— Bravo, tant que vous voudrez, reprit Hugh, mais Herbert, lui, n'est pas de votre avis. Il tient absolument à ce que sa femme partage avec moi par moitié... Il prétend qu'à tout événement, et alors même qu'elle serait rentrée en grâce auprès de son père, celui-ci m'eût fait une large part dans ses libéralités posthumes... Et il est entêté, cet Herbert... Il fallait voir ricaner M. Holmes... Je pense qu'il nous eût volontiers logés tous deux à Bedlam.

— En somme, à quoi évaluez-vous la succession?

— A un peu moins de cinquante mille livres (1).

— Ah! soupira mon mari, c'est une jolie fortune à recueillir ainsi, toute venue; mais j'imaginais que M. Flinte avait amassé plus que cela.

— Enfin, reprit Hugh, tout est réglé. Holmes dresse un acte pour

(1) 1,250,000 francs.

assurer un tiers de l'héritage à Blanche, et un tiers à chacun de ses deux enfans. Je crois que son père lui-même, faisant trève à ses ressentimens, eût ainsi arrangé le partage.

— On vous traitera de don Quichotte, dit Harley, mais j'estime que vous avez bien agi.

— Oui; ma fortune est encore à faire, et cet événement-ci n'est rien moins qu'un bon pas rétrograde, répliqua mon frère; mais à quoi serviraient ces muscles et ces nerfs, cette bonne trempe morale et physique, si la richesse me tombait ainsi sur la tête, comme une tuile? Non : fait pour agir, je veux de l'action; j'y trouve ma joie. Ma maison d'ailleurs sera plus solide, bâtie pierre à pierre, que si c'était un de ces châteaux aériens, comme il s'en forme dans les brouillards d'Espagne... Qu'en dites-vous, Grisell?... Vous n'ouvrez pas la bouche.

— Je dis, mon frère, que votre sœur est fière de vous.

— Ta! ta!... je n'ai obéi qu'au sentiment du devoir, et vous m'avez prêché depuis mon enfance qu'il n'y avait pas grand mérite à faire ce qu'on doit... Une tasse de thé, je vous prie, et ne parlons plus de tout ceci.

Quinze jours après, nous étions en route, non pour Édimbourg, mais pour la Suisse. M. Langley et Marian y habitaient la petite ville de Bienne. Une lettre de ma sœur était arrivée, me demandant de les aller voir, *et sans tarder*. Ces mots soulignés m'avaient fait réfléchir, et Harley s'étant décidé à m'accompagner, je résolus de partir dans le plus bref délai. La tante Thomasine fut prévenue, et l'intrépide bonne vieille voulut être du voyage. Nous nous mîmes en route sans grandes appréhensions et comme pour une partie de plaisir, nous remémorant la gaie jeunesse de notre Rayon de Soleil, persuadés que nous allions la revoir comme en ses plus beaux jours et nous promettant bien de la ramener avec nous.

Je me suis souvent demandé depuis comment la vie, si pleine de déceptions, nous laisse si peu prévoyans de ce qu'elle nous garde presque à tous les détours du rude chemin qu'elle nous fait parcourir. Nous quittions une tombe à peine refermée, et, sans nous douter que nous marchions vers une tombe près de s'ouvrir, nous causions gaîment de Marian, de sa radieuse jeunesse et de sa fille Ruth, en qui nous allions sans doute retrouver les grâces câlines, la gentillesse folâtre de notre Rayon de Soleil. Hélas! du premier coup d'œil je compris le sens funèbre de ces mots soulignés : *Venez sans tarder!* Marian, quand on nous fit entrer dans sa chambre, était étendue sur un divan près de sa fenêtre, ouverte sur ce lac, profondément encaissé de tous côtés par les roches grisâtres du Jura, et dans lequel, au midi, vient se réfléchir la chaîne brillante des Alpes. A ses pieds,

accroupie plutôt qu'assise, se tenait une pâle enfant aux yeux noirs, vrai type de légende fantastique. Elle lisait tout haut pour sa mère, et sa voix argentine murmurait, au moment où nous entrâmes, les paroles du livre saint : « Que votre cœur ne soit point troublé. Vous avez cru en Dieu, croyez aussi en moi. » Marian, quand elle nous vit, poussa un cri de joie et se dressa sur son séant, les bras étendus vers nous. La petite lectrice s'arrêta, le doigt posé sur la page ouverte, et nous jeta un regard timide.

— Dieu soit loué! vous arrivez à temps, nous dit Marian à voix basse. La tante Thomasine, après le premier baiser, fut obligée de sortir pour cacher ses larmes. De notre petit Rayon de Soleil, il restait à peine une faible clarté, vacillant à l'horizon déjà ténébreux.

Le soir vint : je restai seule avec Marian dans sa chambre, où il faisait déjà presque nuit. Harley et M. Langley, — redevenu le savant froid et grave que j'avais connu autrefois, — se promenaient sur une des hautes terrasses qui dominent le lac. La tante Thomasine s'était retirée. Ruth dormait paisiblement sur sa petite couchette. Marian regardait les nuages courir sur le ciel bleu, et prêtait l'oreille aux sons d'une musique lointaine.

— Venez ici, me dit-elle... Plus près encore..., que je voie votre figure.

Et je n'osais, car depuis quelques minutes les larmes m'avaient gagnée malgré moi.

— Parlez-moi de ma mère..., de mon père, dit-elle encore.

C'était rouvrir d'anciennes blessures, et cependant je reviens sans hésiter sur les derniers momens de nos parens bien-aimés. Je redis les paroles affectueuses qu'ils ont trouvées, en ces instans suprêmes, pour leur fille absente. Tandis que je parle, Marian, attentive et calmée, oublie sa main dans ma main. Son mari entre, il la questionne, et, dans l'accent presque joyeux des réponses qu'elle lui adresse, je distingue un doux sourire que l'obscurité me cachait. — Bientôt, Harry..., bientôt je serai *tout à fait bien*, lui a-t-elle dit... Et M. Langley l'a comprise, car il étouffe un sanglot.

Je sors, mais on me rappelle quelques instans après. Marian me demande de lui continuer l'Évangile de saint Jean, que je reprends où Ruth l'a laissé. Après quelques-uns de ces chapitres inspirés, j'arrive à ce verset final : « Vous aurez de l'angoisse au monde, mais ayez bon courage, j'ai vaincu le monde (1)... » Un long soupir de ma sœur m'appelle auprès d'elle. Elle entr'ouvre les yeux, sourit, les referme, et se rendort... pour ne plus se réveiller ici-bas.

(1) Évangile selon saint Jean, chap. XVI.

II.

Je voulais partir de Bienne aussitôt après la triste cérémonie des funérailles; mais M. Langley, repris tout à coup de son errante humeur, projetait un autre voyage en Orient. Comme en son absence je devais me charger de Ruth, il fallut bien ajourner à quelque temps pour cette pauvre enfant une séparation qui allait la rendre orpheline.

Ruth, élevée par son père et malheureusement isolée de tous rapports avec les enfans de son âge, était une créature étrange, quelquefois incompréhensible. Son caractère avait des aspérités et des obscurités qui nous déroutaient. Il fallut enfin quitter Bienne et retourner à Édimbourg. Ruth ne manifesta aucune répugnance à quitter son père. Une fois séparée de lui pourtant, elle tomba dans une tristesse et une langueur effrayantes, et rien ne l'en put tirer jusqu'au jour où l'arrivée d'un nouvel hôte, envoyé par le ciel, mit en émoi notre paisible existence. Ruth presque aussitôt se prit à aimer mon petit garçon avec une tendresse si vive, que parfois je me sentais, vis-à-vis d'elle, ces craintes jalouses si naturelles à l'amour d'une mère.

Les mauvais jours vinrent ensuite. Harley, qui d'ordinaire ne me cachait rien, devint peu à peu plus réservé. Mes questions sur l'anxiété secrète à laquelle il semblait parfois être en proie n'obtenaient plus que des réponses évasives ou futiles. Un matin, il m'annonça qu'il partait pour Londres, où ses affaires le retiendraient environ huit jours. A son retour, il devait tout m'expliquer. Son absence fut plus longue qu'il ne me l'avait fait prévoir. Quand je le revis, sa physionomie m'annonça dès l'abord qu'il apportait de mauvaises nouvelles. En effet, nous étions ruinés. Une de ces crises industrielles, contre lesquelles nul effort ne prévaut, minait depuis un an déjà la maison de commerce dans les opérations de laquelle tout notre avoir était engagé. La faillite, longtemps suspendue, venait d'être déclarée. Il ne restait pas à mon mari cent livres sterling qu'il pût dire à lui.

Je le vis près de fléchir sous le coup. Je le ranimai en lui présentant notre enfant, pour lequel il fallait tenir bon jusqu'à la fin. Ma petite fortune, que Hugh avait doublée le jour de mon mariage, fut mise tout entière à la disposition de Harley, qui se faisait scrupule de toucher à cette réserve, sur laquelle nos créanciers n'avaient aucun droit légal. Grâce à Dieu, tout fut payé; notre nom demeura intact. Et cependant Hugh n'avait pu venir à notre aide. Il luttait, lui aussi, contre les difficultés du temps; mais il luttait avec une espèce d'enthousiasme sauvage et de joyeuse énergie, tandis que

Harley, moins jeune et moins confiant, se laissait abattre. Habitué à tenir grand compte de l'opinion, mon mari se sentait humilié d'avoir à déchoir devant elle : il lui en coûtait aussi de nous enlever, mon enfant et moi, aux douceurs d'une vie aisée, et de me voir de nouveau condamnée au travail. Moi, tout au contraire, j'allais de bon cœur à cette existence, dont j'avais, une fois déjà, connu les privations et l'austère monotonie. J'y allais plus forte et plus résolue que jadis; n'avais-je pas un mari, un enfant, la confiance de l'un, les caresses de l'autre, et ne pouvais-je recommencer pour eux ce que j'avais fait pour mon frère?

Si Harley m'en avait cru, nous serions restés à Édimbourg; mais les susceptibilités de son amour-propre y étaient froissées à chaque instant, même par les marques d'intérêt que nos amis se faisaient un devoir de nous donner. Je ne comprenais guère ces révoltes de la vanité, mais je devais me conformer aux volontés de celui qui gagnait le pain de la famille. Il avait accepté une place de commis que Hugh lui procura chez un négociant récemment entré dans les affaires, M. Rivers. Il était donc, à son âge, redevenu subalterne après avoir dirigé. Aussi sa santé se ressentit-elle de notre changement de situation. Ce fut notre devoir et notre tâche, à Ruth et à moi, de lui en épargner les plus pénibles détails. Réduits, par la modicité du salaire qu'il recevait, à n'avoir qu'une seule domestique, nous profitions de ses absences quotidiennes pour faire nous-mêmes la besogne intérieure. Au retour, il ne trouvait autour de lui qu'ordre, repos, sourires, et maints soucis lui étaient épargnés par notre attention à ne lui rien laisser voir du travail que nous coûtait ce bien-être dont il jouissait sans trop s'en rendre compte. Lorsque je le vis se raffermir par degrés, reprendre de l'appétit, des forces, un peu de gaieté, je fus, à bien peu de chose près, aussi heureuse qu'avant notre ruine.

Mistress Herbert, que j'étais allée voir peu de temps après notre arrivée à Londres, m'avait reçue dans sa belle maison de Portland-Place, restaurée, remise à neuf, et meublée avec ce bon goût particulier dont les artistes ont le monopole. Rien ne ressemblait moins à cette même maison, telle que je l'avais vue jadis. Blanche avait recouvré en partie sa beauté fière et un peu maussade; mais oublieuse des leçons du malheur, elle était redevenue l'enfant gâtée de l'heureuse fortune : elle se plaignait de sa santé, de ses fatigues, du vent d'est qui lui agaçait les nerfs. Quelques paroles de sympathie pour nos malheurs qu'elle m'adressa, nonchalamment étendue sur son canapé, me touchèrent assez peu. Aussi, ne me sentant pas fort à mon aise avec mon altière cousine, je me retirais après une courte visite, lorsque je fus prise au dépourvu par une assez étrange découverte.

— A propos, me dit Blanche, Hugh ne vient plus nous voir... Je crains bien qu'il ne soit fâché contre nous... J'en aurais vraiment du regret, car dans cette affaire du testament il s'est conduit à merveille... Bien peu d'hommes à sa place eussent agi comme lui.

Je manifestai le regret que me causait la brouille dont me parlait Blanche, ajoutant que mon frère n'y avait jamais fait, en ma présence, la moindre allusion.

— Oh! reprit Blanche, n'allez pas croire à la moindre brouille entre nous. Seulement, il y a quelques semaines, Hugh a prié Herbert de lui avancer, pour un ou deux mois, une somme assez forte dont il avait besoin. Or, comme nous nous imposons pour règle absolue, Herbert et moi, de rester étrangers à toute opération commerciale et de ne rien risquer de ce qui appartient à nos enfans, nous avons dû nous refuser à ce désir. Il a paru très contrarié de ce refus, et n'a pas reparu chez nous depuis lors. J'espère bien qu'il aura trouvé cet argent ailleurs. Il en paraissait très pressé, et Herbert ne doutait pas que ses affaires à ce moment ne fussent dans un état critique... Aussi aurions-nous fait l'impossible pour lui procurer au moins une partie de ce prêt... Par malheur il tombait dans un mauvais moment... Nous venions d'avoir énormément de dépenses à faire... Mais je tiens à ce que Hugh soit informé par vous que nous serons toujours heureux de le voir.

— Oui, très heureux, ajouta mistress Flinte du fond de la bergère où elle était à moitié ensevelie... Nous avons toujours eu la meilleure opinion de lui, et j'espère bien qu'il parviendra...

Il était rare que mistress Flinte s'imposât la fatigue d'un aussi long discours, et je me hâtai de sortir, promettant de rapporter fidèlement à qui de droit ces affectueux messages. Je ne puis décrire l'espèce de soulagement que j'éprouvai en quittant ce magnifique salon, cette grande rue solennelle, et en me retrouvant dans ma chambrette, où Ruth m'attendait et où mon gentil marmot réchauffa de ses lèvres tièdes mes joues saisies par la bise d'hiver. Hugh arriva peu après, et quand je lui rendis les paroles de mistress Herbert :

— C'est vrai, dit-il, rougissant malgré lui; j'ai été un peu désappointé de ce refus imprévu. Je ne savais, pour le moment, de quel bois faire flèche, et j'avais compté sur eux, me croyant quelques droits à leur bon vouloir : il paraît que je me trompais; mais voyez-vous, Grisell, il faut s'y faire. Le monde est ainsi bâti... Du reste, ajouta-t-il gaiement, j'ai pu me passer d'eux, et dès-lors je leur pardonne. J'irai demain faire ma paix avec Blanche. Si par suite de leur étrange procédé je m'étais trouvé à terre, il est probable que je serais moins indulgent. Au surplus, il est bon d'apprendre à ne compter que sur soi-même, et surtout à se méfier de ceux qu'on a obligés.

— Voilà, répliquai-je aussitôt, une amertume qui est de trop. Elle gâte pour moi votre magnanime résolution.

Hugh se prit à sourire, et nous en restâmes là. Je suis convaincue que, sans l'inutile révélation de Blanche, je n'aurais jamais su ce qui s'était passé entre eux. Jamais depuis il ne m'en a reparlé. Il alla, comme il me l'avait annoncé, faire sa paix avec les Herbert. Ma cousine vint nous voir à son tour et nous gratifia de quelques complimens de condoléance, qui furent assez froidement reçus; puis, sans rompre nos relations, la différence de nos habitudes et de nos façons de voir empêchèrent entre nous toute liaison plus étroite.

Quatre années se passèrent sans événemens notables. Notre vie — j'emprunte cette expression à mon mari — glissait doucement dans son étroite rainure, et il semblait probable que nous arriverions ainsi jusqu'au bout. Hugh ne nous parlait jamais de ses affaires, mais il continuait à travailler en homme qui veut et doit réussir. Sa raison avait mûri, ses vues n'avaient pas changé. J'aurais voulu le voir moins absorbé en une seule pensée, plus accessible à ces douces faiblesses qui tempèrent heureusement les âpres aspirations de la volonté; mais rien de pareil ne se laissait entrevoir en lui. A la vérité, ni sur ce sujet, ni sur d'autres, Hugh ne se montrait communicatif. Moins que personne il avait besoin d'encouragemens ou de sympathie; aussi le voyait-on plus souvent avec ses aînés qu'avec les hommes de son âge.

III.

Il entra un jour chez moi, et sans autre exorde :

— Eh bien! Grisell, j'ai retrouvé Alan.

Un cri de joie m'échappa; — vingt questions se pressaient sur mes lèvres.

— L'histoire est bien simple, reprit-il. Je l'ai rencontré dans Hyde-Park cette après-midi, et nous avons causé ensemble. Il est soldat dans un régiment en garnison à Londres.

— Pauvre Alan! m'écriai-je, émue de compassion.

— Ne le plaignez donc pas, sœur, reprit Hugh; il a choisi le genre de vie qui lui convient le mieux. C'est un beau garçon, je vous assure. Il a passé quelques années au Cap, et il espère reprendre bientôt campagne. Ne seriez-vous pas aise de le voir? Il est en bas, et n'a pas voulu monter avant que vous ne fussiez prévenue.

Je n'en écoutai pas davantage et descendis l'escalier quatre à quatre. Alan était sur la porte; je l'attirai par le bras dans notre petite allée, et là, pour mieux lui témoigner ma joie, je pleurai comme une folle. Je ne sais comment Hugh avait pu reconnaître son frère. J'aurais passé une journée entière à côté de ce grand jeune homme

au teint bronzé, aux fauves moustaches, sans retrouver le frais visage de l'enfant opiniâtre dont le souvenir m'était présent. Nous le présentâmes à Harley, qui l'avait à peu près oublié, puis à mon petit Frank, qui, cinq minutes après, ne voulait plus quitter « son oncle le soldat. »

— Et Marian?... Où est Marian? demanda bientôt Alan, dont le regard nous cherchait l'un après l'autre.

— Voici Ruth Langley, la fille de notre chère sœur... Sa mère n'est plus, ajoutai-je, attirant à mes côtés l'enfant, qui tremblait.

Alan demeura silencieux : il avait espéré nous revoir tous. Hugh et Harley nous quittèrent bientôt. J'éloignai les enfans, et nous échangeâmes, mon frère et moi, les souvenirs du passé. Il me raconta son départ, les précautions qu'il avait prises pour se dérober aux poursuites, comment il avait rejoint les comédiens errans avec l'un desquels sa fuite avait été concertée d'avance, les misères de sa vie vagabonde, le dégoût qu'elle lui avait inspiré, sept mois entiers passés à Londres après qu'il eut dit adieu à ses nomades compagnons, momens critiques de sa vie où il avait essayé de vingt métiers sans en trouver un qui l'arrachât à la misère, — enfin son enrôlement et son séjour en Afrique, le seul temps dont il eût gardé bonne mémoire.

— Vous aimez donc votre métier?

— Je l'aime en ce qu'il a de bien à lui : — l'activité, les chances bonnes et mauvaises, les périls courus et domptés... La vie de garnison m'est insupportable... Heureusement nous allons repartir bientôt...

— Donc, si on vous proposait de vous racheter?...

— Allons donc, Grisell! quitter mon métier?... Non certes, je veux mourir « sous le harnais. » D'ailleurs à quoi serais-je bon maintenant? Laissez-moi où je suis; rien ne me vaut mieux et ne me séduit davantage.

Un regard jeté sur Alan m'assura qu'il disait vrai. Les rudes travaux de la guerre, la fatigue des voyages l'avaient laissé dispos, insouciant, gai comme un enfant. Il n'était ni vieilli comme moi par les soucis domestiques, ni sérieux et concentré comme Hugh. Ah! si notre bonne mère eût pu voir, comme je le voyais, notre enfant prodigue, l'objet de sa préférence! Alan devina ma pensée. — Tenez, Grisell, vous me recevez comme ma mère m'eût reçu. Je reviendrai souvent vous voir... quand vous serez seule. Avec Harley, et même avec mon frère, je me sens comme étranger. Nous vivons en des mondes qui s'ignorent; mais vous autres femmes, c'est différent.... vous avez une faculté sympathique à laquelle rien ne demeure ignoré... A propos de Hugh, il a déjà l'air d'un homme riche, savez-vous?... mais il me semble usé, fatigué, presque vieux...

— Il travaille tant!

— Ah! oui;... les années comptent double... Et veut-il toujours, comme par le passé, « relever la famille? »

— Toujours, frère,... et il y parviendra.

— Bravo et bonne chance !... Parlons de M. Langley maintenant. Vous dites qu'il a épousé Marian?... mais je vous croyais engagés l'un à l'autre.

Je ne répondis que par un geste négatif.

— Et il est mort sans doute, puisque sa fille est avec vous?

— Mort ou vivant, nous ne savons. La dernière lettre que nous ayons reçue de lui était écrite au moment où il partait pour l'Égypte, avec le projet de remonter le Nil jusqu'à sa source. Depuis lors, pas la moindre nouvelle. Harley et moi, nous désespérons de le revoir; mais Ruth ne veut pas se croire orpheline.

Pendant que j'achevais ce récit, Alan regardait sa montre : — Huit heures déjà!... je n'ai pas une minute à perdre, interrompit-il tout à coup. Esclave de la consigne ! — Et, après un baiser donné à la hâte, il me laissa seule au coin de mon feu, tout émue de cette brusque réapparition.

M. Rivers, chez qui Hugh avait placé mon mari, vint m'annoncer, à peu de temps de là, qu'il allait quitter les affaires. Le troisième né de cinq frères, M. Rivers avait dû chercher dans le commerce une fortune que l'héritage paternel ne pouvait lui assurer. Il y était cependant resté gentilhomme, et ceci dit, je n'ai peut-être pas besoin d'ajouter qu'il ne s'y était pas considérablement enrichi. Aussi quittait-il sans trop de regret une carrière où la nécessité plus que la vocation l'avait appelé. — J'y resterais, me dit-il, si j'avais l'énergie indomptable de votre frère; mais il n'est pas dans le sang des Rivers de faire fortune. Je m'arrête donc à temps pour ne pas compromettre l'avenir de ma fille. — Vous connaissez Laura, ajouta-t-il (c'était le nom de sa fille qu'il m'avait présentée en effet deux ans auparavant). Elle a quitté sa pension, elle est rentrée chez moi : j'espère que vous viendrez l'y voir.

J'allai rendre visite à Laura Rivers et la trouvai aussi belle qu'on avait pu l'espérer; mais ses manières me parurent gênées. Je revins chez moi avec cette idée qu'elle était un peu fière et un peu froide. — Vraiment? me dit Hugh, à qui je communiquai cette impression. Je ne l'ai jamais trouvée ainsi. Puis il ne me reparla plus d'elle. Quelques semaines après cependant, il vint me voir à l'heure où il me savait ordinairement seule, et sans aucun préambule, — c'était son habitude, — il m'annonça qu'il allait se marier. — Devinez-vous avec qui? ajouta-t-il. Et sa joie éclatait dans ses yeux.

— Oui, je devine... Laura Rivers.

— C'est cela même.

Puis il s'assit près du feu, et, bien que ma curiosité fût en éveil, je le laissai savourer tout à son aise ses réflexions couleur de rose. J'espérais bien qu'il finirait par m'en arriver quelques reflets; mais au moment où, lasse de son silence, j'allais hasarder une question, il se leva, prit son chapeau, et sortit aussi brusquement qu'il était entré.

J'allai dès le lendemain chez ma future belle-sœur. Là peut-être je saurais quelque chose de plus. Nouvelle surprise. On m'introduit dans la chambre de Laura, où elle était assise près d'un métier à broder. Elle se lève, me tend la main, se rassied aussitôt, très rouge et toute tremblante. On juge de mon embarras; mon compliment s'en ressentit, et je ne crois pas qu'on en ait jamais tourné d'aussi embrouillé. Au moment où je parlais du bonheur que Hugh trouverait auprès d'elle :

— Croyez-vous? me demanda-t-elle, levant sur moi ses yeux limpides. Un faible sourire accueillit ma réponse affirmative, et bientôt, baissant la tête sur son métier, la belle boudeuse, abritée derrière un rempart de boucles blondes, me déroba de nouveau la rougeur de ses joues brûlantes, rougeur que trahissait un bout d'oreille vivement carminé.

Tout ceci était mystérieux pour moi, et me semblait peu flatteur pour mon frère. Par cela même qu'elle appréciait si mal le mari qu'elle semblait accepter ainsi à contre-cœur, Laura me donnait une assez pauvre idée de son jugement. En la quittant, je passai chez mistress Herbert, qui me fit ses reproches ordinaires sur la rareté de mes visites. Elle entama aussitôt après la question du mariage projeté. On lui en avait parlé déjà, et elle ne le trouvait pas, sous le rapport de la fortune, égal à ce que mon frère pouvait prétendre. Je lui répondis par son propre exemple, et je l'entendis avec plaisir me déclarer « qu'elle n'avait jamais regretté d'avoir épousé un homme moins riche qu'elle. » L'égoïsme ne l'avait donc pas envahie tout entière. Revenant ensuite à mon frère : — Il va sans doute se mettre sur un grand pied de représentation. Laura Rivers aime le monde, elle est faite pour y briller.

Encore un mystère. Cette timide enfant, faite pour les succès du monde! Chacun la voyait donc à un point de vue différent? De tous les jugemens portés sur elle, quel était le vrai?

A une soirée de famille que nous donna bientôt M. Rivers, j'eus occasion de constater que la fiancée de mon frère était fort à son avantage dans un salon. Elle chantait avec goût et sans prétention; elle causait bien, et je remarquai qu'on faisait volontiers cercle autour d'elle. Mon frère, arrivé un des derniers, s'était à peine approché d'elle, que tout changea d'aspect. Elle l'accueillit avec un em-

barras évident, ne répondit que par des monosyllabes à tout ce qu'il lui dit, et lorsqu'il lui demanda de chanter, elle se laissa conduire au piano, exécuta les morceaux qu'il avait placés devant elle, et alla reprendre sa place avec une docilité passive qui m'eût exaspérée. Jamais elle ne lui parlait sans rougir, jamais elle n'arrêtait les yeux sur lui. Je me retirai convaincue qu'elle ne l'aimait pas.

Le lendemain, il ne tint qu'à moi de penser le contraire. Ma future belle-sœur vint me voir. Après une heure de conversation officielle, il me parut que la glace commençait à se fondre. Laura se plaignit à moi de la réserve que Hugh gardait vis-à-vis d'elle. — Il ne me parle jamais que de bagatelles, me disait-elle avec un dépit évident... Il me traite comme une enfant... Il semble croire que je ne le comprendrais pas... Ce n'est pas aimer, cela... D'ailleurs comment m'aimerait-il? Ce n'est pas lui qui m'a demandée... Mon père m'a offerte à lui, continua-t-elle en rougissant, et laissant quelques larmes monter jusqu'à ses paupières. Et puis, je ne suis pas son égale, moi; je ne lui apporte rien... Il aurait pu trouver mieux.

On devine par quels raisonnemens j'essayai d'apaiser ces petites révoltes d'un cœur romanesque. — Enfin, m'avisai-je de lui dire, croyez-vous en lui, en sa probité?

— Certainement.

— Ne vous a-t-il jamais dit qu'il vous aimait?

Un regard de bon augure et un sourire auquel on ne pouvait se méprendre furent sa seule réponse.

— Vous doutez donc de sa parole?

— C'est de moi que je doute. Je veux tout ou rien... Je veux ce que je donne, ajouta-t-elle, de plus en plus rouge. Tenez, mistress Harley, vous me trouvez peut-être bizarre et peut-être bien hardie; mais que voulez-vous, je n'ai ni mère, ni sœur, ni personne à qui je puisse me confier.

— Vous aurez votre mari, répondis-je, et je sais par expérience ce qu'il vaut comme confident.

— Ah! vous vous moquez de moi?

— Dieu m'en garde, mon enfant.

— Vous croyez donc, là, bien sincèrement, que je suis aimée?

Cette question m'était faite d'un ton plus doux et avec plus d'abandon.

— A la bonne heure, reprit Laura quand j'y eus répondu. Vous me renvoyez plus heureuse que je ne suis venue. Et maintenant..., maintenant, continua-t-elle tout bas, promettez-moi de ne pas répéter à Hugh un seul mot de ce que je vous ai dit aujourd'hui.

— Je vous le promets.

— Adieu donc, *ma sœur!*

Et, m'embrassant une fois encore, elle me quitta.

IV.

— J'emmène Grisell à Burndale... Nous allons voir la tante Thomasine, dit mon frère, entrant un matin chez moi... Mon petit Frank commençait à s'insurger, et mon mari ouvrait la bouche pour demander quelques explications, lorsque d'un coup d'œil Hugh le fit taire. Je ne voulus pas chercher à pénétrer le sens de ce coup d'œil mystérieux.

Nous partîmes donc le lendemain, et la diligence nous laissant à douze milles de Burndale, nous prîmes une chaise de poste pour achever la route. C'était au commencement de la moisson; il faisait chaud, et les chevaux gravissaient péniblement les rudes montées. Du haut de l'une d'elles, nous vîmes tout à coup en face de nous, se détachant sur le fond vert des massifs de feuillage, les murailles grises du vieux château de Thorney. Hugh, qui jusqu'alors, contrairement à ses habitudes, avait été assez bavard, garda tout à coup le silence, et, se rejetant au fond de la voiture, posa la main sur ses yeux. Cependant, après être descendus dans le vallon, nous montions lentement la route tortueuse qui allait passer sous les murs du parc. Tout à coup la voiture tourna dans le parc lui-même, dont les grilles étaient ouvertes à deux battans.

A ce moment, Hugh, se penchant de manière à me regarder sous mon chapeau : — Eh bien! Grisell, me dit-il... sont-ce des rêves?

La vérité m'apparut éblouissante : — Randal de Thorney! m'écriai-je.

— Oui, Randal de Thorney... Les revoilà debout!

Comme pour attester la vérité de cette parole solennelle, la tante Thomasine nous attendait en effet debout sous le porche. Son accueil, digne de nos ancêtres, me parut, même en ce moment où mon cœur palpitait d'une orgueilleuse joie, une sorte d'anachronisme. Simplicité, cordialité, abandon, voilà ce que mon cœur et ma raison préfèrent à tout le reste. Tante Thomasine, vêtue d'une ancienne robe de brocart, au lieu de cette mousseline à carreaux lilas qu'elle portait d'habitude, me faisait l'effet d'un vieux portrait détaché de son cadre. Ruth partageait mon embarras, et marchait timidement sur mes talons. — A qui est cette grande maison? demandait-elle à voix basse.

— C'était celle de votre bisaïeul. Maintenant elle appartient à Hugh, répliqua solennellement la vieille tante, et il fallut la suivre de corridor en corridor, de vieille salle en vieille salle, devant les lambris de chêne dont elle nous faisait admirer les sculptures, devant les vitraux coloriés dont elle nous expliquait les sujets. Tout était sombre, fané, tout sentait le moisi dans l'antique demeure. Les

fenêtres étroites et hautes, envahies par les jets des plantes grimpantes qui tapissaient les murs extérieurs, ne laissaient arriver dans la pénombre des grandes pièces voûtées qu'un jour éteint et douteux. Poussant une lourde porte, et nous introduisant dans une chambre entièrement close : « C'est ici, nous dit la tante, que mourut le squire Ralph... » A ces simples mots, la légende tragique me revint en mémoire et me glaça le cœur. « Rien n'y a été dérangé depuis lors, reprit la tante. » De fait, la longue table massive pesait encore sur le tapis en lambeaux; les antiques fauteuils de cuir, épars çà et là, n'avaient pas même été poussés contre les murs. Au-dessus de la cheminée était le portrait d'un jeune homme, en riche costume de velours rouge. « Ralph-Philip Randal, » murmura la tante, déchiffrant péniblement l'inscription placée au bas de ce cadre. La date est 1729. C'était avant son premier mariage... Voici, ajouta-t-elle d'un accent plus pénétré, voici le fauteuil où il fut trouvé mort, avec des papiers, des actes, des contrats épars autour de lui. Dans sa main était une miniature que sa dernière convulsion avait brisée; à ses pieds, les débris d'un petit flacon... C'est tout ce qu'on sait de sa déplorable fin.

Je sentais la main de Ruth frémir et se glacer dans la mienne. Hugh s'avança vers une fenêtre et l'ouvrit toute grande. Son geste semblait dire : Maintenant que je suis le maître ici, l'air et le soleil y pénétreront sans obstacle. — Tante Thomasine parut presque contrariée de cette hardiesse inattendue. — M. Nevil, nous dit-elle, a eu le bon esprit de ne rien déranger ici... et, comme vous voyez, Hugh a tout acheté, meubles, peintures, en l'état où chaque chose se trouvait au moment de la vente.

Nous fûmes bientôt las de cette funèbre inspection. Hugh m'emmena du côté des jardins; mais, s'arrêtant tout à coup sous le vestibule : — Sans vous, Grisell, me dit-il, je ne me serais jamais vu le maître de Thorney... Je vous dois tout ceci... Croyez que je ne l'oublierai jamais.

Les jardins étaient dans le plus complet désordre. La mousse dévorait les arbres fruitiers; semées par le vent, arrosées par les pluies, mille végétations hétérogènes encombraient les allées. Quand nous fûmes arrivés sur une terrasse qui dominait toute la vallée, Hugh me fit part de ses arrangemens projetés, qui tous se rapportaient à Laura Rivers. Il mettrait en état, pour elle, la grande chambre octogone jadis habitée par miss Grisell, cette fière Randal qui, pour sauver l'honneur du nom compromis par son frère, avait vendu le château. Il dessinerait sous sa fenêtre des massifs de fleurs... — Est-ce que vous comptez vous établir complétement ici? lui demandai-je en l'interrompant.

— Oh! non... ceci est *encore* impossible. Je n'ai pu acheter que

les murailles habitées par nos aïeux. Leurs champs ne sont pas rentrés dans mes mains. Le château étant mis en vente, il fallait se décider, sous peine de le voir passer en des mains étrangères. Nous nous bornerons, pour le moment, à quelques réparations d'intérieur et à remettre les jardins en bon état. La tante Thomasine quittera son *cottage*, et viendra résider ici à demeure. Nous n'y passerons, nous, chaque année, que quelques mois de la belle saison...

Cher Hugh! je l'examinais le soir de ce même jour avant le souper, tandis que tante Thomasine, les doigts veufs de son tricot, s'endormait dans son oisive majesté, et tandis que Ruth, triste encore des légendes sinistres dont on avait rebattu ses jeunes oreilles, osait à peine détourner les yeux de l'âtre flamboyant. Il avait vieilli, mon pauvre frère. Çà et là parmi ses noirs cheveux courait un fil argenté. Son front, où plus d'une ride était à jamais empreinte, me rappelait le portrait de Pierce Randal, l'érudit de la famille, celui dont Hugh avait rêvé jadis la renommée universitaire. Il n'y pensait guère en ce moment. Le nom de Laura était à chaque instant sur ses lèvres muettes, et je l'y devinais comme s'il l'eût prononcé. Tout entier à son doux rêve, il se leva soudain et se mit à marcher de long en large, sans prendre garde au léger cri de la tante Thomasine, réveillée en sursaut par le craquement de ses bottes sur le parquet sonore.

— Savez-vous? dit-elle quand elle eut tout à fait repris possession d'elle-même. Il faudra demain aller à Burndale. Le docteur Larke sait que nous sommes ici, et serait blessé de ne pas nous voir.

— Et Mary? demandai-je à ma tante.

— Mary? c'est la gaieté même, et ses enfans sont de vrais écureuils. Elle a trouvé le mari qui pouvait le mieux lui convenir... C'est le calme, l'immobilité en personne, ce M. Close!

Mary s'était en effet mariée, peu de temps après moi, à l'un des professeurs de l'école jadis dirigée par le docteur, et je ne l'avais pas vue sans quelque désappointement donner ainsi raison aux pronostics de mon frère. Nous allâmes dès le lendemain faire notre visite à M. Larke, établi chez son gendre. Celui-ci me parut un beau garçon des plus insignifians; mais sa femme ne le voyait pas des mêmes yeux que moi : elle n'en parlait jamais que comme d'un homme à part, intelligent, instruit, doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur. Elle-même était devenue une vraie matrone, radieuse et belle, charmante de gaieté, bonne et dévouée, et dont la voix harmonieuse, le rire éclatant, faisaient plaisir à écouter. Tante Thomasine n'était pas de mon avis. Elle trouvait parfaitement absurde qu'une femme intelligente daignât adorer « un grand benêt doucereux » comme M. Close. Hugh n'intervint pas dans le débat.

Je l'ai rarement vu plus obstinément silencieux que pendant notre excursion à Burndale.

En revenant, nous nous arrêtâmes devant l'église. Le bedeau, après s'être assuré qu'il avait affaire au nouveau propriétaire de Thorney, se montra fort complaisant et fort communicatif. Je l'aurais dispensé des histoires peu édifiantes qu'il racontait au sujet du squire Ralph; en revanche, il nous parla, et en termes qui me touchèrent, de mon grand-père Percival Randal. Il tenait de sa mère à lui, — elle avait été au service de miss Grisell, — que cette noble demoiselle, belle et gaie en son jeune temps, avait dû épouser un militaire, lord d'Arley, tué en duel par un rival éconduit. Étrange histoire à apprendre, les pieds sur les restes glacés de celle qui en avait été l'héroïne! Nous étions en effet, à ce moment même, dans le caveau mortuaire de la famille. Nous passions en revue les plaques de marbre noir, les pâles effigies, et nous lisions l'une après l'autre les épitaphes plus ou moins fastueuses. Celle de Pierce Randal était un morceau d'exquise latinité; sur la pierre qui recouvrait le squire Ralph, il n'y avait qu'un nom et deux dates. Grisell Randal et Godfrey, son frère bien-aimé, dormaient sous la même tombe.

— Je passerais ici des journées entières, — murmurait la tante. Je n'en aurais certes pas dit autant. Mon cœur se rattache aux vivans, à ce qui les touche, à ce qui leur cause joie ou douleur, bien autrement qu'à la mort et au souvenir des gloires éteintes.

— Le caveau est rempli, ou peu s'en faut, fit remarquer notre guide. Il n'y a plus de place que pour un cercueil.

A ces mots, la tante tressaillit et leva vers Hugh un regard chargé de muettes suppliques. Elle fut comprise et immédiatement exaucée.

— A vous cette place unique! lui dit mon frère. Pour moi et les miens, je veux le plein air du dehors, le soleil, la pluie, le vent, comme si nous vivions encore. Sous ce fardeau de pierre, je dormirais mal, ce me semble.

— Chère tante, ajoutai-je, espérons que vous ne vous presserez pas trop de venir occuper ce domaine auquel vous attachez tant de prix.

— Auparavant, dit-elle, je voudrais voir Hugh marié, père de famille, et sa vieille race en voie de complète renaissance... Au surplus, que la volonté de Dieu s'accomplisse!

V.

Il me tardait fort de quitter les antiques splendeurs de Thorney-Hall, et d'aller retrouver mon petit Frank, dont je m'étais séparée pour la première fois. Le marmot vint se jeter dans mes bras avec

des cris de joie et des baisers qui me ravirent; mais il ne parlait plus que guerre et combats, il ne jouait plus qu'armé de pied en cap. Dieu sait si j'en remerciai Alan, qui lui montait l'imagination par ses récits belliqueux, bien autrement attrayans que mes sermons pacifiques! *Mon oncle le soldat* ne fit que rire des appréhensions auxquelles il me voyait en proie.

Harley, resté sans emploi régulier depuis que M. Rivers s'était retiré des affaires, venait de trouver une place. Hugh n'aurait pas mieux demandé que de le prendre avec lui et de le mettre à la tête de ses commis; mais mon mari n'aurait pas accepté cette position en sous-ordre auprès d'un aussi proche parent. A ses nouvelles fonctions était attaché un salaire encore moindre que celui dont il avait joui chez M. Rivers; mais j'avais pris mon parti de notre médiocrité toujours plus humble, et pourvu que les goûts si simples de mon mari ne fussent pas contrariés, pourvu qu'il nous fût permis d'élever nos enfans jusqu'à l'âge où ils pourraient se suffire, j'étais bien résolue à ne m'inquiéter d'aucune privation, d'aucun travail.

Cependant le temps passait, et Hugh ne se mariait pas. Laura était allée voir, assez loin de Londres, des parens de son père, et son retour était ajourné de semaine en semaine. Mistress Herbert vint un jour me voir et me donna l'éveil, en plaisantant, sur ce qui pouvait se tramer contre mon frère. « Elle ne serait nullement étonnée, disait-elle, que le mariage se rompît... Laura n'était qu'une enfant légère et coquette. M. Rivers s'était trop pressé de conclure pour elle. On parlait des assiduités d'un certain capitaine Martin, fort bien accueilli par miss Rivers, et patroné auprès d'elle par la famille au sein de laquelle on la voyait si heureuse de prolonger son séjour. »

Je ne laissai rien voir à Blanche des terreurs qu'elle m'inspirait, et me gardai bien de traiter avec Hugh ce sujet délicat. Il était assez préoccupé depuis quelque temps, et j'avais tout lieu de croire que le sujet de cette préoccupation était précisément la conduite de sa fiancée. On apprit enfin qu'elle était de retour, et le jour même Hugh vint me trouver dans la soirée.

— Avez-vous vu Laura? lui demandai-je.

— Oui, cinq minutes, me répondit-il. Elle allait sortir.

— Pour aller où?

— Elle ne me l'a pas dit. Je n'ai pas eu le temps de le lui demander.

Je ne pouvais me tromper sur ce qu'exprimait en ce moment la physionomie de Hugh. Je connaissais ces éclairs fauves de son regard abrité sous ses sourcils froncés, et ces lèvres comprimées qu'il desserrait à peine pour laisser s'envoler une réponse contrainte. Cette fois cependant il éclata.

— J'ai fait une folie, Grisell!... Il fallait rester jusqu'au bout de

glace et de diamant... Cette enfant ne se soucie plus de moi... On me l'a complétement aliénée.

— Prenez garde, objectai-je, ce n'est qu'une enfant...

— Justement; c'est ce qui m'a gagné le cœur. J'ai cru à ce beau regard virginal, à cette fraîche innocence... Mais elle ne se jouera pas d'un homme tel que moi... La femme que j'aimerais le plus ne fera pas de moi son esclave... Ah! ce voyage d'Alderbeck!... pourquoi le lui a-t-on laissé faire?

— Songez...

— Je songe qu'elle n'a répondu, depuis deux mois, à aucune de mes lettres,... et qu'en me revoyant, au lieu de m'expliquer son silence, elle n'a pensé qu'à se défaire de moi... Voyons cependant, conseillez-moi, Grisell. A votre avis, que dois-je faire?

Je l'engageai à revoir Laura dès le lendemain, à lui dire qu'elle l'avait affligé, surtout à lui laisser voir ce qu'elle était pour lui. Hugh m'écoutait sans m'interrompre; mais sur ses lèvres frémissantes se peignait sa souffrance indignée. Il y avait lutte, au dedans de lui, entre la passion vraie que la capricieuse jeune fille lui inspirait et la honte de céder à cet entraînement qui l'humiliait.

— Grisell, me dit-il enfin, mon parti est pris, Laura sera ma femme sans plus de retard,... ou je lui rendrai sa parole.

Ces derniers mots lui coûtèrent beaucoup; il ne les articula qu'avec effort et d'une voix incertaine. Puis, me serrant la main à me faire crier : — Vous saurez demain soir, reprit-il, ce qui sera arrivé. Quoi qu'il advienne du reste, vous pouvez compter sur moi.

En le voyant souffrir ainsi, je sentais mes larmes près de couler. Nos vies étaient si fortement tissues l'une à l'autre, que, joie ou douleur, nous mettions tout en partage. Le lendemain, Hugh ne parut pas. Je ne le revis qu'après trois jours.

— Vous me reprochez peut-être de vous avoir oubliée, me dit-il avec un calme parfait. — J'augurais bien de ce commencement, mais, le voyant en rester là et faire effort sur lui-même avant de continuer, je sentis mes espérances s'évanouir. — Je n'ai pu voir Laura que ce matin, reprit-il. Elle n'était jamais chez elle... Aujourd'hui elle m'a reçu... Elle était seule... Il est inutile d'insister sur ce qui s'est passé; — tout est fini entre nous.

Tout est fini! que de choses enfermées dans ce peu de syllabes! que d'espérances évanouies! que de rêves anéantis! Et pas une question à faire, je le savais, pas une consolation à offrir. Ces natures profondes, calmes, silencieuses dans la douleur, sont des énigmes pour moi. Je ne puis les comparer qu'à ces ondes mystérieuses que des rochers à pic ceignent et abritent du jour. Aucune image à leur noire surface, toujours immobile. La pierre que vous y jetez s'enfonce dans l'abîme sans éveiller un écho. Vous en êtes réduit à les

sonder par la pensée, et à vous figurer, le long des sombres parois, une tenture de roseaux enlacés; puis, tout au fond du gouffre, loin, bien loin de tout regard et de toute lumière, quelques fragmens de nef brisée, quelques ossemens d'une blancheur sinistre.

Tout est fini!... Quand mon frère eut prononcé ces trois mots, sa figure redevint calme, comme le miroir des eaux après la pierre engloutie. Il se mit à me parler de nos affaires courantes, de Harley, des enfans, d'Alan, qui allait partir avec son régiment pour l'île de Malte. Quand mon mari fut rentré, on causa de la crise européenne, des bouleversemens politiques. Hugh demeura fort tard avec nous et prit congé en souriant. Harley ne s'était aperçu de rien.

Persuadée qu'il y avait là-dessous quelque inexplicable malentendu, j'attendis quelques jours, et je fis part de cette opinion à mon frère. Il demeura incrédule à cette insinuation et me raconta très simplement sa dernière entrevue avec Laura, les récriminations, les reproches dont elle l'avait accablé sans vouloir jamais préciser aucun grief, ses allures capricieuses, et l'empressement avec lequel elle l'avait pris au mot quand il avait fait allusion à une rupture possible.

— Je n'ai vu en elle ce jour-là, me dit-il, qu'une enfant gâtée, opiniâtre, exigeante, susceptible, et nullement la jeune fille que j'étais habitué à regarder comme un cœur d'élite.

Après ce récit, je n'étais pas convaincue. Cette susceptibilité de Laura, je me l'expliquais en me rappelant ce qu'elle m'avait dit elle-même de la peine qu'elle avait éprouvée à se voir *offrir* par son père, alors qu'elle eût voulu être *demandée* par Hugh. J'aurais bien voulu pouvoir parler de ceci à mon frère, mais j'étais liée par une promesse formelle. J'en vins d'ailleurs à croire que je me trompais peut-être lorsque, peu de jours après, Blanche me parla du mariage de miss Rivers avec le capitaine Martin, mariage, disait-elle, sur le point de s'accomplir. Hugh était présent. Il accueillit cette nouvelle avec un demi-soupir que j'entendis seule, j'en suis certaine. Je ne fus pas étonnée d'apprendre le lendemain que « ses affaires » l'appelaient sur le continent pour deux ou trois mois.

Hugh était encore absent, lorsque M. Rivers mourut, assez inopinément, et après quelques jours de maladie. L'étonnement fut général, lorsqu'on apprit qu'il laissait des affaires très embarrassées. Il avait engagé la presque totalité de ses capitaux dans une entreprise par actions dont le mauvais succès l'avait ruiné. On pensait que ce désastre pécuniaire avait accéléré sa fin. Laura dut repartir pour Alderbeck, où ses parens lui offraient un asile au moins temporaire; mais, au dire de Blanche, fort au courant de bien des choses, — de choses qui, par parenthèse, n'existaient pas toujours,

— elle allait trouver dans sa famille un tout autre accueil que par le passé.

— Cependant, lui dis-je, ce mariage dont vous m'aviez parlé...

— Ah! répondit-elle avec quelque hésitation, il paraît que je n'étais pas bien renseignée... Le capitaine Martin avait effectivement demandé sa main *avant* qu'elle n'eût tout perdu... Il a cru de son devoir, même *après*, de renouveler sa demande; mais il a été refusé après comme avant. Et il y a de quoi s'étonner, car le capitaine est un parfait *gentleman*, un homme très agréable;... mais Laura est si capricieuse!... Hugh est bien heureux de lui avoir échappé.

Je crus devoir faire part à mon frère de tout ce que je venais d'apprendre. Il ne me répondit pas; mais lorsque nous nous revîmes, il me pria de ne plus revenir sur un sujet qui lui était pénible. — Il eût été heureux, me dit-il, que sa femme lui dût tout;... mais encore fallait-il que cette femme l'aimât. Laura n'ayant aucune affection pour lui, elle avait usé d'un droit légitime en lui refusant sa main. Tout mortifié qu'il en eût été d'abord, il se plaisait maintenant à reconnaître qu'elle n'avait eu aucun tort, et il l'honorait trop pour imaginer que le changement de sa fortune eût pu rien changer à la résolution que son cœur lui avait dictée. Ceci me fut dit sans la moindre amertume, et il m'eût été fort difficile de décider si mon frère gardait ou non quelque tendre souvenir à miss Rivers. Il s'était rejeté avec un redoublement d'ardeur dans le mouvement des affaires, et je ne l'entendais jamais causer avec mon mari que de trois pour cent, d'actions de la Banque, de fret, d'arrivages, si bien qu'en les écoutant tous deux, je me prenais à trembler que l'âme de mon frère, endurcie, comme tant d'autres, par l'abus des calculs et l'avidité du gain, ne devînt peu à peu inaccessible à de plus douces préoccupations. Ses spéculations, du reste, réussissaient presque toutes. Il agrandissait peu à peu, autour de Thorney, le cercle de ses acquisitions, et faisait au vieux château — la tante Thomasine me tenait au courant — des réparations coûteuses, dont il ne me parlait jamais, sans doute pour ne pas réveiller le souvenir du temps où il m'initiait au mobile secret de tous ces embellissemens.

Blanche Herbert, attentive à ces accroissemens de fortune, s'était mis en tête de marier Hugh. Elle le raillait sur cette propriété qu'il étendait sans savoir pour qui; elle lui représentait plus sérieusement qu'il devait songer à perpétuer son nom. Mon frère la laissait dire, et ne lui refusa même pas d'être présenté par elle à une jeune et riche veuve, qui fit, pour le captiver, tous les frais imaginables; mais à cause de cela même il demeura parfaitement insensible, et j'en vins à penser que, si la plaie secrète n'était pas encore cicatri-

sée, mon frère pourrait bien mourir célibataire. Cependant à ce moment-là encore je n'aurais pas voulu en jurer.

... Hugh achevait un jour la lecture d'une lettre de la tante Thomasine. — Elle a pourtant raison, s'écria-t-il : voici bientôt trois ans qu'on ne nous a vus à Thorney! Il faut y aller tous. Enfans, mari, toute la bande, je vous emmène avec moi.

A peine installés dans le vieux château, les invitations commencèrent à pleuvoir. Les acquisitions de Hugh le faisaient reconnaître pour un des leurs par tous les grands propriétaires des environs, qui, lors de notre premier voyage, s'étaient tenus sur la réserve. Notre premier grand dîner nous fut donné chez le colonel d'Arcy. On aurait pu se croire au moyen âge en entendant annoncer tous les vieux noms du comté : les Chaytors, les Hutton, les Nevil, les Wywill, les Scroope, les Powlett. — Tous ces nobles propriétaires m'étaient d'ailleurs parfaitement étrangers, et je me permis de les trouver parfaitement ennuyeux. En sortant de table, je vis avec bonheur, dans le salon, des enfans qui se roulaient sur les tapis, et avec lesquels je comptais bien me dédommager de mes voisins de table, lorsque mon attention se porta sur une jeune femme assise près d'un guéridon encombré de livres. Bien qu'elle détournât la tête, je n'hésitai pas à reconnaître Laura, et pour être plus sûre de mon fait, je questionnai une dame à qui je venais d'être présentée.

— Oh! me dit-elle, n'y prenez pas garde, c'est l'institutrice. Elle se nomme Rivers, à ce que je crois.

Je m'avançai aussitôt vers la jeune fille, qui se leva un peu troublée et me tendit aussitôt la main. Je la trouvai singulièrement embellie, et le calme de ses manières, l'assurance modeste et ferme de son maintien, produisirent sur moi une impression très favorable. L'extrême simplicité de son costume, entièrement noir, faisait valoir la classique pureté de ses traits et l'élégance toute grecque de sa taille élancée. Mistress d'Arcy vint lui demander d'accompagner une dame qui allait chanter; elle se mit au piano, et, le morceau fini, fut priée de chanter elle-même. Au moment où s'élevait sa belle voix, si richement timbrée, les *gentlemen*, quittant la table, arrivèrent auprès de nous. Le chant ne s'arrêta pas, la voix ne vacilla pas un instant; mais la chanteuse rougit un peu, et je crus voir un léger frisson passer sur ses paupières. Mon frère venait d'entrer. Son oreille avait promptement reconnu cette voix; un seul regard l'avait assuré qu'il n'était point dupe de quelque vaine illusion. Maintenant, appuyé au chambranle de la cheminée, il écoutait, la tête légèrement inclinée, les lèvres serrées l'une contre l'autre. Laura se leva du piano pour accompagner les enfans, que leur mère renvoyait

à la *nursery*. L'un d'eux, bambin joufflu, sauta dans les bras de la jolie *governess*, et se suspendit à son cou. Au moment où elle passait devant Hugh, il leva les yeux sur elle; mais elle tenait les siens baissés, et aucun regard ne fut échangé. Dans la soirée, toutes les fois que la porte s'ouvrait, Hugh y jetait un coup d'œil; mais Laura ne reparut pas, et je crois fort que mon frère s'en alla désappointé.

Il ne fit aucune allusion à cette rencontre. Seulement je le trouvais plus rêveur que d'habitude. Quelques jours après, en allant avec les deux enfans et lui à un petit étang sur lequel mon fils apprenait à patiner, nous rencontrâmes, au détour d'un sentier, miss Rivers et les enfans de mistress d'Arcy. Nos marmots se mêlèrent aussitôt, sans se douter qu'ils nous gênaient fort, et comme, sans nous être donné le mot, nous allions au même endroit, il fallut bien marcher de conserve. Hugh et Laura s'étaient salués selon toutes les règles de la plus stricte politesse; mais le soin de soutenir la conversation me fut laissé tout entier. Mon frère n'ouvrit pas la bouche, et miss Rivers se hâta, dès qu'elle put le faire sans affectation, d'emmener ses élèves. Je lui sus gré de son fier silence et de sa tranquille froideur. Ce n'était certes pas à elle de faire les premiers pas; mais d'un autre côté Hugh s'y déciderait-il? Je le désirais vivement, car il m'était démontré que mon pauvre frère, dans son ambition satisfaite, ne trouverait jamais de quoi combler le vide de son cœur. Il commençait à le comprendre, et accueillait d'un air passablement sardonique les complimens qu'on lui faisait sur l'espèce de « restauration » qui ramenait les Randal dans le Wensleydale. Tante Thomasine paraissait penser comme moi; seulement elle avait jeté son dévolu matrimonial sur une certaine miss Blounte, qu'elle déclarait être « une femme faite tout exprès pour Hugh. » En effet, n'avait-elle pas, justement contigu aux terres de Thorney, un domaine admirable et admirablement gouverné? Cette suggestion me trouva très rebelle, et nous engageâmes une discussion en règle, mon mari, ma tante et moi, tandis que Hugh se promenait, sans nous écouter, de long en large.

— Eh mais! dit-il tout à coup, de quoi donc est-il question? Vous me nommez à chaque minute.

— Nous vous marions, repartit Harley.

— Ah! ce n'est que cela? reprit Hugh. Et il se promena de plus belle.

Le lendemain et les jours suivans, mon frère fit de fréquens voyages à Wood-End (ainsi se nommait le domaine du colonel d'Arcy), pour y traiter de je ne sais quel échange de bois. Jamais je ne l'avais vu aussi jaloux de sa solitude, aussi importuné par tout empiétement sur ses longues réflexions. Enfin, au retour d'une de ces excursions,

il m'emmena sur une terrasse, et, passant mon bras sous son bras : — Vous allez être bien contente, me dit-il;... j'ai vu Laura.

— Eh bien?

— Eh bien! nous nous sommes expliqués... Il le fallait bien..., puisque nous retournons à Londres dans huit jours. Voyez-vous, Grisell, nous avions tort l'un et l'autre. J'ai fait ma confession le premier; la sienne a suivi. Quand on s'aime, il n'y a pas d'orgueil qui tienne. Laura est mienne plus que jamais.

— Je n'ai jamais douté d'elle, répondis-je, et j'estime que vous avez pris le bon parti... Mais enfin d'où venaient ses rancunes?

— D'une erreur qu'on a pris soin d'envenimer. Elle a cru voir de la dissimulation dans le silence que j'ai gardé vis-à-vis d'elle sur l'humble métier de mon père. Les cousines d'Alderbeck l'ont raillée de ce qu'elle allait épouser le fils d'un horloger, honteux de s'avouer tel. Elle a cru voir là une déception calculée. On a intercepté des lettres..., que sais-je?... En revenant à Londres, elle se regardait comme offensée, et mes reproches l'ont trouvée disposée à me refuser toute explication. Il est clair que, dans tout ceci, les torts les plus graves sont à ma charge.

Et Hugh mit à s'accuser, à justifier Laura, une chaleur qui me fit sourire, d'autant que j'en savais, ce me semble, un peu plus long que lui sur ce sujet; mais enfin l'essentiel était que la réconciliation fût complète. Elle l'était. Laura demandait à me voir. Je courus à Wood-End. J'y trouvai Laura heureuse comme on l'est au sortir d'un mauvais rêve, et ne s'inquiétant plus que du pardon à obtenir de Hugh. — Ah! me disait-elle, vous ne savez pas à quel point je suis changée. Croiriez-vous que mon plus grand bonheur à présent est de penser que je *lui* devrai tout, que je tiendrai tout de lui?... Et cette idée faisait autrefois mon tourment.

Je ne pus m'empêcher de sourire en pensant qu'après tout, sous une autre forme, elle m'exprimait là un sentiment tout à fait analogue à celui qui les avait désunis pour un temps. L'ancienne obstination de Laura se retrouva tout entière quand je voulus obtenir son consentement à un mariage immédiat. Il fallut employer les grands moyens pour l'y décider, et Hugh s'en chargea.

Trois semaines après leur réconciliation, Laura quittait Wood-End pour venir prendre possession de Thorney-Hall, et deux heures après la cérémonie nuptiale, nous quittions le vieux château pour retourner à Londres, — *nous*, c'est-à-dire Harley, moi, les enfans et la tante Thomasine. Au moment où la chaise de poste franchissait la grille du parc : — Voilà, me dis-je, ma mission accomplie. Hugh a maintenant près de lui une affection qui lui tiendra lieu de la mienne. Le ciel veuille qu'il soit à jamais heureux!

VI.

Qu'une paysanne épouse un lord, et vous connaissez d'avance les résultats probables de cette union mal assortie; mais il est d'autres incompatibilités moins évidentes, et qu'une épreuve décisive met seule en relief. « Je serais bien trompée, m'avait dit mistress Herbert, si Laura mène jamais bien volontiers la vie de châtelaine, et si une leçon de deux ou trois ans a suffi pour déraciner en elle le goût du monde. » Cette insinuation maligne que je repoussai tout d'abord, il me fallut, au bout d'un an, m'apercevoir qu'elle pourrait bien n'être pas imméritée. Laura, de retour à Londres, oublia que son mari ne restait dans les affaires que pour arriver plus tard à pouvoir s'établir définitivement à Thorney-Hall, où il projetait des travaux immenses, des améliorations agricoles, des établissemens de charité, bref, tout ce qui sourit à l'homme intelligent et actif dans la vie qu'on peut mener aux champs. Habituée à briller dans les salons et se retrouvant sur le théâtre de ses anciens succès, elle se replongea peu à peu dans ce qui me semblait, à moi, — il est vrai que j'en jugeais peut-être à un point de vue trop restreint, — une carrière de dissipations ruineuses. Hugh, aveuglé par son amour, n'y prit d'abord pas garde. Il commença par fournir, sans réflexion, à ces dépenses qu'aimait sa femme. Plus tard, et lorsque ses observations à ce sujet n'eussent pas été sans doute aussi bien écoutées qu'au début, il ne se sentit plus le courage de les présenter. Je m'expliquai parfaitement cette timidité par la différence fondamentale de l'éducation que lui et sa femme avaient reçue. Si supérieur qu'il fût d'ailleurs à la plupart des hommes du monde où il vivait maintenant, ils avaient sur lui, auprès de Laura, l'avantage immense de cette parfaite politesse, de cet élégant vernis que n'acquiert jamais celui dont la jeunesse a été constamment absorbée par de rudes travaux. Hugh portait l'empreinte de son laborieux passé; Laura, au contraire, restait ce que sa jeunesse opulente l'avait faite; elle en avait gardé la fierté naturelle, l'insouciance aristocratique, le mol abandon et l'habitude de regarder le plaisir comme la grande affaire de l'existence. Les choses en vinrent au point que Hugh dut parler, un beau jour, d'économies devenues indispensables. J'étais présente. Laura, dans ce moment-là même, arrangeait de belles plantes exotiques dans un vase de Chine. — Eh bien! dit-elle, il faut vendre Thorney.

Vendre Thorney lui paraissait la plus simple chose du monde. Hugh s'arrêta court, surpris et blessé. Il ne dit rien cependant; mais un instant après, comme il quittait la chambre, Laura l'ayant

rappelé pour lui recommander de ne pas rentrer trop tard, à cause d'une grande soirée où ils devaient aller : — *Sérieusement*, lui dit-il, vous me conseillez de vendre Thorney?

— Mais oui, dit-elle, — commençant néanmoins à se troubler, car l'accent avec lequel cette question lui était adressée avait quelque chose de particulier. — C'est de l'argent mort,... vous me l'avez dit vingt fois, et si nous en manquons... D'ailleurs je n'aurai plus à craindre de vous voir devenir un de ces hobereaux que j'ai en horreur.

— Le remède n'opérerait pas longtemps, répondit Hugh avec un peu d'amertume. — Je crains bien, Laura, poursuivit-il plus doucement, que nous n'ayons commencé par où il eût fallu finir... Et si cela continue, je serai bien pire qu'un hobereau, je serai un négociant ruiné.

Laura ne lui répondit que par un doux regard qui le suppliait de se taire, et par un tendre baiser qui en effet lui imposa silence.

Le soir même, je la vis arriver chez mistress Herbert, éblouissante de parure et de beauté. Je ne m'étonnai plus de l'orgueil que mon frère mettait à la produire et à l'entourer de luxe. Une si magnifique toile appelait un cadre d'or et de fines sculptures. Tout ce qu'il y avait là de jeunes gens à la mode fut bientôt groupé autour d'elle, et je la voyais avec peine s'enivrer de leurs hommages, faire avec eux assaut d'esprit et de vives reparties, tandis que Hugh, incapable de se plier à ces futilités et de parler ce jargon, causait gravement, à l'autre bout du salon, avec quelques vieillards, et faisait admirer d'eux sa vigoureuse intelligence, son coup d'œil net et sûr, ses appréciations solides et fortes.

Parmi les dandies empressés autour de Laura, le capitaine Martin, l'ex-prétendant à sa main, n'était pas le moins assidu. Sans avoir l'air d'y songer, Hugh ne le quittait guère des yeux. Au moment où nous sortions, le capitaine, arrivé en même temps que nous dans l'antichambre, s'empara du surtout de Laura, et se préparait à le lui poser sur les épaules; mais j'eus le plaisir de voir Hugh s'interposer poliment, revendiquer ce soin officieux, et réprimer d'un seul geste ce qu'il pouvait y avoir d'un peu exagéré dans les attentions dont sa femme était l'objet.

A dater de cette soirée, il ne fut plus question d'économies. Sans être précisément jaloux de Laura, sans mettre en doute la parfaite loyauté de son affection, mon frère sembla décidé à ne reculer devant aucun sacrifice pour s'assurer le monopole absolu de cette tendresse, devenue son plus précieux trésor. Les fantaisies de Laura n'étaient plus seulement satisfaites au moment où elle les exprimait, mais devinées et réalisées d'avance. Sa reconnaissance était

sollicitée chaque jour par une attention nouvelle. En face d'un dévouement si continuel, de prévenances si ingénieuses, de sacrifices si multipliés, toute émulation, toute concurrence était impossible. — Décidément, me dit un jour Blanche, le capitaine est en déroute complète. Il suivait Laura comme son ombre; mais Hugh est un soleil toujours au zénith.

Laura me confirma la vérité de cette plaisanterie en me déclarant quelques jours après, — rare et sublime confidence! — qu'elle était folle de son mari. — Je voudrais tant qu'une occasion s'offrît de lui prouver ma reconnaissance par quelque *grand sacrifice*, ajouta-t-elle.

— Ma chère, lui répondis-je, les occasions dont vous parlez sont assez rares; mais on en trouve tous les jours de non moins précieuses, qui permettent, par de *petits sacrifices* multipliés, de rendre heureux celui qu'on aime.

Ces paroles la rendirent pensive. — Vous avez peut-être raison, Grisell, reprit-elle après quelques instans de silence. Eh bien! dites franchement... Ai-je fait tout ce qu'il fallait pour que Hugh fût heureux?

— Répondez vous-même à cette question.

— Parfois je me dis que non... Et si maintenant... Elle s'arrêta.

— Eh bien!

— .... Si je venais à mourir...

— Allons donc!... Pourquoi vous laisser aller à ces folles appréhensions?... Hugh ne vous le pardonnerait pas.

— Lui?... Vous vous trompez... Il me pardonne tout.

Hugh montait en ce moment, et je fis signe à Laura de ne pas continuer. Mon frère était un peu pâle. — Eh bien! Laura, dit-il avec un soupir qu'il réprima de son mieux, j'ai trouvé un acquéreur pour Thorney.

Laura devint tout à coup très rouge : — Oh! s'écria-t-elle, attendez quelques semaines encore. Pour Dieu, ne vous pressez pas!...

— Voilà qui est bien, mais *il faut vendre*, reprit Hugh.

— Et par ma faute! dit Laura baissant la tête.

— Voulez-vous bien vous taire! s'écria mon frère en l'attirant à lui.

La question ainsi posée, Laura obtint, comme à l'ordinaire, ce qu'elle voulait, et cette fois le hasard lui donna raison. Pendant le délai qu'elle avait obtenu, un sien parent fort avare vint à mourir, la laissant unique héritière d'une fortune assez considérable. Thorney était sauvé. Je n'aurais pas cru que cette heureuse péripétie me donnât autant de satisfaction. Il est vrai que je pris en grande considération le chagrin que la vente du domaine des Randal eût fait éprouver à Hugh. Quant à la tante Thomasine, je crois qu'elle en

serait morte. Pauvre bonne vieille, elle ne sait pas de combien peu il s'en est fallu qu'elle ne vît une fois encore sortir de la famille cet édifice consacré à ses yeux par tant de glorieux souvenirs.

Peu de semaines après cet événement inattendu, Laura donnait le jour à un fils. Dieu sait quelle joie, quelles félicitations, quels projets ambitieux l'accueillirent! Hugh écrivit à la tante Thomasine et lui donna le programme des fêtes qui devaient annoncer aux habitans de Thorney la naissance de l'héritier présomptif. Laura, confinée dans son lit, trompait l'ennui des heures par mille et mille conjectures. Elle faisait et refaisait sur divers plans l'éducation de son fils; elle lui choisissait une femme; elle le voyait militaire quand il se démenait dans son berceau, magistrat quand il siégeait gravement sur les bras de sa nourrice. Un soir qu'elle et son mari avaient fait assaut de prévisions plus ou moins bizarres et s'étaient abandonnés à des rêves sans fin, la garde-malade entra dans la chambre, presque fâchée et protestant que « monsieur fatiguait madame. » Hugh, acceptant cette impérieuse gronderie, se leva pour s'en aller. — Restez encore, lui dit Laura tendrement; et tandis qu'il était penché sur elle, lui donnant le baiser d'adieu, elle murmura tout bas à son oreille quelques mots qui ne vinrent pas jusqu'à moi. J'en pénétrai à peu près le sens en voyant mon frère, attristé tout à coup, remonter, sans me dire un mot, dans son appartement, où il s'enferma.

Le lendemain, Laura était plus faible qu'on ne devait s'y attendre. Cet état de langueur s'aggrava notablement en vingt-quatre heures. Dans la soirée du troisième jour, il nous fut démontré, *à tous*, qu'elle allait nous être enlevée.

Un de nous, immobile comme une statue devant cette implacable nécessité, semblait accuser la justice d'en haut et maudire Dieu. La pauvre jeune mère au contraire acceptait l'arrêt fatal et courbait humblement la tête sous la volonté du Père céleste. Son mari était près d'elle au moment où se voilèrent les beaux yeux qu'elle tenait fixés sur les siens. Lui seul entendit ses dernières paroles. Je le vis, après l'avoir doucement replacée sur l'oreiller d'où ses bras l'avaient soulevée, s'affaisser, privé de connaissance, auprès d'elle. Je posai à portée de sa main la Bible qu'elle lisait encore quelques heures auparavant, et les laissai l'un à l'autre...

Le soir même arrivaient les félicitations de la tante Thomasine.

Mon frère demeura quelque temps comme foudroyé. Il ne pouvait se faire à son isolement : il ne comprenait pas cette séparation subite et suprême. Assis près de son feu, en face de ce fauteuil maintenant vide, où jadis s'asseyait Laura, il lui venait à chaque instant d'étranges hallucinations qu'il me priait de lui expliquer. — Dites-moi,

me demandait-il un jour très sérieusement, dites-moi pourquoi j'entends sa voix... pourquoi il me semble qu'elle est au piano et va chanter!...

J'admirai aussi l'étrange métamorphose que subissait peu à peu dans son imagination l'être regretté. D'une jeune femme assez imparfaite après tout, capricieuse en ses volontés, médiocrement raisonnable, et qui l'avait parfois blessé dans ses idées les plus arrêtées, il ne parlait plus que comme d'un être angélique et sans défaut, beauté sans tache au dedans comme au dehors. Admirable privilége du trépas! le mal s'efface, et nos regrets épurent l'objet dont ils se font une idole.

Pierce — on donna ce nom à l'enfant de Laura — grandit sous les yeux de son père, et fut élevé dans le culte de la mémoire maternelle. C'était un brave et généreux enfant. — Un vrai Randal! disait la tante Thomasine... Jamais un mensonge, jamais une couardise... adoré de tous, bêtes et gens... Le proverbe dit qu'il faut trois générations pour faire un gentilhomme... Voyez celui-ci!... Son grand-père était un ouvrier, son père un négociant, et il porte ses parchemins écrits sur son front. — Il y avait du vrai dans ce panégyrique de la vieille tante. Seulement nous ne pouvions nous entendre sur le sens du mot gentilhomme, car mon frère m'avait toujours semblé tel, et je ne trouvais nullement merveilleux qu'un pareil père eût un pareil fils.

VII.

L'histoire des quatorze années qui suivirent peut se résumer, en ce qui me touche, par ces trois mots : Je suis seule!

Harley m'a quittée... il m'attend là-haut. Frank s'est séparé de moi en se mariant. Ruth Langley, dont j'avais fait ma fille, devenue la femme d'un missionnaire envoyé dans l'Inde, achèvera sans doute ses jours sous ce ciel meurtrier. Les circuits de ma vie m'ont ramenée à côté de mon frère, et nous continuons ensemble notre voyage attristé. Nous habitons Thorney, où Hugh, depuis trois années retiré du commerce, applique ses idées de perfectionnement agricole et travaille à répandre le bien-être parmi ses nombreux tenanciers. Ce nouveau genre de vie lui a coûté d'abord quelques regrets. Il était dépaysé, hors de son élément. Le tumulte des grandes affaires et leur incessante exigence manquaient à son énergie, à son activité. Maintenant il s'est aguerri, ou, pour mieux dire, apaisé. De temps en temps nous retournons ensemble la tête vers le chemin parcouru. Nous le voyons, comme la voie antique, bordé de tombeaux, et nous évoquons les fantômes chéris qui les habitent. Il est surtout des soirées de Noël où, nous rappelant les joyeuses réunions d'autrefois,

notre isolement nous effraie. Le silence nous gagne peu à peu, pauvres vieillards serrés autour de l'âtre désert, et nos morts bien-aimés nous parlent tout bas.

La brillante jeunesse de Pierce tranche vivement sur ce fond assombri. C'est maintenant un bouillant jeune homme, épris de la gloire comme d'autres le sont d'une maîtresse. Quand il a été question de lui choisir une carrière : — Je me ferai simple soldat plutôt que de ne pas entrer au service, s'écriait-il.

— Eh bien! mon garçon, vous serez militaire, lui répondit son père tout aussitôt.

A sa place je n'aurais pas été si stoïque. Heureusement Frank s'est trouvé un homme de paix nonobstant les effrayans pronostics de son oncle Alan. Au surplus, quand une vocation est si décidée, il est périlleux d'y mettre obstacle. Pierce entra donc dans l'armée, et à peine avait-il rejoint son régiment, que les premières rumeurs de guerre commencèrent à circuler. Il fut désigné des premiers pour être envoyé en Orient. La lettre où il nous donnait cette *bonne nouvelle* était remplie d'enthousiasme, et lorsqu'il vint peu de jours après nous dire adieu, cet enthousiasme avait encore augmenté. La profession des armes s'offrait à lui, dès l'abord, telle qu'il l'avait rêvée, et dans tout l'éclat de l'uniforme allant au feu, clairons sonnant, bannières déployées. La tante Thomasine en était éblouie comme si elle n'eût eu que seize ans, et elle éperonnait ce jeune étalon plein d'ardeur, dont la fougue au contraire demandait à être bridée de court. — L'enfant fera son devoir, lui disait parfois mon frère impatienté. — Son devoir sans doute! répondait-elle; mais, pour un Randal, ce n'est point assez!...

Hugh revint de Londres, où il était allé surveiller l'embarquement de son fils, beaucoup plus tranquille que je ne m'y attendais. Quelques mois se passèrent dans l'inaction. Nous étions devenus de vrais politiques, et la tante Thomasine, tacticienne formée à l'école des journaux, me sermonnait fort inutilement sur l'inconvénient qu'il y avait à retarder l'ouverture de la campagne. Mary Close l'écoutait, les yeux grands ouverts. Mary Close — on sait qui était sa mère — venait très trouvent de Burndale à Thorney, montée sur son poney à tous crins. C'était l'amie d'enfance de Pierce, — sa petite femme, s'il faut tout dire, — et, nonobstant les conseils prudens de la parenté, ces deux enfans, avant le départ de Pierce, s'étaient engagés l'un à l'autre en échangeant leurs anneaux. Mary, avouons-le, n'était pas aussi pressée que la tante Thomasine de voir enfin la campagne s'ouvrir. Elle ne déblatérait pas contre le ministère, et n'apprit pas avec tant de joie le débarquement sur les côtes de Crimée.

Le 3 octobre 1854, de grandes nouvelles arrivèrent à Thorney. La bataille de l'Alma était gagnée, Sébastopol était pris! Tante Thomasine, arborant ses lunettes, nous donna lecture du journal. Mon frère écoutait, le front appuyé sur sa main.

— *Son* régiment a donné, dit-il avec calme.

— Dieu merci! ajouta la tante. Et s'il n'avait pas donné, Pierce serait tout de même allé au feu, j'en suis bien certaine, allez!

Mon frère se leva et partit pour Burndale. — Il faut bien, nous dit-il, que la petite Mary sache les nouvelles. — Cette affectueuse pensée, qui lui venait dans un moment de suprême anxiété, lui aurait, à elle seule, gagné mon cœur.

Bientôt arrivent d'autres nouvelles. Sébastopol n'est pas pris. On s'est, il est vrai, battu à l'Alma. Le chiffre des pertes est connu, mais pas de noms. Ah! quelles angoisses! Mary ne nous quitte plus. Hugh a besoin de l'avoir auprès de lui, et chacun d'eux se berce des espérances que l'autre affecte.

On a les listes. Le régiment de Pierce a horriblement souffert. Pierce lui-même est blessé,... *grièvement* blessé.

— Il n'est pas blessé *à mort*, fait remarquer la tante Thomasine, qui maintenant ne semble plus si résolue.

— C'est la chance de la guerre, dit Hugh, affermissant sa voix, qui tremble malgré lui. Il jette un second coup d'œil sur les listes: — Le régiment d'Alan a été aussi fort maltraité, reprend-il. Pauvre garçon! nous l'avions presque oublié dans nos inquiétudes.

Un sanglot nous fait retourner la tête. C'est Mary qui pleure, à genoux près du canapé, d'où elle a glissé.

Le soir, sa mère vint la prendre, et mon frère partit pour Londres. Nous nous doutions un peu qu'il ne s'arrêterait pas là, et ne fûmes nullement surpris quand une lettre de lui nous apprit qu'il allait à Constantinople, et de là partout où Pierce aurait pu être transféré. Il écrivit aussi à « la petite Mary. »

Les listes définitives nous parvinrent enfin. Parmi les noms des simples soldats tombés morts sous le feu des Russes figurait obscurément celui d'Alan Randal. C'était bien ainsi qu'il voulait finir, au milieu du bruit de la bataille et des cris de victoire. Les détails donnés par la correspondance des journaux mentionnaient l'intrépidité hors ligne d'un jeune officier qui, atteint d'un boulet, survivait cependant à sa blessure. Ce jeune officier, c'était notre Pierce. Il avait le bras gauche emporté.

La tante Thomasine était si glorieuse de son petit-neveu, qu'elle acceptait très philosophiquement la perspective de le revoir mutilé. J'allai vers Mary, que je trouvai dans des dispositions presque analogues. Seulement son héroïsme était de moins bon aloi, car au mo-

ment où sa mère me disait d'elle : « C'est un cœur intrépide, une vraie femme de soldat, » la pauvre enfant se prit à fondre en larmes.

Les jours suivans, ce fut bien pis. On ne parlait plus tant de victoire et de gloire. On racontait les épouvantables souffrances des blessés, les ravages de la fièvre d'hôpital, les privations inouies auxquelles l'incurie de notre administration militaire avait exposé nos malades. La tante Thomasine, l'oreille basse cette fois, commençait à voir la guerre et ses périls sous un aspect moins poétique et plus vrai.

Hélas! hélas! avec les feuilles d'automne, cette année-là combien de cœurs se flétrirent, combien d'espérances tombèrent! Quand eurent cessé les carillons qui annonçaient la victoire, combien les plaintes gémissantes leur firent d'échos!

Le mois de novembre fut magnifique. Je n'ai pas oublié les soirées où nous restions, Mary et moi, sur les terrasses du château, jusqu'à ce que l'horloge du village sonnât le coup de minuit. Une sorte d'inquiétude nerveuse pesait sur elle. Une ombre sur le mur la faisait tressaillir, et je commençais à trembler pour sa santé, que débilitait évidemment cette longue et pénible attente; mais je gardais mes craintes pour moi.

Nous attendions une lettre qui n'arrivait pas. Elle vint enfin, et nous ôta bien peu de nos incertitudes. Du moins pus-je clairement entrevoir que Hugh était loin d'être complétement rassuré. Il n'en fut pas de même de Mary : — Voyez, nous disait-elle, le congé de Pierce est obtenu. Il arrivera dès qu'on le jugera capable de supporter le voyage... Peut-être sont-ils en route en ce moment même! — Heureuse jeunesse! à qui rien n'enlève l'espérance, ce trésor des trésors, qui la fait plus riche que tous les rois de la terre!

Il fallut patienter un mois encore avant que nous parvînt une autre lettre de mon frère. Ma tante et Mary me dévoraient des yeux, lorsque je brisai le cachet; elles cherchaient à en déchiffrer le contenu, pendant que je lisais, sur ma figure, à dessein rendue impassible. Hugh m'apprenait, en peu de mots, que nos chers voyageurs étaient arrivés la veille à Londres. Pierce était si exténué, qu'il leur faudrait y séjourner au moins huit jours avant d'entreprendre le voyage de Thorney. Le jeune malade s'attendait à guérir dès qu'il respirerait le bon air du Wensleydale.

— Dans huit jours! rien que huit jours à présent! s'écria Mary. Oh! Pierce!... Pierce!... Donnez-moi la lettre, mistress Harley!... — Puis, s'emparant de la précieuse missive, elle se réfugia dans sa chambre pour la relire tout à loisir... Simple cœur, gracieuse bonté, comment s'étonner qu'elle se fît aimer de tous?

Le surlendemain, après le déjeuner, en me levant de table pour

passer au jardin, je rencontrai le domestique qui nous apportait notre courrier. Je lui pris des mains le paquet de lettres; puis, mue par une espèce de pressentiment, dont je me rends à peine compte, au lieu de revenir auprès de la tante et de Mary, je montai chez moi et m'enfermai à clé. Voici ce que m'écrivait mon frère; sa lettre couvrait à peine un feuillet :

« Pierce est mort, chère sœur. Il s'est éteint hier au soir. Je ne puis assez rendre grâces à Dieu, qui a fait que j'étais là : mon fils n'a pas succombé seul, loin de tous les siens. Pas de souffrances; une agonie presque sereine... Que dire encore pour consolation?... Une mort honorable, celle du soldat qui a fait son devoir... Il n'avait qu'un regret, celui de n'être pas tombé, comme Alan, sur le champ de bataille. Notre perte est cruelle, ma pauvre sœur. Comment nous y ferons-nous? J'arriverai quarante-huit heures après celle où j'écris. Faites les préparatifs nécessaires; je veux qu'il repose où je dois un jour l'aller rejoindre. Si la petite Mary est près de vous, ne lui laissez rien ignorer, et, à moins qu'elle ne tienne à revoir celui qui n'est plus, ramenez-la près de sa mère. La douleur de cette enfant ajouterait à la mienne. Si cependant elle veut rester, qu'il soit fait selon ses désirs. »

Hugh n'était pas de ces hommes qui épanchent leur douleur en longues phrases; mais sa main si ferme avait tremblé en traçant ces quelques lignes, complice indigne de son énergique volonté.

Je ne pleurai pas longtemps seule sur cette lettre navrante. Un pas furtif, un frôlement de robe, un léger coup frappé à ma porte, m'avertirent que Mary était là. Je n'eus pas besoin d'une seule parole : mes yeux noyés de larmes et le papier froissé dans ma main lui dirent tout. Aux cris perçans qu'elle poussa tout à coup, tante Thomasine accourut. Elle aussi devina d'un coup d'œil la fatale nouvelle.

... C'était à la tombée de la nuit, une froide soirée, un temps sombre et pluvieux. Nous avions forcé Mary à se mettre au lit; sa mère était auprès d'elle. Ma tante s'était calmée peu à peu, mais tous les préparatifs m'avaient été laissés. Je m'en occupais machinalement, ne songeant qu'à une chose, la douleur de mon pauvre frère. Qu'éprouverait-il en nous revoyant?

— Il est cinq heures passées, me dit ma tante. — Au même moment, l'église de Thorney se mit à sonner un glas, et, regardant aux fenêtres, je vis se mouvoir lentement sur la route une masse noire. Un des domestiques entra et alluma les cierges disposés au-

tour de la chambre. Il s'approcha du lit, pour s'assurer qu'il était en état de recevoir le triste fardeau.

Nous descendîmes sous le vestibule. Les serviteurs étaient en deuil, et tous, serrés les uns près des autres, se parlaient à voix basse de leur jeune maître. Il savait si bien se faire aimer! Au dehors, un groupe d'hommes, têtes nues sous la pluie, attendaient en silence. Le son de la cloche ébranlait nos nerfs, et la pauvre tante se mit à trembler si fort, que je dus la reconduire chez elle. Au moment où je redescendis, on venait de déposer le cercueil sous le péristyle. Mon frère était là. Il me serra la main sans détourner les yeux qu'il tenait fixés sur cette boîte de chêne, où toutes ses espérances avaient abouti. Il ne se laissa pas emmener, et voulut suivre pas à pas le cercueil, qui gravit lentement l'escalier. Les porteurs montaient avec précaution et complétement muets. On les eût dit terrifiés par cette douleur concentrée. Ils nous laissèrent seuls avec le mort.

Alors, pour la première fois, mon regard rencontra celui de mon frère. Quelle tristesse dans celui-ci, et que l'autre devait mal consoler! Puis, tandis que nous nous regardions sans parler, la porte s'ouvrit doucement, et donna passage à la petite Mary. Elle s'approcha du cercueil sans prendre garde à nous, et serait tombée à côté si mon frère, s'élançant, ne l'eût retenue à temps. Il la ramena presque sans connaissance vers sa mère, et je le suivis. De là il voulait encore revenir dans la chambre funéraire. — Non, lui dis-je doucement, pas ce soir, Hugh! et je posai ma main sur son bras. Cette prière le trouva docile et il se laissa conduire au salon; mais là, devant le portrait de Pierce, sa douleur fit explosion, et tenant sa tête à deux mains : — Mon fils! mon fils! criait-il d'une voix sourde; n'aurais-je donc pu mourir à sa place?

Voir pleurer un homme m'a toujours consternée... Leurs larmes, à eux, semblent du plomb fondu qui glisse en laissant un sillon brûlant, leurs sanglots sont des convulsions; leur douleur ne s'allége pas comme la nôtre en s'exhalant au dehors; elle s'aggrave et s'irrite.

Le lendemain, il voulut lui-même ramener le drap qui pour jamais devait cacher le visage, encore plein de charme, de notre jeune héros. Ce devoir accompli, nous sortîmes de la chambre, Mary, lui et moi, pour n'y plus rentrer... Le jour suivant, nous allâmes prier sur la fosse où Pierce Randal est enseveli.

VIII.

Mon frère lutte bravement contre sa douleur; mais il fait peine à voir. Ses cheveux, qui grisonnaient, sont devenus tout à fait blancs;

sur son front, autour de sa bouche, des plis qu'on apercevait à peine se sont creusés en rides profondes. Je ne crois pas qu'il ait souri une seule fois depuis qu'il a vu son fils disparaître sous la terre du dernier asile. Tout espoir orgueilleux, toute ambition à terme viager, toute félicité dont on s'inquiète, n'existent plus pour lui. Ce qui lui reste est un ressouvenir des temps passés, se résumant par ces terribles paroles de l'Ecclésiaste : *Tout est vanité.*

Il a bien des années encore à passer sur la terre. Elle ne seront pas perdues. Il ne s'absorbera pas éternellement dans ses souvenirs en deuil. Le jour doit venir où il se redressera, non sans effort, et reprendra le labeur quotidien, l'œuvre bienfaisante. Le jour doit venir où il pourra parler de son fils, raconter ses dernières heures, citer les beaux traits de sa jeunesse. N'a-t-il pas déjà retrouvé dans sa mémoire la touchante histoire de ce père qui disait, pleurant son enfant unique : « Je n'échangerais mon fils mort contre aucun de ceux qui font encore la joie d'une famille chrétienne!... » Il ne pensera jamais à son pauvre Pierce qu'avec une légitime fierté, et, quand la douleur a vieilli, cela console un peu.

La petite Mary, elle aussi, se consolera. Cette fleur de jeunesse, sur qui les vents d'hiver ont soufflé trop tôt, n'est pas à jamais flétrie. Ce cœur aimant, où vivra longtemps l'image de son ami d'enfance, ne se refusera pas éternellement à une autre affection; elle obéira aux lois de la nature sans qu'on la puisse accuser de légèreté ou de perfidie; elle ne repoussera pas, victime obstinée, importune aux siens et ennemie d'elle-même, le baume salutaire que le temps verse à pleines mains sur toutes les blessures d'ici-bas.

. . . .

Au moment même où cette page noircie va s'échapper de mes mains, j'ai là sous les yeux, pelotonné sur un coussin, devant le foyer, un beau petit garçon, encore mal apprivoisé, dont les yeux noirs et un peu sauvages errent d'un visage à l'autre, cherchant à comprendre et à reconnaître. Il y a quelques semaines à peine que sa mère, en mourant, nous l'a légué. Encore un des orphelins qu'a faits la grande victoire! — C'est le fils d'Alan.

Voilà l'héritier présomptif de Thorney-Hall.

Mon frère, qui, pensif, erre autour de cet enfant, le regarde avec une sorte de curiosité pénible. Il interroge ce petit visage bohémien, masque impénétrable de passions encore en germe, et semble se demander si les nobles qualités du sang des Randal suffiront à modifier, à épurer celui que sa mère y mêla.

N'importe. L'enfant peut justement revendiquer ce nom de Randal. La loi le lui donnera : Dieu fera le reste.

E.-D. Forgues.

LA PRESSE

AUX ÉTATS-UNIS.

CARACTÈRES ET MŒURS DU JOURNALISME AMÉRICAIN.

I. *The Life of Horace Greeley editor of the New-York Tribune*, by J. Parton; 1 vol. in-8°, New-York 1855.—II. *Memoirs of James Gordon Bennett and his times*, 1 vol. in-8°, New-York 1855.

I. — CAUSES GÉNÉRALES DU DÉVELOPPEMENT DE LA PUBLICITÉ AMÉRICAINE.

S'il est vrai que la vieille civilisation européenne soit condamnée à s'éteindre, il faut avouer que la *barbarie* qui viendra reprendre après elle l'œuvre interrompue des destinées humaines sera privilégiée entre toutes les barbaries, et aura à sa disposition des moyens d'action singulièrement puissans. Cette *barbarie* commencera son œuvre avec tous les résultats matériels de la science et de l'industrie, qui paraissent aux générations contemporaines précisément comme le dernier mot de la civilisation. Toutes ces forces brutales et mécaniques que nous avons domptées ou créées, et qui nous rendent si fiers, les chemins de fer, la télégraphie électrique, les machines, sont également aux mains des peuples que nous regardons comme à demi barbares. Seulement ces conquêtes, au lieu d'être chez eux le résultat de la civilisation, en sont le commencement; au lieu d'en être le principe, elles en sont l'instrument et l'outil. Demandez à un Européen d'aujourd'hui, au premier venu, à un homme de la foule, à quoi ont servi nos quinze siècles de luttes et de combats, et ces cinq ou six sociétés si brillantes, si animées, si remplies de systèmes philosophiques, d'hérésies religieuses, de conceptions politiques, de

poèmes et d'œuvres d'art. Il y a fort à parier que cet homme, oublieux de toute pensée morale, étendra le bras vers un bateau à vapeur fumant dans le lointain, ou vers une locomotive lançant son sifflet sauvage, et vous répondra sans hésiter : « Ces quinze siècles si remplis, ils ont servi à créer ce moyen de détruire la distance, ce moyen de devancer la tempête et d'arriver au port avant que l'orage se soit levé. » Ainsi, pour l'Européen, la civilisation se présente, en dernier résultat, sous une forme matérielle et mécanique, — l'industrie, l'application des sciences aux besoins de la vie. C'est son dernier mot, son chant du cygne, ses *novissima verba.* Si vous demandiez au contraire à un Américain (pour ne point citer d'autre peuple) à quoi lui serviront *railways* et canaux, bateaux à vapeur et machines, il vous répondrait probablement : « A créer la civilisation. » Les rôles des forces industrielles sont donc parfaitement opposés sur les deux continens : ici elles se présentent comme la *fin* de la civilisation (je prends le mot dans sa double acception vulgaire et métaphysique); là elles se présentent comme ses outils, comme ses moyens de travail.

Et c'est pour cela que l'industrie, qui doit inspirer des craintes si sérieuses à tous les esprits sages et éclairés de nos sociétés européennes, ne présente relativement aucun danger dans une société à l'état élémentaire, et pour ainsi dire *atomistique,* comme la société des États-Unis. Chez nous, l'industrie crée des illusions trompeuses et fatales; elle aveugle les yeux, emmaillotte les sens, et fait oublier à l'homme le but suprême de la vie. Elle se présente comme le triomphe définitif de l'histoire. En Amérique au contraire, elle prépare tout simplement l'histoire; elle fait la place nette pour les futurs événemens et les futurs empires; elle dispose en un mot le théâtre pour les futurs acteurs du drame humain : action bienfaisante et morale cette fois de la hache et de la scie, de l'électricité et de la vapeur. Ces savanes immenses que défriche la pioche et que sillonne déjà le chemin de fer, ces savanes, qui ne sont aujourd'hui que des étendues géométriques, deviendront des *localités* auxquelles s'attachera un souvenir héroïque ou sacré. Cette forêt qu'abat la hache est l'emplacement marqué par le destin où doit s'élever une capitale majestueuse; ce port immense, au-delà duquel vous apercevez une ville composée de maisons en bois, est destiné à être le lieu de rendez-vous de tous les peuples de la terre. Là, bien loin d'être un danger pour la civilisation morale et une pierre d'achoppement pour les destinées humaines, l'industrie et l'activité matérielle sont les serviteurs de la Providence, et préparent, pour ainsi parler, les champs futurs de l'histoire.

Jamais on n'a vu une société commencer avec de tels élémens de

force. Quelle civilisation peut sortir d'un peuple qui dès ses débuts se trouve l'héritier d'un *matériel* aussi considérable? L'esprit se perd en conjectures et s'éblouit de ses propres visions, lorsqu'il essaie de découvrir la forme et les couleurs dont se revêtira cette humanité future. Vous imaginez-vous les barbares qui ont fondé nos sociétés modernes munis de toute sorte d'engins meurtriers et puissans? Vous figurez-vous les Normands traversant la Baltique et remontant les fleuves, non plus dans leurs frêles barques d'osier, mais dans de rapides bateaux à vapeur? Voyez-vous d'ici deux chefs barbares alliés communiquant entre eux à l'aide du télégraphe électrique, ou transportant leurs bandes d'aventuriers à l'aide du chemin de fer? Voyez-vous les bourgeois des communes ayant à la disposition de leur commerce la lettre de change et le billet de banque, mettant en commandite le royaume du prêtre Jean, et organisant sur des plans financiers des missions chez les païens au profit de l'église et du saint-siége? Tel est cependant à peu près le singulier spectacle que présente l'Amérique du Nord. Samuel Houston, Lopez, Kinney ou Walker n'ont pas beaucoup plus de scrupules que les fils de Guillaume de Hauterive, mais ils ont plus de ressources. Les marchands commanditaires de leurs belles entreprises de flibustiers sont aussi rusés que l'avocat Patelin ou sa dupe le drapier, mais ils sont plus riches et savent spéculer sur les fonds publics. M. Vanderbilt ou M. Joseph White, de l'*accessory transit company*, vendraient bien encore le royaume de France au roi d'Angleterre, ou même le royaume d'Angleterre à l'empereur de Russie, mais ils seraient plus exigeans que Jacques van Arteveld, et ne se contenteraient pas de quelque cent mille balles de laine, lorsque leurs confrères féodaux les planteurs ont à leur céder à si bon compte tant de milliers de balles de coton. Il est vrai de dire, comme compensation, que si les ressources matérielles sont plus grandes, la grandeur morale est infiniment moindre. Samuel Houston ou Walker ne valent pas Robert Guiscard, et les princes marchands de New-York ou de Philadelphie ont moins d'originalité que le Flamand Arteveld. C'est quelque chose que d'avoir pour soi la grandeur, la poésie, l'accent, la physionomie, dût-on, comme compensation, avoir moins de ressources matérielles. Peut-être même ces choses si peu profitables et si peu lucratives sont-elles tout; peut-être aussi l'homme ne les acquiert-il que lorsqu'il n'a aucun puissant agent matériel pour auxiliaire, et qu'il ne peut compter que sur lui-même? Je pose ce point d'interrogation, et je laisse au lecteur le soin de répondre à ce doute introduit à dessein, comme réserve en faveur des droits imprescriptibles de l'esprit contre la matière et de la poésie contre la prose. Les Américains ont bien des qualités aidées de bien des

ressources : il ne leur manque plus qu'une seule chose, ils ont besoin de devenir poétiques.

Revenons, cette réserve faite, à ce phénomène extraordinaire et unique jusqu'à présent dans l'histoire d'un peuple qui commence ses destinées avec tous les résultats matériels d'une civilisation de quinze siècles. Ce ne sont pas seulement des forces naturelles domptées et des engins mécaniques que les Américains ont à leur disposition; ce sont aussi ces forces d'action politique et sociale, ces forces collectives, anonymes, à demi morales, à demi matérielles, qui cette fois sont bien en un certain sens le dernier mot de nos civilisations européennes, — la presse, l'éducation primaire, l'esprit d'association sous toutes ses formes, *meetings*, conventions, clubs, sociétés politiques, religieuses ou scientifiques. Ainsi, tandis que chez nous toutes ces choses ont tant de peine à s'établir, tandis que les esprits s'habituent si difficilement à ces pratiques de publicité, d'association ou d'éducation, réclamées avec tant de cris et obtenues au prix de tant de sang, toutes ces pratiques, — presse, *meetings*, écoles, — fleurissent et se développent librement aux États-Unis. Que dis-je? les sociétés secrètes elles-mêmes s'y établissent, s'y organisent et y font leur œuvre souterraine, quelquefois sanglante, impunément et sans être troublées. En trois ans, les États-Unis ont donné naissance à trois sociétés secrètes : la société de l'Étoile solitaire (*Lone Star*) pour l'annexion de Cuba, la société des *Know nothing*, transformée bientôt en grand parti politique, et la société qui a dirigé toutes les violences du Kansas, la société des Loges bleues (*Blue Lodges*), formée par les planteurs de la Virginie pour résister aux empiétemens des abolitionistes et donner à l'esclavage un nouvel état. Tous ces phénomènes, qui tiennent de la nature électrique de l'orage et de la nature explosive des feux volcaniques, dont un seul suffirait pour bouleverser quelques-uns de nos états européens, se donnent libre carrière en Amérique, et viennent, après avoir creusé leur sillon, se fondre, flots inoffensifs, dans la grande mer démocratique. Mais quel peut être, nous le demandons une dernière fois et pour n'y plus revenir, l'avenir d'une société qui débute avec de tels élémens de force, et qui s'aide dans son œuvre de tels moteurs, si puissans, si compliqués, exigeant une telle prudence de la part de ceux qui les manient, que nous, Européens, qui devrions être passés maîtres dans l'art de diriger tous ces mécanismes politiques, nous n'osons y toucher de crainte d'être écrasés, — timidité souvent trop justifiée?

De tous ces phénomènes de publicité, le plus important est la presse. Aux États-Unis, le nombre de feuilles imprimées est tel que le calcul des rames de papier, bâtons d'encre de Chine et caractères

d'imprimerie que consomme annuellement cette énorme industrie donnerait le vertige au statisticien le plus courageux. Ces sortes de calculs, très faciles à faire chez nous, où la publicité est restreinte, et même en Angleterre, où cependant la publicité est énorme, sont fort difficiles à exécuter en Amérique, où il n'existe aucun moyen officiel d'opérer sur une base certaine. Écartons par conséquent tous les chiffres plus ou moins fantastiques que donnent certains voyageurs, pour nous en tenir au renseignement le plus probable et le plus modeste : il a déjà, tout modeste qu'il soit, quelque chose d'étourdissant et qui confond. Le dernier rapport du recensement officiel établit qu'il y avait en 1850, dans toute l'étendue de l'Union et pour une population de vingt-trois millions d'hommes, dont il faut enlever plus de trois millions d'esclaves pour lesquels la presse n'existe pas, environ 2,526 publications de tout genre, donnant un tirage annuel de 426,409,974 exemplaires, tandis qu'en Angleterre, pour une population plus nombreuse et infiniment plus lettrée et plus riche, on ne compte pas plus de 624 journaux ou publications périodiques. Quoique nous n'aimions pas beaucoup la statistique, décomposons le chiffre énorme que nous avons donné; c'est une opération instructive. De ces 2,500 journaux, 254 seulement sont quotidiens, 115 paraissent trois fois par semaine, 41 deux fois par semaine, et 1,902 sont hebdomadaires. L'importance considérable de la presse hebdomadaire explique cette prodigieuse publicité de l'Union, car elle indique, de manière à ne pas s'y tromper, quelle est la classe de la population qui fait le succès des journaux. Ce ne sont évidemment ni les gens de loisir, ni les lettrés, pour lesquels existent les journaux quotidiens et les publications mensuelles ou trimestrielles et qui ont le temps de lire tous les jours : ce sont les gens qui n'ont le temps de lire qu'une fois par semaine, ou bien à qui, même lorsqu'ils lisent tous les jours, une semaine est nécessaire pour lire un numéro de journal. Ainsi, par ce seul fait, le caractère de la presse américaine est bien marqué : tandis que chez nous elle s'adresse à un public relativement instruit, riche et jouissant de loisir, en Amérique elle s'adresse à la foule.

Le succès de ces publications hebdomadaires est un fait très significatif en un autre sens, car il explique ce que les Américains cherchent avant tout dans un journal. Qu'est-ce qu'un journal hebdomadaire? C'est une publication forcément variée dans ses matières, bigarrée et mélangée, *miscellaneous*. S'il s'occupe de politique, il ne peut que résumer d'une manière générale les événemens de la semaine; s'il porte un jugement, il est obligé de le donner sur un ton plus calme que le journal quotidien; il perd ce ton de pamphlet et de personnalité qu'ont toujours les articles de journaux, qui parlent

nécessairement sur des faits très isolés. Cependant la politique ne suffit pas aux feuilles hebdomadaires; elles doivent, sous peine de ressembler aux almanachs de l'an passé, remplir leurs colonnes non de polémiques ou de discours politiques qui sont, au moment où elles paraissent, connus déjà de tout le monde, mais de matières étrangères au gouvernement de la société, et qui puissent piquer la curiosité des lecteurs. Les glaces polaires et sir John Franklin, Herschel et les espaces célestes, le docteur Gall et les protubérances du crâne humain, Rome et les cérémonies de la semaine sainte atteignent ce but. Le journal hebdomadaire est donc un moyen d'*information*. Or l'information, c'est là surtout ce que les Américains cherchent dans un journal politique ou non politique, quotidien ou hebdomadaire. Le succès des *weekly newspapers* donne, à le bien prendre, la seule explication sensible de l'immense publicité américaine, qui est née, qui s'est maintenue, qui grandit sans cesse, et dans des proportions démesurées, par le double fait d'un instinct de race, la curiosité, et d'un besoin impérieux d'information né lui-même des circonstances historiques, et, si je puis m'exprimer ainsi, des obstacles géographiques.

J'avance ce paradoxe, qu'il n'y a pas dans le monde entier de populations plus curieuses que les populations anglo-saxonnes. Nous passons depuis longtemps pour la plus curieuse et la plus bavarde des nations, et cette réputation remonte haut, car nous la devons au grand Jules-César lui-même, qui a saisi de son vif coup d'œil et décrit en traits immortels ce trait particulier du caractère national. Toutefois il y a bien des manières d'être curieux, et son récit même montre de quelle manière nous le sommes. Nous le sommes par plaisir, et, s'il est permis de le dire, pour le plaisir d'autrui; nous sommes curieux socialement. Comme les Celtes du temps de César, nous aimons mieux être renseignés par des lèvres vivantes que par une feuille de papier maculé; nous préférons les nouvelles clandestines, qui ne s'écrivent pas, qui se racontent dans un salon, sous le manteau de la cheminée, aux nouvelles qui peuvent s'écrire et que chacun peut librement commenter. Cette particularité a eu des conséquences historiques fort remarquables : c'est d'elle qu'est née cette liberté de mœurs qui en France nous a tenu lieu de toutes les autres, c'est d'elle aussi que nous tenons cette indifférence pour la publicité régulière qui s'accorde assez bien avec notre goût modéré pour la liberté politique. Tout autre est le caractère de la curiosité anglo-saxonne : c'est une curiosité plus politique que sociale, s'inquiétant plus de l'intérêt que du plaisir, plus des choses que des personnes. C'est une curiosité plus âpre que vive, plus avide souvent que délicate; mais elle est sérieuse et soutenue, et par là elle est le principe de plus

grandes choses que notre amour du cailletage, qui est légèrement immoral, et qui plus d'une fois s'est montré irrespectueux et subversif. Cette ardeur d'*information*, comme disent les Anglais eux-mêmes, est chez eux le plus sûr préservatif de la liberté politique, qu'elle n'a pas enfantée, mais qu'elle seule a réellement préservée une fois que la liberté politique a été mise au monde.

Cet amour de l'information sérieuse doit, je crois, sa principale force à l'esprit de la race elle-même, race cosmopolite d'habitudes, sinon d'âme, voyageuse, exploratrice, mercantile, et au gré de laquelle la terre est trop petite pour ses goûts de pérégrination. Le journal tient lieu du voyage, le journal est un résumé de tout ce qui se passe dans le monde, et celui que ses occupations, les nécessités de sa vie ou de sa profession tiennent enchaîné au sol natal, trouve au moins dans la lecture quotidienne de son journal un moyen de satisfaire sa curiosité, et de tromper ses goûts de locomotion. Rien sur notre continent ne saurait donner une idée de ce singulier besoin de publicité. La lecture du journal n'est point un passe-temps, c'est une des occupations de la journée, et il n'est point rare de voir un Anglais, qui est souvent le moins distrait et le plus affairé des hommes, consacrer quotidiennement quatre longues heures à la lecture du *Times*. Ce désir de connaître s'assouvit *à l'anglaise*, avec régularité, calme et méthode, comme une des opérations essentielles de la vie; le journal est un besoin comme le déjeuner et le thé. Cette curiosité naturelle et de race, soutenue par la liberté politique, trouve encore un nouveau stimulant dans la division infinie de la société en petites castes, si l'on peut parler ainsi, en petites communautés, en petites églises, qui toutes ont un mot à dire en leur faveur ou contre leurs adversaires, et qui toutes ont des intérêts divergens à l'infini. L'esprit de controverse est ainsi sans cesse fomenté par cette diversité d'intérêts, de partis et d'églises. Enfin, dernière circonstance, la position insulaire de l'Angleterre a prêté à la presse une force considérable, et qu'elle ne pourra jamais trouver dans les autres états de l'Europe. Nous avons, pour satisfaire notre curiosité sur le continent, mille moyens, nous sommes pour ainsi dire traversés par les autres peuples; mais l'Angleterre, à l'époque où la presse a commencé à prendre son importance, était privée de ces moyens rapides de communication, isolée des autres pays, protégée d'ailleurs par ses mœurs contre cette sociabilité facile qui nous a si longtemps tenu lieu de presse, qui nous en tient encore lieu. Le journal était la seule source d'information, presque le seul lien de communication avec le continent. Ce sont toutes ces causes très diverses, et quelques-unes très accidentelles, qu'il faut avoir présentes à l'esprit quand on veut avoir l'explication de la prospérité et (pourquoi ne

pas le dire aussi?) de la grandeur de la presse anglaise, qui doit certainement une partie de sa force à la liberté politique, mais n'aurait jamais atteint son importance actuelle, s'il n'y avait pas eu, à côté de la liberté, mille causes qui sont toutes venues lui prêter sève et appui.

Même phénomène en Amérique. La liberté politique est certainement pour beaucoup dans la puissance et l'extension indéfinie de la publicité aux États-Unis; mais, la liberté fût-elle plus restreinte qu'elle ne l'est, la presse y serait encore un fait très considérable. Cette curiosité ardente, que nous signalons comme un des caractères de la race anglo-saxonne, se rencontre au plus haut degré en Amérique. La démocratie l'a développée dans des proportions extraordinaires, car de l'autre côté de l'Atlantique c'est moins l'esprit de liberté que l'esprit d'égalité qui stimule cette passion de curiosité. Le grand Montesquieu, visitant l'Angleterre, fut très surpris de voir un couvreur lisant la gazette sur le toit qu'il était en train de réparer. Que dirait-il aujourd'hui s'il visitait les États-Unis? Le garçon d'hôtel que vous appelez pour vous donner un verre d'eau ne se dérange qu'après avoir terminé la lecture de son journal, s'il est en train de lire; le boucher vous prie d'attendre un instant afin qu'il puisse achever son intéressant article avant de vous couper votre *beefsteak;* le *newsboy* lui-même, le gamin qui vend les journaux au coin des bornes de New-York ou de Boston, ne se dérange même pas pour vous vendre sa marchandise; s'il est trop absorbé par l'agréable lecture, vous ferez bien d'aller plus loin. Cette rage de journaux est une des particularités les plus frappantes de la vie américaine, et en dit plus sur l'état du pays que la meilleure analyse de la constitution. Tout Américain porte un journal dans sa poche, comme tout Français du dernier siècle y portait une tabatière. Une dame connue dans la littérature américaine a raconté, dans une lettre adressée au directeur du *New-York Tribune*, une anecdote qui peint au vif cette curiosité populaire qu'aucune hiérarchie ne contraint plus, et qui se passe toutes ses fantaisies. En quête d'un numéro de journal, Mme Fanny Fern s'arrêta devant la boutique d'un fruitier, qui cumulait en même temps le commerce des journaux. Cet homme était en train de lire le numéro désiré, le dernier qui lui restât. « Avez-vous le numéro de la *Tribune* de ce matin? lui demandai-je avec autant d'amabilité que possible. — Non, madame, fut sa réponse très sèche et très décidée. — Mais oui, vous l'avez, lui dis-je en posant ma main sur le numéro convoité. — Très bien; mais vous ne pouvez l'avoir, madame, car je ne l'ai pas lu moi-même. — Je vous le paierai trois cents, lui dis-je, — l'homme secoua la tête; — quatre cents, — nouveau signe négatif; — douze cents, dis-je, car je commençais à m'o-

piniâtrer. — C'est inutile, madame, dit le vieil entêté. C'est le seul numéro que je possède, et je vous réponds que personne ne l'aura jusqu'à ce que j'aie fini de le lire. — Il aurait fallu voir, monsieur le rédacteur, le chapeau sans forme, l'habit d'arlequin, le gilet en loques et le pantalon extraordinaire de ce lecteur de la *Tribune!* C'était un vrai sujet de tableau. »

Cette curiosité, qui peut s'expliquer, dans les grandes villes de l'Union, par mille et une causes, par la contagion de l'exemple, par l'excitation politique, par l'esprit démocratique, n'abandonne jamais l'Américain; elle le suit même au désert. Partout où une colonie d'Américains s'établit, deux choses, dès le premier jour, s'établissent en même temps qu'elle : un journal, un temple, et il faut y ajouter souvent aussi une loge maçonnique (1). Six mois après la découverte de l'or en Californie, cet état, encore pour ainsi dire sans habitations humaines et sans industries de première nécessité, comptait déjà cinq ou six journaux importans, paraissant dans les différens districts, à San-Francisco, à Stockton, à Marysville. Dans les vieux états du nord, l'avidité de lecture n'est pas plus grande peut-être, mais elle trouve plus facilement à se satisfaire, et elle se satisfait amplement. M. Johnstone rapporte que, dans je ne sais quel village du nord, contenant une population de trois cent cinquante à quatre cents habitans, on recevait dix-sept journaux différens, pour la plupart d'agriculture, il est vrai. Ce village, qui reçoit plus de journaux que beaucoup de nos grandes villes de province, pourrait à la rigueur se dispenser de faire des emprunts à la presse des localités voisines, car il est rare qu'un village américain ne possède pas lui-même une imprimerie où s'édite un journal, rédigé par quelque demi-fermier, jadis colporteur, et qui sera un jour banquier ou magistrat.

Nous touchons à la cause secondaire la plus importante de l'énorme publicité américaine. Le nombre extravagant des journaux des États-Unis vient de l'absence de véritable capitale. La presse américaine a un caractère provincial, local. Les journaux se consomment en quelque façon sur place, et ne sortent guère de l'état où ils sont nés. Quel curieux s'amuse à lire les journaux de Boston en dehors du Massachusetts, les journaux de Philadelphie en dehors de la Pensylvanie, les journaux de Baltimore en dehors du Maryland? Il y a mieux : les journaux de Washington, dont quelques-uns sont l'organe du gouvernement, n'ont pour ainsi dire pas de public, et ne sont guère lus que par les journalistes. La presse seule de New-York, — la presse

(1) Les francs-maçons sont encore très nombreux et très puissans aux États-Unis. Il est assez difficile de déterminer quelle est au juste leur influence, très redoutée de certains partis, surtout des protestans purs. Il y a vingt ans, ils divisèrent la nation en deux camps, qui s'intitulèrent *masonic* et *anti-masonic party*.

politique bien entendu, — se lit dans toute l'étendue de l'Union; mais elle n'exerce pas à l'égard de la presse des autres états la même influence que la presse de Paris sur la presse des départemens, ou que la presse de Londres sur la presse des comtés. En France et en Angleterre, il n'y a pour toute la nation qu'une seule presse, parce qu'il n'y a qu'un seul gouvernement. En Amérique, il n'en est pas ainsi : chaque état a son gouvernement, qu'il est occupé à se former incessamment, ses institutions, qu'il altère, modifie, arrange à son gré, ses intérêts, qui diffèrent de ceux des états voisins. Ces différences, qui, vues de loin, ne paraissent que des nuances, suffisent cependant à établir une séparation assez grande pour que nul état n'ait le droit de parler au nom d'un autre. A ces différences, sans importance au point de vue de l'Union, joignez les différences d'institutions dans le nord et dans le sud, — à l'excessive décentralisation américaine ajoutez les distances à parcourir, et vous comprendrez pourquoi la presse américaine a ce caractère provincial, et pourquoi la domination d'une capitale est impossible. Les journaux de New-York ne peuvent parler aussi franchement de l'esclavage que les journaux de Richmond; les journaux de Boston ne sont pas placés aussi convenablement que les journaux de San-Francisco pour parler au nom des intérêts californiens. La presse américaine est donc, comme le véritable pouvoir politique américain, locale, provinciale plutôt que nationale, — et quant à la presse de New-York, la seule qui soit lue dans toute l'étendue de l'Union, elle représente dans le gouvernement de l'opinion publique ce que représentent dans le gouvernement politique de l'Union le président et le congrès, c'est-à-dire qu'elle n'exerce qu'une influence générale, indirecte, presque *abstraite,* si l'on peut ainsi parler. La presse de New-York est la seule presse *fédérale,* nous n'osons dire nationale.

Pourquoi donc la ville de New-York, la ville mercantile et cosmopolite, jouit-elle de ce privilége plutôt que d'autres villes plus lettrées, plus cultivées, et à qui reviendrait de droit le gouvernement de l'opinion, si la fortune se tournait toujours du côté des plus dignes, — plutôt par exemple que Boston, la ville des unitaires et des philosophes, l'*Athènes* du Nouveau-Monde, comme l'appellent orgueilleusement les Américains? Il semblerait que le droit de porter la parole devrait naturellement appartenir à ce petit état du Massachusetts, celui où l'amour de la vérité et de la justice est le moins souillé de l'alliage des passions vulgaires et des intérêts grossiers. A cette question, qui se présente tout naturellement à l'esprit, la réponse est facile, et cette réponse prouve une fois de plus que le pouvoir n'appartient pas toujours à l'intelligence pure, qu'il ne lui appartient même jamais, et qu'il passe naturellement du côté de la

force. Le pouvoir ne dédaigne pas l'intelligence, mais il ne l'apprécie que lorsqu'elle est alliée à un mélange terrestre, à un mélange d'intérêts, d'appétits et de besoins qui lui prêtent un corps et un but direct et sensible. Et c'est là ce qui fait le triomphe de New-York, et lui donne le droit de se dire la capitale de l'Union. C'est là seulement qu'existe ce mélange de lumières et d'intérêts qui fait la force des sociétés. Les lumières n'y sont pas aussi grandes ni surtout aussi épurées que dans le Massachusetts, mais elles y sont plus grandes que dans les autres états; elles y sont mêlées à des intérêts positifs et pratiques, et les intérêts y sont aussi moins grossiers que dans le sud et dans l'ouest, plus humains et plus éclairés. Enfin, et c'est là ce qui donne à la presse de New-York son caractère fédéral, New-York n'est pas seulement le grand entrepôt commercial de l'Union, le centre de ses affaires matérielles, le grand lien avec l'Europe, le lieu de dépôt des cotons du sud, des céréales de l'ouest et de l'or californien; c'est aussi le centre social de l'Amérique du Nord, le foyer où viennent se briser et se fondre en un seul rayon toutes les opinions politiques et morales des différens états. New-York, ville cosmopolite, à demi américaine, à demi européenne, est par sa position la seule où toutes les opinions puissent librement se déployer et en même temps se modérer et se neutraliser mutuellement. Partout ailleurs, elles sont tranchées, exclusives, intolérantes. Un journal abolitioniste ne pourrait s'établir sans péril à la Nouvelle-Orléans; un journal franchement partisan de l'esclavage ne pourrait exister à Boston. A New-York au contraire, whigs et démocrates, *free soilers* et partisans de l'esclavage, annexionistes et ennemis de la conquête peuvent exprimer sans crainte leurs opinions. Ainsi réunies dans ce grand caravansérail, ces opinions, qui partout ailleurs sont dangereuses, parce qu'elles sont maîtresses exclusives, se tempèrent et s'habituent à la modération. New-York est la ville impartiale, indifférente par excellence, et, si l'on peut s'exprimer de la sorte, la plus largement constitutionnelle de l'Union. Elle ne tire pas à elle la constitution pour l'interpréter dans un sens exclusif, comme le Massachusetts ou la Virginie, et c'est pourquoi la presse de New-York a l'honneur et le privilége d'être la seule qui représente les intérêts fédéraux de la grande république.

La presse est donc une institution essentiellement anglo-saxonne. Jusqu'à présent, elle n'a trouvé nulle part ailleurs les mêmes conditions de prospérité matérielle qu'en Amérique et en Angleterre; dans tous les autres pays, elle a toujours vécu d'une vie troublée et incertaine, même lorsque ces pays ont été traversés par de grands souffles de liberté et qu'ils ont joui d'institutions libérales. Cette publicité immense ne tient pas autant qu'on pourrait le croire à la liberté politique. La liberté a été dans ce succès un moyen, un instru-

ment plutôt qu'une cause. La cause véritable, il faut la chercher dans la curiosité sérieuse et dans l'ardeur d'information de la race elle-même, curiosité et ardeur aidées par mille circonstances, en Angleterre par l'esprit politique, la situation géographique, une infinie variété de sectes et de partis, favorable à la controverse, — en Amérique par l'esprit d'égalité, l'excessive décentralisation, le droit des états à se gouverner eux-mêmes, et les différences radicales d'institutions entre le nord et le sud. Ainsi chez les deux peuples, comme on le voit, les causes du succès de la presse se ressemblent beaucoup, et il est facile, une fois qu'on a constaté et expliqué les détails et les usages particuliers à chacun, de ramener ces causes à deux principales, — la curiosité, l'individualisme.

II. — RÉVOLUTION DANS LE JOURNALISME. — LA PRESSE A BON MARCHÉ.

Il ne faudrait pas croire cependant que cette publicité énorme date de fort loin aux États-Unis. En tenant compte de l'accroissement de la population et par conséquent de l'accroissement des lecteurs, il serait difficile encore de s'expliquer un tel phénomène; mais depuis vingt-cinq ans la presse américaine a subi une révolution qui a multiplié à la fois le nombre des lecteurs et celui des journaux. Je veux parler de l'établissement de la presse à bon marché, *penny press*, comme on dit en Amérique. La presse française a subi une révolution semblable; mais les résultats ont été bien différens. Le bon marché de nos journaux n'en a pas accru l'influence morale, il s'en faut; les lois politiques auxquelles ils ont été soumis sous tous les régimes ont considérablement amoindri et gêné les résultats qu'ils pouvaient attendre de leur diminution de prix, et quoique le nombre des lecteurs ait augmenté, il n'est pas devenu assez grand pour permettre aux journaux une concurrence illimitée. Les entraves de la loi n'existeraient pas, qu'il serait très difficile que deux ou trois feuilles périodiques nouvelles pussent vivre honorablement en concurrence avec leurs aînées; elles devraient se résigner à mourir, ou bien à tuer quelques-unes de leurs rivales. Cette révolution a produit des résultats tout contraires en Amérique. Le ton moral de la presse ne s'est pas élevé, mais en revanche les bénéfices matériels n'ont rien laissé à désirer. 568 journaux littéraires et 1,630 journaux politiques trouvent le moyen de vivre aux États-Unis avec un public de 21 millions d'hommes tous ayant fort peu de loisirs et très occupés à courir après la fortune. A la bonne heure! si ce n'est pas le triomphe de la démocratie, c'est bien certainement celui de la presse démocratique. Il vaut la peine d'opérer une révolution quand on est sûr d'obtenir de tels résultats.

Racontons en détail l'histoire de cette révolution, elle est curieuse

et nous fera pénétrer dans l'intimité des mœurs de la presse américaine. Il y a vingt-cinq ans, les journaux américains étaient d'un prix aussi élevé que ceux de notre continent : un numéro ne coûtait pas moins de 30 centimes. A ce prix, la vente était naturellement très restreinte. Pas de débit aux gares de chemin de fer ou au départ des bateaux à vapeur, sauf quelques numéros isolés vendus à tel membre du congrès en route pour Washington, ou à tel riche négociant désireux de se tenir au courant des prix du marché. La vente irrégulière sur la voie publique, la vente au numéro, qui a fait la fortune récente de tant de membres de la presse, n'existait pas. Les journaux vivaient principalement des abonnemens réguliers et envoyés à domicile. Mauvaise affaire : le prix de l'abonnement n'était jamais payé d'avance, l'Américain comme l'Anglais ayant une invincible répugnance à payer une chose qu'il n'a pas reçue, que ses yeux ne voient pas en *substance*, et qu'il ne peut toucher de ses doigts. Une autre répugnance de l'abonné américain, et celle-là lui est toute particulière, c'est de se séparer de sa monnaie et de payer le prix de son abonnement. Vainement le lui réclamait-on et quelquefois dans les termes les plus pathétiques; il ne s'exécutait qu'à la dernière extrémité, et souvent préférait ne plus recevoir son journal. Vers l'année 1833, tout changea de face, et les journalistes trouvèrent un moyen de se débarrasser de la tyrannie de leurs abonnés. Un jeune étudiant en médecine, M. Horatio Davis Sheppard (conservons le nom de ce bienfaiteur de l'espèce humaine, comme l'appellent les récens historiens de la presse américaine), conçut l'idée de la presse à bon marché. Il avait été frappé, paraît-il, de la rapidité avec laquelle les brocanteurs et traficans des rues vendaient leurs marchandises à bas prix. Comme il était en train de méditer sur le meilleur moyen de faire fortune, et que dans de telles dispositions d'esprit on rapporte à ses méditations tous les faits qu'on observe, quelque éloignés qu'ils soient du but qu'on recherche, il se dit que l'application à la presse du principe du bon marché le conduirait au résultat désiré. Il avait une trop petite fortune pour suffire à une entreprise dont les commencemens devaient être dispendieux; il alla proposer son plan d'imprimerie en imprimerie, partout il fut refusé. Enfin il trouva un appui dans MM. Francis Story et Horace Greeley, tous deux employés alors à l'imprimerie et à la rédaction d'un journal nommé *l'Esprit de l'Époque*. Le journal qu'ils fondèrent ensemble, et qui se nommait le *Morning Post*, débuta mal et sous une mauvaise étoile. Il fit son apparition le 1er janvier 1833, au milieu d'une tempête de neige qui dura près de huit jours. Les habitans de New-York restaient chez eux, et les rares passans n'avaient aucune envie de s'arrêter pour acheter un nouveau journal. Cet ac-

cident fut fatal au *Morning Post*. Il avait débuté pour ainsi dire sans capital; huit jours de frais non couverts par la vente étaient pour lui un coup mortel : aussi, trois semaines après son apparition, il avait cessé d'exister. Le docteur Sheppard avait d'ailleurs, de l'avis de tout le monde, commis une faute énorme en fixant le prix de son journal à un sou, au lieu de deux. L'expérience a prouvé, dit-on, que deux sous étaient le véritable prix du journal à bon marché.

Le *Morning Post* mourut, mais non pas l'idée qui lui avait donné naissance. Neuf mois après parut le *Sun*, journal encore existant aujourd'hui, sous la direction d'un M. Benjamin Day, actuellement riche éditeur de New-York. Le succès fut énorme, et prouva que le docteur Sheppard ne s'était pas trompé. La lumière attire les phalènes, et l'odeur du sucre les fourmis; les éditeurs du *Sun* ne pouvaient manquer d'avoir des imitateurs. Au printemps de 1834 parut le *Transcript*, édité par deux rédacteurs du *Sun* lui-même, MM. Willougby Lynde et Stanley. L'affaire réussit encore; si deux journaux ont réussi, pourquoi pas un troisième? M. George Evans fonde *l'Homme* (*the Man*), MM. Lincoln et Simmons le *Morning Star*. Tous ces journaux se sont éteints successivement, et de tous ceux que nous venons de nommer, le *Sun* seul subsiste encore; mais le mouvement était imprimé à la presse, et il ne devait plus s'arrêter.

Toutefois ce succès avait ses vicissitudes. S'il ne fallut qu'un jour pour appeler l'attention du public sur cette nouvelle invention, il fallut un temps assez long pour lui faire prendre l'habitude de tirer régulièrement ses deux sous de sa poche. Il fallait lui offrir de l'extraordinaire pour le retenir; il est inutile de dire par conséquent que les rédacteurs ne se donnaient pas beaucoup de peine pour être sensés et raisonnables, mais qu'ils s'en donnaient beaucoup pour être intéressans. La partie la plus soignée de la rédaction était les rapports de police. Quel bonheur pour l'éditeur lorsqu'il avait à faire part à ses abonnés de quelque crime bien émouvant, et quelle ressource pour sa plume, si elle avait à faire la description de quelque dramatique application de la loi du *lynch!* Quelque délit bien comique, quelque grotesque polissonnerie relevant de la police correctionnelle étaient aussi une heureuse aubaine. Néanmoins on se lasse de tout, même des crimes et des délits, et à certains momens il fallait stimuler la curiosité du public. Le *Sun* sentit sans doute cette dure nécessité. Un ou deux ans après sa naissance environ, il publia ce fameux *canard* à la lune, *moon hoax*, qui n'est pas encore oublié aujourd'hui. L'article, dû à la plume d'un certain M. Richard Adams Locke (conservons aussi pieusement son nom), racontait avec les plus grands détails les prétendues découvertes de sir John Herschel au cap de Bonne-Espérance. L'effet de ces nouvelles fut immense; quelques jour-

naux les reproduisirent avec empressement, en prédisant à Herschel l'immortalité. « Cela place sir John bien haut dans la science, » disait avec gravité le *Daily Advertiser* de New-York. D'autres journaux furent jaloux de la bonne fortune du *Sun*, et, ne comprenant pas la fraude, annoncèrent qu'eux aussi avaient reçu ces brillantes nouvelles, et qu'ils les publieraient dans leurs plus prochains numéros avec de nouveaux détails.

Pendant que le *Sun* marchait dans cette voie splendide, un nouveau rival se levait, qui devait un jour le laisser dans l'ombre. Un jeune Écossais, qui depuis dix ans cherchait fortune sur tous les pavés de l'Union, et promenait son active personne de Boston à Washington, de Washington à Richmond, et de Richmond à New-York, M. James Gordon Bennett, édita en mai 1835 le *New-York-Herald*. Il commença ce célèbre journal, le seul journal américain qui soit généralement répandu en Europe, pauvre de fonds, mais riche d'espérances. Comme il fallait vivre en attendant, il eut recours à des stratagèmes qui ne le cédaient certainement en rien au *moon hoax*. Le Pline, l'Isocrate américain qui nous a fait en quatre cent quatre-vingt-huit mortelles pages le panégyrique de cet étrange héros, raconte ces stratagèmes avec une candeur qui déconcerte et désarme. De temps à autre, on voyait apparaître dans le *New-York-Herald* de faux messages du général Jackson ou de M. Marcy, alors gouverneur de l'état de New-York. C'étaient là les coups de fouet par lesquels l'ingénieux publiciste stimulait la curiosité de ses lecteurs et excitait les colères de ses confrères. Les uns riaient, les autres grognaient, mais tout le monde lisait le facétieux journal. Un ami rencontre un jour M. Bennett et lui reproche ses plaisanteries trop multipliées. « Bennett, qu'est-ce que cela signifie? quand donc serez-vous sérieux? M. Bennett répondit par un mot digne de Molière : — Je veux faire un journal pour la foule, et non pas pour Wall-Street (la rue où s'imprimaient les journaux antérieurs à la *penny press*). Je suis toujours sérieux dans le but que je poursuis, mais je suis *quelquefois enjoué dans les moyens que j'emploie.* » C'est ainsi que fut fondé le *New-York-Herald*. Le parti démocratique avait son organe dans la presse à bon marché, le parti whig devait avoir le sien. Son organe dominant était alors le *Courier and Enquirer*, journal d'un prix relativement élevé : dix dollars par an. MM. Horace Greeley et Raymond se chargèrent de combler le vide, et en 1841 apparut le premier numéro du *New-York Tribune*, qui fut pour le parti whig ce que le *New-York Herald* était pour le parti démocratique. Désormais la révolution était opérée, et un nouveau régime était établi pour la presse américaine.

Cette révolution eut des conséquences ailleurs que dans la presse;

elle créa une nouvelle profession et donna une nouvelle activité à une ancienne industrie. Les *newsboys* furent enfantés par la presse à bon marché, et l'on eut des revendeurs chargés de crier le journal à travers les rues comme une denrée. Ce commerce d'une nouvelle espèce a même si bien prospéré, que la spéculation s'en est mêlée. Des spéculateurs se sont partagé les différens quartiers de la ville, et ont acheté le droit de vendre ou de faire vendre à leur profit tel ou tel journal dans le district qu'ils ont choisi. Dès 1836, dit un des historiens de la presse américaine, le droit de vendre le *Sun* dans tel ou tel district n'était pas acquis à un prix moindre que 6 ou 700 dollars. Quant à la vieille industrie que la presse à bon marché a stimulée, c'est celle des annonces. Ce mode de publicité, qui a fait la fortune de tant de charlatans célèbres dans le monde entier, n'est nulle part employé avec autant de cynisme qu'en Amérique. Ce sont les Américains qui, je crois, se sont servis les premiers de la poésie comme moyen de réclame, et ont fait des annonces sous forme de romances pouvant se chanter sur un air national; ce sont eux qui, renonçant à l'excentrique et concise annonce anglaise, ont inventé l'annonce longue d'une colonne, emphatique, verbeuse et interminable comme le discours d'un charlatan. Bien des industriels ont fait usage de ce moyen de publicité, depuis le mécanicien hâbleur et honnête qui annonce sa machine à vanner comme la merveille du monde jusqu'au magnétiseur hâbleur et malhonnête; mais il y a deux professions qui ont employé l'annonce avec une audace qui ne laisse rien à désirer : ce sont les éditeurs et les médecins. L'extravagance des annonces de librairie dépasse tout ce qu'on peut imaginer. L'éditeur ne se contente pas de citer les opinions de la presse, ainsi que cela se pratique ordinairement en Angleterre. Il fait lui-même l'éloge de ses livres, et dans quels termes! Ces appréciations enthousiastes ne sont pas infiniment variées, car elles sont toujours hyperboliques, et la figure nommée hyperbole n'a guère de nuances. L'éditeur américain semble ne connaître d'autre méthode d'admirer que celle du naïf Vasari, l'historien des peintres : « Et c'était le plus beau tableau que l'on eût jamais vu! » L'éditeur américain parle de même. Il ne vous dira pas que le livre qu'il publie est intéressant, instructif, plein de grâce ou plein de force. Non, il vous dira invariablement que ce livre est le plus beau qui ait été fait, et qu'il va inaugurer une nouvelle ère dans l'histoire intellectuelle de l'humanité. Telle est l'annonce grave et sérieuse. L'annonce facétieuse a plus de variété et de désinvolture : coups de tam-tam charivariques, parades bouffonnes, musique et poésie, tous les moyens de séduction possibles sont déployés pour séduire l'acheteur. Nous voudrions mettre sous les yeux de nos lecteurs un spécimen de cette littérature d'un nou-

veau genre; en voici un que nous prenons au hasard dans le *New-York Tribune* du 26 avril 1856. Un éditeur annonce la publication d'un roman intitulé *les Filles de la verte Montagne :*

Les filles de la verte montagne!
Vivent leurs figures radieuses!
Vivent leurs rayonnantes chevelures!
Vivent leurs voix argentines!

Ces groupes de jeunes filles
Odorantes comme des bouquets de fleurs!
Poète, dites-moi, ne dirait-on pas
Une avalanche de roses?

Lorsqu'elles sourient, on entend une musique
Douce comme le chant du rouge-gorge;
Et ne sont-elles pas comme des anges
Moins les ailes d'or?

Vivent les figures radieuses,
Vivent les chevelures rayonnantes,
Vivent les voix argentines
Des filles de la verte montagne!

« Les belles filles de la verte montagne! qui ne les aime pas? Aujourd'hui en vente chez tous les libraires *les Filles de la verte Montagne, histoire du Vermont*, par Blythe White, etc. »

On ne peut, après tout, reprocher à ces annonces que le charlatanisme avec lequel elles sont écrites. Il n'en est pas de même des annonces médicales, qui sont beaucoup plus dangereuses. Le premier venu, moyennant quelques dollars, a le droit de faire annoncer, sous le nom d'eaux de santé ou de pilules universelles, d'horribles mélanges chimiques et d'affreux précipités. Bien heureuses les dupes, lorsqu'elles tombent tout simplement sur quelque innocente drogue, comme la *médecine incomparable* (*matchless sanative*), qui eut un succès merveilleux à Boston il y a quelques années, et qui n'était que de l'eau colorée, ou sur les *pilules végétales* du docteur Moffat ou du docteur Brandeth, deux *pauvres jeunes gens*, dit avec attendrissement l'auteur américain auquel nous empruntons ces détails, jadis sans fortune et maintenant *millionnaires!* Tous les gens qui se servent de l'annonce ne sont pas aussi scrupuleux, et le mal est allé si loin, que la législature de l'état de New-York s'est occupée d'un bill pour défendre la vente de toute médecine qui ne porterait pas inscrits sur son enveloppe les noms des matières qui la composent. Plusieurs fois on s'est élevé avec raison contre cette insouciance, ou, pour lui donner son véritable nom, contre cette semi-complicité des directeurs de journaux, qui prêtent l'appui de la publicité aux plus honteuses inventions du charlatanisme : voilà le revers de la médaille; mais ces annonces rapportent de si beaux

profits! C'est par centaines de mille qu'il faut compter les dollars qui sont employés chaque année à des annonces de cette nature. On cite un certain docteur Morehead, inventeur de ceintures magnétiques, qui, outre ses frais d'annonces, a dépensé trente mille dollars en une année pour la publication d'un almanach qu'il donne gratis au public.

III. — CARACTÈRES ET MOEURS DE LA PRESSE AMÉRICAINE.

Nous n'avons pas à faire la nomenclature de la presse américaine; une telle entreprise, outre ce qu'elle aurait d'ennuyeux, est presque impraticable, et nous ne pouvons que renvoyer le lecteur curieux à la liste que nous-même en avons donnée dans une publication voisine de la *Revue* (1). Il y trouvera en abondance des *Boston Post*, des *Philadelphia Ledger*, des *Washington Union*, des *New-Orlean's Daily Picayune*. Un seul fait ressortirait de cette liste, et nous pouvons l'énoncer ici : c'est le nombre prodigieux d'élémens contraires et hétérogènes qui fermentent ensemble dans cette cuve démocratique. Journaux politiques, religieux, étrangers, accusent la présence de sectes ennemies ou rivales, d'intérêts infiniment divers, de populations dissemblables éparses sur le sol de l'Union. Irlandais, Allemands, Hollandais, Espagnols, Italiens, ont leurs organes rédigés exclusivement pour eux et dans leur propre langue. Les intérêts des Indiens sont représentés par un journal qu'écrivent en langue indigène deux avocats peaux-rouges. Tout intérêt de circonstance, tout phénomène passager trouve aussitôt une voix pour s'exprimer. Chaque élection présidentielle fait éclore un certain nombre de journaux destinés à soutenir les diverses candidatures et à s'éteindre après le vote populaire. Les *rapping spirits* et les tables tournantes ont leurs organes : une vingtaine de journaux et sept ou huit *magazines* au moins. C'était le chiffre qu'on donnait il y a deux ans; il est possible qu'il ait augmenté, et il n'est malheureusement pas probable qu'il ait diminué. Il y a mieux cependant que tout cela : les fous eux-mêmes, avons-nous lu quelque part, ont leur journal, destiné sans doute à servir d'interprète à tous les Bedlams du Nouveau-Monde. Nous regrettons de ne pouvoir placer sous les yeux de nos lecteurs quelques échantillons de cette littérature, réellement nouvelle et jusqu'à présent inconnue. Laissons de côté toute aride nomenclature, et essayons de montrer ce que c'est qu'un journal et surtout un journaliste américain.

Un journal américain, pour peu que vous ayez déplié celui-ci ou

(1) L'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1850.

celui-là, vous frappe à première vue par son aspect démocratique. C'est une marchandise abondante et à bon marché. Papier grisâtre, mou et se déchirant aisément, impression incorrecte, caractères à demi effacés, rien de ce qui révèle le bon marché ne lui manque. Le ton du journal est trop souvent en parfait rapport avec sa figure : injures, outrages, dénonciations personnelles, y abondent. Le tout ensemble, figure et ton, a quelque chose de vulgaire, *coarse*, comme disent les Anglais. Quand le journal américain s'indigne ou attaque, il outrage, et les mots de *ruffian*, *liar*, *villain*, abondent; quand il plaisante, il n'est jamais gai ou ironique, il est facétieux. Il a exactement la colère ou la gaieté des foules, et il s'élève rarement au-dessus de ce niveau. Son second caractère, et celui-ci ne frappe qu'à la longue et après une lecture répétée, c'est la vulgarité et la petitesse des intérêts dont il s'occupe. Sauf les occasions accidentelles comme les élections à la présidence et cette éternelle question de l'esclavage, rarement les journaux *yankees* ont à prendre la défense d'une grande cause; ce sont des polémiques à l'infini sur de misérables incidens qui cachent de misérables intérêts, sur une nomination de gouverneur, sur un siége vacant au congrès, sur une démonstration populaire, sur les menées obscures de quelque membre du sénat. Dans les polémiques relatives à l'esclavage même, ce n'est jamais la question morale qui fait le fond du débat; pour peu qu'on y regarde attentivement, on s'aperçoit qu'il s'agit d'intérêts individuels très éloignés de ce grand sujet. Cet article sur l'esclavage, où il n'est pas, à proprement parler, question de l'esclavage, vous en aurez la clé, si vous savez qu'il existe une famille van Buren qui appuie l'influence des démocrates *free soilers;* cette sortie furibonde contre les agitateurs qui veulent briser l'Union ne doit pas vous en imposer : il ne s'agit pas de ce grand intérêt de l'Union; il s'agit de nuire, s'il est possible, à la puissante influence de M. Seward. On sent à cette lecture que l'on est dans un pays absolument démocratique et où les intérêts individuels se donnent libre carrière; on sent aussi que l'on est chez un peuple jeune, qui n'a pas encore d'histoire, et dont les élémens n'ont pas assez de cohésion pour que sa politique ait de l'unité, et ses intérêts de la grandeur.

Cette absence de grandeur dans la politique imprime au journal américain un cachet singulier de sécheresse et de monotonie. Dans une lettre écrite de Paris en 1847, M. Bennett reprochait précisément aux journaux français ce même vice de monotonie. « Depuis quatre mois, disait-il, les journaux vivent sur ces deux thèmes, les mariages espagnols et Cracovie, Cracovie et les mariages espagnols. Des lecteurs américains ou anglais seraient bien vite fatigués et ennuyés d'entendre ces deux éternelles notes. » N'en déplaise à M. Ben-

nett, les Américains au contraire ne paraissent pas s'ennuyer très vite d'entendre répéter les mêmes articles une ou deux fois par semaine et quelquefois davantage, et cela pendant dix années consécutives, sur la *clique* du journal *la Tribune* par exemple, ou sur les desseins pervers des abolitionistes. Il n'y a point de pays au monde où l'on répète avec une pareille opiniâtreté les mêmes variations sur les mêmes thèmes connus. Toujours l'esclavage, Cuba, le *Maine liquor Law!* A ce fond solide et invariable viennent s'ajouter des comptes-rendus de discours ou de *meetings* qui redisent à leur tour le refrain des *colonnes éditoriales*, l'esclavage, Cuba, le *Maine liquor Law*. En outre M. Bennett aurait pu, sans de bien grands efforts d'esprit, se convaincre que les mariages espagnols et l'incorporation de Cracovie offraient pour le moins autant d'intérêt que plusieurs des sujets sur lesquels il aime à exercer sa plume. A Dieu ne plaise que nous voulions rabaisser ici les questions qui font le souci de tous les cœurs et de toutes les âmes aux États-Unis! mais enfin la question de Cuba, par exemple, ne réveille d'autres souvenirs que ceux de Lopez et de ses flibustiers, tandis que les mariages espagnols réveillaient les souvenirs d'une politique traditionnelle, appuyée sur les siècles. Sans être le moins du monde emphatique, on pouvait, en traitant cette question, évoquer les ombres majestueuses de Louis XIV et de Napoléon, et soumettre leur politique à un nouvel examen. Que dis-je? si l'on était clairvoyant, on pouvait rappeler les mauvais succès de ces deux souverains, et insinuer que si les personnes de Guillaume et de Wellington avaient cessé d'être redoutables, l'esprit qui les animait l'était toujours.

Oui, dès qu'on sort de la lecture d'un journal américain, l'Europe, même dans le fâcheux état où elle est aujourd'hui, reprend tout son avantage. On sent alors tout le prix de la tradition, tout ce qui s'attache de grandeur à des institutions à l'ombre desquelles ont vécu tant de générations, tout ce qu'il faut de force morale ou d'héroïque audace pour oser porter la main sur elles. Remuer un caillou parmi nous est une œuvre périlleuse, et qui renferme plus de conséquences historiques que la fondation d'une ville entière en Amérique. L'Europe est et sera longtemps encore le pays des grandes questions. Deux ans durant, nos journaux ont été occupés de la guerre d'Orient, et je me rappelle à ce sujet qu'un journal américain a bien voulu convenir que les batailles livrées par la France et l'Angleterre n'étaient pas inférieures aux batailles de la guerre du Mexique sous la présidence de M. Polk. Soit, nous pouvons mettre de côté tout amour-propre national; mais qu'est-ce qui était le plus important pour l'humanité, la guerre du Mexique ou la guerre de Crimée? San-Francisco pourra bien être un jour, je le sais, le lieu de rendez-vous de toutes

les marines de la terre, et alors l'empire californien aura sa grandeur; mais cette grandeur a besoin d'être créée. Constantinople au contraire pouvait devenir une ville russe; il y avait de la grandeur à empêcher un tel événement, et cette grandeur est immédiate. Telle est en effet la situation qu'une longue histoire crée aux peuples; ils ont à se décider immédiatement sur de grands intérêts. La situation des États-Unis est tout autre. Là, les grands intérêts ne s'élèvent pas au-dessus des établissemens de chemins de fer ou des questions de tarifs; la grande question de l'esclavage a peine elle-même à sortir de l'ordre économique et à devenir une question morale. Certes les élémens d'avenir abondent en Amérique, mais ces élémens ont besoin de s'assembler, de se grouper, de se combattre, de se solidifier en institutions, de devenir chair et sang, mœurs vivantes; alors la politique américaine aura acquis ce qui lui manque, et elle en connaîtra le prix. En attendant, que les États-Unis se contentent d'être riches et tranquilles, et qu'ils se redisent, en manière de consolation, l'axiome de Montesquieu : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! » Pour le quart d'heure, toute l'histoire des États-Unis consiste en un travail de fermentation qui est visible et dans une dissémination d'élémens qui se cherchent sans se rejoindre, se combattent sans s'atteindre, et s'appellent sans pouvoir s'entendre : spectacle curieux pour le philosophe ou le rêveur, mais qui échappe et doit échapper au journaliste.

Ce travail de fermentation en effet échappe à celui qui est lui-même plongé dans un tel milieu. Le journal des États-Unis ne reproduit pas ce qu'il y a de véritablement curieux dans la vie américaine: il reproduit pour ainsi dire ce qu'il y a de monotone dans cette société; il ignore les nuances et les délicats mouvemens de la vie. Nous ouvrons une de ces immenses feuilles, et nous y lisons un compte-rendu d'une séance du congrès : le directeur du journal a un correspondant à Washington, et cela est fort bien; cependant nous aurions bien désiré qu'il eût plusieurs sténographes chargés de suivre les *camp meetings* et de nous décrire ces scènes singulières. De loin en loin, nous voyons apparaître quelque discours d'un ministre unitaire de Boston ou une lecture d'un transcendentaliste de Concord; mais nous voudrions bien savoir les mœurs, les habitudes de ce groupe subtil, et entendre les conversations qui se tiennent dans ces conclaves de mystiques lettrés. Parfois un crime dû à la superstition vient éveiller notre intérêt, mais nous n'en démêlons pas très bien les causes. Peut-être les comprendrions-nous mieux, si nous étions introduits dans un ménage de millénaires, ou si nous assistions à quelque séance de magnétisme animal dans une ferme de village *yankee*. Le paquebot arrive de San-Francisco, apportant tant de pas-

sagers et tant de millions de poudre d'or, parfois aussi la nouvelle de quelque application sauvage de la loi du *lynch;* oui, mais son arrivée m'intéresserait davantage, s'il m'apportait la chronique détaillée des maisons de jeu et des tavernes. Les plus curieux documens sur la vie américaine ne se trouvent pas et ne peuvent pas se trouver dans le journal, et les voyageurs nous renseignent beaucoup mieux à cet égard que ne pourrait le faire le plus consciencieux et le plus clairvoyant journaliste. Nous aurions une excellente histoire contemporaine des États-Unis depuis vingt ans, si nous possédions le journal d'un pionnier de l'ouest, les mémoires d'une vieille négresse, les souvenirs d'un ami de la tempérance ou d'un prédicateur de *camp meeting*, les confessions authentiques d'un *gambler* californien. Ces documens échappent nécessairement au journaliste, qui est obligé de s'inquiéter plutôt du mouvement politique et de la vie officielle de la nation.

Il faut dire néanmoins à la louange des journaux américains que, s'ils n'abondent pas en documens curieux, ce n'est point la faute de leurs directeurs, qui font réellement des efforts considérables pour satisfaire l'avidité de leurs lecteurs et attirer les abonnés. Ni frais ni démarches ne leur coûtent. Les télégraphes électriques fonctionnent et les paquebots fument pour leur apporter, quelques heures avant l'arrivée ordinaire des nouvelles, les discours prononcés au congrès par tel personnage politique, ou les correspondances sur telle ou telle émeute dans un état éloigné. Des lettres leur sont envoyées des territoires les plus déserts et des plus sauvages districts. Si une colonie de cent émigrans s'est établie récemment dans le Minnesota, ils le disent; ils savent le nombre des têtes de bétail que contiennent les fermes de l'Orégon. Quelque peines qu'ils se donnent cependant, ils ne dépassent jamais l'horizon du Nouveau-Monde. Telle est la grande originalité du journal des États-Unis : il est avant tout et surtout, bon gré mal gré, américain. Les contrées les plus inaccessibles et les plus lointaines du Nouveau-Monde sont plus près de l'Américain que l'Europe, dont les *steamers* de la compagnie Collins atteignent les rivages en onze ou treize jours. Les correspondances et les nouvelles dont les colonnes des journaux américains sont remplies viennent du Mexique, de Panama, de l'Amérique centrale, du Chili, du Paraguay. Une révolution à Mexico est un événement d'un assez médiocre intérêt; mais le récit de cet événement, que nos journaux constateraient en quelques lignes, occupe plus de place dans le journal américain que n'en occuperait certainement la chute d'un pouvoir comme le saint-siége ou la dislocation d'un empire comme l'Autriche. La révolution qui a renversé Santa-Anna coïncidait avec la guerre de Crimée; mais le premier de ces deux évé-

nemens était rapporté avec bien plus d'étendue que le second. Involontairement et sans le savoir, le journal américain applique la doctrine de Monroë et exclut le vieux monde de ses colonnes. Les correspondances étrangères, sauf celles qui sont envoyées d'Angleterre, ce pays détesté, mais qui se rattache aux États-Unis par tant de liens, n'existent pour ainsi dire pas. L'Espagne, l'Italie, et, ce qui est plus étrange, l'Allemagne, sont pour eux des pays à demi effacés de la mappemonde; la France n'est pas beaucoup mieux traitée (1). Avec le journal américain, on se sent transporté réellement dans un autre hémisphère. Nous n'avons pas le droit de nous en plaindre à la vérité, car un Américain pourrait assez justement nous demander si c'est pour écouter des échos affaiblis de l'Europe que nous lisons un journal des États-Unis. C'est dans ce fait qu'est le grand intérêt et l'avenir de la presse américaine : le journal de New-York tend à devenir pour le Nouveau-Monde ce que le journal anglais est pour l'ancien monde; l'Europe ne le préoccupe que très secondairement, et ce détail en dit assez sur les dispositions et la nature des lecteurs auxquels il s'adresse. Moralement, le nouveau continent est séparé de l'ancien; il n'y a aucune solidarité entre ses destinées et les nôtres, aucun lien historique; le souvenir de l'origine anglaise, et, fait bizarre, l'action latente et sourde de la cour de Rome sont les deux dernières influences générales qui rattachent encore ces populations à l'Europe.

Voilà donc les caractères du journal des États-Unis : démocratique de ton et d'aspect, monotone dans sa polémique, roulant sur des objets sans grandeur et sur des détails sans intérêt universel, mais foncièrement américain et n'ayant jamais que l'Amérique en vue. Voyons maintenant les hommes qui le créent et le dirigent. La situation d'un journaliste américain diffère sensiblement de celle d'un journaliste européen. Le journaliste américain est un personnage très redoutable et très redouté, qui jouit d'un pouvoir politique considérable. Il doit cette situation exceptionnelle à un fait peu remarqué : il est à peu près le seul individu exerçant une action et une influence publique aux États-Unis qui ne soit pas soumis au vote populaire et au caprice électoral. Président, représentans, juges, gouverneurs d'état, sont soumis à l'élection et reconnaissent un maître; le journaliste est son propre électeur, il ne prend de mandat de personne; il est, en un certain sens, le seul homme libre de cette société démocratique. L'homme politique peut le dénoncer ou le flétrir du haut de la tribune, mais peu lui importe, la liberté le protége

(1) Nous ferons cependant une exception en faveur des correspondances parisiennes du *New-York Tribune*, qui sont très exactes, très animées et fort amusantes; mais certaines correspondances mériteraient d'être autrement qualifiées.

aussi bien que son ennemi, et il n'a pas à rendre compte de sa conduite à des assemblées capricieuses. Le bourgeois américain, le riche marchand, le ministre de l'église, peuvent le mépriser; mais, tout en le méprisant, ils sont ses tributaires, ils achètent son journal, et relèvent ainsi de lui bon gré mal gré. Cette situation unique lui crée, au sein d'une société aussi mobile, une sécurité dont il use et abuse sans se gêner. Une autre circonstance vient encore lui prêter une force nouvelle : un journaliste aux États-Unis n'est pas, comme en Angleterre, un rouage inconnu d'une grande machine anonyme; c'est un individu. En d'autres termes, le journal n'absorbe pas son rédacteur, c'est le rédacteur au contraire qui absorbe le journal. L'idée du journal ne se sépare pas, dans l'esprit d'un Américain, de l'idée du rédacteur même. Journal et journaliste ne font qu'un. Nous lisons le *Times*, le *Daily-News*, le *Standard*, sans nous inquiéter de savoir qui l'édite ou le rédige; nous savons que ces journaux représentent tel ou tel parti, et cela nous suffit; c'est l'opinion d'un groupe anonyme que nous avons sous les yeux. Il n'en est pas ainsi en Amérique, et quoique les colonnes du journal soient rédigées d'une manière anonyme, la pensée du lecteur attache un nom à cette prose, qui ne porte aucune signature. Ainsi le *Courier and Enquirer* ou M. Watson Webb, le *New-York Herald* ou M. Bennett, le *Daily-Times* ou M. Raymond, sont une seule et même chose. On dit généralement: « *Horace Greeley* disait l'autre jour, » aussi bien qu'on dirait : « Le *New-York Tribune* disait, etc. » Cette habitude de rapporter à un individu plutôt qu'à un parti l'influence d'une machine aussi considérable qu'un journal donne aux journalistes une puissance personnelle toute particulière.

Cette situation entraîne nécessairement des conséquences, dont la moins importante est ce ton de pamphlet et ce style injurieux qui déparent les journaux américains, et dont la plus considérable est que la presse échappe au contrôle des partis, et n'a réellement pas d'utilité politique. Il a été très bien dit que la presse était un quatrième pouvoir; oui, mais seulement lorsqu'elle est l'arme des partis. Elle n'est un pouvoir que lorsqu'elle représente tout un groupe d'intérêts et d'opinions respectables et puissans, par conséquent lorsqu'elle est anonyme. Alors la presse est un pouvoir redoutable, mais non pas le journaliste. Si l'on veut que la presse soit puissante, il faut qu'elle absorbe le journaliste. Si l'on veut que le journaliste soit un pamphlétaire, on n'a qu'à enlever à la presse son caractère anonyme. La presse anglaise n'est si puissante que parce qu'elle est l'organe des différens partis, et qu'elle n'a aucun caractère individuel. Je ne puis assez m'étonner que les partis, qui chez nous ont surtout besoin de l'action de la presse, aient eu l'étrange idée de la

dépouiller de son caractère anonyme. C'était, a-t-on dit, pour lui enlever ce qu'elle a de dangereux; mais l'expérience prouvera qu'elle devient plus dangereuse à mesure qu'elle devient plus individuelle, car elle ne sert plus d'autres intérêts que ceux de ses rédacteurs. Les Anglais seuls, avec leur génie politique et leur étonnante intelligence de l'emploi des diverses forces sociales, ont très bien vu l'utilité de la presse, et comment, à mesure qu'elle est plus puissante, elle est en même temps plus subordonnée. En Amérique au contraire, les partis ne sont, pour ainsi dire, pas représentés par leurs organes; ils ne gagnent aucune puissance à être défendus par eux. Tout le profit de la presse revient non aux opinions, mais aux individus. Il en résulte ce bizarre phénomène, que la presse prise en général n'a aucune utilité politique, mais qu'en même temps, comme contraste, le journaliste est un personnage politique très puissant.

Cette absorption du journal par le journaliste, cette *individualisation*, s'il nous est permis de créer ce terme barbare, paraîtra peut-être à quelques personnes un mérite : les libéraux très avancés y verront une conséquence de la *liberté illimitée;* d'autres arriveront à y voir un frein aux dangers de la presse. Les uns et les autres se trompent, croyons-nous. Rien n'indique mieux que ce fait le phénomène de *dissémination* que nous avons signalé comme propre aux États-Unis; rien n'indique mieux un pays inorganisé, sans hiérarchie, et où chacun tire à son profit les avantages sociaux. D'autre part, apprenez à quoi peut servir la presse lorsqu'elle représente des individus et non plus des groupes. Nous avons dit que les polémiques du journal américain étaient frappées d'un cachet de stérilité et de monotonie, que sa politique était sans grandeur; voilà une nouvelle explication de ce caractère. Le journal représente avant tout les intérêts du journaliste, il ramène toutes les questions à son propre horizon, il rapporte les affaires de l'état à sa propre personne. En dehors du journaliste et de ses intérêts, la presse n'est l'organe que des intérêts ou des influences individuelles, des petites cabales, des *cliques*, comme on dit en langue politique anglaise, jamais d'un parti. Tel journal abolitioniste ne défend que les intérêts du journaliste et de M. Seward. La presse est donc une puissance politique nulle, si le journaliste est tout-puissant. Que lui reste-t-il alors, et que représente-t-elle pour le grand public américain? Nous l'avons dit en commençant, un moyen d'information.

La situation anormale du journaliste le fait redouter du public américain. Tout le monde le salue, parce que chacun le craint, mais cette crainte n'est pas faite pour inspirer l'estime; aussi le journaliste n'est-il rien moins qu'aimé. On le respecte si peu, qu'on redoute sa présence, et que, dans une certaine partie de la société, écrire pour

la presse équivaut à un arrêt d'ostracisme. Cette terreur mêlée de dédain n'implique nullement le mépris des lettres et de ceux qui les cultivent : nulle part au contraire l'homme littéraire n'est plus admiré qu'en Amérique. Un homme d'esprit attribuait dernièrement la détresse et la mort d'un romancier américain au mépris des démocraties pour les talens : c'est une accusation qui est démentie par les faits, et qui du reste n'est pas plus fondée pour les démocraties que pour les aristocraties ou même les monarchies absolues. L'homme littéraire, le poète, le romancier, le philosophe, le savant, l'artiste, sont au contraire les *lions* et les idoles de cette société, et l'admiration des *Yankees* pour leurs hommes d'esprit ne s'exprime pas seulement en complimens hyperboliques et en flatteries, elle s'exprime aussi en beaux deniers comptans et en bénéfices substantiels et pécuniaires. Les écrivains américains ont inventé un moyen de faire fortune qui prouve à quel point ils ont confiance dans leur public, et à quel point le public leur prête la main; ce sont les cours (*lectures*) publics. J'ai sous les yeux les chiffres de recettes de quelques-unes de ces lectures, ils sont considérables. M. Bayard Taylor a retiré d'une seule lecture un bénéfice de 252 dollars. M. Thackeray, le romancier anglais, pour les cinq ou six leçons que nous avons lues réunies sous le titre d'*Humoristes anglais au* XVIII*e siècle*, a reçu 13,000 dollars. C'est donc, on le voit, à d'autres raisons que le mépris de l'esprit qu'il faut attribuer l'espèce d'ostracisme que les Américains ont prononcé contre les membres de la presse. Cependant, comme il ne faut rien exagérer, ce dédain du *penny a liner* (1) ne va pas assez loin pour détourner les écrivains d'avoir des rapports avec la presse, et même de s'enrôler sous ses drapeaux. Un poète justement aimé, M. Cullen Bryant, rédige honorablement un journal démocratique de New-York, l'*Evening Post*. Marguerite Fuller, que ses amis avaient suffisamment encensée, fit partie, quoique sibylle, de la rédaction du *New-York Tribune*, et à sa suite tous les membres de la petite école du Massachusets ont eu occasionnellement des rapports avec ce journal, dont un voyageur ingénieux et renommé, M. Bayard Taylor, est aujourd'hui rédacteur. Toutefois ces exemples ne sont que des exceptions qui confirment la règle générale; il y a aux États-Unis une distinction très marquée entre le journaliste et l'homme littéraire, et il faut en chercher la raison non-seulement dans les vices du journalisme, mais dans la puissance anormale des journalistes.

Ce despotisme du journaliste ne rencontre donc aucune contrainte constitutionnelle; la seule contrainte qu'il connaisse, c'est celle de la foule. Ces deux tyrans, le journaliste et la foule, se rencontrent

(1) Le journaliste à deux sous la ligne.

parfois en présence, et alors le journaliste risque fort de payer en une seule fois pour tous ses petits délits passés. Ne pouvant pas être renversé par le vote populaire, le journaliste peut en revanche être ruiné en un jour par la fureur populaire. Si un nombre suffisant d'individus se croit insulté ou attaqué, le rédacteur du journal est exposé à recevoir une visite encore moins parlementaire que la prose malencontreuse dont il a pu se rendre coupable. L'historiographe de M. Greeley raconte une scène de ce genre qui vaut la peine d'être citée, car elle donne une idée de ce frein capricieux et redoutable qui ne se trouve pas dans la constitution, mais que les mœurs ont engendré. On pourrait dire que le seul frein de la presse américaine consiste en un diminutif de la loi du *lynch*, en une manière de justice sommaire et brutale. Une émeute eut lieu un jour d'élection, dans le sixième district de New-York, entre les Irlandais et les Américains; *la Tribune* rendit compte de ce combat en termes assez vifs et en jetant le blâme sur les Américains, qui avaient été les agresseurs. Quelques heures après la publication du numéro, deux individus *musculeux* se présentent au bureau, et demandent au nom du sixième district une rétractation. La rétractation ne fut pas accordée; nouvelle visite des deux individus *musculeux*. L'un de ces visiteurs saisit par l'épaule un des commis des bureaux. « Est-ce toi, fils de *chienne*, qui es l'auteur de l'article? » Le commis proteste de son innocence, et les deux individus se retirent en promettant que le lendemain le sixième district viendrait *démolir la boutique*. Le sixième district ne vint pas, mais la *boutique* se le tint pour dit, et fit ses préparatifs en conséquence. Toute la journée on fut sur le qui-vive, on se barricada, on se distribua les pistolets et les carabines, on fit bouillir de l'eau chaude, en un mot on prépara tous les moyens de défense pour un siége en règle. Les rédacteurs et imprimeurs du *New-York Herald*, dont les bureaux étaient voisins de ceux de *la Tribune*, promirent leur concours; ils devaient à la première alarme faire pleuvoir les briques et les tuiles sur les têtes des assaillans. *La Tribune* en fut quitte pour la peur, mais ces alertes sont fréquentes dans les grandes villes de l'Union, et se terminent souvent d'une manière plus désagréable. C'est ainsi que la puissance anormale du journaliste est limitée par la puissance non moins anormale de la foule.

Telles sont donc les relations des journalistes avec leurs concitoyens. Redoutés par les classes supérieures de la société, la crainte de la foule les tient en bride à leur tour. Il y a encore une autre limite à leur pouvoir : ce sont les fréquentes banqueroutes que se permettent à leur égard leurs abonnés réguliers. L'abonnement se fait de la manière la plus singulière : un individu écrit d'un état quelconque au directeur de telle publication de lui envoyer le jour-

nal; il ne paie pas d'avance, il change de résidence pendant que son abonnement court, et l'administration du journal ne sait où s'adresser pour le recouvrement de sa créance. D'autres fois l'abonné traite le journal comme un créancier ordinaire; il le prie de repasser. Dans les districts agricoles, il est arrivé plusieurs fois, dit-on, que les abonnés ont payé leur journal en nature, comme les moines du XVIe siècle payaient Corrége et Murillo. Les souscripteurs des grandes villes ne s'acquittent guère mieux. Quelques années avant de rédiger le *New-York Tribune*, M. Greeley éditait un journal nommé le *New-Yorker;* plusieurs fois il fut sur le point d'être ruiné, grâce à la négligence ou à la mauvaise volonté de ses souscripteurs, et il fut obligé de leur exposer sa fâcheuse situation, en faisant les instances les plus pressantes pour qu'ils voulussent bien acquitter leur abonnement. Nous avons sous les yeux cet exposé financier, le ton en est lamentable. « Amis du *New-Yorker*, y est-il dit, nous en appelons non à votre charité, mais à votre justice. Nous avons besoin de notre argent. Notre papetier veut être payé, nos imprimeurs attendent leur salaire à la fin de la semaine. » Toutefois les choses ont un peu changé à cet égard depuis la révolution de la presse à bon marché, et le célèbre M. Bennett, qui a introduit tant de changemens dans la presse, est aussi le premier, je crois, qui ait exigé le paiement à l'avance des abonnemens.

Les relations des journalistes entre eux ne sont pas précisément chevaleresques et courtoises. L'esprit de concurrence les entraîne aux plus étranges excès : pour s'élever sur les ruines d'un rival, ils ne redoutent malheureusement d'employer ni les calomnies ni les injures, et le rival outragé leur rend ces procédés délicats avec d'amples intérêts. Quelquefois un des deux adversaires perd patience, et alors des rixes personnelles s'engagent. La plus étrange de ces querelles est certainement celle de M. Bennett et du général Webb. M. Bennett avait un jour insinué contre M. Webb certaines accusations que son apologiste lui-même déclare mal fondées; il fut rencontré par sa victime au coin d'une rue. M. Webb s'approche, le renverse et se donne la satisfaction de lui appliquer la volée de bois vert dont Figaro désirait caresser les épaules de son ennemi. Le lendemain de cette insulte, le *New-York Herald* contenait les lignes suivantes : « L'assaillant est venu derrière moi et m'a fendu le crâne; la blessure a un demi-pouce de long. Le compère avait sans doute l'intention d'arracher de notre cervelle les provisions d'esprit et de bonne humeur qui ont fait la réputation du *New-York Herald* et de se les approprier, afin de remplir les vides de son crâne épais; mais, s'il a réussi à m'ouvrir le crâne, il n'a pas réussi à me voler mes idées. » Cette sortie n'abattit pas le courage du général Webb, qui quelques jours après recommença ses vio-

lences. M. Bennett se défendit de son mieux, et eut la satisfaction de déchirer à son adversaire un bel habit tout neuf. M. Bennett fit part à ses lecteurs de ce nouvel incident. « Mon dommage consiste en une large égratignure au troisième doigt de la main gauche, et en trois boutons arrachés que le premier tailleur venu me recoudra pour six sous. Sa perte à lui consiste en un très bel habit noir qui a été déchiré du haut en bas, et qui a coûté au scélérat 40 dollars, plus un vigoureux coup de poing sur la figure, qui a dû faire sauter quelques dents de son infernale mâchoire. Balance en ma faveur : 39 dollars 94 centimes. » M. Bennett a du reste introduit dans les mœurs de la presse un changement pour lequel tous les philanthropes doivent lui être reconnaissans. Ses adversaires et son apologiste s'accordent à dire qu'il est le premier qui ait répondu aux attaques, de quelque nature qu'elles fussent, par de simples articles dans son journal. Jadis les journalistes, outre l'habitude du pugilat, se battaient en duel à tort et à travers; maintenant les duels sont plus rares, et les journalistes se contentent de se verser leur écritoire sur la tête. Ces nouvelles mœurs sont plus douces, et pourtant nous préférons les anciennes. Les combats à coups de pistolet, voire à simples coups de poing, sont plus dans la nature humaine que ces disputes ridicules et plates où l'encre coule à flots.

Les journalistes se permettent souvent un autre genre de délit, qui est encore moins pardonnable que tous ceux que nous venons d'énumérer. Non contens de noircir leur adversaire et de l'attaquer en personne, ils lui suscitent dans l'ombre des assaillans et poussent à sa destruction en se tenant à l'écart. Il n'y a pas bien longtemps, le *New-York Herald* recommandait à la surveillance de la police et des magistrats le *New-York Tribune*, et cela au nom de la morale et des bons principes. Ces dénonciations étaient lancées contre *la Tribune* à propos de je ne sais quels articles sur je ne sais quelle fantaisie fouriériste de M. Albert Brisbane, établie aux environs de New-York et connue sous le nom d'*Association du libre amour*. Lorsque *la Tribune* se fonda, le *Sun* fit tous ses efforts pour faire crouler cette entreprise rivale. On essaya de corrompre les porteurs et même de les intimider; on battit les *newsboys* chargés de vendre le journal dans les rues. Ce sont des procédés sauvages, mais en même temps fort grossiers et vulgaires. O journalistes américains, les artistes italiens du XVI[e] siècle se haïssaient aussi jusqu'à la mort, et ils étaient sans scrupules sur le choix des moyens à employer pour se débarrasser d'un rival; mais quelle différence! Ils ne soulevaient pas contre eux quelque triste émeute de la canaille; ils s'attendaient masqués dans l'ombre au coin des rues, ils se dépêchaient des *bravi*, ils soutenaient leur réputation à grands coups d'épée, et lorsqu'ils se dénon-

çaient, c'était au pouvoir terrible de l'inquisition. A la bonne heure, voilà des indignités qui ont de la tournure et du caractère; mais se dénoncer à une vulgaire police ou battre quelques pauvres diables, cela est par trop démocratique!

Les individualités du journalisme américain ne sont pas fort accusées; quelques-unes cependant méritent qu'on les signale et qu'on s'arrête un instant devant elles. Un des journalistes reconnus par ses confrères comme un des plus habiles de l'Union est M. J. Raymond. Whig d'opinions, il commença le *New-York Tribune* avec M. Greeley, et l'abandonna peu de temps après sa fondation pour passer au *Courier and Enquirer*, dont les principes s'accordaient mieux avec les siens. M. Raymond, presbytérien de religion et presbytérien non philosophe, mais selon le catéchisme calviniste, whig en politique, mais whig selon la tradition, ne pouvait longtemps s'accommoder d'un journal qui se faisait l'organe de toutes les nouveautés et de toutes les rêveries contemporaines. C'est dans le *Courier and Enquirer* qu'il soutint contre Horace Greeley, en 1841, une célèbre polémique sur le fouriérisme, récemment importé d'Europe par M. Albert Brisbane, jeune et riche Américain qui avait longtemps vécu en France, et que Paris a revu dans l'agitation de 1848. Cette polémique, que l'historiographe de M. Greeley nous résume en quinze longues pages, donne la meilleure idée du bon sens de M. Raymond. Les livres de Fourier étaient alors inconnus en Amérique, et M. Greeley lui-même n'en avait qu'une idée très incomplète. Dans la discussion qui s'éleva sur le principe d'association, M. Raymond découvrit ou plutôt devina avec beaucoup de finesse ce que M. Greeley ne voyait pas, à savoir que le principe économique de Fourier ne pouvait être séparé d'un certain principe moral, et que ce principe était forcément l'indulgence passionnelle. Il a abandonné depuis quelques années le *Courier and Enquirer* et a fondé le *Daily-Times*, dévoué au principe whig et au parti Seward.

Nous connaissons déjà le directeur du *Courier and Enquirer*, le général James Watson Webb, l'agresseur de M. Bennett. Le *Courier and Enquirer*, qui se gouverne selon les principes de l'ancien journalisme, et qui est d'un prix relativement élevé, s'est maintenu avec avantage, sous la direction de M. Webb, en présence de la presse à bon marché. On attribue au général l'honneur d'avoir le premier baptisé du nom de *whig* le parti fédéraliste, pendant son opposition au général Jackson. C'est à l'époque de la grande querelle sur la banque des États-Unis que ce sobriquet fut inventé par le général Webb, et c'est à cette époque aussi que le *Courier and Enquirer*, qui était un organe démocratique, devint un organe whig. D'une humeur peu endurante, comme nous l'avons vu, le général a eu le

malheur d'associer son nom à une affaire lugubre, le duel Cilley et Graves, dont il fut la cause innocente, mais la cause première. Ses opinions sont celles d'un Américain de la vieille roche, et lorsque M. Kossuth (lequel par parenthèse est correspondant du *Daily-Times*) vint aux États-Unis, M. Webb ne craignit pas, au risque de blesser l'engouement de la foule, de déclarer que tout ce tapage était inutile et ne ferait aucun bien à l'Union. Ces attaques au caprice régnant du public peuvent être dangereuses; M. Webb en fut quitte toutefois pour trois grognemens qui furent proférés ou plutôt hurlés avec enthousiasme, si j'ai bonne mémoire, au banquet qui fut offert à M. Kossuth par la municipalité de New-York. Au banquet de la presse, il fut publiquement insulté, sa voix fut étouffée sous les rumeurs, et, n'étant pas libre de se défendre, il sortit de la salle. Depuis cet incident, il a peu fait parler de lui.

Un des journalistes les plus étranges de l'Union était certainement (nous ne savons s'il vit encore) un certain major Noah, Juif d'origine et successivement rédacteur de plusieurs journaux maintenant disparus, entre autres le *New-York national Advocate* et l'*Enquirer*, un des deux journaux qui ont été fondus dans la feuille rédigée par le général Webb. C'était un homme d'une humeur particulièrement querelleuse et toujours engagé dans quelque démêlé avec ses voisins. En 1841, il rédigeait un journal favorable au gouvernement du président Tyler, et il avait pris l'habitude d'attaquer violemment *la Tribune*, qui venait d'être fondée. Un jour, à bout de ressources et ne sachant quoi reprocher au rédacteur de ce journal, il l'accusa d'avoir déjeuné dans un *boarding house* avec deux hommes de couleur. Il donnait la rue et le numéro de la maison. M. Greeley lui répondit qu'il préférait les nègres aux Juifs, et l'appela juge d'Israël. Cette injure était une allusion à une ancienne folie de M. Noah. En 1825, l'honorable journaliste s'était mis en tête que le moment fixé pour le rétablissement des Juifs comme nation était arrivé, et qu'il était le juge désigné par Dieu pour exécuter ce dessein. Il avait choisi pour théâtre de sa future grandeur Grand-Island, près de Buffalo, et convoqué tous ses coreligionnaires pour le 15 septembre. Au jour fixé, il s'était montré avec tous les insignes bibliques des rois d'Israël, et avait lancé une proclamation à tous les Juifs réunis sur la terre. Ordre était donné à tous les rabbins et à toutes les synagogues du monde de respecter et de faire respecter les ordres de Mardochée Manuel Noah, citoyen des États-Unis, ex-consul de la république auprès du royaume de Tunis, *high sheriff* de New-York et par la grâce de Dieu gouverneur et juge d'Israël. Quelques-uns de ces ordres étaient assez bizarres. M. Noah recommandait aux Juifs d'être neutres dans la querelle entre les Turcs et les Grecs, défendait le mariage aux gens qui ne savaient pas lire et écrire, et décrétait un

budget de 6 millions de dollars au moyen d'un impôt de capitation. Une particularité assez curieuse, c'est qu'il attribuait une descendance hébraïque aux Indiens d'Amérique. Ce mensonge est, comme on le sait, une des hâbleries historiques sur lesquelles est fondé le mormonisme.

Un M. Parton, de New-York, qui ne manque ni d'esprit ni d'un certain talent, vient de nous raconter en quatre cent quarante-deux pages la vie d'Horace Greeley; c'est à peu près le tiers des biographies de Plutarque. Les amis de M. Bennett ont été jaloux de cette longue apologie; ils ont sans doute fait le pari de dépasser cet enthousiasme à longue haleine. S'ils l'ont fait, ils l'ont gagné. La vie de M. Bennett contient quatre cent quatre-vingt-huit pages. Aucun détail sur ces deux personnages ne nous est épargné; nous saurons à l'avenir que lorsque M. Greeley est venu au monde, il était noir comme la cheminée; nous saurons quel était le nombre de ses chemises quand il est arrivé à New-York. Un jour qu'il était échauffé par une discussion politique, il a mangé sans s'en apercevoir toute une assiettée de gâteaux et tout un énorme fromage. Il paraît que sa mise est négligée et qu'il n'a jamais eu le goût du dandysme; on ne peut avoir toutes les qualités. Le volume est orné de trois portraits de M. Greeley : M. Greeley jeune, arrivant à New-York, M. Greeley dans l'âge mûr et avec sa physionomie actuelle, et enfin M. Greeley vu de dos et rédigeant un article pour *la Tribune*. En outre nous avons un fac-simile de son écriture, la maison où il a vu le jour, et l'école où il a appris à lire. Sachez aussi que lorsqu'il était jeune, ses cheveux étaient d'un blond très clair, tirant sur le blanc, et qu'aujourd'hui il est à peu près chauve. Sa tête offre les caractères phrénologiques suivans : organe de la philogéniture et de l'amativité très prononcé, amour de la louange proéminent, fatuité nulle, goût faiblement accusé, idéalité développée dans de convenables proportions, etc. Quant à M. Bennett, il ne nous a offert de lui qu'une image incomplète; nous ne l'avons qu'une seule fois et encore en buste. Il faudra réparer cela dans une édition plus complète. Son biographe nous apprend qu'il louche, infirmité qui lui a donné l'occasion de dire un mot digne des héros de Corneille : « Je louche des yeux, mais non pas du cœur. » Phrénologiquement, les organes les plus développés chez lui sont la bienveillance, l'esprit, la gaieté, le courage, la fermeté, la conscience, l'ordre, la mémoire, le sentiment des couleurs, des formes, de l'étendue, de la pesanteur et du temps. On se demande ce qui peut manquer à un tel homme pour être parfait. Il est mieux doué que Jules-César et que Napoléon; il a les mêmes développemens phrénologiques qu'on remarque sur les crânes de Cuvier et de Goethe. Hélas! M. Bennett a, lui aussi, quelques imperfections. L'organe de l'idéalité lui manque, il n'est pas platonique. Le sentiment de la mu-

sique est faible chez lui, la faculté des langues tout à fait incomplète. Ces imperfections sont regrettables. Quoi qu'il en soit, et tout en nous en affligeant, nous reconnaîtrons bien volontiers que M. Bennett s'est approché de très près du type de l'humaine perfection. La moins ridicule des deux biographies est celle de M. Greeley, et des deux héros, M. Greeley est celui que nous préférons.

M. Horace Greeley est réellement un homme de talent et de mérite, et s'il a un défaut dominant, c'est d'avoir un goût beaucoup trop prononcé pour tout ce qui ressemble au talent et au mérite. Ses ennemis l'ont traité de fanatique et de lunatique. M. Greeley n'a pas été peut-être toujours exempt de fanatisme et de tendance aux chimères; mais après tout il a toute sa vie soutenu la bonne cause. Il a combattu vigoureusement l'esclavage, et sans fléchir un instant depuis quinze ans. Universaliste en religion, il n'a jamais eu aucun de ces accès d'intolérance qui sont communs chez ses compatriotes. Quoique sa croyance l'entraîne logiquement à penser que l'homme peut opérer son salut dans toutes les communions, il n'a jamais cependant été indifférent; il n'a jamais abandonné la défense du protestantisme, fondement de la liberté américaine. En même temps il n'a jamais hésité à reconnaître les droits des catholiques et à réclamer pour eux les bénéfices de la constitution. Il a toujours prêché contre la politique d'annexion et a combattu de toutes ses forces la dernière guerre contre le Mexique. En politique pure, il n'a jamais dévié des principes d'Henri Clay, qui était son idéal d'homme d'état. N'est-ce donc rien que d'avoir soutenu toutes ces causes, et en existe-t-il de meilleures aux États-Unis? Mais il a encore un autre mérite, et qui le rend particulièrement intéressant à nos yeux : il a été jusqu'à un certain point l'appui, le défenseur, le vulgarisateur des idées de la petite école du Massachusetts et des modernes écrivains anglais. Carlyle et Emerson, Théodore Parker et le docteur Arnold sont devenus, grâce à lui, des noms familiers aux lecteurs de *la Tribune*. Il a défendu Charles Dickens contre ses compatriotes; l'infortunée Marguerite Fuller trouva un asile auprès de lui. Son socialisme lui-même ne doit pas être jugé avec des yeux européens. Certes M. Greeley s'est montré souvent bien crédule : nous l'avons vu fouriériste; mais depuis sa polémique avec M. Raymond, son journal a été l'asile de bien d'autres rêveries. C'est par le *New-York Tribune* que les *esprits frappeurs* ont fait leur entrée dans le monde. Les prodiges des tables animées n'ont pas trouvé d'organe plus crédule. Cependant, malgré toutes ces fautes, qui ont nui à la réputation de *la Tribune*, nous ne saurions nous montrer sévère pour le socialisme de M. Greeley. Ce socialisme n'a pas, comme chez nous, un principe subversif, il ne se propose pas un but d'anarchie. Non, il a plutôt une tendance conservatrice bizarre, mais réelle, et il est précisé-

ment une réaction contre l'anarchie américaine actuelle. Dans un pays où les instincts populaires penchent vers la conquête et l'annexion à tout prix, vers la spoliation sans scrupules de voisins plus faibles, mieux vaut, plutôt que de flatter ces instincts, pencher dans le sens opposé, et se rejeter du côté des doctrines qui exagèrent l'horreur de la guerre et la fraternité des peuples. Dans un pays où l'esclavage est maintenu par la violence et défendu à main armée, il est bon d'exagérer même les doctrines les plus avancées du XVIIIe siècle, de renchérir sur Thomas Payne et Priestley. Dans un pays où l'ambition individuelle ne connaît qu'un but, faire de l'argent, il est utile peut-être d'introduire de nouveaux principes, même au risque de se tromper, et de montrer que le travail a une autre fin que la richesse. Enfin ce socialisme est une réaction en faveur de l'esprit idéaliste et métaphysique contre l'esprit grossièrement réaliste et pratique de l'Amérique du Nord. Telle est la tâche qu'a remplie M. Greeley, et nous en reconnaissons volontiers le mérite. Le *New-York Tribune* est à notre avis, pour toutes ces raisons, le journal le plus intéressant de l'Union. D'autres, comme le *New-York Herald*, peuvent être plus répandus; d'autres, comme le *Daily-Times* ou le *Courier and Enquirer*, peuvent être plus raisonnables et plus pratiques : aucun n'est aussi curieux, aussi amusant, aussi varié. Les correspondances européennes ont dans *la Tribune* une importance qu'elles n'ont pas dans les autres journaux. La critique des livres nouveaux est faite avec régularité, et souvent avec un sentiment vrai et piquant des sujets traités. Ses rédacteurs portent des noms bien connus. Ce sont M. Bayard Taylor le voyageur, M. Charles Dana, M. George Ripley, le vieil ami de Marguerite Fuller, et, si je ne me trompe, l'ancien directeur de l'établissement fouriériste de Brook-Farm, dont M. Hawthorne, dans son *Blithedale Romance*, nous a raconté l'histoire.

Nous sommes plus embarrassé pour parler de M. Bennett, car M. Bennett a défendu toutes les causes que nous n'aimons pas. Son journal, le *New-York Herald*, est l'organe le plus répandu du parti démocratique et de l'*institution particulière* de l'esclavage, comme on dit en Amérique. Jamais il ne s'est élevé contre les instincts d'annexion et de conquête. Il n'est pas suspect de socialisme, mais en revanche il est encore moins suspect de littérature et de philosophie. C'est un journal exclusivement politique, et là même est son originalité. Une de ses parties les plus soignées, c'est l'article de la bourse et du marché d'argent, *money market*. Rarement il a pris parti dans les questions religieuses, et plus rarement encore il lui est arrivé de s'occuper de la critique littéraire, malgré le goût bien connu de son directeur pour le théâtre. Les ennemis de M. Bennett l'ont accablé d'injures, et son historiographe nous en a con-

servé quelques-unes dans une page mémorable; mais M. Bennett a poursuivi sa carrière sans s'inquiéter des criailleries de ces esclaves qui insultaient à son triomphe. Nous ferons comme lui et nous laisserons de côté des accusations et des insultes qui n'ont d'ailleurs rien de bien intéressant pour nous. La grande haine du *New-York Herald*, c'est *la Tribune* et la *clique* Seward, c'est-à-dire le parti abolitioniste, son chef et son journal. Son grand amour en apparence, c'est le compromis Clay et la cause de l'Union; mais il tient mal la balance en équilibre, il penche vers le sud, quoi qu'il fasse, et laisse apercevoir les marques non équivoques d'une tendresse secrète pour l'*intérêt* de l'esclavage. M. Bennett a toujours appartenu au parti démocratique; ce parti est riche, M. Bennett l'est aussi. Il a soutenu le gouvernement du général Pierce et la politique de M. Marcy jusqu'à une époque assez récente, et les mauvaises langues américaines et même anglaises ont attribué sa volte-face à un désappointement diplomatique. Nous n'en croyons rien, les fautes du gouvernement actuel ont été assez nombreuses pour motiver l'opposition d'un homme aussi clairvoyant que M. Bennett.

Arrêtons ici cette étude sur la presse américaine. En la prolongeant, nous tomberions dans des détails sans relations entre eux et sans importance générale. Nous avons indiqué les traits caractéristiques de la presse aux États-Unis. Cette publicité, qui est la plus énorme qu'il y ait dans le monde, n'a pas une importance et une action politique sensibles; elle n'est un moyen d'action et de succès que pour le journaliste lui-même, dont la situation exceptionnelle a attiré notre attention. Toutefois la presse regagne en importance sociale ce qu'elle perd en importance politique : elle est le seul lien par lequel tout un peuple déjà nombreux, disséminé sur un territoire immense, se rattache pour ainsi dire à lui-même; elle est le miroir gigantesque dans lequel ce peuple apprend à se connaître, elle est la chaîne électrique qui fait battre au même instant tous les cœurs américains, des frontières du Canada aux rivages du Pacifique. Le même jour, aux mêmes heures, la même nouvelle est lue et commentée à New-York, à Boston, à Philadelphie, à la Nouvelle-Orléans, et les citoyens de ces différentes villes, en ressentant les mêmes émotions, se sentent liés par les mêmes intérêts. Si la presse n'existait pas, ou si seulement la publicité était moins grande, les États-Unis ne seraient à la lettre qu'une fédération de *tribus*, de provinces, une réunion de colonies; ils ne seraient pas une nation. C'est par la presse seule qu'ils se reconnaissent comme nation, et qu'ils se saluent chaque matin comme peuple.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA RESTAURATION

DES STUARTS

Histoire du Protectorat de Richard Cromwell et du Rétablissement des Stuarts, par M. Guizot.[1]

Le 3 septembre 1658, Cromwell mourait à Whitehall, et son souverain pouvoir tout entier passait en quelques heures dans les mains de son fils, comme un légitime héritage, aux acclamations du peuple et de l'armée. Jamais prince de Galles n'avait plus aisément succédé à un roi d'Angleterre. Tous les partis nés de la révolution, oubliant leurs querelles, se groupaient pour le soutenir; les royalistes courbaient la tête, sans joie et sans espoir, résignés à force d'impuissance.

Vingt mois et vingt-six jours après ce facile début du nouveau protecteur, le 29 mai 1660, Charles II entrait à Whitehall et prenait possession du trône de ses pères, à la clarté de mille feux de joie, au bruit d'applaudissemens enthousiastes, sans qu'un murmure se fît entendre, sans qu'il en eût coûté une goutte de sang.

Vit-on jamais plus étonnant contraste? L'histoire nous montre à tous les âges de brusques révolutions, de foudroyantes catastrophes qui dans l'espace d'un jour changent la face des états; mais où trouver une restauration s'accomplissant ainsi d'elle-même? où trouver, sur un sol fumant encore du sang royal, une monarchie rétablie sans combat, sans efforts, sans autre appui visible que les vœux de ses partisans et l'affaissement de ses ennemis?

(1) 2 volumes in-8°, 1856, librairie Didier.

C'est le tableau complet de cette métamorphose à peu près sans exemple qui remplit les deux nouveaux volumes publiés par M. Guizot. Ces deux volumes ont le double mérite de ressembler beaucoup à leurs aînés et d'en être à la fois parfaitement distincts : l'art est le même, et la perfection du récit au moins égale, peut-être encore supérieure. Le sujet est d'un tout autre ordre; il est moins élevé, moins sérieux, moins émouvant : ce n'est pas un grand drame comme le règne de Charles Ier, comme le protectorat de Cromwell; c'est de la tragi-comédie politique. Ce fantôme de protectorat qui s'évanouit dès sa naissance, ces semblans de gouvernemens tantôt civils et tantôt militaires qui tour à tour lui succèdent et tour à tour abdiquent et disparaissent, s'annulant, s'éteignant l'un par l'autre; cette royauté à qui le bien vient en dormant, impossible d'abord et bientôt nécessaire, qui ressuscite à son insu par les soins d'un mystérieux complice, et qu'à la fin tout le monde accepte, parce que tout le reste est usé et qu'il n'y a plus qu'elle dont on puisse essayer encore, tout cela n'est, à coup sûr, ni sombre ni terrible. C'est un spectacle varié, récréatif, souvent profond et toujours attachant, qui parfois provoque le sourire, parfois la réflexion, une sorte d'intermède de demi-caractère qui coupe et interrompt admirablement les graves tragédies auxquelles l'auteur nous a fait assister.

Au premier abord, on s'étonne que ces vingt et un mois d'interrègne, si ternes et si confus chez tous les historiens, soient d'étoffe à tenir une aussi large place dans une œuvre dont un des caractères, un des premiers mérites, est le nerf et la concision du récit. Deux volumes pour Richard Cromwell, pour les derniers soupirs du *rump*, pour George Monk et sa stratégie silencieuse, le même nombre de volumes, sinon de pages, que pour les vingt-cinq années de Charles Ier et les dix ans d'Olivier Cromwell, il y a là, tant qu'on n'a pas ouvert le livre, de quoi s'étonner un peu. A mesure qu'on y pénètre, l'étonnement disparaît; on s'aperçoit que ces vingt et un mois sont une mine inépuisable pour qui sait y fouiller, que, bien loin de manquer de matière, l'auteur élague et choisit, toujours sobre, toujours contenu, toujours fidèle à sa méthode et à ses propres traditions.

Il est vrai que dans ce champ jusque-là presque aride il trouve une abondance que ne soupçonnaient guère ni Hume au dernier siècle, ni d'autres encore plus habiles dans le siècle présent. Des matériaux récemment découverts, des documens inexplorés ont comme transformé cette curieuse période, et en font, en réalité, un sujet tout nouveau. Parmi ces documens, il en est, comme le journal de Burton par exemple, qui nous viennent d'Angleterre et qui mettent au jour ce qu'on peut appeler le côté parlementaire de l'interrègne, notamment les débats et la vie intérieure du parlement

que convoqua Richard Cromwell, et avec lequel il essaya pendant deux mois de fonder un gouvernement. Les souvenirs personnels et quotidiens d'un membre de cette assemblée, membre aussi assidu qu'obscur, la font sortir du profond oubli où elle était tombée; on ignorait ses actes, presque son existence : aujourd'hui la lacune est remplie, et la chute rapide, la précoce agonie du protectorat de Richard cesse d'être une énigme. D'autres renseignemens analogues comblent aussi d'autres lacunes; mais pour nous, dans ces deux volumes, la vraie nouveauté n'est pas là : ce qui donne aux événemens qu'ils racontent cette ampleur, cette importance inattendue, ce sont des informations d'un autre ordre, et ces informations, ce n'est pas d'Angleterre, c'est de France qu'elles sont venues à M. Guizot.

Au moment de la mort de Cromwell, le cardinal Mazarin avait à Londres un correspondant actif qui, jour par jour, le tenait au courant des moindres incidens survenus dans les trois royaumes, des moindres mouvemens de l'opinion et des partis. Sans être un grand esprit ni un ambassadeur de premier ordre, M. de Bordeaux observait bien, voyait vite, et sa longue pratique des affaires, son séjour prolongé dans la Grande-Bretagne, les relations qu'il s'y était faites, lui permettaient de pénétrer partout, et de porter sur tout d'excellens jugemens. On comprend ce qu'une telle correspondance peut jeter de lumière sur le pêle-mêle de cette époque, sur tous ces gouvernemens avortés qui vont se succédant depuis la mort de Cromwell jusqu'à la restauration. Il y a des choses dans l'histoire que les documens nationaux ne peuvent à eux seuls éclaircir suffisamment. Quelque soin qu'on apporte à les lire, à les interroger, la cause n'est vraiment pas instruite et le dossier n'est pas complet tant qu'on ne parvient pas à faire comparaître un témoin plus clairvoyant, plus impartial que tous les autres, parce qu'il est à la fois sans passion et sans indifférence, un témoin qui a vu les événemens d'assez loin pour n'y pas être personnellement mêlé, d'assez près pour les bien voir et pour en être ému. Ce témoin, c'est l'étranger, c'est le public du dehors, représenté par la diplomatie des gouvernemens voisins. Quand un agent diplomatique, en situation de bien savoir les choses et abrité sous ses immunités, a écrit à son gouvernement sans gêne et sans réticence, quand il lui a dit à cœur ouvert tout ce qu'il a vu et entendu, ses dépêches, si par fortune on les possède, deviennent d'inappréciables documens, et servent à la fois de complément et de contrôle aux meilleurs documens nationaux. On peut dire, avec M. Guizot, que « pour tout ce qui s'est passé en Europe depuis trois siècles, nulle histoire n'est définitive tant qu'elle n'a pas subi cette épreuve et puisé à cette source. »

C'est donc un rare bonheur pour l'histoire de la révolution d'Angleterre que nos archives des affaires étrangères aient conservé ces dépêches de M. de Bordeaux. Ce qui n'est guère moins heureux, c'est qu'un tel interprète se soit chargé de les mettre au jour. M. Guizot ne s'est pas contenté d'en faire son profit, son étude, de s'en pénétrer, de s'en nourrir; il a voulu que le public pût juger par lui-même du parti qu'il en a tiré. Nous aimons ce reste d'habitude et de déférence parlementaire, ce dépôt de pièces sur une autre tribune. La vaste correspondance de l'agent de Mazarin, ainsi produite presque intégralement, ou du moins par fragmens considérables, devient un appendice qui lui-même est un livre. C'est une véritable histoire sous forme épistolaire, une histoire contemporaine, que M. Guizot met en regard de son œuvre, pour en faire mieux sentir toute la vérité.

Les pièces justificatives qu'on imprime à la fin des livres jouent rarement un pareil rôle. Leur sort est d'être consultées et non pas d'être lues. A moins d'un grand loisir ou d'un sérieux intérêt d'étude, personne ne se hasarde dans ce dédale incohérent, et si quelques-uns s'y aventurent, ce n'est qu'à bâtons rompus. Ici, rien de semblable; non-seulement on peut lire cette correspondance, mais la lecture en est attrayante et facile; on s'y attache, on ne la quitte plus, surtout quand on a la prudence de n'y entrer que sous les auspices de M. Guizot et à la clarté de son récit. Si les rôles étaient renversés, s'il s'agissait de commencer par la correspondance, nous ne répondrions pas qu'il y fît assez jour pour qu'on se plût à y rester longtemps. Il faut un guide pour faire un tel voyage. Ces lettres sont adressées soit à M. de Brienne, soit à Mazarin lui-même, c'est-à-dire à des hommes qui, sans habiter l'Angleterre, suivaient des yeux tout ce qui s'y passait, et n'avaient pas besoin qu'on les mît au courant. Ce qu'on leur disait à demi-mot, ils étaient prêts à le comprendre, et la moindre allusion suffisait à indiquer les choses qu'on ne leur disait pas. Que d'énigmes pour vous, si vous alliez sans commentaire vous mêler dans ces confidences! Mais quand vous venez de lire un lumineux récit, qui ne laisse dans l'ombre ni un fait ni un homme qu'il vous importe de connaître, quand vous l'avez encore tout frais dans la mémoire, vous vous trouvez pour un moment presque aussi bien instruit que Mazarin lui-même. Comme lui, vous avez la clé de ce qu'on vous raconte, vous comprenez de qui on parle, vous connaissez les choses du jour et de la veille, vous savez même celles du lendemain, avantage que vous avez sur lui, malgré tout son génie. Ce qu'il cherchait à grand'peine, ce qu'il lui fallait deviner, ce qui pour lui était l'avenir, pour vous c'est le passé, vous le savez comme le reste.

Savoir le dénoûment du drame pendant que les acteurs ne le soupçonnent pas, les entendre parler, les voir agir d'après des conjectures et des calculs dont nous contrôlons la justesse, mettre en cause leur prévoyance et leur perspicacité, c'est là le genre de plaisir qu'éveille à chaque instant cette correspondance, comme toute pièce historique vraiment contemporaine des faits qu'elle raconte. La condition de ce plaisir est avant tout la vérité, l'authenticité de la pièce, la certitude qu'on ne nous trompe point, qu'il n'y a pas de comédie sous jeu. Si nous étions au théâtre, ce serait autre chose, la fiction reprendrait ses droits, et la condition du plaisir serait alors d'ignorer comment finit le drame. Mais ici tout est réel, nous ne cherchons pas la surprise, nous ne voulons que nous instruire; nous entendons des témoins, il nous faut être sûrs de leur véracité. Les mémoires historiques, même les plus sincères, ne nous offrent en ce point que d'imparfaites garanties. Ceux qui les ont écrits nous sont toujours un peu suspects. Ils se sont presque tous mis si tard à la besogne! Avaient-ils la mémoire bien fidèle? Les vrais motifs de leurs actions, nous les disent-ils bien? Sans altérer les faits, observent-ils les dates? Ne sont-ils pas souvent prophètes après coup? Toute confession faite à loisir provoque le soupçon. Il n'y a vraiment que les correspondances, ces confessions involontaires, qui le puissent braver. On n'écrit pas des lettres pour tromper la postérité, pas même celles qu'on destine à tromper son prochain. Une lettre, c'est l'homme même pris au moment où il l'écrit; fourbe ou sincère, il a mis au monde un témoin qui prononcera sur son compte des paroles irrécusables. Une fois sorties de votre plume, une fois lancées en d'autres mains, vos lettres sont des actes dont vous ne pouvez changer ni les termes ni la date; elles sont comme enregistrées pour le service de l'histoire.

Supposons que ces dépêches de M. de Bordeaux, au lieu de lui survivre, se fussent égarées, et qu'il n'en restât rien, mais qu'au retour de ses ambassades, au déclin de la vie, retiré dans quelque château, il eût pris comme tant d'autres la fantaisie de dicter ses mémoires : que nous eût-il donné en échange de ce vivant tableau où se reflètent comme dans un miroir la confusion, l'agitation, les contradictions de cette époque? Des renseignemens très précieux sans doute, et, nous l'admettons, très sincères, mais rien de ce qui fait pour nous le véritable prix de sa correspondance. Sans être homme à se draper, sans vouloir s'attribuer une pénétration extraordinaire, jamais pourtant il n'aurait laissé voir à quel point, pendant ces deux années, il avait, comme tant d'autres, comme tout le monde à Londres et en Europe, été dupe des apparences. Comment dire à son secrétaire, comment s'avouer à lui-même qu'il avait cru

pendant près de trois mois au protectorat de Richard, qu'il avait pris au sérieux la trêve que lui accordaient les partis, que Cromwell au tombeau, son fils mis de côté, et le long-parlement essayant de revivre dans ses derniers débris, l'idée de la royauté et de son retour possible ne lui apparaissait pas encore; qu'il voyait des abîmes entre le trône et Charles II; que les desseins de Monk, jusqu'au dernier moment, lui demeuraient impénétrables? C'est tout cela qui se trahit de la façon la plus comique et la plus saisissante dans son journal épistolaire. Là, point de compromis, point d'excuse : la conjecture de la veille est démentie le lendemain; il faut le dire à son éminence, sauf à se réfugier dans une autre hypothèse d'où bientôt on sera délogé d'autant plus tôt qu'elle sera plus conforme aux probabilités ordinaires et aux calculs du sens commun. Il y a des époques ainsi faites, que les meilleurs esprits paraissent les plus sots. Ce n'est qu'une habitude à prendre, et M. de Bordeaux y semble résigné, car il fait sans façon l'aveu de ses mécomptes, et c'est presqu'un refrain dans ses dépêches qu'une certaine phrase dont il varie la forme, mais dont le fond est toujours celui-ci : « Vous apprendrez avec surprise que les nouvelles d'aujourd'hui diffèrent entièrement de celles que je vous faisais prévoir ces jours passés. » Quelle preuve parlante de l'état d'un pays que cette succession de surprises! Et quels autres documens que des lettres pour faire ainsi toucher au doigt les changemens à vue de la scène politique? Vous croyez y assister vous-même; chaque dépêche est un fil électrique qui de moment en moment vous transmet et vous fait sentir les moindres variations de cette changeante atmosphère. Il n'en faut pas conclure que les lettres de M. de Bordeaux soient toutes, sans exception, d'un égal intérêt, et nous regrettons même, puisque M. Guizot en avait sagement élagué des passages trop étrangers à son sujet, qu'il ne soit pas allé plus loin dans cette voie, et qu'il ait conservé, par exemple, ces longs traités purement diplomatiques sur l'Espagne et les états du Nord qui reviennent de temps en temps, documens curieux sans doute, mais d'un intérêt trop restreint et pour ainsi dire trop technique pour venir s'entremêler ainsi à ces descriptions vivantes des passions et des intrigues qui s'agitent sur le sol anglais. Peut-être aussi formerions-nous le vœu qu'au lieu d'être groupées par ordre de matière sous des séries de numéros, ces dépêches fussent rangées simplement à leurs dates, par ordre chronologique. Elles valent bien la peine qu'on les laisse se suivre et s'enchaîner librement, naturellement. Ainsi entrecoupées, elles déroutent le lecteur, et c'est cependant pour être lues qu'elles sont placées là, ce n'est pas pour être feuilletées, car, nous le répétons, cette annexe

est elle-même un livre, grâce au lucide commentaire dont elle est précédée.

Nous voici ramenés au livre véritable, à l'œuvre de l'historien. Les matériaux ne sont pas tout : si neufs, si abondans qu'ils soient, ils ne font pas l'édifice : le plan, la construction, les proportions, le style, voilà l'œuvre elle-même, celle qui doit nous occuper.

Il faut nous garder pourtant d'insister sur des points d'une démonstration trop facile; il est des vérités qu'il vaut mieux sous-entendre. Apprendre à nos lecteurs que dans ces deux volumes, dans une œuvre de M. Guizot, ils trouveront un art profond et magistral, les grandes qualités du style, clarté, simplicité, concision sans raideur, réflexions courtes et rares, jamais sonores et toujours à leur place, point de luxe, point de parure, de grands traits, une mâle élégance, le vrai langage de l'histoire, en un mot leur dire ces nouveautés, leur faire part de ces découvertes, est-ce bien nécessaire? Ont-ils besoin qu'on leur enseigne ce qu'ils savent aussi bien que nous? N'ont-ils pas sous les yeux ces quatre premiers volumes qui leur répondent du dernier? Il est vrai que, pour dire toute notre pensée, pour être tout à fait sincère, il nous faudrait aller plus loin et signaler un nouvel exemple de ce progrès persévérant et continu dont si peu d'hommes gardent ainsi le privilége. C'est un soin dont le livre lui-même s'acquittera mieux que nous. Qu'on nous permette seulement, pour ne pas déserter notre tâche, d'indiquer en quelques mots avec quel merveilleux bonheur les difficultés du sujet sont vaincues dans ce récit.

Deux points surtout semblaient presque insolubles : coordonner et mettre en scène dans un ordre intelligible cette cohue de faits et de personnages, tous à peu près de même taille, figurant tous au même plan, se distinguant à peine les uns des autres; puis, en second lieu, faire un drame de cette confusion, rendre, sinon visible, du moins toujours présente, d'un bout à l'autre du récit, cette unité d'intérêt sans laquelle il n'est point d'œuvre d'art.

Quant au premier problème, la difficulté d'obtenir un peu d'ordre et de clarté, on ne s'en fait une juste idée qu'après avoir lu les dépêches de M. de Bordeaux. Là, les faits se laissent voir en négligé pour ainsi dire, à l'état de nature, à mesure qu'ils se produisent. Le pêle-mêle est complet: c'est un chaos. Au bout de quelques pages, vous avez perdu toute chance de retrouver votre chemin, comme un enfant au milieu de la foule. Le spectacle est vivant, il attache, il divertit vos yeux, votre esprit renonce à le comprendre; point de jalons pour vous guider. Les événemens les plus saillans se renouvellent jusqu'à deux et trois fois, comme pour vous donner le change.

Un parlement chassé par exemple, c'est ordinairement une chose qui se remarque et qui fait époque; ici on en chasse un tous les trois mois : comment ne les pas confondre? Il n'y a qu'un grand peintre qui, saisissant d'un œil rapide les traits caractéristiques cachés sous tant de ressemblances, vous apprendrait à lire dans cette foule. Il n'y changerait rien, l'aspect en serait le même; mais quelques touches hardies, quelques franches lumières répandues çà et là feraient circuler plus d'air entre chaque figure, les mettraient chacune à son plan, en accuseraient les différences, vous feraient voir des groupes, des divisions naturelles que vous ne soupçonnez pas, et d'une informe bigarrure composeraient un tableau aussi clair de dessin que vrai de coloris.

C'est là ce qu'a fait M. Guizot. Sans introduire dans son récit aucun classement arbitraire, il a cherché un plan, tracé des divisions, marqué des temps d'arrêt, des points de reconnaissance pour mieux nous diriger à travers cette foule, pour mieux débrouiller ce chaos. Quatre phases principales lui ont apparu dans son sujet : il a fait son drame en quatre actes, ou pour mieux dire en quatre livres. Le premier est pour Richard Cromwell; il contient toute son histoire, de son avénement à sa chute, l'espace d'environ sept mois; dans le second, autre aventure encore plus éphémère : le long-parlement ressuscite; vieux, décrépit, mutilé, il prétend faire le jeune homme, il veut reprendre ses habitudes; l'armée l'a rappelé, croyant qu'il était mort; dès qu'il donne signe de vie, l'armée le met à la porte. Avec le troisième livre, la scène change, un nouvel acteur apparaît : Monk prend en main la cause du long-parlement chassé; sous couleur de le rétablir, il entreprend le travail d'un autre rétablissement. Nous assistons aux premiers pas de sa ténébreuse campagne; nous passons avec lui d'Écosse en Angleterre; ce livre est son prologue, sa première série de pourparlers et de mensonges. Au quatrième, l'action touche à son terme; Monk est à Londres, son travail d'approches est fini, la sape du mineur a fait son œuvre, il est au bout de ses parallèles, démasque ses batteries, fait capituler tout le monde, et les Stuarts, sans conditions, rentrent en Angleterre. En groupant ainsi dans des cadres certains événemens principaux, on donne aux mille faits qui s'y rapportent un caractère d'ensemble, une signification commune qui en facilite l'intelligence et en fixe le souvenir. Le seul danger serait que la vérité n'en souffrît quelque atteinte. Il faut que rien de factice ne se glisse dans ces arrangemens; il faut constater les rapports qui existent entre les choses, n'en inventer jamais, ne point omettre et ne point ajouter, donner à l'ordre un certain abandon, lui laisser l'aspect de la vie. C'est là le grand secret de l'historien. L'exemple en est sous nos yeux. Tout

reste vivant dans ce récit en dépit de sa clarté, aussi vivant que dans ces lettres où Mazarin, il y a deux siècles, cherchait à démêler cette histoire. C'est la même cohue, le même va-et-vient, le même roulis d'opinions, les mêmes aveuglemens, les mêmes cupidités. Ces personnages sont des hommes, et non pas des idées; ils agissent, ils parlent, on les entend, on les voit; rien n'est changé : seulement ce spectacle qui tout à l'heure était trouble et confus, maintenant il est en pleine lumière; tout s'aperçoit, tout est distinct, tout s'explique et saisit l'esprit.

Mais cette clarté, cet art de grouper et de peindre, cette habileté de mise en scène, est-ce là toute l'histoire? Ne faut-il pas que sous ces faits, si bien coordonnés, si bien exprimés qu'ils soient, vous sentiez comme un lien secret qui les unit et les enchaîne, un lien qui les rattache à vous? Cette unité d'intérêt, l'âme de l'histoire aussi bien que du drame, ne nous fait pas défaut ici. Une pensée domine ces deux volumes, une pensée toujours présente. C'est la royauté, on le sent, on le devine, qui doit clore cette anarchie; rien ne peut finir que par elle. Mais quand? par quels moyens? à quelles conditions? C'est là qu'est le mystère et la péripétie.

Le dénoûment lui-même, M. Guizot se garde bien de l'oublier, n'est pas d'abord aussi visible, aussi facile à prévoir qu'on peut se l'imaginer aujourd'hui. Sous peine d'anachronisme, il faut qu'au premier moment, au moment de la mort de Cromwell, l'historien laisse voir une certaine confiance en l'avenir du nouveau protecteur; il faut qu'il place le lecteur dans cet état un peu crédule où nous voyons M. de Bordeaux, et où fut évidemment presque toute l'Angleterre pendant un certain temps : les mémoires contemporains l'attestent aussi bien que notre ambassadeur. Faut-il s'en étonner? Ne devait-on pas croire qu'à la mort de l'homme extraordinaire qui tenait tout dans sa main éclateraient de grands orages, qu'après la compression de la tyrannie, après l'étouffement de tout sentiment libre viendraient d'ardentes explosions, de violentes représailles? Et c'était au contraire une adhésion universelle qu'on voyait éclater! Du moment qu'elle avait pu naître, comment ne pas admettre qu'elle pourrait durer, que l'ombre du grand protecteur, qui semblait gouverner encore, protégerait sa dynastie, et que tant de gens compromis dans sa cause ne seraient pas assez fous pour renverser son fils?

C'eût été vrai, si l'instinct de conservation, qui d'abord leur avait inspiré cette concorde inattendue, avait pu durer plus d'un jour, si leurs passions, et de toutes les passions les moins traitables, celles qui s'appuient sur des principes, les passions politiques, n'avaient pas fait divorce avec leurs intérêts. Supposez qu'ils n'eussent eu ni

passions ni principes, les ennemis de la royauté pouvaient encore longtemps prolonger son exil. Ils étaient maîtres du pays, ils inspiraient l'effroi, ils avaient dans leur main la force militaire; leur triomphe était assuré, à la seule condition, heureusement impossible, à la condition de s'entendre. Ce mannequin de protecteur, malgré son impuissance, suffisait à les faire durer, s'ils avaient consenti à le laisser durer lui-même. En ne l'attaquant pas, en ménageant sa faiblesse, c'était leur pouvoir qu'ils fondaient, et le pays, malgré son royalisme silencieux et engourdi, les eût subis peut-être quelques années encore. Mais les chimères républicaines les possédaient trop violemment; il leur restait encore trop d'ardeur de sectaire pour calculer ainsi froidement, sagement, et sacrifier leurs fantaisies aux intérêts de la révolution. Cromwell n'était plus là pour lancer sur eux ses soldats et pour les envoyer à la Tour. Si petit qu'il fût, son fils leur portait ombrage; ils ne pouvaient résister au plaisir de secouer cet arbre sans racines, et de se venger sur lui du vieux chêne qui les avait bravés. Pour un peuple opprimé, c'est déjà presque un bonheur que des oppresseurs qui conservent des passions et des principes : là du moins les révolutions finissent de la main des révolutionnaires.

Une fois que les républicains renonçaient à s'entendre avec les cromwelliens, une fois que Richard, leur sauvegarde, était par eux mis à néant, les affaires de la royauté avaient fait un grand pas. Elle n'avait plus en face d'elle que la pure république; sa plus dangereuse ennemie, la fausse monarchie, rentrait dans l'ombre : c'était cause gagnée. Le rétablissement des Stuarts commençait à sembler nécessaire, même aux moins clairvoyans; mais quand? comment? et à quel prix? Ces trois grandes questions restaient toujours obscures.

Sur la première, on pouvait différer : les optimistes parlaient d'un ou deux ans, les raisonnables prenaient de plus longs termes, chacun réglait le temps à sa manière. Sur le reste, il n'y avait qu'un avis : personne ne rêvait une victoire sans combat, une restauration sans sacrifices. On savait que pour toucher le port il faudrait affronter des tempêtes, qu'avant de réduire à merci l'obstination républicaine, on passerait par des épreuves probablement sanglantes. Ce qu'on savait aussi, ce qui ne faisait pas question, c'est qu'en rentrant sur le sol d'Angleterre, la monarchie paierait rançon, non pas rançon d'argent, elle était à l'aumône, mais rançon de pouvoir, de prestige et d'autorité. Les plus fiers cavaliers se résignaient eux-mêmes à voir le roi subir cette contrainte et traiter de sa couronne avec de prétendus amis, royalistes de fraîche date, d'une sincérité douteuse, d'un dévouement conditionnel, avec les presbytériens. Pouvait-on se passer de leur intermédiaire? Qui l'eût osé penser à

Londres, à Paris, même à Bruxelles, dans le conseil de Charles II?

Pour épargner à la couronne cet affaiblissement et cette humiliation, au pays de désastreux efforts, aux impatiens l'ennui d'attendre, il n'y avait qu'un moyen, auquel bien entendu personne ne songeait : il fallait qu'il se trouvât un homme dont le premier besoin, la vocation suprême fût de cacher sa pensée, un maître comédien, un merveilleux trompeur, — cupide, mais de sang-froid, avec discernement, incapable de se vendre avant d'être bien sûr d'un solide acquéreur, — dévoué, par calcul et même par instinct, au service des bonnes causes, craignant le mal et préférant le bien, même à prix inégal; il fallait encore que cet homme fût assez résolu pour concevoir l'étrange idée de conduire la grande entreprise qui préoccupait tout le monde juste au rebours de ce que tout le monde attendait, c'est-à-dire sans qu'il en coûtât une larme à l'Angleterre ni un droit à la royauté. Par quel prodigieux mélange de bien-joué et de hasard cet homme gagna-t-il sa gageure? Il faut le demander à cette belle étude que M. Guizot esquissait il y a bientôt vingt ans, et qu'il donne aujourd'hui complétée, agrandie, retouchée avec une sorte de prédilection d'artiste. C'est dans ces pages seulement qu'on apprend à connaître et la figure du personnage et le caractère de son œuvre, prodige de patience et d'audace, conspiration d'un genre à part, ourdie, tramée, conduite par un seul homme, le plus solitaire à coup sûr, le plus discret, le plus silencieux des complots.

A notre avis, le chef-d'œuvre de Monk, son tour de force incomparable, ce n'est pas d'avoir, par de si lents moyens, touché plus vite au but que personne n'eût osé le promettre, ce n'est même pas d'avoir vaincu, l'épée dans le fourreau, autre bonheur inespéré qui lui semblait, à lui, son grand titre de gloire, et dont il faisait sa devise, *victor sine sanguine;* c'est un succès plus étonnant, plus improbable encore, la royauté rétablie sans conditions. Était-ce un bien? n'eût-il pas mieux valu, pour la royauté même, de raisonnables conditions? L'avenir semble l'avoir prouvé; mais comme alors on n'avait à choisir qu'entre des précautions certainement mortelles au pouvoir qu'on voulait restaurer, et l'absence de toutes précautions, comme il fallait subir ou la tutelle presbytérienne et ses étroites exigences ou la libre volonté d'un prince instruit probablement à l'école du malheur, on comprend qu'entre deux périls Monk ait choisi le moindre : ce qu'on ne comprend pas, c'est qu'il ait réussi. N'était-ce pas pour conquérir des garanties, des sûretés, un pacte sérieux avec la monarchie, que l'Angleterre depuis vingt ans s'était lancée dans les révolutions? Si lasse, si épuisée, si désenchantée qu'elle fût, pouvait-elle en un jour abandonner son œuvre, perdre le fruit de tant de sacrifices, faire amende honorable, se rendre à

discrétion? La pensée n'en venait à personne. Le roi lui-même, nous l'avons dit, ses conseillers, ses courtisans, s'attendaient tous à subir un marché plus ou moins onéreux.

Aussi quelle surprise, et quels élans de joie dans cette petite cour de Bréda, lorsqu'arriva le mystérieux billet où Monk, pour le roi seul et quelques confidens, se décidait enfin à soulever son masque! Il se chargeait de tout et il n'imposait rien! Rentrer à Whitehall sans conditions, c'était à n'y pas croire. A ce même moment arrivaient à Bréda les chefs presbytériens, les messagers, les plénipotentiaires de la secte. Ils venaient conjurer le roi de se jeter entre leurs bras. « Nous vous apportons, disaient-ils, votre seule chance de succès. Nous sommes le seul lien entre vous et vos peuples. Laissez-nous agir seuls et acceptez nos conditions; surtout ne tardez pas, car Monk serait plus exigeant que nous, et l'Angleterre l'est plus que Monk. » Charles pendant ce temps avait dans son pourpoint la lettre du général, et vous pensez s'il devait rire.

C'était pourtant la vérité qu'on venait de lui dire, c'en était du moins l'apparence : Monk affichait bien haut de grandes exigences, l'Angleterre un grand besoin de garanties. Au fond, que voulaient-ils l'un et l'autre? Quant à Monk, nous venons de le voir. L'Angleterre était-elle plus sincère? Sans qu'elle s'en doutât, n'avait-elle pas son parti pris de terminer la crise, de ne pas faire la difficile et de brusquer le retour du roi? Sans cela, croyez-vous que Monk eût réussi? Sans doute il était puissant, il avait une armée, cette armée lui obéissait; mais qu'est-ce que cela pour lutter contre un peuple? Quand on fait de tels coups, c'est qu'on a le courant pour soi, ce courant qui n'est pas toujours visible à la surface, et qu'il faut deviner. Le grand talent de Monk, son instinct supérieur, c'est d'avoir, avant tout le monde, en chaque circonstance, aperçu ce courant secret, si bien qu'en ayant l'air de heurter l'opinion, au fond il marchait avec elle, l'aidait et en était aidé.

Si vous n'admettez pas que c'était l'Angleterre qui donnait à Monk son blanc-seing, si vous croyez qu'il lui fît violence, vous supposez à un homme un pouvoir que les hommes n'ont pas. Il faut voir les choses comme elles sont. Sans doute on peut s'étonner que ces Anglais, — ce peuple sérieux qui pour fonder ses libertés avait si résolûment fait la guerre à son roi, qui plus tard devait si froidement passer contrat avec une autre dynastie pour mettre ses droits hors d'atteinte, — se soient en cette circonstance conduits comme des enfans sans rien prévoir ni stipuler! Mais les nations, à certains momens, sont saisies de terreurs qu'on dirait maladives, d'effrois non raisonnés, de véritables cauchemars, dont, n'importe à quel prix, il faut qu'elles se délivrent. Tantôt c'est l'anarchie qui fait leur épou-

vante; l'aspect des démagogues, leurs cyniques propos, leurs insolentes convoitises, c'en est assez pour allumer cette soif de salut qui fait perdre à un peuple toute mesure, toute prudence; tantôt ce sont d'autres terreurs qui lui font faire d'autres folies. Le cauchemar de l'Angleterre en 1660 était l'armée, le despotisme militaire. Elle en avait tant souffert! Les majors-généraux, leurs exactions, leurs insolences, et depuis la mort de Cromwell, cette horde brutale que ne tempérait plus la moindre intelligence, ce colossal pouvoir tombé aux myrmidons, voilà ce qui poussait l'Angleterre au royalisme, au royalisme pur, aveugle et désarmé. Son instinct lui disait que, dût-elle en pâtir, c'était encore un immense profit que de sortir des mains de la soldatesque, que pour elle et pour ses libertés tout valait mieux, même un apprentissage du bon plaisir d'un roi, qu'une succession de Desborough, de Fleetwood et de Lambert se passant de main en main, comme un bétail, les habitans des trois royaumes. Ce même instinct lui disait qu'il n'y avait pas un moment à perdre: l'armée était divisée, occasion peut-être unique de se délivrer d'elle; stipuler des garanties, des conditions, c'était entrer en pourparlers interminables; il faudrait négocier, argumenter avec la couronne, envoyer chaque jour d'Angleterre en Hollande et de Hollande en Angleterre observations, réponses, projets, contre-projets. Quel temps perdu! L'ennemi prendrait l'éveil; bientôt les deux camps n'en formeraient plus qu'un, et la république et l'armée commenceraient un nouveau bail pour l'asservissement du pays. Se hâter, en finir, ne pas perdre un instant, s'associer au royalisme pour se donner la force de dissoudre l'armée, de balayer le terrain, voilà ce que voulait l'Angleterre, voilà ce qui explique cet acquiescement précipité, cet oubli de ses droits, cet abandon de toutes garanties. Toujours, en de telles rencontres, les peuples vont au plus pressé, sauf à se donner plus tard tel démenti que de besoin. Ce qu'ils ont fait si vite, il faut toujours qu'ils le refassent.

Aussi quel est le véritable caractère de cette restauration de 1660? On pourrait s'y tromper, à voir la joie sincère, le profond sentiment de délivrance, les élans de confiance et d'espoir qui éclatent de tous côtés. Quel monarque, au retour des plus rudes campagnes, après les plus glorieux exploits, reçut jamais pareilles ovations? Et pourtant, regardez-y bien, malgré ces cris, ces hourras, ces vivats, malgré ces flots d'ale qui coulent à la santé du roi, malgré le bruit des canons de la Tour grondant au loin sur la Tamise, la restauration de 1660 n'est au fond qu'un expédient. On sent dès la première heure, au milieu même du triomphe, sous l'éclat de ce ciel serein, un sourd frémissement qui prédit les orages. A quoi bon dissoudre l'armée, cette armée inquiète et silencieuse, rangée tristement en bataille

sur ces hauteurs de Blackheath, et répondant à peine aux saluts de son roi? La guerre n'en renaîtra pas moins, guerre implacable et sans issue. Déjà deux camps se forment en silence, on commence à forger les armes. Comment éviter la guerre, lorsque la paix repose sur un malentendu? N'y a-t-il pas comme une équivoque entre ce prince et ses sujets? On a voulu brusquer le mariage en ajournant les entrevues, en fuyant les explications; les époux ne se sont point vus, ne sont convenus de rien; ils sont étrangers l'un à l'autre : aussi les voilà mariés, mariés sans conditions! Mais au sortir de la cérémonie, dans la joie du festin, on surprend un regard, on entrevoit un geste, on sent je ne sais quoi d'inquiet, d'étonné, qui vous attriste, et qui vous dit que le divorce n'est pas loin.

Lisez les admirables pages où M. Guizot nous retrace cette joyeuse entrée, ce triomphant retour du monarque exilé; transportez-vous avec lui dans la Cité, dans Westminster, dans tous les lieux où ses regards pénètrent pendant cette journée du 29 mai, journée qu'il raconte et qu'il peint comme le mieux instruit des témoins : vous comprendrez alors ce qu'ici nous indiquons à peine, vous sentirez cette impression de doute et de tristesse, ce vague sentiment de regret et d'espoir déçu qui planent sur ces fêtes et semblent en voiler la clarté. C'est chez l'historien le suprême talent que cet art d'exposer et de peindre, de faire voir et de faire penser, de mettre les choses en saillie, de les laisser s'expliquer elles-mêmes sans en donner le commentaire, sans intervenir jamais en tiers avec le lecteur. Ce don des maîtres, ce don qui dès longtemps lui appartient, jamais peut-être M. Guizot n'en avait fait plus grandement usage que dans ces deux nouveaux volumes, et surtout dans cette scène qui les termine et leur sert d'épilogue : dans le récit du rétablissement de Charles II. Ce modèle achevé de peinture historique n'est pas, nous l'espérons, un épilogue; il est en réalité le premier chapitre de l'histoire de la restauration anglaise, et comme un engagement de nous la donner tout entière.

L. Vitet.

LES INSTITUTIONS

DE

CRÉDIT EN FRANCE

III.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER.

SECONDE PARTIE.[1]

I. Statuts de la Société générale de Crédit mobilier. — II. Rapports présentés par le conseil d'administration aux assemblées générales du 29 avril 1854, du 30 avril 1855 et du 23 avril 1856.

IV.

Nous avons vu par les statuts de la société de Crédit mobilier et le programme présenté à la première assemblée des actionnaires que les fonctions de cet établissement ne sont point limitées à la commandite et à l'émission d'obligations; le Crédit mobilier est appelé en outre à faire toutes les opérations de banque que comporte le commerce des valeurs créées par la commandite et le crédit public: achat et vente de rentes, d'actions et d'obligations, prêt et emprunt sur ces titres.

Cette attribution était naturellement inhérente à l'institution du Crédit mobilier. D'une part, constitué pour la commandite des grandes entreprises, mais obligé de dégager le plus souvent possible son capital afin de le porter dans de nouveaux placemens, il fallait bien qu'il fût autorisé à vendre les valeurs représentatives du capital de ces entreprises; de l'autre, devant centraliser les capitaux disponibles

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

au moyen de ses propres obligations et des dépôts qu'il reçoit en compte courant, il fallait bien qu'il fût autorisé à acheter des valeurs pour donner à ces capitaux un emploi fixe ou momentané. Il entrait de même dans les attributions nécessaires du Crédit mobilier soit de prêter sur les titres pour utiliser ses fonds en placemens à courte échéance, soit d'emprunter sur ces mêmes titres pour se faire des ressources. Une fois la fondation d'un établissement tel que le Crédit mobilier résolue, il était impossible de lui interdire le commerce des valeurs; mais quelle action doit exercer sur ce commerce une machine aussi puissante que le Crédit mobilier? C'est une question aussi délicate qu'importante, et il faut, pour y répondre, traverser au moins d'un regard rapide ce forum grandissant et agité des intérêts matériels que l'on appelle la Bourse.

La Bourse est le marché où se vendent et s'achètent les titres qui représentent les capitaux de placement engagés dans les rentes publiques et dans les entreprises créées par le crédit commanditaire. Ce sont ces titres, dont nous avons déjà expliqué la nature et la forme en parlant du crédit commanditaire (1), que nous désignons, pour la commodité du discours, sous la dénomination générale de *valeurs*.

Ce marché a acquis depuis peu d'années une immense importance par la quantité des valeurs qui y ont été émises et par le nombre toujours grossissant de ceux entre lesquels se partage la propriété de ces valeurs. Nous avons vu que l'on peut estimer à environ 15 milliards le capital que représentent les rentes publiques et les actions et obligations des sociétés anonymes à leurs cours actuels, et nous ne comprenons point dans cette estimation les sociétés en commandite proprement dites. Il serait difficile d'indiquer par un chiffre exact le nombre des personnes intéressées dans cette portion de la richesse générale; mais ce nombre s'est accru énormément après 1848 par la consolidation en rentes des livrets des caisses d'épargne, et depuis trois ans par l'émission des derniers emprunts et la création des nouvelles compagnies. Avant l'émission des derniers emprunts qui ont fait pénétrer la rente par petites coupures dans les classes les plus modestes de la population, on portait déjà à environ huit cent mille le nombre des rentiers. Il n'y a donc pas de témérité à supposer qu'environ quinze cent mille personnes sont directement intéressées au prix des valeurs dont les variations quotidiennes sont déterminées par les opérations de bourse.

(1) Voyez l'article sur *le Comptoir d'escompte et les diverses formes de crédit*, livraison du 1er avril 1856.

Il n'est point surprenant qu'une si grande quantité de valeurs, dont la circulation est si facile, qui se prêtent si bien par la modicité des sommes que représentent leurs titres aux besoins de ceux qui veulent les vendre, à la commodité de ceux qui veulent les acheter, donne lieu à un immense mouvement d'affaires, et que la Bourse, théâtre de ces affaires, ait pris une si grande place dans les préoccupations générales.

L'activité qui règne aujourd'hui dans le commerce des valeurs et la multiplicité croissante des opérations de bourse sont la conséquence naturelle, régulière, nécessaire, d'une situation créée par le développement du crédit public et du crédit commanditaire. Il faut donc se garder, si l'on veut apprécier sainement les opérations de bourse, de la réprobation instinctive qu'elles inspiraient autrefois au sentiment populaire. L'opération de bourse est la vente et l'achat d'une chose qui a été faite pour être vendue et achetée : rien en soi de plus légitime; mais, cette réserve posée, il ne faut point non plus s'abuser sur les avantages du commerce des valeurs.

Au point de vue économique, l'opération de bourse n'est pas, comme les transactions du crédit commercial et du commerce ordinaire, directement féconde. Elle n'est accompagnée d'aucune production de richesse. La chose vendue et achetée ne retire de cette opération aucun accroissement de valeur. L'achat et la vente du titre n'ajoutent aucune façon, aucun travail au capital dont il est le signe. Si c'est un titre de rente, sa valeur intrinsèque reste invariable comme le revenu fixe qu'il représente; si c'est une action industrielle, sa valeur intrinsèque demeure soumise aux chances de l'entreprise du capital de laquelle il représente une fraction. Les opérations de bourse ne font donc que donner aux valeurs une circulation stérile en elle-même; dans leur action directe, elles sont improductives et n'augmentent en rien la richesse générale.

C'est dans leurs effets indirects qu'il faut chercher leur utilité. Le grand commerce des valeurs qui se fait à la Bourse a le double avantage de procurer aux propriétaires de ces valeurs la disponibilité de leurs capitaux toutes les fois qu'ils veulent les déplacer pour les appliquer à de nouvelles entreprises, et d'attirer vers des placemens utiles et commodes les capitaux sans emploi. Par cette double action, le commerce des valeurs agglomère à la Bourse les capitaux et les épargnes, il excite leur concurrence. Il seconde par la hausse des cours la baisse de l'intérêt, et rend ainsi d'éminens services à l'état lorsqu'il est obligé de recourir aux emprunts, à l'industrie lorsqu'elle réclame des entreprises trop considérables pour les efforts et les ressources privées, et qui ne peuvent être tentées que par l'association commanditaire. Quoique la circulation que les opérations de bourse

donnent aux valeurs ne soit point directement reproductive, comme la circulation des capitaux dans le commerce et l'industrie, elle a pourtant une influence indirecte, mais heureuse et féconde, sur les progrès de la richesse générale, puisque sans elle le crédit public et le crédit commanditaire seraient soumis à de gênantes restrictions.

Les prix des valeurs se fixent donc à la Bourse. Les variations de ces prix sont déterminées par des influences de plusieurs sortes, les unes naturelles, les autres artificielles : nous allons passer rapidement en revue les unes et les autres, afin d'être en mesure d'apprécier l'usage ou l'abus qu'on en peut faire.

Parmi les causes naturelles qui influent sur les prix, il en est de générales qui agissent sur l'ensemble des valeurs, il en est de particulières qui tiennent à la nature propre de chaque valeur.

Les causes générales sont politiques ou financières. C'est de la situation politique que dépend la sécurité dont les affaires ont besoin pour se développer. Sans sécurité, les affaires n'ont pas d'horizon, les capitaux n'ont pas de confiance et d'élan; avec la sécurité, les capitaux s'aventurent, les affaires prennent leur essor. Suivant que la situation politique paraît bonne ou mauvaise, suivant qu'elle est de nature à augmenter ou à diminuer la sécurité générale, les prix des valeurs tendent donc à monter ou à baisser. L'influence de la situation politique sur les prix est générale et simultanée : toutes les valeurs s'en ressentent. Il en est de même de la situation financière. Si elle est bonne, si l'industrie et le commerce sont dans une situation prospère, si les capitaux abondent, une hausse générale des prix en est la conséquence. Si elle est mauvaise, si les capitaux se resserrent, si l'argent devient rare et cher, une tendance générale entraîne les valeurs à la baisse. L'ensemble donc de la situation politique combinée avec la situation financière imprime au marché une impulsion générale de hausse ou de baisse à laquelle obéissent toutes les valeurs.

Outre cette influence générale, chaque valeur subit dans les variations de son prix l'influence des conditions, des combinaisons et des accidens qui résultent de sa nature particulière. On peut ranger en deux classes les valeurs qui se négocient à la Bourse. Les unes représentent les emprunts de l'état et des compagnies : ce sont les titres de rente et les obligations; elles produisent un revenu qui n'est soumis à aucune chance aléatoire d'augmentation ou de diminution, un revenu fixe. Les autres représentent les capitaux associés dans les entreprises de commandite : ce sont les actions; elles produisent un revenu variable, un dividende prélevé proportionnellement sur les bénéfices de l'entreprise. Parmi ces valeurs, celles de la

première classe, les titres de rente et les obligations, auxquelles est attaché un revenu fixe, sont dans leurs variations moins dominées que les autres par des influences particulières. Il n'y a pas pour ces valeurs de variations possibles dans le revenu. Les variations du capital qu'elles représentent dépendent donc principalement des causes générales que nous avons indiquées plus haut, et qui résultent de l'ensemble de la situation politique et financière. Cependant, quoique moins nombreuses, il y a des circonstances particulières inhérentes à leur nature qui peuvent influer aussi sur leurs variations : l'accroissement ou la diminution des revenus publics, l'émission d'un nouvel emprunt, affectent le cours des rentes; de même la valeur des obligations d'une compagnie peut varier suivant que le revenu de ces obligations est garanti ou non par l'état, suivant le degré de prospérité de l'entreprise, suivant que la compagnie devra ou ne devra pas recourir à de nouveaux emprunts. Les valeurs de la seconde classe, les actions, sont naturellement beaucoup plus sensibles aux influences qui résultent de leur condition particulière. Leur revenu étant variable, les variations probables de ce revenu réagissent constamment sur celles du capital, sur les variations de leurs prix. S'il s'agit d'institutions de crédit, comme la Banque ou le Comptoir d'escompte, les publications mensuelles de leurs bilans, qui tiennent le public au courant de leurs affaires, permettent de pressentir, d'après le mouvement de leur situation, le chiffre de leurs bénéfices et d'estimer sur cette base la valeur de leurs actions; s'il s'agit du Crédit mobilier, on peut supputer l'importance de ses profits présumés et le prix de ses actions d'après les affaires qu'il a commanditées ou qu'il est en train de préparer; s'il s'agit d'un chemin de fer, la progression de ses recettes hebdomadaires, la comparaison de ces recettes avec celles des années précédentes, servent à établir, d'après le dividende probable que présagent les produits bruts, la valeur de l'action. Si une compagnie de chemin de fer sollicite des concessions nouvelles, si elle doit faire des appels de fonds, si elle est prête à s'unir par une fusion à d'autres compagnies, il y a là encore des élémens variables qui se font également sentir dans le prix de l'action. Ces exemples suffisent pour donner une idée des influences particulières qui, au-dessous de l'influence générale de la situation politique et financière, agissent sur les prix des valeurs.

Nous n'avons jusqu'à présent parlé que des influences naturelles, c'est-à-dire de celles qui naissent des choses et de leurs rapports réciproques. Nous arrivons aux influences artificielles, à celles que l'action personnelle des hommes qui se livrent au commerce des valeurs peut y exercer. Le problème du trafic des valeurs est le même que celui des autres trafics; il se réduit à la vieille formule :

acheter au meilleur marché possible et vendre le plus cher possible. Le grand art dans le commerce des valeurs consisterait donc à ramener les prix à un cours bas lorsqu'on veut acheter, à les porter à un cours élevé lorsqu'on veut vendre, ou du moins à prévoir les variations des cours et à en profiter. Existe-t-il des moyens par lesquels, en combinant ses efforts avec les influences naturelles que nous avons indiquées, le trafiquant en valeurs puisse, à un moment donné, modifier les prix à sa convenance ou ménager ses mouvemens suivant les variations prévues des prix?

Quelques explications préliminaires sur les opérations de la Bourse sont ici indispensables. Nous devons en effet supposer que le mécanisme de ces combinaisons n'est point familier à la majorité de nos lecteurs.

Les affaires auxquelles donne lieu le commerce des valeurs peuvent se diviser en deux classes d'opérations, les opérations au comptant et les opérations à terme.

Les opérations au comptant sont celles qui se règlent, par la livraison et le paiement de la valeur vendue, au moment où se fait l'opération ou dans un délai très limité. Ce délai est de trois jours à la Bourse de Paris.

Les opérations à terme sont celles qui ne se règlent qu'à une époque plus ou moins éloignée du moment de la négociation, mais fixée d'avance. C'est ce règlement à une époque fixée d'avance que l'on appelle liquidation. Sur les rentes, les opérations à terme se liquident à la Bourse de Paris le 1er de chaque mois. Pour les opérations à terme, faites sur les actions des chemins de fer, du Crédit mobilier, etc., il y a deux liquidations mensuelles, l'une le 2 et l'autre le 16 de chaque mois. Le marché à terme n'existe pas pour les obligations.

Les opérations au comptant n'excluent aucune quantité de valeurs, quelque minime qu'elle soit. Une coupure de 10 francs de rente, une seule action, peuvent se vendre et s'acheter au comptant. Il n'en est pas de même des opérations à terme. Elles ne peuvent porter que sur des quotités fixes dont voici les bases *minima :* 2,250 fr. de rente pour le 4 1/2 pour 100 français; 2,000 francs de rente pour le 4 pour 100; 15,000 francs de rente pour le 3 pour 100; 25 actions des diverses sociétés dont les valeurs se négocient à terme. On ne peut pas acheter ou vendre à terme, à la Bourse de Paris, de moindres sommes de rentes françaises ou un nombre moindre d'actions.

Les opérations à terme se subdivisent elles-mêmes en marchés fermes et en marchés à prime.

Le marché ferme est l'opération qui consiste à acheter ou à vendre une valeur dont la livraison contre espèces doit avoir lieu à l'époque de la liquidation. Trois cas peuvent se présenter dans cette opération : 1° le vendeur a les titres de la valeur vendue, et l'acheteur l'argent nécessaire pour la payer; dans ce cas, la livraison des titres contre espèces a lieu au terme et aux prix convenus; 2° le vendeur n'a pas les titres, tandis que l'acheteur a l'argent; dans ce cas, le vendeur a fait ce que l'on appelle une *vente à découvert*, dans l'espoir que le prix de la valeur baisserait et qu'il pourrait la racheter, avant la liquidation, au-dessous du prix auquel il l'a lui-même vendue, et bénéficier de la différence. S'il s'est trompé dans son calcul, si la valeur, au lieu de baisser, monte, le vendeur à découvert est obligé de perdre une différence, ou, s'il veut continuer son opération, d'emprunter les titres qu'il doit livrer en liquidation à son acheteur, si celui-ci en exige la livraison. 3° Le vendeur a les titres, c'est l'acheteur qui n'a pas l'argent. Si celui-ci, qui comptait sur la hausse et espérait réaliser à son profit une différence, s'est trompé; si, au moment de la liquidation, la valeur qu'il avait achetée à terme a baissé au lieu de monter, et si, comptant encore sur la hausse, il veut, au lieu de réaliser sa perte, conserver sa position jusqu'à la liquidation prochaine, il est dans la nécessité d'emprunter de l'argent pour payer les titres qui lui sont livrés; il se fait *reporter* en payant un intérêt. Ainsi, le moment de la liquidation venu, ou les opérations à terme deviennent des opérations au comptant, et se liquident par les livraisons de valeurs contre espèces, ou elles s'ajournent jusqu'à la prochaine liquidation, soit au moyen du *déport*, redevance payée au titre, si les titres sont demandés et rares, soit au moyen du *report*, redevance payée à l'argent, si, les titres étant offerts et abondans, c'est l'argent au contraire qui, relativement aux titres, est rare et demandé.

Le marché à prime est une opération dans laquelle l'acheteur se réserve le droit d'annuler son marché à une époque fixée d'avance, moyennant l'abandon, au profit du vendeur, d'une indemnité appelée *prime*. C'est Law qui naturalisa chez nous cette combinaison, en achetant au pair, à six mois de date et avec une prime de 30 à 40 pour 100, des actions de sa compagnie d'Occident, lorsqu'elles perdaient encore moitié. La prime se calcule sur l'unité de l'intérêt pour les rentes, sur l'unité de l'action pour les autres valeurs. Les primes sont ordinairement de 50 centimes, 1 franc, 2 francs pour les rentes, de 10 francs et de 20 francs pour les actions. Dans le langage de la bourse française, acheter à prime, dont 50 ou dont 1, 1,500 francs de rente 3 pour 100, signifie que l'on paiera en prime

au vendeur autant de fois 50 centimes ou 1 franc qu'il y a de fois 3 dans 1,500, c'est-à-dire 250 ou 500 francs, si, au jour de l'échéance de l'opération le cours de la rente 3 pour 100 étant inférieur au prix, déduction faite de la prime, auquel il l'a achetée, l'acheteur veut annuler son marché. De même, acheter vingt-cinq actions à prime, dont 10 ou dont 20, c'est se réserver le droit, moyennant le paiement d'une prime de 250 ou 500 francs, de ne pas prendre livraison de ces actions, si au moment de la liquidation elles n'ont pas atteint le prix, déduction faite de la prime, auquel elles ont été achetées. L'échéance des marchés à primes est fixée, à la Bourse de Paris, le dernier jour du mois pour les rentes, le dernier jour du mois et le 15 pour les actions : c'est ce que l'on appelle la *réponse des primes.* Si ce jour-là l'acheteur annule son marché, on dit que la prime est *abandonnée;* dans le cas contraire, on dit que l'on *lève*, et alors le marché à prime devient ferme et se traite comme toute opération ferme, quelle que soit son origine.

Ces définitions sommaires comprennent toutes les opérations auxquelles donne lieu à la Bourse le commerce des valeurs. Sans entrer dans des explications détaillées sur les combinaisons auxquelles elles se prêtent, elles nous paraissent suffisantes pour l'intelligence de ce qui va suivre. On doit déjà voir, par exemple, quels sont, au point de vue des prix des valeurs, les caractères spéciaux des trois sortes d'opérations dont nous venons de parler, l'opération au comptant, l'opération ferme à terme, et l'opération à prime. L'opération au comptant donne le prix réel de la valeur tel qu'il résulte des rapports *actuels* de l'offre et de la demande. L'opération ferme à terme s'écarte du prix réel et actuel, elle fait intervenir dans le prix l'influence des chances diverses qui pourront se produire entre le moment où cette opération commence et le moment où elle devra se liquider : elle soumet le prix à une autre influence que celle qui résulte des rapports actuels des titres et de l'argent, à l'influence de la spéculation. Aussi, quand la spéculation est active, y a-t-il toujours une différence, un écart entre les prix du marché au comptant et les prix du marché ferme à terme. Enfin l'opération à terme fait encore la part plus large à la spéculation : elle limite par la prime ses risques de perte en lui laissant ouvertes toutes les chances de bénéfice; elle écarte donc davantage les prix de leurs conditions réelles. On comprend en effet que l'acheteur à prime doive payer l'avantage d'être assuré contre la perte, en donnant de la valeur sur laquelle il spécule un prix supérieur au cours ferme de cette valeur.

Maintenant, avant de rechercher les combinaisons par lesquelles ceux qui font le commerce des valeurs peuvent, au moyen de ces

opérations, modifier les prix à leur profit, considérons un instant les diverses classes de personnes qui sont intéressées et qui prennent part à ce commerce.

Il faut ranger en première ligne celles qui ne font point métier de ce commerce, et qui n'y prennent part qu'accidentellement pour des motifs légitimes et sérieux. Ce sont celles entre lesquelles se répartit la propriété des valeurs négociées à la Bourse, la classe des propriétaires de rentes, d'actions et d'obligations, qui les ont acquises et qui les gardent comme un placement fixe en vue des revenus qu'elles donnent. De cette masse de valeurs classées, il s'en détache chaque jour une certaine quantité que leurs propriétaires vendent pour parer à des besoins ou pour porter leurs fonds dans d'autres placemens. Chaque jour aussi, en regard de ces détenteurs de titres classés qui se défont de leurs valeurs, il se présente des gens qui veulent acheter des valeurs, dans des conditions analogues, pour faire des placemens fixes en vue de certains revenus. Ce sont ces deux besoins simultanés et destinés à se satisfaire l'un par l'autre qui établissent ce qu'on pourrait appeler le marché naturel des valeurs négociées à la Bourse. Celui de ces deux besoins qui est le plus vif subit la loi de l'autre. Si le besoin de vendre est plus considérable et plus pressant que celui d'acheter, les prix baissent jusqu'au point où ils puissent tenter un nombre d'acheteurs proportionné au nombre des vendeurs. Si au contraire le capital disponible abonde et recherche les placemens, les prix montent jusqu'au point où ils puissent décider à se départir de leurs valeurs un nombre de propriétaires de titres qui soit en rapport avec le nombre des acheteurs. Les opérations auxquelles donnent lieu ces rapports entre les propriétaires de titres qui vendent et les détenteurs de capital disponible qui achètent des valeurs comme placement se font au comptant, du moins lorsqu'elles portent sur de petites sommes.

Après cette classe de gens intéressés sérieusement au prix des valeurs par le besoin réel d'en vendre ou d'en acheter, il faut placer ceux qui n'ont dans les opérations de bourse d'autre mobile qu'un intérêt de spéculation. On peut distinguer trois sortes de spéculateurs : 1° ceux qui spéculent avec des ressources réelles et qui sont en état de liquider leurs opérations, soit en livrant des titres qui leur appartiennent s'ils ont vendu, soit en payant les titres avec leur propre argent s'ils ont acheté; 2° ceux qui font profession de spéculer dans des proportions qui dépassent leurs ressources, qui ne pourraient ni lever les titres qu'ils vendent ni payer les valeurs qu'ils achètent, et qui ne font entrer dans leurs prévisions que le gain ou la perte d'une différence; 3° les spéculateurs d'occasion, ceux qui font une opération à la Bourse accidentellement, et qui

jouent sur l'effet que pourra produire un événement politique, ou une circonstance encore ignorée, laquelle, une fois connue, devra modifier le prix des actions de telle ou telle compagnie.

De ces trois classes de spéculateurs, la première, celle des gens qui spéculent dans les conditions de leurs ressources réelles, s'est considérablement accrue dans ces dernières années. Ils forment, entre les valeurs classées et les capitaux qui cherchent des placemens, une sorte de corps mobile qui va sans cesse, éparpillé en fourrageurs, d'un côté à l'autre. La tactique de ces spéculateurs est d'acheter des valeurs lorsque les prix sont bas, de les lever, comme on dit à la Bourse, de les garder jusqu'à ce que les prix remontent, de les revendre alors, en réalisant un bénéfice, pour recommencer la même manœuvre au retour de la baisse. Comme cette spéculation est toujours basée sur des ressources réelles en titres ou en argent, elle agit dans des données relativement restreintes, et ses effets vont se confondre avec ceux que produisent sur le marché les opérations déterminées par les besoins naturels de vente et d'achat dont nous parlions tout à l'heure.

Il n'en est point ainsi des spéculateurs de profession et de la spéculation proprement dite. Celle-ci ne fait pas entrer dans ses prévisions la levée ou la livraison réelle des titres sur lesquels elle agit; elle ne mesure pas l'importance de ses achats ou de ses ventes aux sommes d'argent ou aux quantités de titres que ses opérations exigeraient, si elles devaient se liquider réellement par des paiemens ou des livraisons; elle les proportionne à la différence dont elle poursuit le bénéfice et dont elle consent à encourir la perte, et ses opérations portent nominalement sur de grandes sommes de valeurs. L'affaire de la spéculation est de pressentir les mouvemens de hausse ou de baisse qui pourront se produire dans les prix d'une liquidation à l'autre. Elle n'opère jamais au comptant : c'est elle qui vend à découvert, qui achète à terme, qui emploie, pour limiter ses risques, l'expédient des marchés à prime. Comme elle agit sur de grandes masses nominales de valeurs, et comme elle a la prétention de prévoir et de devancer, pour en recueillir à son profit les différences, les variations qui dans un temps donné affecteront les cours des valeurs, elle exerce une grande influence sur les prix. Si elle touche juste, si le besoin d'acheter des titres ou le besoin d'en vendre dominent à la liquidation, comme elle l'avait prévu, elle gagne, et les prix prennent les cours de hausse ou de baisse dont elle a donné le signal. Si elle se trompe au contraire, son impulsion agit en sens inverse de l'effet qu'elle avait voulu produire, car elle est obligée, pour se liquider, soit de racheter les valeurs qu'elle avait vendues dans la prévision de la baisse, et par là elle surexcite la

hausse, soit de revendre les valeurs qu'elle avait achetées dans l'espoir de la hausse, et par là elle aggrave la baisse. C'est alors que, si elle ne veut pas se tenir pour battue, et si elle persévère dans ses appréciations générales sur l'avenir prochain du marché, elle a recours, pour continuer ses opérations jusqu'à une autre liquidation, à la combinaison des reports que nous avons expliquée. Si le prix des reports est insignifiant, la spéculation est encouragée dans ses tendances et persiste dans sa situation. Si le prix de ces crédits est très élevé, s'il impose des charges trop lourdes à la spéculation, il faut qu'elle s'exécute et se liquide en réalisant ses pertes. Il est inutile d'ajouter que la spéculation choisit de préférence, pour objet de ses opérations, les valeurs qui sont les plus sensibles aux variations de hausse et de baisse.

A ceux qui vendent et achètent pour sortir sérieusement des valeurs et y entrer réellement, à ceux qui achètent et vendent avec de l'argent et avec des titres pour réaliser sans risque et à leur heure des différences, à ceux qui spéculent sur la hausse ou la baisse, resserrés entre les limites de deux liquidations, mais qui se livrent à ce jeu avec suite et qui en connaissent et qui en appliquent toutes les combinaisons, viennent s'ajouter les spéculateurs d'occasion. Le nombre de ceux-ci s'est aussi considérablement accru dans ces derniers temps. On a un renseignement politique, on croit qu'il est de nature à faire monter ou baisser la rente; on achète ferme ou à prime, ou l'on vend une certaine quantité de rentes pour gagner une différence sur la hausse ou la baisse à laquelle on s'attend. On est informé qu'une fusion se prépare entre tels et tels chemins de fer; les actions de ces chemins devront monter lorsque la fusion sera connue du public, on achète un certain nombre de ces actions pour les revendre et gagner une différence quand le mouvement de hausse se produira. Dans le langage pittoresque de la Bourse, ces spéculations accidentelles s'appellent des *coups de pistolet*. Ces coups de pistolet sont devenus à la mode dans les rangs les plus divers de la société. Une nuée de petits spéculateurs prend son élan lorsqu'on croit qu'un incident politique pourra se traduire en mouvement de bourse. Les grands spéculateurs se rient ordinairement de ces petits joueurs, que l'on a vus pendant la dernière guerre si empressés à escompter les évolutions de la diplomatie. « La diplomatie à la Bourse, c'est 3,000 francs de rente, » disait un homme d'esprit en se moquant des petits enjeux que viennent risquer ces intrus sur la foi d'une nouvelle. Cependant ces spéculateurs d'occasion sont quelquefois très incommodes aux spéculateurs de profession. Pour ceux-ci, les jeux de bourse sont une science et un art; ils tiennent compte à la fois, dans leurs opérations, de tous les élémens qui peuvent in-

fluencer les prix des valeurs, et ils ne négligent aucune des combinaisons à l'aide desquelles ils peuvent se parer. Les spéculateurs d'occasion au contraire n'agissent que sur une seule donnée; emportés par une idée fixe, ils font irruption en désordre et sans discipline sur un terrain qui leur est inconnu, dans une sorte de guerre dont ils ignorent la tactique. On les a appelés assez plaisamment les *bachi-bouzouks* de la spéculation. Les charges intempestives de ces bachi-bouzouks créent parfois de sérieuses difficultés aux spéculateurs de profession, dont elles compromettent le jeu en l'exagérant et en lui imprimant des saccades désordonnées. C'est ce qui est arrivé à la fin de l'année dernière, lorsque les premiers bruits de paix amenèrent à la Bourse une avalanche de gens du monde trop tôt et trop bien informés.

Nous arrivons enfin à la classe la plus puissante des personnes intéressées aux opérations de bourse, aux banquiers et aux grands capitalistes qui font valoir leurs fonds dans le commerce des valeurs.

Les banquiers et les grands capitalistes qui trafiquent des valeurs réunissent en eux les conditions des diverses classes que nous venons de passer en revue. Comme les détenteurs sérieux de titres, ils ont parfois besoin de vendre des valeurs; comme les détenteurs de capitaux, ils ont parfois besoin d'en acheter pour faire des placemens; de même que les petits spéculateurs au comptant, leur affaire est d'acheter dans les bas prix et de vendre dans les prix élevés; seulement, comme ils agissent avec de plus grandes quantités de valeurs ou des fonds plus considérables, ils peuvent tenir de liquidation en liquidation la partie des grands spéculateurs de profession et des petits spéculateurs d'occasion. En définitive, toutes les opérations de la spéculation, les opérations à terme et à prime, viennent se résoudre, à chaque liquidation, en opérations au comptant. A chaque liquidation, les opérations en sens contraire de vente et d'achat qui sont engagées à la Bourse se compensent pour la plupart, mais celles qui ne s'annulent pas par compensation doivent se régler par des livraisons de titres et des paiemens en espèces. A ce moment-là, le marché à terme rejoint le marché au comptant et se trouve ramené aux conditions de celui-ci, c'est-à-dire se termine en baisse, si les besoins d'argent chez les détenteurs de titres sont plus pressans que les besoins de placemens en valeurs chez les détenteurs de l'argent, et se termine en hausse, si c'est le contraire qui a lieu. On comprend sans peine la grande influence que les riches banquiers et les puissans capitalistes peuvent à ce moment exercer sur le marché. Ce sont eux qui possèdent les grandes réserves de titres et les grandes réserves de capitaux. Ils sont souvent en position de faire la loi à la spéculation qui opère sans titres

et sans capitaux, qui ne peut ni livrer la valeur, ni la payer avec ses propres ressources, et c'est cette loi qui fixe, par exemple pour la spéculation à la hausse, le prix des reports, dont le taux réagit immédiatement sur les prix des valeurs.

On doit commencer à pressentir ici qu'il existe des moyens pour les grands banquiers et les grands capitalistes de modifier les prix à leur convenance à certains momens donnés, indépendamment des influences naturelles, générales ou particulières qui en déterminent la tendance. Les banquiers et les capitalistes sont d'ailleurs obligés par nécessité d'état de remplir et de vider alternativement leurs portefeuilles, et de faire cette opération le plus souvent possible; ils doivent être constamment appliqués à vendre plus cher qu'ils n'achètent; il faut par conséquent s'attendre à les voir rechercher et employer tous les moyens qui sont à leur disposition pour modifier les prix à leur avantage, c'est-à-dire pour peser sur les cours quand ils ont besoin d'acheter, pour les faire monter quand ils ont besoin de vendre. Nous ferons seulement remarquer, avant d'indiquer quelques-uns de ces moyens, qu'en les employant dans les conditions égales de la concurrence et sous le frein de la responsabilité personnelle, les banquiers ordinaires usent d'un droit légitime; c'est pour eux la seule manière de se défendre dans les luttes de la Bourse, où leur profession les engage; la concurrence des intérêts neutralise au surplus les mauvais effets de ces pratiques, et les fait tourner en définitive au profit général.

Cette réserve posée, qu'on nous permette de présenter, en exagérant un peu les expressions afin de nous rendre plus intelligibles, quelques-uns des cas où peut se faire sentir l'influence des grandes concentrations de capitaux s'exerçant à la Bourse au moyen des combinaisons que nous avons décrites, et à l'encontre des diverses classes de spéculateurs que nous avons signalées.

Appelons X... un banquier ou un grand établissement agissant avec une masse de capitaux assez considérable pour que ses mouvemens ne puissent s'accomplir sans que, dans de certaines circonstances, les mouvemens du marché ne s'en ressentent. Supposons que X... ait des emplois de fonds à faire en valeurs. Il veut acheter; il est par conséquent intéressé momentanément à voir ramenées à des prix bas les valeurs qu'il se propose d'acquérir. Le mécanisme des reports lui fournit le moyen d'agir dans le sens de cet intérêt. Le report est, comme nous l'avons vu, la forme du crédit que le capital fait à la spéculation. A la faveur du report, les spéculateurs qui ont acheté à terme des valeurs dont ils n'ont pas les moyens de payer les titres peuvent prolonger leur opération en payant un intérêt pour un mois

s'ils ont acheté de la rente, pour quinze jours s'ils ont acheté des actions. En élevant cet intérêt, on met les spéculateurs dans la nécessité d'avouer leur besoin d'argent; en l'élevant encore, on finit par les contraindre à vendre les valeurs qu'ils avaient achetées. Ces ventes forcées se font pour la plupart le même jour, le jour de la liquidation, elles produisent une baisse, et X..., le capitaliste de notre hypothèse, en supprimant ou restreignant le crédit qu'il faisait à la spéculation, peut profiter de cette baisse pour acheter à bas prix les valeurs abandonnées par la spéculation.

Dans le cas contraire, si au lieu d'acheter X... veut vendre, s'il a intérêt à la hausse des prix, le mécanisme des reports fournit également le moyen de produire le mouvement inverse dans le sens de la hausse. Si la rareté des capitaux qui se prêtent à la spéculation sur une valeur amène la baisse de cette valeur, le retour de l'abondance des capitaux vers la valeur qu'on veut faire monter en détermine la hausse. L'extrême modicité ou la gratuité du prix des reports est un signe de la rareté des titres; elle semble en effet annoncer que les détenteurs des valeurs ne veulent pas s'en dessaisir, et que ceux qui les ont vendues ne sont point en état de les livrer, puisqu'ils consentent à faire les reports sans profit. Cette situation du marché est une cause de hausse, car elle indique que l'argent est plus abondant que les titres, que la demande est plus forte que l'offre. Les spéculateurs à la hausse se portent donc sur la valeur qui présente des conditions de report si avantageuses, et déterminent un mouvement de hausse dont ceux qui ont fourni les fonds pour les reports peuvent profiter en écoulant à un prix élevé la valeur qu'ils ont à vendre. Lorsqu'ils ont achevé leurs ventes, ils peuvent faire disparaître l'abondance apparente des capitaux qui avait alléché la spéculation, et élever le prix des reports. Alors les spéculateurs, ne trouvant plus à la liquidation suivante le marché dans les conditions sur lesquelles ils avaient compté, lâchent pied, vendent, font la baisse à leurs dépens, et ceux qui, au moyen de la supériorité de leurs capitaux, ont dirigé ce double mouvement, peuvent profiter encore de la baisse pour acheter, comme ils avaient profité de la hausse pour vendre.

Les opérations à prime sont surtout celles qui peuvent fournir aux puissans capitalistes le moyen de vendre leurs valeurs au-dessus du cours naturel. Nous avons expliqué la combinaison de l'opération à prime. L'acheteur d'un côté limite sa perte et se réserve de renoncer à son marché moyennant le paiement d'une prime; mais d'un autre côté il s'engage, dans le cas où il n'abandonnera pas le marché, à payer la valeur à un prix plus élevé que celui qu'elle a actuellement sur le marché des opérations fermes. Quand on a des quan-

tités considérables de valeurs à vendre, et quand on peut s'aider au besoin et au moment voulu de la force des capitaux, la tactique à suivre est naturelle. On vend ses valeurs à prime, c'est-à-dire à un prix plus élevé que le cours actuel. Pour se défaire de ses valeurs, il faut qu'au moment de la réponse des primes ces ventes à prime deviennent des ventes fermes, c'est-à-dire que les acheteurs n'abandonnent pas leur marché et lèvent les valeurs; mais pour cela il faut que ces valeurs soient montées et aient regagné l'écart qui élève le cours des primes au-dessus des cours du marché ferme, il faut amener la hausse sur ces cours. Cette hausse, on peut quelquefois la produire en faisant, le jour de l'échéance du marché, des achats importans. Le cours atteignant alors le prix des primes, les affaires à prime deviennent des affaires fermes. Les acheteurs sont obligés de lever les titres; mais les acheteurs à prime, spéculateurs qui s'étudient à limiter leurs chances de perte, n'ont pas toujours les moyens de payer les titres : ils se hâtent de les revendre et les revendent avec perte, tandis que le vendeur puissant a pu obtenir pour ses valeurs un prix supérieur au cours normal.

Nous n'irons pas plus loin dans cet aperçu des effets que peut avoir l'action des grandes concentrations de capitaux sur le commerce des valeurs et les opérations de bourse. Placés entre l'embarras de dire trop ou l'inconvénient de ne point dire assez, nous préférons rester sur cette dernière alternative. D'ailleurs, pour mieux nous faire comprendre des lecteurs étrangers à ces matières, nous avons peut-être exagéré les cas que nous venons de supposer. Dans la pratique, pour que des effets semblables se produisent au profit des personnes ou des établissemens qui abordent la Bourse avec de grandes masses de capitaux, il n'est point nécessaire qu'il y ait de la part de ces établissemens ou de ces personnes une préméditation déterminée, un calcul arrêté de modifier dans tel ou tel sens le prix des valeurs. Les puissans détenteurs de capitaux jouent à la Bourse un double rôle : ils sont d'un côté, par les reports, les banquiers des spéculateurs, ils sont les maîtres du crédit nécessaire à la spéculation; d'un autre côté, ils sont les plus sérieux et les plus puissans commerçans en valeurs, ceux qui par état ont à en vendre ou à en acheter régulièrement les plus grandes quantités : ces deux situations les éclairent mutuellement sur les chances de variations qui sont à prévoir dans les prix. Les capitaux employés en reports sont des capitaux flottans, ils proviennent du surplus des fonds de roulement que le crédit commercial peut laisser momentanément à la disposition du crédit public et du crédit commanditaire : l'état variable de ces fonds disponibles, les conditions d'abondance ou de rareté qu'ils présentent suffisent pour permettre à ceux qui tiennent

dans leurs mains le crédit nécessaire à la spéculation de prévoir les variations probables des prix et de ménager ou de saisir les momens opportuns, afin d'effectuer avantageusement leurs achats ou leurs ventes. Sans avoir l'intention d'influer arbitrairement sur les prix, il suffit aux grands détenteurs de capitaux, pour produire des mouvemens, de prendre les positions que leur conseillent leurs intérêts, d'après les données supérieures d'information et d'appréciation qu'ils possèdent, et à l'aide des combinaisons que leur offre le jeu de la spéculation.

Résumons l'action des divers élémens qui influent sur la fixation et les variations des prix des valeurs à la Bourse. Le prix d'une valeur représente, outre la somme fixe qui a constitué à l'origine le capital de l'entreprise ou le prix d'émission du titre, l'augmentation future qu'acquerra cette somme soit par les progrès de la richesse générale, si la valeur est un titre de rente, soit par la richesse qui sera créée par l'entreprise, si la valeur est une action. C'est cette seconde part du prix des valeurs qui s'établit à la Bourse. Là cette richesse générale ou particulière que l'avenir devra ajouter aux valeurs est chaque jour calculée, estimée, prévue par la spéculation, — et, tout en profitant à la portion du public qui a pris les titres à l'émission, elle se partage principalement entre les spéculateurs et les grands détenteurs de capitaux, ceux-ci étant assurés d'ailleurs d'obtenir avec le moins de risques le lot le plus avantageux. Puis, au-dessous de ce grand et premier partage de la richesse future, les oscillations des prix amenées par les incidens politiques ou financiers et par les combinaisons particulières au commerce des valeurs donnent sans cesse lieu à des différences en hausse ou en baisse, comblées alternativement par les détenteurs sérieux de valeurs qui ont besoin de réaliser ou par les détenteurs de capitaux qui ont des fonds à placer, mais dont les frais sont faits plus particulièrement par les spéculateurs, et dont les profits vont presque toujours aux grandes accumulations de capitaux. Ainsi, une fois le premier partage dont nous venons de parler accompli, ceux qui ont le besoin sérieux de vendre ou d'acheter des valeurs subissent, quant aux prix, la loi de la spéculation, qui devance et exagère toujours un peu la tendance prédominante, et la spéculation à son tour, même lorsqu'elle a la chance de deviner juste, est toujours obligée de partager ses profits avec les grands détenteurs des capitaux. En un mot, les opérations de bourse ne sont point productives de richesse : elles ont pour résultat général, appliquées aux titres des entreprises, la répartition anticipée de la richesse nouvelle que doivent créer ces entreprises, — appliquées aux titres qui représentent des rentes fixes, la répartition également anticipée et graduelle de l'accroissement de valeur que

ces titres devront obtenir par le mouvement ascensionnel de la richesse générale, — et dans cette répartition anticipée, qui allume les convoitises de la spéculation, celle-ci cède ordinairement aux grandes concentrations de capitaux le plus clair de son butin. Réciproquement, dans les temps où les progrès de la richesse générale s'arrêtent et où les prix sont entraînés vers la baisse, la spéculation, qui prévoit et devance le mouvement, le précipite, l'exagère et partage avec les puissans capitalistes la différence qu'elle gagne en baisse sur les détenteurs de titres qui ont besoin de les réaliser.

On doit maintenant comprendre combien c'est une question délicate que d'apprécier et de mesurer l'influence que pourra exercer sur le théâtre de telles opérations, sur le marché où se distribuent d'avance les augmentations ou les pertes qu'éprouve une portion si considérable de la richesse générale, l'intervention d'un établissement semblable à la société de Crédit mobilier.

La puissance d'un établissement pareil sur le commerce des valeurs est manifeste. On peut la considérer naturellement sous deux aspects. Une portion de ses ressources, celle qui est temporaire et qui provient des dépôts qu'il reçoit en comptes courans, lui permettra, employée en reports, de faire crédit à la spéculation. L'autre portion, celle que lui fournissent les sommes disponibles de son capital social, lui permettra de faire des opérations considérables et réelles d'achat et de vente de valeurs. Ses statuts l'autorisent d'ailleurs à lier ces opérations avec la spéculation elle-même, car ils ne lui interdisent que les ventes à découvert et les achats à prime, opérations à l'usage de ceux qui jouent sans titres et sans argent; ils laissent à la disposition du Crédit mobilier les moyens d'influence artificielle sur les prix que nous avons décrits. Protégé par la loi de ses statuts contre les témérités et les risques du jeu, il lui est permis cependant d'user et de profiter des combinaisons qui excitent les joueurs. Il ne peut pas faire de ventes à découvert, mais il peut acheter à terme les valeurs qu'il est en mesure de payer, et vendre à terme les valeurs qu'il a dans son portefeuille; il lui est défendu d'acheter des primes, mais il peut en vendre. En un mot, en se livrant au commerce des valeurs, il prête, il vend, il achète à la spéculation, en ayant sur elle, outre les avantages d'informations que sa position lui assure, la supériorité des capitaux et de son caractère de société anonyme.

C'est ici surtout qu'il paraîtrait difficile de concilier le rôle de la société de Crédit mobilier avec l'action que l'on attend habituellement d'un établissement public. Le propre d'une institution de crédit, créée en vue des intérêts généraux, est de rendre des services géné-

raux, de ne chercher ses profits légitimes que dans l'accomplissement de ces services, et non de poursuivre des bénéfices dans des transactions aléatoires. Si l'on mesurait à cette règle l'intervention du Crédit mobilier dans le commerce des valeurs, nous croyons qu'il faudrait de deux choses l'une, ou que le Crédit mobilier renonçât au caractère d'institution publique auquel il aspire, ou que son action à la Bourse fût resserrée dans des limites plus étroites que celles qui lui sont assignées par ses statuts.

Le Crédit mobilier, en prenant part librement au commerce des valeurs, n'y remplira pas des services généraux. Qu'on l'envisage comme banque de report ou comme acheteur et vendeur de valeurs, la conclusion sera la même. Comme banque de report, le Crédit mobilier ne saurait avoir des ressources assez abondantes ou assez régulières pour suffire en tout temps aux demandes de crédit de la spéculation. Sous ce rapport, le reproche qu'on lui a fait d'avoir laissé quelquefois en souffrance cette branche de crédit est injuste. Les fonds prêtés en reports aux spéculateurs de la Bourse ne peuvent provenir que de l'excédant des fonds de roulement du commerce et de l'industrie qui sont momentanément disponibles. Les spéculateurs, par l'intérêt élevé qu'ils consentent quelquefois à payer pour les reports, exercent trop souvent sur ces fonds une attraction nuisible à la saine activité du commerce et de l'industrie, et contribuent, comme on l'a vu dans ces derniers temps, à restreindre douloureusement les ressources du crédit commercial. Le Crédit mobilier ne peut en outre consacrer aux reports qu'une partie des fonds de roulement qui lui arrivent en comptes courans. Or le chiffre même de ses comptes courans est limité par ses statuts; les ressources des comptes courans sont temporaires et variables, et d'autres emplois plus urgens que les reports peuvent en réclamer, en certaines circonstances, une portion considérable. Le Crédit mobilier est donc dans l'impuissance d'assurer, sous la forme de reports, la dispensation complète, régulière et peu coûteuse de crédit que l'on voudrait exiger de lui au nom de la spéculation. Comme banque de report, le Crédit mobilier ne rend donc que des services partiels et accidentels. Comme commerçant en valeurs, si l'on ne veut point restreindre le Crédit mobilier à vendre uniquement les valeurs acquises par lui dans la commandite des entreprises, s'il peut, avec les fonds disponibles de son capital, opérer sur toute sorte de valeurs, il est plus évident encore qu'il ne saurait, en agissant ainsi, remplir un service général. Au nom de quel principe et de quel intérêt d'utilité publique achèterait-il telle valeur plutôt que telle autre, vendrait-il celle-ci et non celle-là? Il ne serait guidé, dans des opérations semblables, que par les mobiles qui entraînent dans un sens

ou dans l'autre les intérêts particuliers adonnés à ce commerce, par l'espérance d'un bénéfice, espérance fondée sur les élémens d'appréciation qu'il possède, et servie par les ressources dont il dispose et l'habileté nécessaire pour se mouvoir à travers les combinaisons usitées à la Bourse. Mais faudrait-il reconnaître le caractère d'un établissement public dans une maison de banque que l'on verrait, remorquant la spéculation ou remorquée par elle, appliquée à recueillir des différences suivant les variations prévues des cours des valeurs? Ce n'est point nous qui oserions l'affirmer.

V.

Il serait difficile de rendre un compte précis et détaillé des opérations de la société générale de Crédit mobilier pendant les trois années qui se sont écoulées depuis sa fondation. Les documens publiés par la société ne contiennent point à cet égard des données suffisantes. Ces documens sont les trois rapports présentés en assemblée générale par M. Isaac Pereire le 29 avril 1854, le 30 avril 1855 et le 23 avril 1856. Ils ne font guère connaître que les résultats généraux des opérations. Ils ne fournissent point sur la nature spéciale de ces opérations des renseignemens complets, tels que ceux que l'on est habitué à rencontrer dans les comptes rendus annuels de la Banque et du Comptoir d'escompte. Pour donner une idée de la lacune dont nous nous plaignons, ne serait-il pas intéressant, si l'on voulait bien saisir l'étendue et la portée des opérations commanditaires de la société, de voir récapitulées en un tableau les sommes que la société aurait engagées dans ces opérations et celles qu'elles en aurait dégagées dans le cours de l'année. De même, pour les opérations qui concernent la vente et l'achat des valeurs, on désirerait pouvoir suivre dans un tableau spécial les entrées et les sorties du portefeuille du Crédit mobilier; d'autres tableaux qui indiqueraient les sommes affectées aux reports dans l'ordre des liquidations, les mouvemens des comptes courans, etc., permettraient d'apprécier complétement la marche et de juger exactement la situation de la société. Les informations de ce genre, dont la Banque et le Comptoir d'escompte sont si peu avares, manquent ici. Elles sont pourtant de celles qu'une société anonyme, en vertu et en échange du privilége dont elle jouit, doit strictement au public. Les opérations d'un établissement comme le Crédit mobilier, à cause de l'élément de spéculation qui peut s'y mêler, ont-elles besoin de mystère? La bonne conduite en serait-elle quelquefois compromise même par des révélations rétrospectives? C'est possible; mais, d'un autre côté, la garantie que les sociétés anonymes doivent en retour de l'exemption

des responsabilités commerciales dont elles jouissent, c'est une publicité complète : les partisans les plus décidés de cette forme d'association commerciale sont unanimes à reconnaître qu'il faut que la société anonyme soit une maison de verre. Toute entreprise qui prétendrait que ses opérations sont incompatibles avec une complète publicité se déclarerait par ce seul fait incompatible elle-même avec la forme anonyme.

Une situation générale, résumé du bilan, et un extrait du compte de profits et pertes sont les seuls documens que publient annuellement les administrateurs du Crédit mobilier. Nous essaierons, en nous aidant des explications données par le président dans ses rapports, d'y puiser les élémens nécessaires pour présenter un aperçu des opérations de la société.

Nous n'avons jusqu'ici exposé et discuté que le programme de la société de Crédit mobilier. L'ensemble de la situation commerciale, financière et politique que le Crédit mobilier a eu à traverser depuis sa création l'a empêché de réaliser entièrement ce programme. Les mauvaises récoltes, les complications extérieures, la guerre, les emprunts qui ont absorbé une si grande masse des capitaux qui doivent en temps régulier alimenter le crédit commanditaire, ont opposé d'invincibles obstacles à l'entier développement du système. « En de telles conjonctures, disait M. Isaac Pereire dans son second rapport, la prudence était notre premier devoir, et, sans renoncer aux plans que nous avions formés, nous devions cependant, au début, ne procéder à leur réalisation qu'avec une grande réserve. Il ne faut donc pas attendre de nous l'exécution complète du programme que nous avons tracé l'année dernière; chacune des parties de ce programme demandera peut-être pour son accomplissement plusieurs années d'efforts; heureusement le cercle en est assez étendu pour qu'à tout moment et dans toutes les circonstances notre action puisse trouver utilement à s'exercer. »

Rappelons d'abord les ressources avec lesquelles la société a pu opérer pendant les trois exercices qu'elle a parcourus depuis sa fondation. Ces ressources résultent du capital et des comptes courans.

Créée à la fin de novembre 1852, la société de Crédit mobilier n'avait appelé d'abord que la moitié de son capital, 30 millions; mais dès le mois de juin 1853 les sommes reçues par elle en compte courant avaient atteint la limite fixée par les statuts, le double du capital réalisé, 60 millions. Le développement de ses comptes courans l'avait obligée de retirer de la circulation une première série d'obligations à courte échéance qu'elle y avait lancée en essai : le

même motif l'obligea à hâter le deuxième appel de fonds, et son capital fut à peu près complété le 31 décembre 1853. Les sommes reçues sur le capital s'élevaient à cette époque à 56 millions et demi; les 60 millions furent entièrement réalisés dans le courant de 1854.

Nous venons de dire le rapide développement qu'avaient pris les comptes courans. La masse des fonds versés au Crédit mobilier sous cette forme s'éleva, pendant le premier exercice, à 147,374,423 fr. 37 centimes. Le solde de ces fonds au 31 décembre 1853 était de 65,839,059 fr. 74 cent. Ces fonds étaient versés au Crédit mobilier par les grandes compagnies avec lesquelles il était en relation. Des traités passés entre le Crédit mobilier et ces compagnies stipulaient que celles-ci ne pourraient retirer les sommes déposées par elles que pour les besoins de leur service. Le compte-rendu du second exercice (1854) ne fait pas connaître le mouvement total des comptes courans pendant l'année; il ne donne que le solde au 31 décembre 1854, s'élevant à 64,924,379 fr. 9 cent. Ce chiffre était, à peu de chose près, le même que celui de l'année précédente. « Cette permanence, dit M. Isaac Pereire, est d'autant plus remarquable, que les élémens de ce chapitre de nos recettes ont subi de nombreuses modifications. » M. Isaac Pereire ne fournit pas de renseignemens sur la nature spéciale de ces modifications; il se contente d'ajouter : « L'importance de quelques-uns des comptes de ce chapitre s'est trouvée réduite, mais le nombre de nos correspondans s'est accru, ce qui est préférable. Nous possédons une clientèle qui forme, par le mouvement de ses dépôts et de ses retraits, un double courant dont les différences se compensent. Notre intention est de favoriser ce mouvement en donnant une nouvelle extension à ces comptes; dans ce but, nous admettons les particuliers comme les compagnies à verser chez nous en comptes courans à un intérêt que nous comptons fixer à 2 ou 2 1/2 pour 100, et nous nous chargerons d'effectuer pour leur compte toutes opérations de placemens, de ventes et d'achats de valeurs industrielles ou de fonds publics. » En 1855, le développement annoncé par M. Isaac Pereire s'est réalisé : le solde des comptes courans était au 31 décembre dernier de 103,179,308 fr. 64 cent.

C'est donc avec un capital qui a été de 36 millions en moyenne pendant 1853, et de 60 millions en 1854 et 1855, et avec une somme de 65 millions en moyenne pendant les deux premières années, et de 100 millions dans la troisième, provenant des comptes courans, que la société de Crédit mobilier a opéré; mais les sommes provenant du capital et des comptes courans n'expriment pas toute la puissance du Crédit mobilier. Dans ses opérations commanditaires, le Crédit mobilier a le concours d'une clientèle dont les rapports de M. Isaac

Pereire font valoir l'importance croissante. En tête de cette clientèle sont ceux que M. Pereire appelle « les grands capitalistes qui marchent habituellement avec nous, les grands capitalistes qui se sont associés à nous, et parmi lesquels figurent les administrateurs de la compagnie. » Puis viennent les actionnaires de la société, entre lesquels le Crédit mobilier distribue, par une combinaison que nous avons expliquée, une portion considérable des valeurs qu'il émet pour créer de nouvelles affaires. Enfin, grâce à la mesure par laquelle la société a ouvert ses comptes courans aux particuliers, M. Isaac Pereire espère ajouter une troisième classe à cette clientèle, la classe de ceux qui déposeraient leurs fonds en comptes courans au Crédit mobilier, et « pourraient attendre les occasions de placement que la société serait dans le cas de leur offrir. »

Telles sont les ressources directes ou indirectes avec lesquelles a marché le Crédit mobilier. Les opérations auxquelles il les a appliquées se divisent en trois catégories : commerce des valeurs (achat et vente de rentes et d'actions et obligations des compagnies, reports, placemens à court terme), — services d'intermédiaire rendus aux grandes compagnies pour leurs opérations financières ou leur reconstitution, — création et commandite d'affaires nouvelles. Nous allons les passer successivement en revue.

Nous avons vu que les ressources directes du Crédit mobilier proviennent de deux sources, son capital et les comptes courans. Les administrateurs du Crédit mobilier ont affecté chacune de ces deux branches de leurs ressources à une catégorie d'affaires correspondante à sa nature. Ils ont consacré aux placemens fixes les sommes qui représentent leur capital, aux placemens à échéance déterminée les sommes dérivant des comptes courans.

Le terme de placemens fixes, M. Isaac Pereire le reconnaît, ne caractérise point avec exactitude les opérations qu'il sert à désigner dans la comptabilité du Crédit mobilier. Le Crédit mobilier n'entend point faire des placemens réellement fixes des sommes qu'il emploie dans ces opérations; ce sont des achats temporaires de fonds publics, actions et obligations, c'est-à-dire des placemens temporaires sur des valeurs qui de leur nature sont des valeurs de placemens fixes. Pour le Crédit mobilier, malgré l'application impropre du mot, « ces placemens sont, dit M. Pereire, l'objet de transformations incessantes, *suivant les chances de variations prévues dans les cours.* » En termes plus nets, ils représentent les sommes que le Crédit mobilier emploie dans les opérations d'achat et de vente des valeurs, en profitant des alternatives de la hausse et de la baisse, en achetant à bon marché et en vendant cher. M. Isaac Pereire sem-

blait chercher à justifier ce genre d'opérations, dans son rapport de 1854, par les explications suivantes : « Nous avons dû apporter une extrême circonspection dans nos placemens, et notre préoccupation constante a été *soit d'améliorer les conditions de ces placemens par des opérations d'arbitrage, soit d'éviter que leur valeur se trouvât diminuée* sous la double influence des événemens politiques qui se préparaient à l'extérieur et des craintes que faisait concevoir la récolte. Le *résultat définitif* des opérations du Crédit mobilier, lorsqu'*il aura pris tous les développemens prévus par nos statuts*, se résumera, en dehors du revenu de notre capital, dans une différence d'intérêt entre la somme de ses emprunts et la somme de ses placemens. Parvenus à ce point, les variations des cours nous seraient jusqu'à un certain point indifférentes, puisque nos bénéfices se trouveraient basés sur des revenus et non sur des oscillations de capital; *mais, avant que cet état de choses ait pu se réaliser*, nous ne pouvions négliger de recueillir les différences qui se présentaient sur *des placemens qui n'avaient point encore de caractère définitif.* » Traduites en langage vulgaire, ces explications signifient que, tant que la société n'aura pas donné à ses opérations tous les développemens prévus par les statuts, c'est-à-dire tant qu'elle n'aura pas émis assez d'obligations pour pouvoir racheter et consolider les titres particuliers des entreprises diverses, sa préoccupation constante sera — soit d'améliorer la condition de ses placemens *par des opérations d'arbitrage,* c'est-à-dire en vendant les valeurs qui lui paraîtront devoir être affectées par la baisse, et en achetant en égale proportion les valeurs qui lui paraîtront susceptibles de hausse, — soit d'*éviter que la valeur de ses placemens se trouve diminuée* sous la double influence des circonstances politiques et financières, en réalisant à propos son portefeuille. Tant que l'application des statuts ne sera pas complétée (et, en discutant les obligations du Crédit mobilier, nous avons vu qu'elle ne le sera jamais), la société générale *ne négligera pas de recueillir les différences* qui se présenteront sur des placemens qui ne seront jamais définitifs, c'est-à-dire poursuivra les bénéfices que le commerce des valeurs offre à la spéculation au moyen des alternatives habilement saisies de la hausse et de la baisse. L'aveu ne saurait être plus complet; mais l'étrange destination donnée à une société anonyme que de la vouer au trafic des valeurs et de lier son action intéressée aux variations de la Bourse!

Quoique les renseignemens sur les opérations du Crédit mobilier soient insuffisans, on peut, d'après les deux seuls tableaux publiés à la suite des rapports, se faire une idée approximative de celles de ces opérations qui concernent les achats et ventes de valeurs, et qui, suivant l'expression de M. Isaac Pereire, impriment aux placemens

soi-disant fixes du Crédit mobilier « des transformations incessantes suivant les chances de variations prévues dans les cours. »

Nous avons dit que le Crédit mobilier affectait à ces placemens des sommes à peu près équivalentes à son capital. Il semble, d'après les tableaux, qu'il partage ces sommes entre deux natures de placemens : une portion est consacrée aux achats de rentes et d'actions, l'autre aux achats d'obligations. Au 31 décembre 1853, 37,259,649 francs 13 cent. étaient employés de la sorte : 15,562,483 fr. 59 cent. en rentes et en actions, et 21,697,165 fr. 54 cent. en obligations. Le chiffre total des acquisitions en rentes, actions ou obligations avait été, pendant l'exercice 1853, de 146,295,621 fr. 58 cent. La masse des valeurs réalisées avait été dans le même temps de 111,385,909 francs 41 cent. Ces deux chiffres, celui des achats et celui des ventes, représentent les mouvemens des sommes que le Crédit mobilier a employées en 1853 pour le trafic des valeurs. Le chiffre de ces sommes étant à peu près indiqué par celui des valeurs existant en portefeuille au 31 décembre, environ 37 millions, il est facile, en divisant par ce chiffre la somme totale des achats et des ventes de l'exercice, de connaître le nombre d'évolutions que le Crédit mobilier a fait faire à ses placemens; mais pour arriver à une appréciation plus exacte, il faut tenir compte de la nature diverse des deux catégories de placemens : les rentes et actions d'une part, les obligations de l'autre. Les obligations ne se négocient point à terme, elles ne sont pas susceptibles de variations fréquentes et sensibles; elles ne doivent pas donner lieu à de nombreux mouvemens dans le portefeuille du Crédit mobilier, car elles n'offrent guère de différences à recueillir; elles doivent plutôt y séjourner à l'état de placement à peu près fixe. Il n'est donc pas probable qu'elles figurent pour grand'chose de plus que le chiffre qui exprime leur existence dans le portefeuille au 31 décembre, dans le mouvement annuel des acquisitions et des réalisations de valeurs. Supposons cependant qu'elles y comptent pour deux fois à l'entrée et une fois à la sortie; en retranchant des 148 millions de valeurs acquises deux fois 21 millions, somme des obligations existant au 31 décembre 1853, et des 111 millions de valeurs réalisées une fois 21 millions, il reste pour les acquisitions 106 millions et pour les réalisations 90 millions. Ces deux chiffres doivent exprimer très approximativement les évolutions que le Crédit mobilier a fait faire dans l'année à la somme (environ 15 millions) qu'il a employée en rentes et actions, c'est-à-dire en valeurs qui présentent fréquemment, par les variations de leurs cours, des différences à recueillir. Le Crédit mobilier a dû engager sept fois cette somme par des achats, et la dégager six fois par des ventes dans le courant de 1853, c'est-à-dire profiter sept fois « des

chances de variations prévues » pour acheter à bon marché, et six fois des chances inverses pour vendre cher et « ne pas négliger de recueillir des différences. » Si maintenant on consulte l'extrait du compte de profits et pertes de la société, on y peut lire le chiffre de bénéfices qu'ont produit ces différences. Les intérêts et bénéfices des placemens y figurent pour 3,618,555 francs 18 centimes. Si l'on estime à 5 pour 100 en moyenne l'intérêt des placemens, comme ils ont porté, pendant l'année 1853, sur une somme d'environ 30 millions, il y a à déduire de ces 3,600,000 fr. environ 1,600,000 fr., ce qui laisse une somme de 2 millions, montant des différences recueillies par le Crédit mobilier, comme bénéfice de ses opérations de bourse, pendant la première année de son existence.

En 1854, le Crédit mobilier avait réalisé tout son capital, et au 31 décembre 1854 les sommes employées en placemens fixes s'élevaient à 57,460,092 francs 94 centimes, ainsi divisées : rentes et actions, 25,246,467 fr. 4 c. ; obligations, 32,213,625 fr. 90 c. Nous avons vu qu'au 31 décembre il existait dans le portefeuille une somme en valeurs d'un peu plus de 37 millions; en y ajoutant 126,869,322 francs 83 centimes, montant des acquisitions de valeurs dans le courant de l'année, le chiffre des entrées du portefeuille s'éleva en 1854 à 164,128,961 francs 96 centimes. Le chiffre des sorties, par réalisation de valeurs, dans la même période, fut de 109,898,236 francs 22 centimes. En appliquant à ces mouvemens du portefeuille en 1854 les procédés d'analyse à l'aide desquels nous avons décomposé ceux de 1853, on arrive aux estimations suivantes. Le Crédit mobilier a dû opérer avec une somme d'environ 25 millions sur les valeurs dont les variations offrent des différences à recueillir, et il a dû engager quatre fois cette somme en acquisitions, et la dégager trois fois par des réalisations. Si l'on se reporte ensuite au compte de profits et pertes, on y voit les bénéfices et intérêts de placemens figurer pour 6,207,124 francs 84 centimes. En retranchant les intérêts, qui, à 5 pour 100, sur une somme de 57 millions ont dû produire environ 2,800,000 francs, il reste, comme bénéfice net des opérations engagées sur l'achat et la vente des valeurs, « en prévision des variations des cours, » 3,400,000 francs. Le dividende distribué aux actionnaires sur l'exercice 1854, en sus de l'intérêt à 5 pour 100, fut de 4,080,000 francs. Plus des quatre cinquièmes de ce dividende provenaient donc des bénéfices obtenus sur l'achat et la vente des valeurs.

En 1855, il semble y avoir une modification dans l'emploi des sommes que le Crédit mobilier avait jusque-là consacrées au commerce des valeurs. Les fonds employés en placemens fixes s'élevaient, au 31 décembre 1855, à 101,178,739 fr. 64 cent. Si l'on déduit de

ce chiffre environ 27 millions, lesquels, à titre d'intérêts, de dividendes et de parts de bénéfices, devaient revenir aux actionnaires et aux administrateurs de la société comme produit de l'exercice, on voit que le Crédit mobilier avait environ, au 31 décembre dernier, 74 millions en placemens fixes. Comme son capital n'est que de 60 millions, il avait donc dû employer aussi dans ces placemens environ 14 millions prélevés sur les dépôts qu'il reçoit en comptes courans. Il est plus difficile de déterminer dans quelle proportion exacte la somme totale de 101 millions se divisait entre les divers placemens fixes : rentes, actions et obligations. Le bilan attribue 40 millions aux rentes, 59 millions et demi aux actions, près de 33 millions aux obligations : ces sommes réunies forment un total de plus de 132 millions; mais il faut en déduire 31 millions, exprimant les versemens non encore appelés sur ces diverses valeurs, ce qui ramène à 101 millions, comme nous l'avons dit, les fonds effectivement consacrés aux placemens. Seulement nous sommes réduits à ignorer comment la réduction de 31 millions se répartit entre les trois articles des placemens qui figurent en détail pour leur valeur nominale et non pour leur valeur réelle. Dans le rapport de M. Isaac Pereire, les chiffres du mouvement du portefeuille ne sont donnés non plus que pour la valeur nominale. Le chiffre total des rentes, obligations et actions, qui était de 57 millions et demi au 31 décembre 1854, s'est augmenté par les souscriptions et acquisitions faites pendant l'exercice de 1855 de 265,800,000 francs, ce qui a porté à un peu plus de 323 millions le chiffre des entrées du portefeuille. Le chiffre des réalisations ou des sorties s'est élevé à 217 millions, lesquels, ajoutés aux 132 millions, montant des existences en portefeuille au 31 décembre, donnent 349 millions, ce qui représente un excédant des sorties sur les entrées, c'est-à-dire un bénéfice, de 26 millions. Ces mouvemens étant exprimés en valeurs nominales et non en valeurs effectives, il est plus difficile d'y démêler les évolutions que le Crédit mobilier a dû imprimer aux sommes qu'il a employées à l'achat et à la vente des valeurs. Cependant, si l'on considère que le Crédit mobilier avait au 31 décembre une somme réelle de 75 millions employée en valeurs, indépendamment des 26 millions qui, comme intérêts et profits, appartenaient à ses actionnaires et à ses administrateurs, si de cette somme on retranche les fonds employés en obligations qui donnent lieu à peu de mouvemens, si l'on ne perd pas de vue aussi, comme le rapport en témoigne, que le Crédit mobilier ne s'était pas défait des rentes qu'il avait acquises par ses souscriptions à l'emprunt, on sera conduit à supposer avec toute vraisemblance que le Crédit mobilier a dû, dans l'exercice de 1855, imprimer une activité plus vive encore que dans les années précé-

dentes aux fonds qu'il a employés dans les placemens qui présentent des différences à recueillir. Les données exactes nous manquent pour estimer par des chiffres approximatifs la somme qui a été appliquée à ces opérations, et les évolutions qu'elle a pu accomplir de l'achat à la vente. Le compte de profits et pertes ne fournit pas non plus les lumières qu'il donnait les années précédentes sur les résultats de ces opérations. Dans ce compte, pour les exercices précédens, les bénéfices sur émissions d'actions et d'obligations, rémunération des services de crédit commanditaire rendus par la société générale, formaient un article distinct, et les intérêts et bénéfices de placemens, résultat des opérations de vente et d'achat des valeurs, formaient un autre article. Ces deux articles sont englobés en un seul dans le compte de profits et pertes de 1855, et parmi les 26 millions de profits qui y sont portés, il nous est impossible de distinguer, comme nous l'avons fait pour les exercices précédens, la part qui revient aux services commanditaires, et celle qui résulte du simple trafic des valeurs. Tout autorise à penser que cette dernière part, ainsi confondue dans un total commun, a dû être beaucoup plus considérable que dans les deux premières années.

Les opérations dont nous venons de nous occuper donnent matière à des observations qui nous paraissent confirmer la répugnance que nous exprimions tout à l'heure pour l'intervention active d'une société anonyme dans le commerce des valeurs.

Il est d'abord évident que ces opérations ne sont justifiées par aucun résultat d'utilité publique et générale. Lorsque le Comptoir d'escompte et la Banque de France transforment les sommes dont ils disposent en effets de commerce escomptés, et que ces sommes étant redevenues disponibles par l'échéance et l'encaissement des effets, ils les réengagent de la même façon, en multipliant ces évolutions de leurs fonds, le Comptoir d'escompte et la Banque de France secondent puissamment l'accroissement de valeur que le commerce et l'industrie donnent aux marchandises, et impriment une activité féconde aux rapports de la production avec la consommation; mais, en remplissant son portefeuille de titres et en le vidant tour à tour, le Crédit mobilier n'ajoute rien à la valeur intrinsèque des capitaux que ces titres représentent : il fait une œuvre complétement stérile au point de vue de l'utilité générale. Ces opérations n'ont de résultat utile que pour ses actionnaires, au profit desquels il recueille des différences, différences prélevées sur les besoins ou les erreurs des détenteurs de titres ou de capitaux et des spéculateurs. — Mais ces opérations, disent ceux qui en soutiennent la légitimité, sont dans le droit commun, les titres mobiliers qui représentent les fonds publics et les valeurs créées par la commandite étant faits pour

être achetés et vendus; elles ne seraient blâmables que si le Crédit mobilier, par des moyens d'influence artificielle, pouvait modifier les prix à son avantage : or il est loin de posséder une influence dont il puisse faire un tel usage; il n'agit pas à coup sûr dans ses ventes et dans ses achats, il suit à ses risques et périls les influences générales qui dominent le marché.

Il faut remarquer d'abord, pour apprécier la portée de ces objections, que le Crédit mobilier n'est point lui-même dans le droit commun, et que sa situation exceptionnelle ne devrait pas lui permettre toutes les opérations auxquelles peut se livrer l'industrie des particuliers. Pour un établissement investi, dans une vue d'intérêt public, du privilége de la société anonyme, il n'y a de bénéfices légitimes que ceux qui résultent d'opérations d'une utilité générale. Que ne dirait-on point de la Banque de France et du Comptoir d'escompte, s'ils pratiquaient un certain ordre d'opérations qui, ne procurant aucun avantage au public, ne tourneraient qu'à leur profit particulier? Les opérations par lesquelles le Crédit mobilier cherche à gagner des différences sont justement dans ce cas.

Quant à l'influence que le Crédit mobilier peut exercer sur les prix, il faut s'entendre. Sans doute dans son état actuel le Crédit mobilier n'a point encore la domination absolue du marché. Les conséquences les plus choquantes de l'intervention du Crédit mobilier dans le commerce des valeurs ne pourraient se réaliser pleinement que le jour où cette institution aurait pris quelques-uns des développemens prévus par ses statuts. Cependant, tout en reconnaissant qu'il y aura toujours une puissance supérieure au Crédit mobilier, celle de tout le monde, tout en reconnaissant qu'il ne serait point en son pouvoir de lutter contre le courant des événemens ou de la masse des intérêts, que certaines influences financières peuvent encore le contrebalancer, et qu'il est même exposé à se tromper quelquefois et à échouer dans ses opérations à la baisse ou à la hausse, il nous semble impossible de contester que, même dans l'état actuel des choses, il ne possède des moyens de prépondérance qui doivent, en certaines conjonctures, se produire d'une façon excessive dans le commerce des valeurs. Sans parler des avantages d'appréciation et d'information générale que le Crédit mobilier possède sur la masse des spéculateurs lorsqu'il s'agit de prévoir les variations des cours, sans insister sur les indications particulières que peut lui fournir sur les tendances des prix sa situation ordinaire de grand reporteur, il est impossible que les mouvemens d'un acheteur ou d'un vendeur aussi important que le Crédit mobilier n'exercent point sur les cours des influences que nous appelons artificielles, puisque ces mouvemens ne sont pas motivés par un intérêt général, puisqu'ils n'ont pour ob-

jet que des différences à recueillir. Que serait-ce encore si l'on considérait ici le Crédit mobilier tel qu'il est et tel qu'il aime à se représenter lui-même, non comme un établissement isolé, mais comme le centre d'une confédération de grands capitalistes qui harmonisent leur action avec la sienne? Enfin, s'il n'est pas permis de croire que le Crédit mobilier puisse opérer à coup sûr dans chaque cas particulier, il faut convenir du moins que la moyenne de ses opérations de bourse a été jusqu'ici singulièrement heureuse, puisque les différences qu'il a gagnées, sa propre comptabilité en fait foi, lui ont fourni le plus clair de ses énormes bénéfices pendant les trois premières années de son existence.

Nous venons de voir l'usage que le Crédit mobilier fait des fonds dont il a la disposition permanente, de son capital. Il a en outre temporairement la disposition des fonds qui lui sont déposés en compte courant par les grandes compagnies; voici comment il les emploie.

Le remboursement de ces fonds étant toujours exigible à des échéances prochaines, le Crédit mobilier les a d'abord consacrés à des placemens à échéance déterminée, qui ne dépassent point une année, ou dont le recouvrement est toujours possible dans un délai prochain. Ces sommes s'élevaient, au 31 décembre 1853, à 65,839,059 fr. 74 cent., au 31 décembre 1854 à 64,924,379 francs 9 cent., et au 31 décembre 1855 à 103,179,308 fr. 64 cent.

En 1853, elles étaient employées ainsi : 7,268,085 fr. en bons du trésor, 13,454,475 fr. 72 cent. en bons de monnaie et autres effets, 17,112,208 fr. 60 cent. en bons de chemins de fer, 8,163,725 fr. en reports sur rentes, et 37,281,814 fr. en reports sur actions de chemins de fer. Le total de ces divers emplois dépassait de beaucoup le total des comptes courans; cette différence résultait des derniers versemens que le Crédit mobilier venait d'appeler sur ses actions, et qui, encaissés du 15 au 31 décembre, n'avaient pu encore être appliqués aux placemens fixes.

En 1854, on retrouve à peu près la parité entre la somme des comptes courans et la somme des placemens temporaires qui s'élevait à 67,353,376 fr. 6 cent., et se décomposait de la manière suivante : bons du trésor, 22,950,281 fr. 38 cent., bons de la boulangerie et des monts-de-piété 6,171,083 fr. 31 cent.; bons de chemins de fer, 17,179,038 fr. 20 cent.; reports et effets en portefeuille, 21,052,973 fr. 25 cent.

En 1855, le Crédit mobilier, comme nous l'avons déjà remarqué, s'est départi de la règle prudente qu'il avait suivie jusque-là de n'appliquer les dépôts des comptes courans qu'à des placemens à échéance déterminée. Ces dépôts s'élevaient, au 31 décembre 1855,

à 103,179,308 fr. 64 cent. Il n'en était employé en placemens à échéance déterminée que 84,325,390 fr. 9 cent., ainsi décomposés : 14,029,283 fr. 67 cent. en bons du trésor et effets divers, 37,792,901 fr. 25 cent. en reports, et 32,503,205 fr. 17 cent. en avances sur actions et obligations (1).

Nous ne voyons point d'observation importante à faire sur les comptes courans et sur l'emploi que le Crédit mobilier donne à leurs ressources. Au moyen des comptes courans, il centralise les fonds disponibles des compagnies avec lesquelles il est en relation ou les dépôts des particuliers, et, par les placemens qu'il fait de ces fonds, il les utilise au service de l'état quand il prend des bons du trésor, au service de la ville de Paris quand il prend des bons de la boulangerie émis pour fixer le prix du pain au-dessous du cours des mercuriales, au service de la construction des chemins de fer quand il prend des bons de chemins de fer, au service de la spéculation sur les valeurs quand il fait des reports. Il est un autre service dont les moyens sont pris sans doute sur cette branche de ressources; nous voulons parler de celui que le Crédit mobilier rend à certaines compagnies pour faciliter leurs appels de fonds, en offrant aux actionnaires de ces compagnies de faire, moyennant intérêt, l'avance de leurs versemens, et c'est probablement cet emploi qui figure dans le bilan sommaire de 1855 sous le titre d'avances sur actions et obligations. Nous ferons remarquer, quant aux reports qui constituent un placement réalisable de mois en mois sur la rente, de quinzaine en quinzaine sur les actions, que la quotité des sommes que le Crédit mobilier y consacre ne peut être fixe et régulière. En effet, comme c'est celui de ses placemens qui naturellement engage ses ressources pour la moins longue période, il en est le plus mobile; c'est donc sur les fonds employés en reports, puisqu'ils sont les plus disponibles, que le Crédit mobilier doit prélever les sommes qui peuvent lui être momentanément nécessaires, soit pour parer aux

(1) M. Isaac Pereire disait dans son rapport sur l'exercice 1854 : « Quels que soient les avantages et la sécurité que présentent les placemens sur actions et obligations, désignés dans notre comptabilité comme placemens fixes, bien qu'ils soient l'objet de transformations incessantes suivant les chances de variations prévues dans les cours, *nous sommes restés sous ce rapport dans les limites de notre capital.* » Pourquoi la direction du Crédit mobilier, qui faisait valoir cette sagesse de conduite en avril 1855, s'en est-elle écartée dans le cours de la même année? M. Isaac Pereire disait encore dans son premier rapport : « Nos obligations émises à courte échéance *devront* correspondre à nos divers placemens temporaires. » Les dépôts en comptes courans constituent pour le Crédit mobilier des engagemens de même nature que les obligations à courte échéance, et l'on a vu que les statuts assimilent ces deux sortes d'engagemens, en fixant la limite à laquelle le Crédit mobilier peut en porter le montant cumulé. L'emploi des dépôts, dans l'esprit des statuts et des déclarations du président de la société générale, ne *devrait* donc être affecté qu'à des placemens temporaires.

remboursemens des comptes courans, soit pour faire face à des emplois plus pressans qui lui seraient commandés par un intérêt public, ou les exigences de ses autres opérations financières. Mais l'augmentation ou la réduction soudaine des sommes qu'un capitaliste de la force du Crédit mobilier consacre aux reports peut et doit avoir, on l'a vu plusieurs fois et les exemples en sont récens, une influence considérable sur les prix des valeurs au moment des liquidations, influence que peuvent calculer sûrement d'avance ceux qui la dirigent. Or, comme le Crédit mobilier fait le commerce des valeurs dans l'intention avouée de recueillir des différences, il n'est pas à supposer qu'il néglige dans ses opérations de vente et d'achat les élémens d'appréciation et les moyens d'influence que lui donne sur le marché sa position de reporteur.

Mais parmi les opérations auxquelles peut s'adapter l'emploi des ressources provenant des comptes courans du Crédit mobilier, s'il en est une qui soit par excellence du ressort de cet établissement, ce devrait être, ce semble, le prêt sur nantissement d'effets publics et de valeurs industrielles. C'est la vocation spéciale du Crédit mobilier de prêter sur les titres mobiliers, comme la mission du Crédit foncier est de prêter sur les valeurs immobilières, et il n'y a pas d'usage mieux indiqué des fonds disponibles des compagnies que de les employer à soutenir, par des crédits temporaires, les valeurs qui représentent leur capital. Les statuts du Crédit mobilier l'autorisent à opérer les prêts sur nantissement de titres. Cependant, par une étrange inconséquence, tandis que l'on a mis ces prêts à la charge de la Banque de France et du Comptoir d'escompte en les faisant dévier des fonctions naturelles du crédit commercial, le Crédit mobilier s'est jusqu'à présent dispensé de remplir ce service. L'excuse alléguée dans le rapport de 1854 est celle-ci : le Code civil a soumis la réalisation du gage à des formalités judiciaires lentes et coûteuses. Or, pour garantir le double intérêt du prêteur et de l'emprunteur, il faut que le créancier gagiste puisse réaliser immédiatement le gage en cas de non paiement à l'échéance, et il faut que l'emprunteur n'ait qu'un droit minime à payer pour l'enregistrement indispensable de l'acte qui constate le nantissement. Une exception spéciale affranchit la Banque de France et le Comptoir d'escompte des difficultés que l'administration de l'enregistrement en prélevant un droit proportionnel, et le Code civil en empêchant la réalisation immédiate du gage, suscitent au prêt sur nantissement de titres. Le Crédit mobilier prétend qu'il est depuis 1853 en instance pour obtenir en sa faveur une exception semblable, sans pouvoir y réussir. Cet insuccès est étrange : comment s'expliquer que le gouvernement, qui a joint aux services de la Banque et du Comptoir d'escompte le

prêt sur dépôt de titres, qui est jusqu'à un certain point une déviation de l'objet spécial de ces établissemens, le refuserait au Crédit mobilier, dont il est une des attributions naturelles? Ce mode de crédit est sans doute peu lucratif pour ceux qui sont chargés de le dispenser; mais, quoique moins fructueux pour le Crédit mobilier, l'emploi de 15 millions provenant des comptes courans en prêts sur dépôts de titres serait plus conforme à l'esprit de cette institution et aux règles de la prudence que l'application qu'il a faite de cette somme en 1855 à des opérations sur les valeurs.

Il nous resterait maintenant à parler des opérations de la société qui se rattachent plus directement à ses fonctions de banque de commandite. On n'attend point sans doute que nous nous étendions en détail sur chacune de ces opérations : il faudrait pour cela entrer dans l'examen spécial des affaires à la création desquelles le Crédit mobilier a concouru, et empiéter sur des questions qui se présenteront à nous, à leur place naturelle, dans la suite de ces études. Qu'il nous suffise pour le moment d'énumérer les entreprises auxquelles le Crédit mobilier s'est associé et d'indiquer les formes diverses sous lesquelles il leur a prêté son concours.

On peut ranger en trois catégories les opérations de la société générale qui se rattachent au crédit commanditaire. Il y a d'abord celles qui constituent la commandite proprement dite, la souscription d'une partie des actions de l'affaire à créer; il y a ensuite la souscription aux emprunts des compagnies; il y a enfin les affaires où sans engager ses propres fonds le Crédit mobilier ne prête qu'un concours moral et un office d'intermédiaire.

En 1853, dans la première année de son existence, le Crédit mobilier ne fit point de véritable commandite; il ne créa aucune affaire en y engageant ses fonds. Il n'entra dans cette voie qu'en 1854. Il créa alors ou prépara trois affaires importantes : la société des immeubles de la rue de Rivoli, formée au capital de 24 millions; la société maritime au capital de 30 millions, et la société autrichienne des chemins de fer de l'état, au capital de 200 millions, dont les actions furent émises au commencement de 1855. En 1855, il a souscrit une portion considérable des actions nouvelles que la compagnie du chemin de Saint-Rambert a dû créer pour parer à l'extension de sa concession; il a pris une participation dans les chemins de l'ouest et du Central suisse, et il s'est intéressé dans la canalisation de l'Èbre.

La participation du Crédit mobilier aux emprunts des compagnies fut plus active dès son origine, et c'est aussi le mode de crédit le plus utile qui puisse être donné aux compagnies, car les obligations,

n'offrant pas d'attrait à la spéculation, sont plus difficiles et plus lentes à placer. En 1853, le Crédit mobilier souscrivit dans une forte proportion aux obligations du Crédit foncier; il prit un emprunt de 30 millions du Grand-Central, et un emprunt de 6 millions de la société de la Vieille-Montagne. Dans le cours de la même année, il put liquider entièrement l'opération des obligations du Crédit foncier et presque entièrement l'emprunt de la Vieille-Montagne; il lui fut plus difficile d'écouler l'emprunt du Grand-Central, qui, au commencement de 1855, n'était placé qu'en partie. En 1854, il prit part, pour une somme de 5,335,960 fr., à l'emprunt de 62,500,000 fr. émis par la compagnie de l'Est, et il acheta 16,000 obligations à la compagnie du chemin de fer de Dôle à Salins. En 1855, il a garanti le placement de 65,000 actions de l'Ouest, représentant 18 millions, et de 100,000 obligations de la compagnie des chemins du Midi, représentant 28 millions, et il s'est chargé de l'émission de l'emprunt de 82 millions de la société autrichienne, qui est passé rapidement et presque en entier aux mains des capitalistes allemands.

Les affaires que le Crédit mobilier a servies de son concours moral, ou pour le compte desquelles il a rempli le rôle d'intermédiaire sans y engager ses propres fonds, sont : en 1854, la transformation de la compagnie des mines de la Loire, subdivisée en quatre groupes dont il devint le centre financier, et la fusion des diverses entreprises d'omnibus de Paris en une société anonyme; en 1855 la fusion des sociétés parisiennes d'éclairage par le gaz. Depuis deux ans en outre, le Crédit mobilier prépare la fusion des salines de l'Est et du Midi, retardée jusqu'à présent par la lenteur des enquêtes administratives.

Enfin, pour terminer cet aperçu des opérations de la société générale, il reste à mentionner la part qu'elle a prise au dernier emprunt de 780 millions. Le Crédit mobilier, tant pour son compte que pour celui de ses correspondans, avait déposé une demande de 625 millions dans la souscription de cet emprunt. La part de la société dans l'emprunt fut réduite par la répartition générale à 1,280,920 francs de rentes 3 pour 100 (1).

(1) Il est une opération que nous avons passée sous silence, c'est l'affaire de céréales que le Crédit mobilier a faite l'année dernière. Il serait très difficile d'en parler, car le dernier rapport ne donne aucune explication à ce sujet. Cette opération n'est mentionnée que dans l'extrait du compte de profits, et pertes où elle figure au débit dans l'article ainsi conçu : « perte présumée sur l'affaire des céréales, 500,000 fr. » La perte n'étant que présumée, l'opération n'est point terminée : les sommes qui y sont consacrées auraient dû, ce semble, être portées dans la situation générale. Le Crédit mobilier aura sans doute entrepris cette affaire en participation avec quelque maison de commerce ou quelque compagnie. En faisant cette opération, le Crédit mobilier est évidemment sorti de la loi de ses statuts, qui énumère les opérations qui lui sont permises relativement à la

VI.

Nous venons de parcourir les trois ordres d'opérations qui défraient, dans son état actuel, l'activité du Crédit mobilier. On voit que jusqu'à présent, quoique très importantes déjà, elles sont loin d'arriver encore au développement que comporterait la réalisation du système théorique sur lequel la société générale est fondée. L'état de guerre et la série des mauvaises récoltes, en diminuant les ressources disponibles du pays et en les absorbant dans 1,500 millions d'emprunts, ont entravé le développement du Crédit mobilier. Les circonstances ont renfermé l'action de cette société dans le cercle ordinaire des opérations d'une grande maison de banque. Elle a avec son capital commandité certaines entreprises, facilité les emprunts de certaines compagnies, pris part aux emprunts publics et spéculé sur les valeurs. Avec les fonds de ses comptes courans, elle a rendu des services momentanés à l'état en prenant des bons du trésor, à la ville de Paris en prenant des bons de la caisse de la boulangerie, aux entreprises de travaux publics en prenant des bons de chemins de fer, à la spéculation en prêtant sur reports. Elle a fait tout cela, il est vrai, sur l'échelle que com-

commandite, au commerce des valeurs et à l'émission des obligations, et lui interdit *toutes autres opérations*, par conséquent toute opération en marchandises.

L'intention qui a motivé cette infraction aux statuts est irréprochable sans doute, puisqu'il s'agissait de servir un des intérêts les plus pressans du pays, l'approvisionnement. Il est cependant impossible de laisser passer sans observation une infraction de cette importance. Il faut espérer qu'un pareil précédent ne fera pas loi dans l'avenir pour le Crédit mobilier. L'intervention de cette société dans le commerce de marchandises aurait des conséquences dangereuses et toutes contraires aux intentions qui ont pu l'inspirer dans cette circonstance. Nous recevons à ce sujet, d'une de nos grandes villes de commerce, une lettre dont les conclusions nous paraissent irréfutables. « Quand un véritable négociant, nous écrit-on, va sur les marchés du dehors acheter des céréales, il y met toute la circonspection que son intérêt exige. Il s'applique à ne pas influencer les cours ou le moins possible. En même temps il a l'œil ouvert sur les variations de prix qui surviennent sur le point où il veut expédier les achats qu'il a réalisés; enfin il s'attache à obtenir de son opération un prix rémunérateur de ses soins et des risques qu'il a courus. Vieille méthode! le Crédit mobilier n'y met pas tant de façons; il opère à grand bruit, achète à tout prix, et fait sans sourciller une perte qui ira peut-être à un million de francs! Mais qu'arriverait-il si l'on devait s'attendre à une intervention analogue du Crédit mobilier en pareille circonstance? Le négociant, qui n'a pas les bénéfices de la Bourse pour s'indemniser des pertes qu'il essuierait en agissant de la sorte, fuirait les marchés sur lesquels se présenterait le Crédit mobilier, n'oserait pas affronter un concurrent qui peut encourir une perte si considérable, tout en donnant à ses actionnaires un dividende de plus de 40 pour 100, et le Crédit mobilier en fin de compte porterait un préjudice évident à l'approvisionnement de la France. »

portent l'importance de son capital et de ses comptes courans; elle l'a fait aussi avec la confiance et la hardiesse que peut inspirer à un établissement de ce genre la responsabilité limitée de la société anonyme. En somme donc et en comparant sa théorie à sa pratique, quel jugement faut-il porter sur cette active et puissante institution?

Quoique les élémens d'une telle appréciation soient très complexes, nous essaierons de résumer brièvement la conclusion à laquelle doit conduire, à notre avis, l'examen attentif de la société générale de Crédit mobilier.

Ceux qui nous ont suivi dans cette longue analyse auront remarqué que les deux tendances de la société générale que nous avons cru devoir signaler comme dangereuses, l'une qui ressort de son système, l'autre qui se révèle dans sa pratique, peuvent se réduire à une espèce de dilemme que le Crédit mobilier semble poser en ces termes : Ou laissez-moi atteindre à tous les développemens que comportent mes statuts, permettez-moi, par des augmentations de capital et des émissions d'obligations indéfinies, de consolider en un fonds commun les titres des diverses entreprises créées par la commandite, ou laissez-moi recueillir des différences par les transformations incessantes de mes placemens sur le marché des valeurs, car ces placemens n'auront un caractère définitif que lorsque j'aurai atteint le complet développement de mes statuts. — Nous repoussons, quant à nous, les deux alternatives de ce dilemme : la première, celle qui relève de la théorie du Crédit mobilier, parce qu'elle aboutit à l'absorption dans un établissement unique du crédit commanditaire, c'est-à-dire à une espèce d'oligarchie et de communisme industriels; la seconde, parce qu'elle donne à la spéculation des excitations et des exemples qui ne sont point compatibles avec une institution anonyme, c'est-à-dire, dans l'état actuel de notre législation, privilégiée et revêtue en quelque sorte d'un caractère public.

Nous craignons d'autant moins d'insister sur la nécessité de ramener dans de plus étroites limites le système et les opérations du Crédit mobilier, que plus nous y réfléchissons, et plus nous demeurons convaincu que cette modération assurerait davantage, au lieu de les restreindre et de les compromettre, les services réels et sérieux que le Crédit mobilier a rendus et peut rendre encore au mouvement de notre grande industrie. Ce que peut faire le Crédit mobilier sans émission d'obligations, on l'a vu; en abandonnant l'idée de consolider par ses obligations les titres des entreprises, le Crédit mobilier ne renoncerait donc qu'à une ambition périlleuse et probablement à une chimère. De même, s'il restreignait ses opérations sur les valeurs à la vente graduelle des titres des entreprises qu'il

aurait commanditées, vente si facile et si fructueuse, — il le reconnaissait lui-même dans le dernier rapport de M. Isaac Pereire, — avec les avides débouchés qu'offrent aux valeurs les grandes bourses européennes, aucune de ses fonctions utiles n'en serait ralentie ou entravée. Ce ne sont pas ses opérations de bourse qui le mettent en état de faire des reports, d'avancer les versemens appelés sur les actions ou les obligations de certaines compagnies, d'être, pour les compagnies qui forment sa clientèle, comme le disait aussi M. Isaac Pereire dans un de ses rapports, ce que la caisse des dépôts et consignations est pour les départemens et pour les communes. Le Crédit mobilier ne sacrifierait à cela qu'une chose, l'exagération de ses profits et la faveur de spéculation que ses dividendes attirent à ses actions. Quand on se compare soi-même à la caisse des dépôts et consignations, est-on bien venu à lier partie avec la spéculation, et à chercher des bénéfices à travers les variations prévues des cours?

Nous savons, il est vrai, qu'en faveur des aspirations de son système et de celle de ses opérations que nous critiquons, la société générale peut invoquer ses statuts, qui sont aussi bien la charte de ses droits que la loi de ses devoirs; mais, sans parler de ce qu'il pouvait y avoir d'obscur sur la portée d'une institution si nouvelle, et sur laquelle on n'avait pu rien apprendre encore de l'expérience au moment où ses statuts ont été approuvés, il n'est point de lois de ce genre dont l'application se puisse dérober à la discussion et au contrôle de l'opinion publique. Les sociétés anonymes sont particulièrement soumises à cette surveillance de l'opinion. Quant à nous, nous n'en appelons point à une autre autorité. Pour engager la société générale de Crédit mobilier à ne point profiter de toutes les prérogatives que ses statuts lui confèrent et à user de quelques-unes avec plus de modération qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, nous n'invoquerons pas d'autre influence que celle de l'opinion éclairée sur la haute et consciencieuse intelligence de ses directeurs.

EUGÈNE FORCADE.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

LA BOURSE

COMÉDIE DE M. PONSARD.

Le sujet choisi par M. Ponsard est un sujet difficile. Ce n'est pas là sans doute une hardiesse qui mérite le nom de témérité; mais pour l'accomplissement d'une pareille tâche, il faut quelque chose de plus qu'une versification élégante et des tirades bien faites : la satire la plus vive ne suffit pas. Il est absolument nécessaire de placer le rire à côté de l'émotion, et la comédie de *l'Honneur et l'Argent*, malgré le succès qu'elle a obtenu, n'a pas prouvé que l'auteur fût doué de facultés comiques. L'intention est excellente, je me hâte de le reconnaître. Il est certain pour tous les esprits clairvoyans que la fureur de la spéculation a singulièrement contribué à la corruption des mœurs. C'est une vérité que personne ne songe plus à remettre en question, et tôt ou tard la poésie devait s'en emparer pour la rendre populaire et tenter de démontrer à sa manière que le jeu envahit de jour en jour les couches les plus profondes de la société moderne, qu'il ébranle la moralité des familles, et met la richesse au-dessus de tous les devoirs. Cependant, quand je parle de démonstration, je n'entends pas attribuer à la comédie une mission didactique. Si elle manie des argumens au lieu de mettre en scène des personnages, si elle disserte au lieu de dérouler sous nos yeux une action vivante et rapide, il est évident qu'elle se trompe. C'est là précisément ce qu'on pouvait, ce qu'on devait reprocher à la comédie de *l'Honneur et l'Argent*. Cette première tentative, qui a réuni tant de suffrages parmi ceux qui aiment les vers bien faits,

les sentimens généreux traduits dans une langue harmonieuse, n'était, à proprement parler, qu'un éloquent plaidoyer. Les esprits les plus complaisans y chercheraient en vain les élémens d'une véritable comédie.

M. Ponsard, en écrivant *la Bourse,* a-t-il changé de méthode et révélé des facultés nouvelles? a-t-il remplacé les argumens par des personnages, substitué l'action à la dissertation? Ses amis les plus ardens n'oseraient l'affirmer. Ils s'empressent de louer l'élégance du style, la clarté du langage, la fidélité des portraits; ils négligent de vanter le dessin des caractères et l'intérêt de la fable, et cette omission mérite d'être signalée. M. Ponsard compte de nombreux amis dans tous les rangs de la société : son début dans la carrière dramatique a été marqué par un éclatant succès, et chacun sait que l'heureuse fortune encourage les amitiés. Il n'a pas besoin d'être défendu, puisqu'il a réussi. On se souvient à peine de ses excursions malheureuses dans le domaine de l'antiquité, on oublie l'accueil fait à *Horace et Lydie,* on oublie l'étonnement et la froideur de l'auditoire aux représentations d'*Ulysse.* On se rappelle *Lucrèce, l'Honneur et l'Argent,* et personne ne songe à évoquer l'ombre malheureuse d'*Agnès de Méranie.* M. Ponsard est donc placé dans une excellente condition pour obtenir l'attention et la sympathie. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, il est sûr d'être écouté. Il n'a pas à redouter l'indifférence, encore moins la défiance. Chacun rend justice à la noblesse des sentimens qui l'animent, à la grandeur de la cause qu'il défend, et ce n'est pas un médiocre avantage. A-t-il profité de la position qui lui était faite par les succès de *Lucrèce,* de *Charlotte Corday,* de *l'Honneur et l'Argent?* a-t-il montré les dangers de la spéculation sous une forme comique ou dramatique? Son œuvre nouvelle marque-t-elle un progrès? Y a-t-il dans la comédie qui s'appelle *la Bourse* une action, des personnages? Ces questions, négligées par les amis de M. Ponsard, ne peuvent être éludées.

L'auteur a-t-il examiné sous toutes ses faces le sujet qu'il se proposait de traiter? Je me permettrai d'en douter. Il y a dans cette donnée un côté dramatique, un côté comique. Or, si l'on prend la peine d'étudier la marche de l'action, de suivre les développemens de la fable, d'épier la conduite des personnages, on arrive à reconnaître que le côté dramatique est indiqué, tandis que le côté comique n'est pas même effleuré. Cette affirmation, qui semble sévère quand on se borne à l'énoncer, n'étonnera personne quand j'aurai apprécié tous les élémens dont se compose la comédie nouvelle. Le jeu est à bon droit considéré comme la plus dangereuse de toutes les passions, puisqu'il réduit à néant les plus hautes facultés, les sentimens les plus généreux. Prenez l'homme le mieux doué, l'intelli-

gence la plus vive, le cœur le plus bienveillant, et voyez ce que devient cet homme dès qu'il est dévoré de la soif de l'or. Il n'y a plus pour lui ni ami ni famille. Il rêve des châteaux, des palais, des parcs, des forêts, et oublie que sa femme et ses enfans attendent de lui le bien-être, la sécurité. Les nécessités de la vie s'effacent devant l'espérance d'une richesse indéfinie, car il n'y a pas de joueur qui se contente d'un million. Il entend répéter partout que le premier million est le seul difficile à gagner. Si la chance le favorise, il serait bien niais de s'en tenir au premier million. Pourquoi donc s'arrêterait-il en si beau chemin? Les mains pleines d'or, il tentera de nouvelles aventures, et ne s'inquiétera pas du sort de sa famille, de l'avenir de sa femme et de ses enfans. Riche aujourd'hui, il veut être opulent demain. Les dangers que l'amitié lui signale sont pour lui des dangers imaginaires. Il marche les yeux fermés sur le chemin de l'abîme, et quand la fortune le trahit, quand le hasard, dont il avait fait son seul dieu, prend plaisir à déjouer tous ses calculs, à railler toutes ses espérances, le suicide lui apparaît comme un dernier refuge. Que peut-on reprocher à l'homme qui se tue pour se dérober à ses engagemens? L'expiation n'est-elle pas égale à la faute? Qui donc oserait accuser le joueur malheureux qui s'est brûlé la cervelle? Vendre ce qu'on n'a pas, acheter ce qu'on ne peut payer, c'est une sottise si l'on échoue, un trait de génie si l'on réussit. Toute la morale du joueur de bourse est renfermée dans ces deux maximes. Rien en-deçà, rien au-delà. Pour lui, l'improbité s'appelle maladresse, la probité succès. Pourvu que sa signature ne soit pas protestée, pourvu qu'il ne soit pas *exécuté*, il marche tête haute et regarde en pitié tous les hommes laborieux qui ne savent pas s'enrichir. C'est là sans doute une donnée qui ne se prête guère à la comédie; mais le drame peut en faire son profit. Les devoirs de la famille, obscurcis d'abord, puis effacés par une passion implacable et souveraine, le père lavant son déshonneur dans son propre sang, léguant la misère à des orphelins pour échapper à la honte, fournissent au poète tous les élémens d'une action poignante. C'est un sujet lugubre, j'en conviens; mais entre les mains d'un homme habile ce sujet prendrait la grandeur et la beauté d'une tragédie des meilleurs temps de la Grèce.

Près du joueur réduit au désespoir, poussé au suicide, nous apercevons le joueur que la fortune n'a pas encore trahi, qui voit s'accomplir toutes ses espérances, que la richesse enivre, qui égaie de ses ridicules tous les hommes de bon sens. Il est riche, le monde lui appartient, rien n'est au-dessus de son intelligence, rien au-dessus de ses désirs. Il n'y a pas de question qui l'embarrasse, pas de femme qui puisse lui résister. L'homme qui remue des millions

ne sait-il pas tout sans avoir rien appris? ne plaît-il pas à tous les yeux? Qui oserait le contredire, s'il lui plaît de se tromper? qui oserait le railler, s'il lui plaît de soupirer? Lesage, en dessinant le portrait de Turcaret, n'a pas épuisé les ridicules du financier. Le joueur qui s'est enrichi à la Bourse laisse bien loin derrière lui le traitant du siècle dernier, et, sans avoir le génie de Lesage, on peut glaner encore plus d'un épi dans le champ qu'il a moissonné. La fatuité des nouveaux Turcarets, leur intrépidité de bonne opinion, la confiance dont ils s'honorent, offrent plus d'un trait à la comédie, et je crois que le ridicule n'était pas à négliger dans la peinture de la Bourse.

L'élément comique et l'élément dramatique pouvaient-ils se combiner? C'est là sans doute un projet difficile à réaliser. Je ne suis pourtant pas de ceux qui le considèrent comme chimérique. A la Bourse comme ailleurs, le rire se montre à côté des larmes, et la réunion de ces deux élémens n'aurait étonné personne. En réservant le côté dramatique pour les personnages principaux, le côté comique pour les personnages épisodiques, le poète pouvait compter sur la curiosité, sur l'attention de l'auditoire.

Quant à la moralité d'un tel sujet, elle ne pouvait se trouver que dans le spectacle du travail courageux et résigné. A la fièvre du jeu, les plus habiles n'opposeront jamais qu'un remède, le bonheur de l'étude, la richesse lentement acquise par un labeur acharné. Les conseils les plus éloquens, les argumens les plus ingénieux, les plus mordantes ironies n'égaleront jamais en puissance un exemple pris dans la vie réelle. Dès que le poète comique s'attribue une mission morale, et je ne blâme pas cette prétention, il doit appeler à son aide le troisième élément que je viens d'indiquer. Ainsi, pour faire de la Bourse une comédie, il faut réunir dans une action rapide et vivante la passion, le ridicule et le devoir. Le sujet choisi par M. Ponsard impose au poète ces trois conditions.

Reste à savoir comment on peut les réaliser. Or je pense que la comédie de mœurs, en pareille occasion, est un cadre insuffisant. La comédie de caractère est la seule qui se plie à toutes les exigences d'une telle donnée. Passion, ridicule et devoir, tout doit être idéalisé pour se fondre dans une harmonieuse unité. Si le poète s'en tient à la réalité, il aura beau prodiguer l'élégance dans les détails, il ne produira jamais qu'une œuvre prosaïque et inanimée.

Les personnages mis en scène par M. Ponsard ne manquent pas de vérité. En regardant autour de soi, on trouve des types pareils à ceux qu'il a dessinés. Le défaut de ces personnages, c'est de n'être pas tracés avec assez de vigueur. Les figures sont indiquées plutôt qu'achevées. On dirait que l'auteur n'a pas pris le temps de les étu-

dier, qu'il s'est contenté d'une esquisse. Léon Desroches, le héros de la pièce, chargé de montrer à tous les yeux les dangers du jeu, ne paraît pas dévoré d'une passion bien ardente pour la richesse. Il expose, il perd son patrimoine après l'avoir quintuplé, sans exciter dans l'âme du spectateur une bien vive anxiété. Son ivresse quand il a gagné, son abattement quand il est réduit au dénûment, n'ont rien de contagieux. L'amour qui l'a poussé au jeu mérite le même reproche; peut-être même est-il dessiné plus mollement que sa passion pour la richesse. Je ne crois pas me tromper en disant que M. Ponsard a crayonné trop vite Léon Desroches. Reynold, placé près de Léon pour représenter le travail dans sa grandeur et son austérité, rappelle un peu trop le personnage de Rodolphe de *l'Honneur et l'Argent*. Malgré cette parenté, un peu trop évidente, il a trouvé dans l'auditoire plus de sympathie que Léon. La générosité de son caractère, la franchise de son langage lui ont bientôt concilié tous les cœurs. C'est ce qu'on appelle dans les ateliers une figure *réussie*. Reynold n'est pourtant pas une conception originale pour ceux mêmes qui ne connaissent pas Rodolphe; mais les sentimens qu'il exprime ne manquent jamais d'éveiller dans l'auditoire des échos nombreux. Le public, séduit par l'élévation des pensées, la pureté des intentions, écoute avec indulgence ce qu'il a déjà entendu plus d'une fois. Or c'est là précisément ce qui est arrivé. Reynold, sans être nouveau, enchaîne l'attention; son dévouement, qui ne se dément pas un seul instant, le place au-dessus de tous les autres personnages. Il n'est pas de la même race; le sang qui coule dans ses veines est plus riche et plus pur. Les vulgaires ambitions ne troublent jamais la rectitude de son jugement. Aussi, dès qu'il ouvre la bouche, toutes ses paroles sont recueillies avidement. J'ai entendu mettre en question la vraisemblance de Reynold. A coup sûr, une telle abnégation ne se rencontre pas chaque jour; mais on peut dire à l'honneur de l'humanité que ce personnage n'appartient pas tout entier à la fantaisie, et que le poète, pour le composer, n'a eu qu'à réunir des traits pris dans la vie réelle.

La figure de M. Bernard est tracée avec indécision. Ce campagnard qui boit sec, qui aime les propos égrillards, les anecdotes un peu lestes, se laisse trop facilement tenter par les promesses de la spéculation. Quoiqu'il désire s'arrondir, quoique le champ du voisin excite sa convoitise, on a peine à comprendre son entraînement. Il n'est plus d'âge à former des projets pour un avenir lointain. Sa crédulité ne s'accorde pas avec ses habitudes de bien-être et de repos. Un homme qui vit dans son domaine, sans souci, sans inquiétude, ne se décide pas si aisément à se lancer dans les aventures. C'est pour lui surtout qu'un *tiens* vaut mieux que deux *tu l'auras*.

Les premiers succès de Léon, les sommes qu'il a gagnées à la Bourse peuvent l'éblouir un instant, mais ne doivent pas l'engager à risquer cent mille francs. Et puis, quand il a cédé à la tentation, est-il bien venu à sermonner Léon, à lui refuser la main de sa fille? Sa conduite ôte à ses paroles toute l'autorité que son âge pouvait leur donner : coupables au même degré, poussés à la même faute par des motifs différens, la raison leur conseille une mutuelle indulgence. L'inconséquence que je signale frappe les yeux les moins clairvoyans.

Le personnage de Camille est traité avec un soin particulier. M. Ponsard a voulu faire de cette figure quelque chose de cornélien. A-t-il réalisé sa volonté? Cœur loyal, intelligence droite, Camille n'admet pas de compromis quand il s'agit d'une question d'honneur. Elle a pour le jeu une aversion qui résiste aux faveurs les plus éclatantes de la fortune. Elle promet à Léon Desroches de n'épouser jamais un autre homme que lui, mais elle met à sa promesse une condition : Léon ne jouera plus. S'il trahit son serment, elle est dégagée, et disposera librement de sa main. Jusque-là tout est vrai; mais quand Léon a tout perdu, quand il est placé entre le déshonneur et le désespoir, le moment est mal choisi pour lui rappeler son serment et s'affranchir de sa promesse. Camille serait bien autrement grande si elle disait au joueur triomphant ce qu'elle dit au joueur désespéré. Refuser sa main au parjure, placer la foi jurée au-dessus de l'opulence, à la bonne heure; repousser avec une impitoyable rigueur celui que l'amour peut seul rattacher à la vie, c'est là une pensée qui n'a rien de grand, qui excite dans l'auditoire autant de dépit que d'étonnement. Aussi ne faut-il pas hésiter à mettre Camille au-dessous de Reynold. Cette jeune fille, qui intéresse d'abord par la hauteur de sa raison, par la constance de son amour pour Léon, qui refuse les plus brillans partis pour demeurer fidèle à ses souvenirs, s'amoindrit singulièrement quand elle condamne, comme un juge, l'homme à qui elle devrait tendre la main. Il n'y a pas une femme qui, en pareille occasion, ne penchât du côté de la clémence. Je parle, bien entendu, de celles qui, par la noblesse de leurs sentimens, appartiennent à la poésie. Quant à celles dont toute l'éducation se réduit à savoir compter, le théâtre n'a pas à s'en inquiéter. Eussent-elles cent fois raison, elles ne pourront jamais émouvoir personne. Je ne m'explique pas comment M. Ponsard s'est mépris à ce point dans la composition du personnage de Camille. La rigueur de la jeune fille en face de la richesse eût été logique; son inflexible sévérité en face de la misère ne se concilie ni avec la rectitude de l'intelligence, ni avec la loyauté du cœur.

Je n'ai pas grand'chose à dire des personnages épisodiques. Ils se meuvent à peu près au hasard, et l'auteur ne s'est pas donné la peine

de leur assigner une ligne de conduite. Julie, amie d'enfance de Camille, est un type facile à rencontrer, mais qui ne méritait pas de figurer dans une comédie, à moins d'être dessiné avec précision, de façon à ne tromper personne. Sous des dehors étourdis, elle cache un cœur sans noblesse. C'est un mélange de sécheresse et de frivolité, une figure dont l'action se passerait très bien. M. Simon et M. Delatour représentent d'une manière assez pâle la haute banque et le parquet de la Bourse. Le premier parle des petits capitaux indisciplinés avec une impertinence qui n'a rien d'amusant; le second donne à Léon, son camarade de collége, d'excellens conseils, qui demeurent stériles, parce qu'ils arrivent trop tard. S'il voulait sauver le patrimoine de son ami, il devait refuser obstinément de l'assister dans ses premières aventures. Quand il a joué, quand il a gagné pour lui, de quel droit vient-il essayer de l'arrêter sur la pente terrible où il est engagé? Estelle et Alfred, Pierre et Dubois, disparaîtraient sans que personne s'en aperçût. Une aventurière, qui, pour assurer son bien-être et ne jamais se trouver au dépourvu, prend un amant à la hausse, un amant à la baisse, serait à peine acceptable dans une pièce de boulevard. Un joueur de coulisse qui dissipe en orgies l'or qu'il a gagné sans rien risquer est un peu dépaysé dans une composition qui se propose un but moral et veut demeurer poétique. Dubois, faisant des affaires pour son compte, donnant audience à des cliens de bas étage, tandis que son maître s'entretient dans son cabinet avec des cliens du faubourg Saint-Germain, est une heureuse invention; mais quand il vient avec Estelle visiter l'appartement de Léon, il n'égaie personne. Pierre, attaché au service de Léon, n'a d'autre souci, ou plutôt d'autre mission, que de copier jour par jour toutes les fautes de son maître. Il est impossible d'imaginer un personnage plus inutile. Madeleine, servante de Camille, imite en tout sa maîtresse, comme Pierre imite Léon.

Avec de tels caractères, il était bien difficile de composer une comédie vivante. Aussi, malgré son talent, M. Ponsard n'a-t-il pas réussi dans cette entreprise. Les personnages ne sont pas assez nettement conçus, assez solidement posés pour agir puissamment sur l'âme du spectateur. Il y a dans leur conduite une indécision dont le théâtre ne saurait s'accommoder. C'est un défaut que les tirades les plus élégantes ne rachètent pas. On reconnaît dès les premières scènes que l'auteur a vécu parmi les personnages qui parlent devant nous; mais il les a plutôt vus que regardés, et pour le poète comique, voir ne suffit pas. Le souvenir des choses aperçues, des propos recueillis au hasard, ne peut défrayer une pièce de longue haleine. Les termes techniques, inintelligibles pour les profanes qui n'ont

pas pénétré dans le temple, ne valent pas une pensée morale vivement exprimée.

La fable imaginée par M. Ponsard est d'une telle simplicité, qu'elle ne peut exciter une curiosité bien vive. On dirait que la pièce tout entière a été écrite sur un *scenario* tracé par quelque faiseur, qui pouvait devenir opéra, mélodrame ou comédie. Il n'y a dans la succession des scènes rien de nécessaire, c'est-à-dire, en d'autres termes, que la volonté du poète n'a pas l'air d'intervenir. Les acteurs s'agitent, vont et viennent, mais n'ont pas de rôle obligé. Ils pourraient se mouvoir autrement sans étonner personne. Or, toutes les fois que les spectateurs imaginent pour les acteurs une conduite différente de celle qui leur est assignée par l'auteur, c'est un grave symptôme. Quand la composition d'un ouvrage dramatique relève d'une volonté énergique et prudente, quand la prévoyance et la réflexion ont préparé les incidens que le poète met en œuvre, l'auditoire ne songe pas à refaire la fable qui se déroule devant lui. Jusqu'à présent, il est vrai, M. Ponsard ne s'était pas signalé par une grande fertilité d'invention. Soutenu par l'histoire dans *Lucrèce*, dans *Agnès de Méranie*, dans *Charlotte Corday*, par Homère dans *Ulysse*, il avait mis en œuvre ce qui s'offrait à lui sans jamais tenter les hardies aventures. Dans sa comédie nouvelle, il s'est attaché à ne pas imaginer un seul incident qui ne fût déjà connu du public. Pour ceux qui ont fait de la littérature dramatique une industrie régulière comme la métallurgie, qui ont réduit la pratique de cette industrie à des formules précises et n'abandonnent rien au hasard, c'est sans doute une preuve d'habileté. Je crains que le public ne soit d'un autre avis. S'il est bon de ne pas effaroucher l'auditoire par des incidens trop nouveaux, il ne faut pourtant pas répéter en vers ce qui a été dit en prose plus de cent fois. Je ne crois pas la comédie dépossédée par le journal, comme je l'entends souvent dire autour de moi. Les pensées qui se produisent chaque matin, qui se répandent dans la foule, offrent des élémens de comédie sans être la comédie même. Toutes les fois qu'une imagination puissante voudra s'emparer de ces élémens, les combiner, les animer, elle enfantera des œuvres qui auront tout l'attrait de la nouveauté. M. Ponsard n'a rien inventé, rien rajeuni, rien renouvelé. Tout ce que nous voyons dans sa comédie, nous l'avons déjà vu; tout ce que nous entendons, nous l'avons entendu. Il s'est dit évidemment avant de prendre la plume : A quoi bon inventer? C'est un métier périlleux. Je me contenterai des idées qui circulent parmi la foule; j'assortirai des rimes, je couperai en hémistiches les sentimens qui se débitent chaque jour, et le public n'en demandera pas davantage. Il y a dans ce petit monologue une part de vérité. Ce n'est pas le

théâtre en effet qui prend habituellement l'étrenne des idées nouvelles; il ne s'en empare qu'après avoir attendu quelques années. Quand elles ont fait leur chemin, quand elles sont devenues populaires, il les met en action, et ce procédé, qui n'exige pas une grande dépense d'imagination, réussit presque toujours. S'il n'a pas été suivi par les maîtres de l'art, s'il n'a pas même été deviné par eux, je reconnais volontiers que de nos jours il obtient un succès à peu près constant; le tort de M. Ponsard est d'avoir cru qu'il est infaillible.

Ainsi, dans la fable qu'il baptise du nom de comédie, il ne hasarde pas une pensée qui lui appartienne : pour entrer en matière, ce ne serait pas maladroit; pour enchaîner l'attention pendant trois heures, ce n'est pas assez. On peut dire sans exagération qu'il a poussé l'économie jusqu'à l'avarice. Ne rien prodiguer est d'un homme sage; il n'y a pourtant pas de moisson sans semailles, et l'auteur de *la Bourse* paraît se conduire d'après une autre opinion. Léon Desroches, amoureux de Camille Bernard, tente la fortune sans avoir jamais rêvé la richesse. Il ne songerait pas à jouer, si le père de Camille ne le trouvait trop pauvre pour lui donner sa fille. Il jouera donc pour réaliser le vœu de sa jeunesse, pour posséder la femme qu'il aime : jusque-là tout se conçoit, tout s'explique facilement; mais quand il a touché le but de son ambition, quand il tient dans ses mains les cent mille écus qui le font aussi riche que sa fiancée, pourquoi joue-t-il encore? pourquoi ne s'arrête-t-il pas? S'il aime vraiment Camille, il doit partir sans délai, quitter Paris au plus vite, et emporter avec joie le trésor que le hasard vient de lui donner. S'il demeure, s'il joue encore après avoir trouvé ce qu'il n'osait pas conquérir par le travail, c'est que son cœur n'est pas atteint profondément, et que le jeu est son unique passion. La chance tourne contre lui. Ruiné, il pense au suicide, comme tous les joueurs qui sont partagés entre le sentiment de la probité et le goût de la paresse : y a-t-il au monde rien de plus vulgaire? Reynold vient l'arracher à son projet et lui désigner le travail comme le seul moyen de se réhabiliter. Devenu contre-maître dans une usine, Léon sauve par son courage la vie de plusieurs ouvriers, et Camille, qui avait refusé sa main au joueur, qui avait promis d'épouser son cousin Reynold, fausse parole à celui qui n'a jamais failli pour devenir la femme de Léon. Il est beau sans doute d'honorer le courage, de le récompenser; mais la conduite de Camille me paraît difficile à expliquer. Léon, qui a sauvé ses camarades au péril de ses jours, offre-t-il des garanties de sagesse à la femme qu'il aime et qui tout à l'heure le repoussait? Est-il bien affermi dans le travail? A-t-il renoncé à l'espérance de gagner en quelques semaines

ce que dix ans de persévérance ne lui donneront peut-être pas? Il est permis d'en douter, et Camille, d'abord si défiante, se contente d'une bien courte épreuve. Ce que je dis de Camille, je peux le dire de son père. M. Bernard, furieux contre Léon, venu avec la ferme résolution de donner sa fille à son neveu, s'apaise bien vite, et trouve excellentes les raisons qu'il dédaignait autrefois. Il ne voulait pas d'un gendre pauvre, il accepte un homme ruiné. Pour expliquer cette subite conversion, il faut supposer qu'il est gouverné par sa fille; mais toute sa conduite précédente dément cette supposition.

Comment donc expliquer les applaudissemens obtenus par *la Bourse?* car le public applaudit la comédie nouvelle de M. Ponsard. La cause du succès n'est pas difficile à trouver. L'auteur a choisi avec discernement et traité avec adresse quelques lieux communs qui manquent bien rarement leur effet. Je ne parle pas des tirades contre le jeu, qui semblent commandées par le sujet. Il y a dans l'œuvre qui vient de réussir deux idées qui ont déjà réuni au boulevard de nombreux suffrages sous la modeste forme de couplets, et que nous voyons reparaître en alexandrins avec la même autorité, le même bonheur, — l'apothéose de l'ouvrier, l'apothéose du soldat. Sanctifier, glorifier le travail, le courage, le dévouement, rien de plus légitime : la raillerie ne peut atteindre une telle pensée; mais le goût demande si elle se produit à propos dans la comédie de M. Ponsard. Or je crois que la forme et l'occasion choisies par l'auteur soulèvent plus d'une objection. Quand Léon Desroches, renonçant à ses projets de suicide, veut expier sa faute, il préfère la condition d'ouvrier à la condition de soldat, et nous avons une tirade, que le parterre ne manque jamais d'applaudir, où la guerre est proclamée trop glorieuse pour ceux qui ont une faute à expier. Je ne me charge pas de prononcer entre le dévouement du soldat et le dévouement de l'ouvrier. J'incline à penser que ces deux conditions réclament une égale énergie. Ce que je veux noter, c'est que ce panégyrique de la profession militaire n'est pas à sa place, et qu'il est accueilli par des battemens de mains, comme s'il avait le mérite de l'opportunité. Plus tard, quand Reynold croit la cause de Léon perdue sans retour aux yeux de Camille et s'apprête à épouser sa cousine, les ouvriers de l'usine qu'il dirige lui offrent un bouquet, et le chef de la députation parle avec humilité des mains noircies par le charbon qui ont cueilli ces fleurs. Cette première partie de la scène nous étonne à bon droit. La réponse de Reynold nous étonne encore bien davantage. Il préfère les fleurs cueillies par des mains rudes et noires aux fleurs cueillies par des mains blanches : les premières ont été parfumées par le souffle du travail, et la foule d'ap-

plaudir. J'admire et j'honore le travail qui protége la pauvreté contre les plus dangereuses tentations; mais je me permets de blâmer ce panégyrique de la sueur, comme je blâmais tout à l'heure le panégyrique de la profession militaire. Je partage la sympathie de la foule pour le soldat et l'ouvrier, et cependant les deux tirades que je rappelle ne sont pour moi que des lieux communs. Ces deux tirades ont réussi : c'est là sans doute un puissant argument; je crois pourtant que les principes du goût demeurent entiers devant le succès le plus éclatant. Ce qui plaît, ce qui est accueilli avec empressement n'est pas toujours ce qui convient. Pour peindre le danger des jeux de bourse, il n'est pas nécessaire de louer, comme l'a fait M. Ponsard, le soldat et l'ouvrier. Si j'insiste sur ce point, c'est qu'il offre un enseignement. Dans un récit, dans un roman, les deux tirades qui ont si puissamment contribué au succès de *la Bourse* n'obtiendraient qu'un sourire. Qu'est-ce donc aujourd'hui que l'art dramatique, si les lieux communs jouissent d'un tel crédit? Serait-ce un genre de littérature où la mise en œuvre dominerait la pensée? Je ne veux pas le croire. Pourquoi donc l'art dramatique serait-il au-dessous du roman, au-dessous de la poésie lyrique? L'histoire de l'imagination chez les nations les plus ingénieuses proteste éloquemment contre une telle assertion. Ce qui demeure évident, c'est que les spectateurs réunis sur les bancs d'une salle sont plus indulgens, plus indolens que les lecteurs en tête-à-tête avec un livre nouveau. Les idées dont l'écrivain le plus industrieux ne voudrait pas faire un chapitre sont jugées bonnes, opportunes, presque nouvelles, dès qu'il s'agit du théâtre. M. Ponsard ne l'ignore pas, et la complaisance du public a pleinement justifié ses calculs.

La foule lui donne raison en battant des mains. Il me semble pourtant que l'arrêt du parterre n'est pas un arrêt sans appel. Il y a pour un écrivain deux manières de réussir. La première consiste à s'emparer des idées qui ont cours depuis longtemps, à les revêtir d'une forme élégante, à renoncer aux soucis de l'invention. C'est ainsi que M. Ponsard a procédé en composant sa dernière comédie. La seconde manière est plus laborieuse, et demande impérieusement des idées nouvelles; mais elle impose de trop rudes obligations pour compter de nombreux partisans. Et puis quel sera le sort d'une conception dont les élémens ne se trouvent pas dans l'intelligence de la foule? C'est l'imprévu avec tous ses dangers. Ne vaut-il pas mieux se prémunir contre l'indolence du spectateur en remaniant des sentimens qui depuis vingt ans sont acceptés partout, devant lesquels tout le monde s'incline? N'est-ce pas le parti le plus prudent? M. Ponsard appartient à l'école du bon sens, et si mes souvenirs ne m'abusent pas, c'est à lui que nous devons la fondation de cette école.

La méthode qu'il a suivie n'éveille donc en moi aucune surprise. Reste à savoir si au théâtre comme ailleurs la hardiesse n'est pas souvent le meilleur des calculs.

Aller vers le public et lui répéter ce qu'il a déjà entendu, lui épargner la peine de comprendre une pensée qu'il ignore, n'est pourtant pas le moyen le plus sûr d'atteindre à la renommée. Amener le public à soi, transformer son indolence en attention, lui inspirer le goût des aventures dans le domaine intellectuel, l'attirer vers les choses qu'il ne connaît pas, ou qu'il a tout au plus entrevues, me paraît plus sage dès qu'il s'agit, non pas de réussir aujourd'hui ou demain, mais de laisser une trace glorieuse de son passage. *La Bourse* a réussi. Est-il bien sûr que dans dix ans le public s'en souvienne? Il n'a rien appris en l'écoutant, il n'aura pas de peine à l'oublier. Voilà ce qu'on gagne à se placer dans le courant des idées populaires.

Le style de *la Bourse* est moins élégant et moins pur que celui de *l'Honneur et l'Argent*. M. Ponsard manie facilement la langue poétique, et c'est à cette heureuse faculté qu'il doit sans aucun doute la meilleure partie de ses succès. En écoutant sa dernière comédie, on dirait qu'il a voulu se dispenser de tout effort sérieux. Il y a dans *Lucrèce*, dans *Charlotte Corday*, des pages écrites avec fermeté, avec franchise, que les hommes de goût se plaisent à relire. J'ai tout lieu de penser que *la Bourse* ne deviendra jamais un sujet d'étude pour ceux qui aiment à voir la pensée se produire sous une forme animée. Je n'approuve pas au théâtre l'usage fréquent du langage lyrique : je sais trop ce qu'il nous a valu; nous avons entendu des odes, des élégies, qui se donnaient pour des personnages; la splendeur des images avait remplacé l'action. M. Ponsard a compris le danger de cette méthode, et s'est proposé de réagir contre l'envahissement du monologue : c'était une sage résolution, à laquelle tous les bons esprits devaient applaudir; mais il fallait s'arrêter à temps dans cette réaction, et je crois qu'en écrivant *la Bourse*, M. Ponsard a dépassé le but. Oui sans doute, il ne faut user qu'avec une extrême réserve du langage lyrique toutes les fois qu'on s'adresse à la foule assemblée pour assister au développement d'une action. Les personnages mis aux prises doivent s'exprimer familièrement, et ne jamais oublier qu'ils ont devant eux un interlocuteur. Cependant le style familier n'est pas nécessairement le style prosaïque, et je regrette d'avoir à dire que la comédie nouvelle pourrait accréditer cette confusion. Je ne veux pas m'arrêter aux incorrections purement grammaticales, qui ne relèvent pas du goût. Je me borne à signaler le caractère prosaïque du dialogue. Pour se dérober au danger des images, pour échapper aux tentations de la forme lyrique, l'auteur ne quitte guère le terrain que les

muses n'ont jamais foulé. Il se défie de la poésie à tel point qu'il s'applique à parler comme tout le monde. L'imagination intervient si rarement dans l'expression de sa pensée, qu'un auditeur dont l'oreille ne serait pas habituée à la mesure des vers pourrait se croire en pleine prose.

Dans l'école du bon sens, prosaïsme et simplicité sont peut-être synonymes. Pour ceux qui ont étudié les conditions de l'art dramatique, la simplicité n'exclut pas l'emploi des images. Or Léon, Camille et Reynold n'ont rien qui les élève au-dessus des figures que nous voyons chaque jour. Ce n'est vraiment pas la peine d'écrire en alexandrins pour dire avec le secours du rhythme et de la rime ce qui se dit sur le boulevard ou dans un salon, sans y rien changer. Lors même que M. Ponsard établirait la vérité parfaite de son œuvre, nous aurions encore le droit de lui demander pourquoi il n'a pas donné à sa pensée une forme poétique. Simple dans *Lucrèce*, dans *Charlotte Corday*, dans *l'Honneur et l'Argent*, il est demeuré dans *la Bourse* au-dessous de lui-même.

Je ne sais pas comment il travaille, et je ne voudrais pas me livrer à des conjectures. Cependant il y a plus d'une scène qui semble d'abord écrite en prose, puis rimée après coup. Or la définition donnée à M. Jourdain par son maître de philosophie, excellente dans *le Bourgeois Gentilhomme*, n'a pas la même valeur quand on veut l'appliquer. Tout ce qui n'est pas écrit en prose n'est pas nécessairement écrit en vers : il ne suffit pas de compter des syllabes et d'assortir des rimes pour transformer la prose en poésie. Il faut absolument quelque chose de plus. Ce quelque chose est assez difficile à déterminer, j'en conviens. Les imaginations poétiques le trouvent sans effort; les esprits prosaïques ne le devineront jamais. M. Ponsard a prouvé plus d'une fois qu'il n'ignore pas tout ce qu'il y a d'incomplet dans la définition du maître de philosophie : comment donc l'a-t-il oublié en écrivant *la Bourse?* Il n'y a qu'une manière d'exprimer la nuance délicate que je veux indiquer : le prosateur pense en prose, le poète pense en vers. Une idée remaniée, à laquelle on impose plusieurs formes successives, ne garde jamais sa première fraîcheur, son premier éclat. On a beau consulter Richelet, on ne peut transformer la prose en poésie.

Qu'on me permette une comparaison que je n'entends pas donner comme une preuve rigoureuse, mais qui rendra cette observation plus facile à comprendre. Qu'un peintre, avant de représenter sur la toile une scène de l'histoire, commence par composer sur le même sujet un bas-relief, et qu'il essaie ensuite de traduire son bas-relief en tableau, il est certain qu'il échouera dans cette tentative de métamorphose. Renversez l'ordre du travail, et vous obtiendrez un échec pareil. Eh bien! ce qui est vrai pour les arts du dessin n'est

pas moins vrai pour les arts littéraires. Mettre en vers une page de Bossuet, mettre en prose une page de Corneille, sont deux projets que le bon sens désavoue. On a voulu justifier la méthode que je réprouve en citant quelques notes trouvées dans les papiers de Racine, un projet d'*Iphigénie en Tauride;* c'est un argument sans valeur. Ces notes n'ont pas plus d'importance qu'un mémento; c'est tout au plus un canevas, et si l'auteur de *Britannicus* et d'*Athalie* s'en fût servi, il n'aurait pas versifié les lignes que nous connaissons. On a trouvé des notes du même genre dans les papiers d'André Chénier, et pourtant je ne croirai jamais que *la Jeune Captive* soit une page de prose mise en vers.

La foule, qui n'a pas étudié les secrets du métier, qui ne s'en est jamais préoccupée, est à cet égard, mais à son insu, du même avis que les lettrés. Lorsqu'elle entend de la prose versifiée, elle approuve ou désapprouve la pensée, elle discute. Quand elle entend des vers où Richelet n'a rien à voir, des vers enfantés sans efforts, où se trouve exprimée une idée qui n'a jamais eu d'autre forme, elle est séduite, elle est charmée, et ne songe pas à discuter. Elle ne sait pas pourquoi; mais qu'on aille au fond de la question : la foule n'aime pas la prose versifiée.

Les applaudissemens obtenus chaque soir par M. Ponsard ne s'adressent pas à la beauté du langage, mais aux lieux communs qu'il a su habilement exploiter. Quand le poète traduit sa pensée en vers spontanés, un murmure confus d'étonnement et d'admiration atteste son triomphe. Rien de pareil aujourd'hui. La foule approuve, applaudit, heureuse de trouver dans l'œuvre nouvelle l'écho de son opinion. Elle se conduirait autrement, si des paroles mélodieuses arrivaient à ses oreilles, si de vives images venaient frapper son intelligence.

M. Ponsard avait à choisir entre la comédie de mœurs et la comédie de caractère. A parler franchement, je ne sais quel nom mérite son œuvre nouvelle. On dira peut-être que c'est une comédie de mœurs : je consentirais à le croire, si je voyais ses personnages engagés dans une action réelle; mais qu'on y prenne garde, ses personnages parlent et n'agissent pas. Ce n'est pas là, quoi qu'on puisse dire, le tableau fidèle de ce qui se passe sous nos yeux. Serait-ce d'aventure une comédie de caractère? Pour justifier un tel nom, il faudrait démontrer que les acteurs sont présentés sous un aspect philosophique. Or je crois qu'il serait difficile d'apporter des preuves satisfaisantes à l'appui de cette assertion. Il y a sans doute dans *la Bourse* quelques scènes empruntées à la réalité; il n'y en a pas une qui relève de la philosophie, qui atteste chez l'auteur la faculté d'analyser les sentimens. Ce n'est pas que je lui dénie cette faculté d'une manière absolue, car il en a fait usage dans *Lucrèce* et dans *Char-*

lotte Corday; mais je crois pouvoir affirmer qu'elle ne se révèle pas dans *la Bourse.* De quel nom baptiser cette comédie qui n'égaie pas, cette fable qui n'est pas dramatique? C'est peut-être un genre nouveau; c'est un mélange d'épître et de satire qui n'est pas encore classé dans notre littérature.

Si l'on essaie de définir le vrai caractère de cette composition, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle se rattache d'une manière directe aux doctrines qui ont prévalu dans les autres branches de l'art. M. Ponsard, en écrivant sa comédie, a suivi les traces des peintres et des sculpteurs : il a négligé l'idéal pour ne s'attacher qu'à la réalité. Il a dessiné quelques portraits d'après ses souvenirs, sans se donner la peine d'agrandir, de transformer ce qu'il avait vu par une réflexion persévérante. Dans la peinture, dans la sculpture, cette méthode est applaudie, ceux qui refusent de l'adopter sont traités de rêveurs. Si l'on n'y prend garde, l'imitation matérielle envahira bientôt la littérature comme les arts du dessin. La comédie nouvelle de M. Ponsard, sans être calquée sur la vie réelle, fait une part si mince à l'imagination, à la pensée, qu'elle peut compter parmi les œuvres de pure imitation. Or, s'il est vrai que la sculpture et la peinture, en négligeant l'idéal, se condamnent à la stérilité, il n'est pas moins vrai que la poésie dramatique, en suivant la même route, arrive à la même impuissance. Si l'on compare les mémoires écrits sous le règne de Louis XIV aux comédies de Molière, on n'a pas de peine à retrouver les élémens qu'il a mis en œuvre; mais on voit qu'il les a transformés, qu'il les a faits siens par la puissance de sa volonté, par le travail de sa pensée. Les railleries qu'il a prodiguées contre les médecins sont indiquées dans la correspondance de Guy Patin. Les ridicules de cour dessinés par Saint-Simon ne sont pas sans parenté avec les ridicules dessinés par l'auteur du *Misanthrope.* Cependant on se tromperait étrangement en affirmant que Molière s'en est tenu à l'imitation. Pour quiconque sait comprendre ses œuvres, il est évident qu'il fait une large part à l'idéal. L'élève de Gassendi avait gardé pour la philosophie une affection sincère, et ne se contentait jamais de la surface des choses.

Aujourd'hui l'on veut réduire la comédie à l'imitation. Voir ce qui se passe et le mettre sur la scène est aux yeux de bien des gens une preuve éclatante d'habileté. Je regrette que M. Ponsard, qui avait débuté d'une manière poétique, se soit rallié dans son dernier ouvrage à ces doctrines stériles. Malgré la bienveillance que le public lui témoigne, il ne tardera pas à sentir qu'il s'est trompé. Tant qu'il a tenu compte de l'idéal, tant qu'il s'est maintenu dans les régions élevées de la pensée, la foule ne s'est pas contentée d'applaudir ses œuvres, elle a voulu les revoir. Qui donc, après avoir entendu *la Bourse,* voudrait l'entendre une seconde fois? Pour que le théâtre

intéresse, il faut absolument qu'il nous offre quelque chose de plus que l'image de la vie réelle. Ceux qui en doutent et ne veulent pas se rendre aux argumens sérieux, qu'ils traitent d'arguties, peuvent s'édifier en voyant la conduite de la foule. Toutes les fois que dans une œuvre dramatique l'imagination n'intervient pas d'une manière puissante, une soirée suffit à contenter la curiosité. Toutes les fois au contraire que la réalité se trouve agrandie par la pensée, on éprouve le besoin d'écouter encore ce qu'on a déjà écouté. Le théâtre alors n'est plus un divertissement frivole, mais une étude attrayante. Il y a treize ans, quand M. Ponsard interrogeait les premières pages de Tite-Live, et nous retraçait la mort volontaire de Lucrèce, j'ai lieu de croire qu'il ne mettait pas en doute ces vérités. Les a-t-il oubliées dans l'enivrement du succès? Ce serait grand dommage, car, s'il ne possède pas des facultés de premier ordre, il est certain qu'il ne peut être confondu avec les faiseurs qui se donnent le nom d'auteurs dramatiques. S'il veut garder le rang qu'il a conquis, il n'a rien de mieux à faire que d'abandonner l'imitation pour revenir à l'idéal.

Malheureusement ses amis lui prodiguent la louange, et lui persuadent qu'il ne peut faillir. C'est la destinée commune de tous les poètes que la foule a salués de ses applaudissemens. Une fois en possession de la renommée, ils n'écoutent plus ni conseils ni avertissemens; ils prennent volontiers le doute pour une offense. Ils ne veulent pas être discutés, et, pour leur paraître intelligent, il faut les admirer sans réserve. M. Ponsard, chef de l'école du bon sens, saura-t-il résister aux dangers de la louange? Ce serait la manière la plus certaine de prouver son originalité. S'il consentait à écouter les conseils, je ne dis pas des amis qui l'entourent, mais de ceux qui aiment son talent, qui ont étudié ses œuvres avec une attention bienveillante, il renoncerait à la comédie. Il n'y a pas dans son esprit assez de vivacité pour qu'il puisse réussir dans la peinture de la vie familière. On m'opposera le succès de *l'Honneur et l'Argent*, le succès de *la Bourse;* on me dira qu'il faut se rendre à l'évidence : l'accueil fait à ces deux ouvrages ne change pas ma conviction. M. Ponsard ne comprend pas d'une manière complète la mission de la comédie, ce qu'il a fait nous autorise à le penser. L'antiquité disait que la comédie châtie les mœurs en riant. L'auteur de *la Bourse* paraît n'avoir accepté que la première moitié de cette définition : il essaie de châtier les mœurs, mais il ne rit pas, ou s'il veut crayonner le ridicule, il réussit bien rarement à égayer l'auditoire. Il obtient son approbation par la fermeté de ses principes, il n'excite pas l'hilarité.

La comédie sans gaieté, telle que la conçoit M. Ponsard, la comédie purement didactique, ne pourra jamais s'acclimater parmi nous. Les idées les plus vraies, les sentimens les plus généreux ne suffisent

pas pour enchaîner l'attention de l'auditoire. Il n'y a que le ridicule qui puisse animer une fable comique, et le sentiment du ridicule est un don que l'auteur de *la Bourse* ne possède pas. Je crois donc qu'il agirait sagement en demandant à l'histoire le thème de ses compositions futures. C'est dans l'histoire qu'il trouvera l'application naturelle de ses facultés. Il sait, quand il le veut, quand il s'en donne la peine, traduire dans une langue élégante les passions politiques et même les passions d'une nature plus douce. Il rencontrera dans le passé des épisodes qui exalteront son imagination et lui permettront de toucher aux plus hautes questions morales. C'est pour lui le moyen le plus sûr d'affermir sa renommée.

Ce conseil ne sera pas écouté. Ceux qui voient dans le succès un argument sans réplique encouragent M. Ponsard à persévérer dans la route qu'il a choisie. Les objections que je lui soumets seront traitées comme des paroles sans valeur, sans portée; l'avenir dira si je me suis trompé. J'ai parlé de *la Bourse* de manière à prouver toute l'importance que j'attribue à l'auteur; j'ai tâché de justifier mes affirmations. Ceux qui le vantent sans mesure ont dédaigné cette méthode, la trouvant trop laborieuse, et je crains bien que M. Ponsard ne les prenne au mot. On lui dit qu'il a raison d'explorer le domaine de la comédie, qu'il est dès à présent un maître consommé, qu'il a pénétré tous les secrets de l'art, et n'a plus rien à deviner. S'il se laisse prendre à ces flatteries, le repentir ne se fera pas attendre. J'aurais voulu pouvoir louer son œuvre nouvelle comme j'ai loué l'entretien de Robespierre, de Marat et de Danton. Si l'auteur m'eût offert des personnages vivans, je les aurais accueillis avec joie. *La Bourse* n'est à mon avis qu'une épître découpée en dialogue, et j'ai dû le dire.

Les œuvres sérieuses ne se comptent pas par centaines. On peut dire qu'au théâtre elles sont encore plus rares que dans les autres parties de la littérature contemporaine : il faut donc saisir avec empressement toutes les occasions qui se présentent de discuter les conditions de chaque genre et l'application des principes reconnus vrais par une suite de générations. L'industrie dramatique produit chez nous bon an mal an une pièce par jour. Je conçois qu'on traite légèrement, qu'on vante ou qu'on blâme au hasard les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de ces ouvrages; mais quand un poète dont le nom jouit d'une légitime autorité écrit une composition de longue haleine et choisit la forme la plus sévère, le louer sans dire pourquoi, ce n'est pas lui donner une preuve d'estime. La plus sûre manière de témoigner l'état qu'on fait de lui, c'est de soumettre sa pensée à l'examen le plus rigoureux, le plus attentif. Avertir les poètes qui se trompent sur leur vocation n'est pas un des moindres devoirs de la critique.

Depuis treize ans, M. Ponsard est écouté avec une faveur marquée. Si toutes ses œuvres n'ont pas obtenu un égal succès, la bienveillance et l'empressement ne leur ont jamais fait défaut. Il est donc de ceux qui appellent la discussion. Quoi qu'il fasse maintenant, il n'a pas à craindre l'indifférence. L'engouement est le seul danger qu'il puisse redouter. S'il ne veut pas s'égarer, il faut qu'il apprenne à douter de lui-même, à ne pas dédaigner les conseils. Trois fois déjà il s'est adressé à l'histoire; la première et la troisième de ses tentatives dans le domaine du passé sont à coup sûr ses titres les plus solides. *Lucrèce* et *Charlotte Corday* ont marqué sa place parmi les écrivains habiles et les penseurs élevés. Il y a dans ce double succès un enseignement qu'il ne doit pas négliger. S'il a montré plus d'une fois une imagination ingénieuse, il n'a jamais étonné personne par une invention féconde. C'est pourquoi l'histoire lui serait un puissant auxiliaire. L'étude des faits accomplis, la connaissance des personnages qui ont pris part aux événemens, ne le dispenseraient pas d'inventer, mais lui rendraient la tâche plus facile. Sans se rallier à la doctrine qui voit dans la réalité historique l'idéal de la poésie dramatique, il réagirait heureusement contre la doctrine contraire, qui ne demande au passé que des noms pour baptiser les caprices de l'imagination. Dramatiser l'histoire, tel est le but que M. Ponsard doit se proposer. Il a prouvé qu'il sait pénétrer le sens des événemens, et lire dans la conduite des acteurs les motifs qui les ont guidés. Qu'il mette à profit ce don précieux. L'Angleterre et l'Allemagne lui offrent de glorieux modèles dans l'interprétation poétique du passé. Sans doute il n'arrivera jamais à les égaler, mais en les étudiant il doublera ses forces, et les gages qu'il a déjà donnés nous permettent d'espérer encore pour lui un brillant avenir. Si, au lieu d'interroger les faits accomplis, de mettre en scène les personnages qui ont tenu dans leurs mains le sort des nations, il s'obstine à vouloir peindre la société contemporaine, malgré la bienveillance qu'il a toujours rencontrée, il est à peu près certain qu'il verra déchoir sa renommée. Le ton comique n'est pas dans sa nature. Quand il veut railler, il déclame, et confond presque toujours la colère de la satire avec les leçons de la comédie. Son talent d'écrivain est aujourd'hui en pleine maturité; il fera désormais ce qu'il sait faire dès à présent, et tenterait vainement d'imposer à son esprit de nouvelles habitudes. Puisqu'il ignore la gaieté, puisqu'il plaisante laborieusement, qu'il se contente de son domaine naturel, de l'interprétation poétique du passé. La comédie demande un esprit délié, une souplesse de pensée qu'il ne possède pas.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1856.

Dans les affaires du monde, il y a les complications réelles, immédiates, forcément inhérentes à une situation, et il y a les difficultés qu'on pourrait appeler l'œuvre de l'imagination, qui tiennent à une certaine surexcitation de l'opinion, souvent à des illusions déçues. Quelle est la part des complications réelles? Quelle est aussi la part des difficultés imaginaires, ou du moins exagérées? La paix diplomatique, la paix d'Orient, si l'on peut ainsi parler, est heureusement rétablie aujourd'hui; la paix morale, la paix européenne existe-t-elle au même degré? C'est la question qui se fait jour naturellement à travers les symptômes et les incidens les plus actuels. Nous sommes en effet au lendemain d'une guerre qui a soulevé ou laissé entrevoir les plus grands problèmes, et qui a été l'épreuve de toutes les politiques. Chaque puissance a un système à adopter, une marche nouvelle à se proposer; les positions ont à se dessiner et à s'avouer : il y a pour tout le monde un premier pas à faire dans la voie qui vient de s'ouvrir. De là cette tension des esprits, ardemment et incessamment occupés à rechercher le sens des moindres faits et des moindres démarches. Si l'on examine bien, ces préoccupations se concentrent principalement aujourd'hui sur deux points, le traité du 15 avril et les affaires d'Italie, qui, après les affaires d'Orient, restent la plus sérieuse, la plus pressante question pour l'Europe. Le traité du 15 avril 1856, on ne saurait le nier, a été jeté assez inopinément dans le public. Avant qu'on sût qu'il fût négocié, il était divulgué par le gouvernement anglais, et nul acte diplomatique certainement n'a été interrogé avec plus de curiosité dans sa pensée secrète comme dans ses résultats possibles. En lui-même, le traité du 15 avril n'a rien de mystérieux ni de surprenant. Il est la conséquence de l'union antérieure de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche; il est le complément de la paix; il place sous une garantie, sinon plus précise et plus haute, du moins plus particulière, les stipulations signées le 30 mars par toutes les puissan-

ces. Il ne prend une signification plus générale que par les circonstances dans lesquelles il a été conclu, et par ce fait, aussi décisif qu'imprévu, du maintien ostensible d'une triple alliance dans les conditions d'incertitude où se trouve actuellement placée l'Europe.

Quelque spécial qu'en soit l'objet, le traité du 15 avril n'est pas moins le signe éclatant des transformations qui s'opèrent dans la politique du continent. Sous une forme publique et avouée, c'est la réalisation de la pensée déposée dans la convention secrète signée par les mêmes puissances en 1815, à Vienne, peu avant les cent-jours. Si on cherche les mobiles qui ont pu se glisser aujourd'hui dans la négociation de cette alliance particulière, la France est évidemment le pays qui avait en cela l'intérêt le moins personnel et le moins direct; l'Angleterre pouvait espérer jeter de la sorte entre la France et la Russie un acte de méfiance, comme un obstacle à un rapprochement; l'Autriche surtout avait l'avantage immense de trouver dans une combinaison nouvelle la force, le point d'appui dont elle manque en présence du ressentiment du cabinet de Saint-Pétersbourg et de la rivalité taquine de la Prusse. C'est en Prusse qu'un journal appelait le traité du 15 avril une *ligue de défiance*, un *Sonderbund européen;* c'est du moins le notable déplacement d'une alliance qui du nord, où elle existait jusqu'à présent, se trouve transportée au midi. Mais quel est le rapport du traité du 15 avril avec les affaires d'Italie? Il n'y a aucun rapport apparent. Entre la garantie permanente, active, assurée collectivement à l'indépendance de l'empire ottoman, et la garantie des possessions autrichiennes au-delà des Alpes, il n'y a aucune relation de solidarité. La question italienne reste donc entière, telle qu'elle a été posée dans le congrès de Paris, telle qu'elle découle malheureusement encore des conditions où vit la péninsule, et ce sera là, sans nul doute, l'épreuve la plus décisive de l'alliance nouvelle.

Il y a aujourd'hui pour les gouvernemens comme pour les peuples un intérêt politique et moral de premier ordre à aborder enfin cette question italienne, qui est celle de la destinée de toute une race aussi brillante qu'éprouvée. Seulement, qu'on ne s'y méprenne pas, il n'est point de question où les passions se substituent plus aisément à la réalité, et c'est ici surtout que l'imagination ajoute au mal véritable le danger des illusions sur la nature ou la possibilité du remède. Au fond, il y a deux choses en Italie : il y a la situation intérieure des divers états, et il y a la domination autrichienne, qui réagit sur l'ensemble de la péninsule. Après les discussions qui ont eu lieu dans le congrès, on peut dire aujourd'hui que tout ce qui touche à l'ordre intérieur se réduit principalement à la question des états pontificaux. Là du moins le mal est rendu plus sensible par la nécessité d'une occupation étrangère permanente. Les Autrichiens campent dans les Légations aux frais du saint-siége; la France est à Rome à ses frais. Les populations n'ont plus par malheur au même degré l'affection qu'elles avaient autrefois pour la papauté. Le gouvernement romain rencontre toujours l'obéissance passive et extérieure; mais sous cette obéissance se cache une sourde et pénible inquiétude qui transforme les moindres souffrances en griefs, et s'aigrit d'autant plus qu'elle est contenue. C'est une situation pleine de périls. Comment s'est-elle formée? Il y a bien des causes sans doute.

La papauté a été pendant longtemps un élément de puissance et de domination morale pour la péninsule : elle n'était pas seulement ce que Rossi appelait peu avant sa mort la dernière grandeur de l'Italie; Rome était encore un centre où affluaient des ressources de toutes les parties du monde catholique, et ces ressources rejaillissaient en bien-être sur les populations, qui vivaient sans trop songer à travailler par elles-mêmes. Depuis ce temps, les révolutions sont survenues, la papauté a été soumise aux plus cruelles épreuves. Les réformes politiques et économiques qui ont été accomplies dans beaucoup d'états catholiques ont notablement diminué les ressources du saint-siége, et il a bien fallu recourir à d'autres moyens de gouvernement, à l'impôt, par exemple. Les souverainetés ecclésiastiques qui existaient dans d'autres pays s'éteignant par degrés, la papauté est restée seule en vue, réunissant à la fois la puissance temporelle et la puissance spirituelle, et on s'est accoutumé à mettre en discussion si ce mélange de pouvoirs était nécessaire. Les passions nationales italiennes se réveillant en même temps, la question s'est étrangement compliquée; on s'est demandé si un état neutre par sa nature, nécessairement étranger à tout conflit et placé au centre de la péninsule, n'était pas un obstacle incessant à la reconstitution de la puissance italienne. Le gouvernement romain, de son côté, n'a point toujours été, il s'en faut, à la hauteur de son rôle. Tandis que tout se transformait autour de lui, il ne changeait pas. Par tempérament, il est d'habitude craintif et méticuleux; il manque trop souvent d'initiative et d'activité; il redoute la responsabilité, il aime les atermoiemens. Au lieu d'aborder nettement et simplement les difficultés, il les évite, croyant ainsi les avoir résolues.

Il est résulté de ce concours de circonstances une situation qui n'a cessé de s'aggraver. Les ennemis de la papauté se sont enhardis jusqu'à faire un mot d'ordre de sa déchéance temporelle, en la représentant comme un obstacle permanent à toute réforme intérieure et à toute revendication nationale. Les soutiens de la souveraineté pontificale, en haine des révolutions, se sont rejetés dans une immobilité absolue, et ont pris en défiance tout ce qui se présentait sous le nom de sentiment italien. Quant aux hommes intelligens et éclairés qui croient la souveraineté temporelle du pape nécessaire pour le monde catholique comme pour l'Italie elle-même, mais qui croient aussi que cette souveraineté n'est point incompatible avec un progrès raisonnable, ils se sont refroidis un peu en voyant leurs efforts inutiles. Le gouvernement pontifical s'est trouvé avec des serviteurs dangereux, des ennemis implacables et une masse obéissante, mais tiède. Telle est la condition actuelle des états de l'église.

Le mal est réel, il ne servirait à rien de le nier; mais quel sera le remède? Il ne peut être que lent et progressif. La régénération des États-Romains ne peut être que l'œuvre du temps et d'un travail persévérant, par cette raison bien simple que ce n'est pas l'administration seule qui doit se réformer: les populations elles-mêmes ont à contracter toutes les habitudes d'une vie nouvelle. Il semble à bien des esprits qu'ils ont tout dit quand ils ont parlé du gouvernement des prêtres, et que ce qu'on nomme la sécularisation doit guérir tous les maux. C'est un jugement aussi superficiel qu'inexact. Si on consulte les faits, il y a beaucoup moins de prêtres qu'on ne le pense et qu'on

ne le dit dans le gouvernement pontifical. Sait-on quelle est la part des ecclésiastiques dans l'administration romaine? Dans les Légations et dans les dix-huit provinces, il y a quinze prêtres, qui sont les délégats. Tous les autres employés de l'ordre civil ou de l'ordre judiciaire sont laïques; ils sont au nombre de 2,313. A Rome, la proportion change un peu, parce que l'arrondissement où siége le souverain pontife est sous un régime particulier. Le nombre des prêtres reste cependant encore grandement restreint. Dans la secrétairerie d'état, il y a 5 ecclésiastiques et 19 laïques; aux finances, il y a 2,017 laïques contre 3 ecclésiastiques; à l'intérieur, la proportion est de 1,411 à 22, à la justice de 927 à 59. Il en est partout de même. L'administration romaine ne compte en réalité que 98 ecclésiastiques contre 5,059 laïques. Une des causes habituelles d'erreur, c'est de compter les prélats parmi les ecclésiastiques. Les prélats ne sont nullement prêtres; ils peuvent se marier demain, s'ils le veulent; ils sont placés ordinairement dans les tribunaux supérieurs, pour s'accoutumer aux affaires administratives. Les prélats ont été justement à l'origine un commencement de la sécularisation, qui s'est surtout développée dans ces dernières années. Sous ce rapport donc, s'il reste beaucoup à réformer encore dans l'administration romaine, la sécularisation n'est point du moins aussi nouvelle qu'on le croit. Il y a vingt-cinq ans, on le sait, les puissances européennes, frappées de ce qu'il y avait déjà de critique et de menaçant dans la situation des états de l'église, présentèrent au pape Grégoire XVI un plan d'innovations sages, mesurées et praticables. Ces réformes ne furent point accomplies alors. C'est le nouveau pape, c'est Pie IX, qui a réalisé à un certain degré cette prévoyante pensée. Il ne faut rien exagérer sans doute : le pontife actuel n'a point rétabli un régime constitutionnel après l'expérience de 1848; mais le *motu-proprio* de 1850, et les mesures qui en ont été la suite, ont introduit des modifications profondes dans l'organisation des états pontificaux. Des municipalités ont été créées dans les communes, des conseils provinciaux ont été formés; la consulte d'état pour les finances se réunit chaque année. Oui, ces réformes existent, et elles ont leur valeur. Sait-on seulement la dernière réforme qui reste à accomplir? Celle-là n'est pas la moindre, elle consiste à faire de ces institutions une réalité, à les respecter, à en observer les prescriptions dans la pratique, car c'est une habitude malheureusement trop fréquente dans les États-Romains, chez les gouvernans et chez les gouvernés, d'éluder la loi le plus qu'on peut pour se faire une jurisprudence commode dont chacun reste le maître. Mais ces réformes prissent-elles un caractère assuré et permanent, fussent-elles complétées par le conseil des puissances européennes, seraient-elles un remède au malaise de l'Italie? répondraient-elles aux vues secrètes de tous ceux qui concentrent en quelque sorte toutes leurs pensées d'agitation dans cette question? C'est là ce qui est douteux.

Un autre expédient plus direct, plus radical, a été présenté, comme on sait, dans le congrès de Paris. Il consistait à séparer les Légations du reste des États-Romains, et à les ériger en principauté semi-indépendante avec un chef nommé pour dix ans, avec une administration propre et une armée nationale. M. de Cavour, en faisant cette proposition, ne tenait pas évidem-

ment plus qu'il ne fallait à son système; il tenait avant tout à entrer en matière et à établir en quelque façon un point de départ. Si cette pensée était traduite en fait, le résultat ne se ferait probablement pas attendre. Une constituante italienne s'établirait à Bologne, et son premier acte serait de proclamer la déchéance complète du pape, en même temps qu'elle déclarerait la guerre à l'Autriche. C'est là une alternative qui n'a rien d'invraisemblable. Supposez au contraire que la mesure eût les meilleurs effets, que l'organisation nouvelle des Légations fonctionnât pacifiquement. Que pourrait-on répondre, ainsi que l'a fait observer M. d'Azeglio dans le sénat de Turin, aux autres provinces romaines qui réclameraient le même régime? Elles s'insurgeraient, et si les Légations n'avaient pas proclamé la déchéance du pape, les autres provinces secoueraient son autorité infailliblement. De tout ceci, il ressort, ce nous semble, une conclusion naturelle. Sous quelque aspect qu'on envisage cette complexe et délicate question italienne, il se présente toujours deux solutions. Il y a la solution par la révolution et par la guerre à l'Autriche, il y a la solution par un progrès sage, modéré et intelligent, qui est aussi une manière d'arriver à l'indépendance, quoique par une voie plus lente. Il faut que l'Europe et l'Italie choisissent entre ces deux solutions. Le choix de l'Europe paraît se dessiner d'une façon assez claire aujourd'hui. Dans l'intérêt du monde catholique et dans celui de l'Italie elle-même, l'Europe ne peut songer à porter atteinte directement ou indirectement à la souveraineté temporelle du pape; mais en même temps elle a le droit et le devoir de provoquer par ses conseils, par une intervention amiable, tout ce qui serait de nature à faire renaître la sécurité dans les états pontificaux, et à raffermir un pouvoir qui exerce une si grande action sur les consciences. Indépendamment des autres mesures politiques et administratives que le gouvernement romain peut être appelé à adopter, il en est une à laquelle il doit songer, parce qu'elle est de nature à rendre plus facile et plus prochaine la retraite des troupes étrangères : c'est l'organisation de l'armée. Déjà le cabinet pontifical est entré dans cette voie; il a porté à 12,000 hommes le chiffre de l'armée nationale, et il a surtout recruté un corps de 4,000 Suisses. Sur ce point, comme sur tous les autres, l'appui et les conseils des puissances ne peuvent manquer au saint-siége. C'est là sans doute le sens des démarches qui vont se faire à Rome, et ce sera un des résultats du congrès de Paris. L'Angleterre, en sa qualité de puissance protestante, peut mettre plus de liberté dans son langage vis-à-vis du saint-siége. Il y a cependant une chose à considérer, c'est l'extrême réserve des paroles de lord Palmerston et de lord Clarendon au sujet des affaires d'Italie. L'Angleterre est un admirable pays où les journaux font des révolutions chez les autres — sur le papier, tandis que le gouvernement conduit la politique extérieure à peu près comme il lui convient, ou plutôt comme il convient aux intérêts du pays. Lord Palmerston ne l'a point laissé ignorer : il a déclaré que l'Angleterre conservait pour le Piémont les sentimens de sympathie qu'il mérite, qu'elle l'appuierait certainement s'il était attaqué, mais qu'elle ne seconderait aucune tentative perturbatrice ou aucune agression contre l'Autriche.

Le Piémont, du reste, est le premier intéressé à se dégager de toute com-

plicité dans des tentatives qui pourraient troubler la paix de l'Italie. Il a fait ce qu'il devait : il est entré avec honneur dans une lutte où s'agitait la destinée de l'Europe; il en est sorti avec le relief d'un pays fait pour les résolutions vigoureuses. Sa présence dans les négociations diplomatiques lui a permis de prendre en main cette question italienne, d'appeler l'attention des gouvernemens sur les conditions critiques de la péninsule et de fixer sa propre position. Ce n'est point là certainement un résultat vulgaire, et la meilleure preuve, c'est le retentissement du nom piémontais au-delà des Alpes. L'émotion paraît avoir été aussi vive que profonde dans toutes les villes, à Naples comme à Rome et à Florence. Des adresses ont été envoyées à M. de Cavour, des médailles ont été frappées en son honneur. A Milan, la police a eu à déchirer des placards très propres à éclairer les autorités impériales sur les sentimens intimes des Lombards. A Gênes même, il y a eu quelques attroupemens autour de la maison du consul autrichien. Une sorte d'agitation s'est rapidement propagée. L'émotion ressentie par les populations italiennes, en voyant les puissances européennes s'occuper de leur destinée, n'a rien de surprenant ni de nouveau. Seulement le cabinet de Turin est assez habile et assez prudent pour voir qu'il y a un degré où cette agitation deviendrait un péril pour la politique même qu'il veut servir. Lorsque M. de Cavour a soulevé la question italienne, il l'a fait au nom d'une pensée conservatrice; c'est cette pensée qui ne doit point dévier, qui doit au contraire se maintenir au-dessus de tout ce qui peut ressembler à une inspiration révolutionnaire. Un journal de Gênes écrivait récemment des articles sur *le dernier pape*. et annonçait la fin prochaine du pouvoir politique des souverains pontifes. A quoi sert-il de montrer qu'il pourrait y avoir incompatibilité entre la papauté temporelle à Rome et le gouvernement constitutionnel à Turin? De même à quoi peut-il être utile que la presse piémontaise poursuive la guerre la plus acharnée contre l'Autriche? Si cela chassait les Croates de la Lombardie, cela se concevrait encore. Il n'en est rien. Les Croates restent à Milan : ils en sortiront quelque jour, il faut le croire pour le bien de l'Italie et de l'Autriche elle-même; mais ce sera par l'action d'une politique sage, attentive et prudemment résolue, qui aura réussi d'abord à vaincre les passions révolutionnaires pour montrer dépouillé de toute solidarité menaçante ce droit invariable d'une nationalité obstinée à vivre.

Ces récens mouvemens de la politique extérieure, ce travail qui s'opère sensiblement dans les hautes sphères de la diplomatie, n'ont-ils pas aussi leur reflet dans quelques incidens intérieurs? M. le baron de Hübner a reçu le titre élevé d'ambassadeur pour représenter l'empereur François-Joseph en France. L'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère du souverain de l'Autriche, quitte à peine Paris, où il a passé quelques jours. C'est du reste le moment des voyages de princes. Le jeune archiduc autrichien s'est rencontré à Paris avec le prince Oscar de Suède, et d'un autre côté l'empereur Alexandre de Russie est aujourd'hui à Berlin, après s'être arrêté à Varsovie, où il a fait entendre quelques libérales paroles aux Polonais du royaume. Les fêtes princières vont se succéder également. Le baptême du prince impérial va avoir lieu à Paris, et le tsar va se faire sacrer dans quelque temps à Moscou. Les fêtes

et les voyages ont leur côté brillant, et ils couvrent aussi parfois ou ils expliquent la politique. Dans l'ordre purement intérieur, le corps législatif marche lentement vers la fin de sa session, qui a été prolongée de quelques jours. Il reste encore le budget à discuter, et le budget n'est pas la seule question importante soumise en ce moment au corps législatif. Le gouvernement en effet a présenté depuis peu de temps deux projets de loi qui touchent aux intérêts les plus sérieux : l'un a pour but de consacrer une somme de cent millions de francs à des travaux de drainage dans l'étendue de la France. C'est un encouragement sur une grande échelle accordé à l'agriculture : ce n'est point sans doute un don gratuit; l'encouragement prend la forme d'un prêt aux propriétaires qui voudraient entreprendre des opérations de cette nature, et le prêt est remboursable en vingt-cinq années. Un autre projet plus récent, motivé par bien des abus et devenu presque une nécessité publique, a pour but de réglementer l'organisation et la constitution des sociétés en commandite; il prescrit l'obligation, pour une société, de déposer le quart du fonds social avant de pouvoir se constituer. Les actions devront être nominatives. Cinq actionnaires composeront le conseil de surveillance, et ces membres, qui pourront visiter les livres et la caisse à première réquisition, provoquer des assemblées générales ou même la dissolution de la société, ces membres seront solidairement responsables avec les gérans. Les sociétés actuelles sont tenues de se soumettre à ces règles, et à toute infraction est attachée une pénalité qui comprend la prison et l'amende. Des mesures sont prises pour réduire les apports sociaux fictifs. C'est donc un ensemble de dispositions dont la pensée répond à un besoin véritable au milieu de cette fièvre industrielle de notre temps, qui engendre toute sorte de combinaisons et d'associations plus profitables aux inventeurs qu'aux intérêts qu'ils exploitent. L'art du capital social n'a guère besoin aujourd'hui de stimulans; il est audacieux et peu scrupuleux; contenu dans ses vraies limites, le génie industriel sera dans l'heureuse obligation de rester sérieux.

C'est au milieu d'une société ainsi partagée entre les préoccupations extérieures et le culte trop constant des choses matérielles que vient de s'éteindre subitement un grand et lumineux esprit, M. Augustin Thierry, l'un des premiers historiens de notre siècle. M. Thierry n'avait point atteint un âge avancé, mais depuis longtemps il vivait sous le poids d'une infirmité cruelle, qui avait commencé par lui ravir la vue, qui avait fini par ne laisser en lui rien d'intact, — rien que l'intelligence, toujours nette et active. M. Augustin Thierry était de cette élite d'esprits qui s'élevèrent au commencement de la restauration et qui se jetèrent aussitôt dans tous les domaines de la pensée; il se voua pour sa part à l'histoire, il en avait le goût et le génie, il en avait pour ainsi dire l'enthousiasme. Aucun écrivain peut-être n'a réuni au même degré la passion des recherches laborieuses, l'autorité de la science, et la perfection de l'art, l'éloquence du récit, la netteté des peintures et des déductions. C'est avec cet ensemble de qualités rares qu'il a écrit l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, les *Récits mérovingiens* et ses études sur le tiers-état. Atteint de cécité dès la jeunesse même, séparé du monde, de la vie active, il avait conservé le don merveilleux du travail, la clairvoyance de l'esprit, et ce privilége supérieur de deviner ce qu'il ne pou-

vait vérifier. Il s'intéressait à ce monde dont il n'était plus, et il suivait du regard intérieur le mouvement de notre temps, qui a pu quelquefois déconcerter quelques-unes de ses vues historiques, mais non décourager son amour de la science. M. Augustin Thierry était arrivé à un état tel que sa fin ne pouvait plus être inattendue, et cependant la mort l'a saisi à l'improviste, presque sur son œuvre, aujourd'hui interrompue; elle a achevé de souffler sur cette existence, et elle a laissé une place vide dans la littérature contemporaine, dans notre société même, emportée par tant d'autres pensées au milieu de toutes les diversions de la politique ou de l'industrie.

La politique est une œuvre de tous les jours que chaque pays poursuit avec le génie qui lui est propre, dans la mesure de ses intérêts et dans les conditions qui découlent naturellement de sa situation. Au nord et au midi, en Europe et au-delà de l'Océan, c'est le même spectacle. Le Danemark est certainement un des pays du nord les plus dignes d'estime. Indépendamment de la question du péage du Sund, soulevée par les États-Unis et non résolue encore, bien que le cabinet de Copenhague ait fait récemment des propositions sérieuses pour l'extinction des droits qu'il perçoit, le Danemark en est aujourd'hui à une épreuve tout intérieure. Il fait l'expérience d'une constitution nouvelle, machine politique d'un rouage fort compliqué et d'autant plus difficile à faire marcher. La monarchie danoise, on le sait, se compose du royaume de Danemark proprement dit et des trois duchés de Slesvig, Holstein et Lauenbourg, dont les deux derniers, situés au sud de l'Eyder, sont allemands de nationalité et de langue et font partie de la confédération germanique. Le royaume est constitutionnellement représenté par une assemblée législative élue au moyen du suffrage universel. Chacun des duchés a une assemblée moitié législative, moitié consultative, sorte d'états provinciaux. Ces diverses fractions de la monarchie devant former un tout politique d'après la constitution commune promulguée à la fin de 1855, un conseil suprême ou *rigsraad*, composé de vingt membres choisis par le gouvernement et de soixante membres élus par les assemblées provinciales ou par les électeurs des provinces, est investi de la juridiction législative sur les affaires générales de l'état. C'est ce conseil qui s'est réuni il y a deux mois, le 31 mars, et dont la session dure encore. Le roi a nommé président de cette assemblée M. Madvig, professeur de philologie ancienne a l'université de Copenhague, ancien ministre du culte et de l'enseignement, et vice-président M. Burchardi, juge à la cour supérieure d'appel du Holstein. Outre divers projets d'une importance inégale, le gouvernement a soumis à l'examen du conseil un budget pour l'ensemble de la monarchie, budget qui embrasse deux années, et qui pour ces deux années s'élève à 28 millions d'écus.

Dès que le principe d'une fusion entre les provinces de nationalité et de langue diverses était admis, la réunion des représentans de ces provinces dans une même assemblée devenait une condition naturelle et nécessaire. Dès l'ouverture de cette première session, il a été néanmoins évident qu'un certain nombre de députés du Holstein visaient à prendre une attitude particulière, se tenant en méfiance contre tout ce qui venait du gouvernement et du Danemark. Cette fraction est spécialement aristocratique et réactionnaire : elle se compose d'hommes qui ont pris part à l'insurrection de 1848.

Ostensiblement elle affecte un grand attachement au principe de l'autorité royale. Le secret de cette attitude, c'est le mécontentement de la constitution commune, de la loi d'élection pour le conseil suprême, de la part de représentation attribuée au Holstein, c'est surtout l'irritation profonde et toute personnelle contre le ministre actuel du Holstein, M. de Scheele, qui travaille à la réforme judiciaire et administrative dans un esprit libéral, par cela même contraire à l'ancien régime des prérogatives féodales et des privilèges aristocratiques. Plusieurs membres de cette fraction ont débuté par protester contre leur propre élection, en s'élevant contre la loi sous l'empire de laquelle ils ont été nommés. Peu après, onze députés allemands du Holstein, du Lauenbourg et du Slesvig ont pris l'initiative d'une motion tendant à supplier le roi de faire convoquer les états provinciaux des duchés, d'appeler ces états à délibérer sur la constitution commune et sur la loi d'élection, afin que ces délibérations, soumises au conseil suprême, pussent devenir le point de départ d'une révision radicale de l'organisation politique actuelle. Dans tout cela, il faut le dire, il n'était point tenu grand compte du royaume proprement dit et de l'assemblée législative danoise. Les auteurs de la motion parlaient au nom des duchés en revendiquant pour eux le droit d'être consultés sur la constitution de l'état, et ils réclamaient cette satisfaction comme une mesure d'équité et de conciliation. En un mot, c'était tout remettre en doute. Cette proposition a été dans le conseil suprême l'objet d'une longue et sérieuse discussion, à laquelle ont pris part les orateurs les plus distingués. Des deux côtés, on s'est appliqué à observer les convenances parlementaires les plus parfaites. En définitive, la motion a été rejetée comme impolitique, intempestive et impraticable, comme étant de nature en outre à replonger le pays dans des perturbations nouvelles à une époque où il ne s'agit plus que de retrouver le repos dans une organisation désormais fixée et irrévocable. Les auteurs de la proposition n'ont plus eu d'autre ressource que de reparaître le lendemain avec une protestation destinée à réserver les droits des duchés. Cette discussion, qui a été une sorte de lutte pacifique, une affaire de parti entre le royaume et les duchés allemands, ne sera point peut-être sans quelque conséquence utile. Bien des points essentiels ont été éclaircis : on s'est prononcé sérieusement, dignement et librement de côté et d'autre. Il peut en résulter un rapprochement salutaire pour le pays, pour les deux nationalités qui se sont trouvées en présence et pour leur commun avenir. Depuis ce moment, le conseil suprême a continué ses travaux. Il a visiblement pris sa tâche au sérieux, et il la remplit avec indépendance, si bien qu'à la suite d'un vote qui réduit le budget de la guerre et a pour but de ramener les forces militaires à l'état de paix, le ministre de la guerre, M. de Luttichaw, a donné sa démission. Ce n'est là au reste vraisemblablement qu'un incident préliminaire de la reconstitution du ministère danois, qui est resté incomplet depuis quelque temps.

Deux affaires surtout, l'une remontant à quelque temps déjà, l'autre toute récente, résument pour le moment, au point de vue politique, les rapports de l'Europe et de l'Amérique, et, par une coïncidence singulière, ce sont des querelles en quelque sorte intestines entre peuples de même race, entre deux

nations qui furent les métropoles du nouveau continent et leurs anciennes colonies. La première de ces questions est celle qui s'est élevée entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet des enrôlemens et de l'Amérique centrale; elle est loin d'être résolue encore. L'Angleterre cependant met dans cette contestation, il faut le dire, une modération extrême : elle évite avec autant de soin que de prudence tout ce qui pourrait irriter les susceptibilités américaines. Le cabinet de Londres offre, pour les enrôlemens essayés un instant pendant la dernière guerre, toutes les satisfactions possibles, moins le rappel de son ministre et de ses consuls, qui a été réclamé impérieusement. En ce qui touche l'interprétation des traités relatifs à l'Amérique centrale, l'Angleterre propose de déférer la question à l'arbitrage d'une grande puissance, et même des journaux anglais ont indiqué comme arbitre la Russie. Le gouvernement américain n'en persiste pas moins dans ses premières prétentions, et plus on approche de l'élection présidentielle aux États-Unis, plus il semble que le cabinet de Washington se retranche dans une fierté intraitable, peut-être par un périlleux besoin de retenir la popularité. Les discours les plus violens se font entendre dans le sénat américain, et le général Pierce s'expose à compliquer étrangement la politique de l'Union, si, comme on le dit aujourd'hui, il est sur le point de reconnaître le gouvernement de Walker dans l'Amérique centrale. Un journal *yankee* proposait récemment, il est vrai, un expédient inattendu pour mettre fin à ces querelles. Il invitait de son chef la reine Victoria à faire un voyage aux États-Unis, en lui promettant un accueil digne d'elle et digne de ces terribles enfans de l'Angleterre, après quoi tout serait terminé. Le moyen est original sans contredit, et nous ne voulons pas dire qu'il ne réussirait pas. Il est douteux toutefois que la reine Victoria passe les mers pour aller visiter Jonathan, contempler la chute du Niagara, et se rendre de là dans sa colonie du Canada. En attendant, c'est la diplomatie qui a la difficile mission de régler le différend de l'Angleterre et des États-Unis.

Une autre question qui intéresse également les relations des deux mondes, c'est la querelle qui vient de surgir tout à coup entre la république mexicaine et l'Espagne. Le Mexique fait des révolutions, et ce n'est point là ce qui peut étonner son ancienne métropole; il fait des dettes, et il n'y a là encore rien que ne puisse parfaitement comprendre la Péninsule, ne fût-ce que par expérience; mais le gouvernement sorti de la dernière révolution mexicaine a refusé de reconnaître les engagemens de ses prédécesseurs vis-à-vis de l'Espagne, et de solder des dettes reconnues par des traités. Il est allé plus loin, à ce qu'il semble : il a fait saisir sans autre façon les biens des Espagnols résidant au Mexique, et c'est là ce qui a ému justement le cabinet de Madrid, au point que le ministre de l'intérieur a déclaré récemment devant les cortès que si justice n'était point faite de bonne volonté par le gouvernement mexicain, l'Espagne était prête à aller la réclamer les armes à la main.

Telle est la fatalité de ces républiques hispano-américaines, trop souvent faibles et violentes : elles font des révolutions qui ne nuisent pas seulement à elles-mêmes, mais qui atteignent tous les intérêts des étrangers; il s'ensuit d'inévitables querelles avec les puissances européennes, qui ne peuvent

laisser leurs nationaux sans défense. Telle a été longtemps aussi la condition des républiques du Rio de la Plata. Il n'en est plus de même heureusement aujourd'hui; mais ces états sont-ils parvenus enfin à s'organiser, à s'affermir? Il y a évidemment beaucoup d'efforts, neutralisés par beaucoup de passions, et couronnés de peu de succès. Un événement récent, par la manière dont il s'était accompli, semblait promettre un peu de paix à l'état oriental. L'élection d'un nouveau président, de M. Pereira, s'était faite à l'unanimité. Les partis s'étaient mis d'accord; on ne parlait plus que de conciliation, selon l'habitude. Bientôt cependant un conflit éclatait entre le président de la république et la chambre des représentans. Ce n'était rien encore : peu de jours après, une bande armée envahissait l'assemblée et s'acharnait contre quelques députés, dont l'un, M. Torrès, exilé il y a quelque temps, venait de reprendre son siége. Tout cela s'accomplissait, à ce qu'il paraît, avec des acclamations en faveur du général Oribe et du général Florès, qui sont ligués aujourd'hui, quoique se tenant à côté de la scène. Dans tous les cas, le chef de la police, singulièrement compromis par son inaction, sinon par sa complicité dans ces violences, était révoqué par le président, qui publiait aussitôt une proclamation très rassurante. Seulement le nouveau chef de la police déclarait, deux jours après, qu'il n'y avait aucun indice au sujet des auteurs de l'invasion de l'assemblée, et tout cela aboutissait à la découverte d'une conspiration qui amenait le bannissement de quelques personnes, notamment du général César Diaz, après quoi la concorde était rétablie.

Il n'en faut pas beaucoup à Montevideo pour croire au rétablissement de la paix. Les choses ne se passent point ainsi de l'autre côté de la Plata, à Buenos-Ayres. D'étranges violences toutefois ont signalé des élections qui ont eu lieu à la fin de mars pour le renouvellement partiel du sénat et de la chambre des représentans. Une circonstance particulière rendait cette lutte plus vive. C'est de la composition nouvelle du sénat et de la chambre des représentans que dépendra l'élection prochaine du gouverneur. Or il y a déjà des candidats divers. Le parti le plus ardent, le plus exalté, soutient d'avance le ministre actuel de la guerre, le colonel Mitre, homme d'esprit, mais de fort peu de mesure, qui écrivait, il y a quelques années, des articles à peu près socialistes, et qui serait peut-être capable de les écrire encore. Les hommes plus sensés de Buenos-Ayres semblent disposés à appuyer la candidature de M. Peña, ancien ministre, dont le caractère offre des garanties de prudence. Ce qui a été déployé de violences, d'invectives dans cette lutte, il serait difficile de l'imaginer. Les journaux, qui sont nombreux à Buenos-Ayres, se sont livrés à tous les emportemens de la polémique personnelle, et ces excès mêmes ne font que rendre plus sensible la modération éclairée de quelques écrivains, dont l'un, M. Félix Frias, est un esprit des plus remarquables. En définitive, c'est la cause modérée qui a triomphé, et ce résultat a surtout cela d'utile qu'il peut contribuer à faire prévaloir une politique sage et conciliante dans les relations de Buenos-Ayres avec le reste de la Confédération Argentine. La scission entre la province de Buenos-Ayres et la confédération, dont le général Urquiza est le président, dure depuis quelques années déjà, comme on sait. Pourtant, après s'être fait mutuel-

lement la guerre et avoir reconnu leur impuissance, les deux fractions de la république en étaient venues l'an dernier à signer des traités d'amitié qui rétablissaient leurs rapports dans des conditions favorables. Cet arrangement provisoire avait conduit peu de temps après à une tentative de rapprochement complet. Il y a quelques mois en effet, le gouvernement de Buenos-Ayres chargeait M. Peña d'une mission de conciliation auprès du général Urquiza. Il s'agissait de négocier la rentrée de la province dissidente dans la confédération. Malheureusement cette négociation n'a conduit à rien; elle n'a eu d'autre résultat que de montrer la difficulté de s'entendre sur les conditions d'une fusion nouvelle, et le colonel Mitre, à la tête de quelques troupes, ayant violé le territoire de l'une des provinces confédérées, le général Urquiza en a profité pour dénoncer les traités de décembre 1854 et du 8 janvier 1855. La mésintelligence est donc redevenue complète. S'ensuivra-t-il une rupture accompagnée d'hostilités nouvelles? Si de part ou d'autre on en avait la puissance, ce ne serait guère douteux. Heureusement les deux parties sont arrivées à se convaincre qu'elles ne peuvent se soumettre mutuellement. Il en résulte un état de malveillance permanente, où Buenos-Ayres et la confédération prospèrent néanmoins. A Buenos-Ayres, il y a un progrès matériel très sensible. Le mouvement du port s'accroît tous les jours, l'immigration se développe. La confédération, de son côté, suit la même voie de développement. Les affaires prennent une assez grande activité. Cette solidarité d'intérêts, de fortune, est ce qui reliera inévitablement les deux parties de la république argentine. C'est l'œuvre des hommes sages de Buenos-Ayres de réprimer ces passions violentes qui se font jour dans la presse, et qui entretiennent les animosités entre les provinces d'un même pays, lorsqu'il faudrait les apaiser au contraire et effacer les traces d'anciennes discordes, toujours sur le point de renaître.

Le Brésil vient récemment de signer un traité avec le général Urquiza. Le cabinet de Rio-Janeiro est sans cesse occupé à attester son influence dans le Rio de la Plata soit par des transactions diplomatiques, soit par des expéditions comme celle du Paraguay, soit par des interventions comme celle qui a eu lieu à Montevideo, et qui a maintenant cessé. C'est une partie de sa politique. Le jeune empire américain a été, il y a peu de temps, l'objet d'un livre publié par M. Charles Reybaud sous ce titre : *Le Brésil*. L'histoire, la géographie, la constitution, la situation intérieure et extérieure du pays, l'auteur s'est proposé de tout analyser. S'il avait décrit les ressources immenses du Brésil, s'il avait exposé simplement ses besoins, ses efforts, ses progrès réels, il aurait fait une œuvre utile; par malheur il ne s'est point aperçu qu'une étude perdait de sa sévérité et de son autorité en devenant une apologie permanente. M. Reybaud admire tout, ce qui est un peu trop. Il fait vertement la leçon à l'*Annuaire des Deux Mondes* pour ses jugemens ou ses conjectures moins enthousiastes, quoique sympathiques, sur la politique brésilienne et sur ses ambitions. Si l'auteur ne connaît pas les faits qu'il trouve étranges, c'est qu'il ne les a pas cherchés sans doute là où ils étaient, et s'il ne voit que désintéressement et spontanéité dans l'intervention du Brésil à Montevideo et dans la retraite des forces impériales, cela prouve encore qu'il n'a pas su tous les détails des événemens qu'il raconte.

Le Brésil est un de ces pays immenses par l'étendue, prodigieusement féconds en ressources et faits pour un avenir de grandeur, mais qui se donnent le luxe d'une politique un peu conquérante avant d'être arrivés à se conquérir eux-mêmes.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Les théâtres lyriques se meurent presque d'inanition. A l'Opéra, rien de nouveau depuis *le Corsaire*, médiocre ballet qui continue cependant d'attirer la foule, grâce au talent de la Rosati et à l'imitation d'un naufrage qui fait les délices de tous les Parisiens qui n'ont vu de bourrasques que sur le lac du bois de Boulogne. Évertuez-vous donc à faire des chefs-d'œuvre, quand on voit des *scenario* comme celui du *Corsaire* remplir trois fois par semaine la grande salle de l'Opéra! Il y a au moins dix-huit mois qu'on répète, qu'on arrange et qu'on dérange à ce même théâtre un ouvrage intitulé *la Rose de Florence*, qui, après avoir été mis en deux actes, puis allongé en trois, en quatre, et remis en trois actes, est définitivement renvoyé aux calendes grecques, c'est-à-dire à l'année prochaine, s'il y a lieu. Quelques débuts insignifians et le rétablissement des pensions, qui avaient été supprimées en 1830, sont les seuls événemens qui se soient accomplis à l'Opéra depuis six mois. Quant à des ouvrages nouveaux, il n'en est pas plus question que des chefs-d'œuvre de Glück, de Sacchini, de Spontini et de Rossini, qui dorment dans les cartons du sommeil des immortels.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, pour être plus actif, n'en est pas plus heureux. Les opéras s'y succèdent et passent rapidement, comme des ombres chinoises, sans laisser de traces. On ne parle déjà plus de Mme Cabel, cette petite planète découverte, il y a quelques années, par des astronomes de contrebande, et qui a presque disparu de notre horizon constellé. Cependant on a donné, le 26 avril, un opéra-comique en trois actes, *Valentine d'Aubigny*, qui devait, disait-on, renouveler les douces émotions de *l'Éclair*. Qu'est-ce donc que Mlle Valentine d'Aubigny? Une jeune orpheline de condition, qui, ne sachant où se réfugier, va demander un asile à une famille de province qu'elle a connue dans des temps meilleurs. Elle se met en voyage et arrive à Fontainebleau, dans une auberge de fort mauvaise compagnie, où se passent des événemens qui pourraient être du ressort au moins de la police correctionnelle. Dans cette auberge se rencontrent à la fois un jeune comte de Mauléon, ami d'enfance de Valentine, qu'il n'a pas vue depuis des siècles, et dont il a conservé le plus tendre souvenir; un chevalier de Bois-Robert avec une Sylvia de la Comédie-Italienne, qui le poursuit armée d'un billet à la La Châtre, dont elle exige le remboursement ou l'équivalent par un mariage en bonne forme. Mlle d'Aubigny n'aurait qu'un mot à dire pour revendiquer le nom que Sylvia lui enlève pour tromper la candeur du comte de Mauléon, et ce mot, elle ne le dit qu'à la fin du troisième acte, parce que sans cette réserve extrême la pièce n'existerait pas. Si du moins l'imbroglio de MM. Jules Barbier et Michel Carré était amusant, on passerait condamnation sur le reste et sur l'invraisemblance de leur fable médiocre. On n'apprécie toute l'habileté de M. Scribe dans ce genre, plus difficile qu'on ne croit, que lorsqu'on voit les

pièces de ses jeunes compétiteurs. La musique de M. Halévy, bien supérieure au poème qui l'a inspirée, n'a pu cependant en racheter complétement les faiblesses. On remarque au premier acte une charmante romance : *Comme deux oiseaux que le ciel rassemble*, très bien chantée par M. Bataille; les jolis couplets : *Un amoureux*, que M. Mocker dit avec esprit, et un trio bien venu. Un joli quatuor au second acte et un duo assez dramatique au troisième ne suffisent pas pour sauver la langueur toujours croissante d'un ouvrage plein d'ailleurs de distinction et de charmans détails. Nous pensons que la reprise de *Richard Cœur-de-Lion*, qui vient d'avoir lieu tout récemment au théâtre de l'Opéra-Comique, sera plus fructueuse pour l'administration que les nouveautés qu'elle donne depuis quelque temps. On ne se lasse pas des vrais chefs-d'œuvre, et bien que celui de Grétry, qui remonte à l'année 1785, soit assez médiocrement chanté en l'an de grâce 1856, il attirera tous ceux qui aiment la vérité, le sentiment, l'esprit et le génie, sans lequel on ne fait rien de durable dans les arts. M. Barbot, qui joue le rôle de Blondel, possède une voix de ténor assez étendue, mais un peu gâtée par des sons de gorge et une prononciation qui sent trop les bords de la Garonne, où sans doute l'artiste a vu le jour. Ses gestes trop nombreux et son goût pour les éclats de mélodrame indiquent suffisamment qu'il a fait longtemps les délices de quelque chef-lieu de préfecture. M. Jourdan est infiniment mieux dans le personnage de Richard, dont il a chanté la romance à deux voix : *Un regard de ma belle*, avec un sentiment distingué et une voix bien dirigée.

Le Théâtre-Lyrique ne désemplit pas dans les jours fériés où l'on donne *la Fanchonnette*. Heureuse fille, qui ne se doutait pas la veille du bonheur qui l'attendait au lendemain! Pour donner un peu de repos à Mme Miolan, qui chante quatre fois par semaine les agréables chansonnettes de M. Clapisson, on a repris également au Théâtre-Lyrique le chef-d'œuvre de Grétry. « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille? » La musique de Grétry est précisément de la musique populaire dans le bon sens du mot. Aussi sera-t-elle accueillie favorablement par le public qui fréquente ce théâtre des lointains climats.

Nous ne sommes pas aussi dédaigneux qu'on voudrait le croire quand il s'agit de musique sans prétention, pourvu qu'on la donne pour telle, comme le fait spirituellement M. Offenbach aux Bouffes-Parisiens. Il sera beaucoup pardonné à M. Offenbach et au théâtre qu'il dirige pour avoir mis la main sur un petit chef-d'œuvre à peu près inconnu de Mozart, *le Directeur de Spectacle* (*der Schauspiel-Director*), opérette en un acte, qu'il a eu la bonne pensée de faire représenter sous ce titre : *l'Impresario*. C'est en 1786 que Mozart laissa échapper de ses mains ce petit joyau, qui lui fut commandé par l'empereur Joseph II à l'occasion d'une fête qui eut lieu au palais de Schœnbrunn. Il y a quatre personnage : deux hommes, ténor et basse, et deux femmes, qui furent représentées dans l'origine par Mlle Cavaglieri et Mme Lange, qui n'était autre que la belle-sœur de Mozart, cette Aloyse de Weber dont le regard l'avait enchanté et qu'il voulait épouser. Au refus qu'il éprouva, Mozart, qui avait la candeur du génie, reporta son affection sur sa sœur Constance, qui devint sa femme. Mlle Cavaglieri et Mme Lange étaient les deux plus habiles cantatrices qu'il y eût alors à Vienne, et, sous les noms symboliques de *Cœur* (*Herz*) et de *Timbre-Argentin* (*Silberklang*)

qu'elles ont dans la pièce, elles représentent deux modifications de l'art de chanter, deux types, le *brio* de la fantaisie vocale et la tendresse du sentiment. Mozart, avec ce goût parfait qui le distingue, leur a distribué à chacune les *gorgheggi* et les notes émues qui pouvaient le mieux faire ressortir leurs qualités respectives. Bien que cette esquisse de *l'Impresario* soit de la même année que *le Nozze di Figaro*, on la dirait d'une date beaucoup antérieure et presque de l'enfance de Mozart; mais les dieux n'ont pas d'enfance et parlent toujours d'or. La petite pièce est chantée avec ensemble aux Bouffes-Parisiens, particulièrement par Mlle Dalmont, personne gracieuse, avenante, dont la voix de soprano, juste et suffisamment timbrée, ne manque pas de flexibilité. Les amateurs que le nom de Mozart attirera dans la petite salle des Bouffes-Parisiens feront bien d'écouter aussi *les Pantins de Violette*, la dernière improvisation gracieuse de M. Adolphe Adam, que la mort est venue surprendre, le 4 mai, par un de ces coups foudroyans qui étonnent les esprits les plus aguerris à ce genre d'émotions. Ce n'est pas le moment d'apprécier comme il convient l'œuvre très mêlée de ce facile compositeur, dont nous n'avons jamais méconnu le mérite, mais que nous avons dû combattre pendant sa vie, parce que ses succès mêmes nous paraissaient d'un dangereux exemple. Dans un temps où tout se publie avec fracas, excepté la vérité que tout le monde a sur le bout des lèvres, nous avons eu le courage de dire à M. Adolphe Adam qu'il faisait un usage regrettable de ses facultés, et que, pour un membre de l'Institut, un professeur du Conservatoire, une notabilité de l'école française, il y avait quelque chose de mieux à faire que d'écrire dans les journaux des articles sans portée, qui compromettaient son nom et son talent. Sans doute, de dures nécessités condamnaient M. Adam à ce labeur ingrat, sur lequel, nous assure-t-on, il ne se faisait d'ailleurs aucune illusion. Eh! qui donc ne les connaît pas, ces cruelles messagères du destin? croit-on que nous soyons tous sur des roses? Il n'en est pas moins vrai de dire que cette intromission des artistes créateurs dans le domaine de la critique, ou, pour mieux s'exprimer, sur le forum de la publicité, est une des causes qui ont le plus contribué à l'abaissement des esprits et des caractères. On l'a dit ici même tout récemment, et avec une autorité qui a eu du retentissement, ces lâches complaisances de la critique, cet échange perpétuel de mensonges affectueux, cette conspiration permanente contre la vérité générale au profit de misérables coteries, ont altéré tous les rapports des choses et ravalé l'idéal au niveau d'une enseigne de boutique; mais, comme l'a dit aussi un autre écrivain de talent à propos des *Contemplations* de M. Hugo, *la raison finit toujours par avoir raison*.

La perte regrettable de M. Adolphe Adam laisse une place vacante à l'Institut. Les candidats sérieux qui se présentent pour le remplacer sont MM. Niedermeyer, Félicien David et Charles Gounod. Les chances paraissent être en faveur de M. Niedermeyer, homme de mérite, musicien instruit, qui a composé plusieurs grands opéras, *Stradella*, *Marie Stuart* et *la Fronde*, et plusieurs chefs-d'œuvre mélodiques qui sont connus de toute l'Europe, tels que *le Lac* de M. de Lamartine. M. Niedermeyer, qui, à une précédente élection, a déjà obtenu le suffrage de tous les membres de la section de musique, serait un choix d'autant plus excellent qu'il représenterait à l'Institut la tradition de la belle musique religieuse du XVIe siècle, qui se résume dans le

grand nom de Palestrina. Directeur de l'école de musique qui a été fondée, il y a quelques années, pour relever le goût de l'art religieux, si étrangement perverti par l'ignorance du clergé et des artistes qu'il emploie, M. Niedermeyer porterait à l'Institut son tribut de lumières, et balancerait un peu l'influence excessive de l'art contemporain, où domine exclusivement la forme dramatique.

La mort, qui cette année semble sévir plus particulièrement sur les hommes distingués, vient d'enlever aussi à Florence un jeune pianiste italien, Adolfo Fumagalli, qui donnait les plus grandes espérances. Nous l'avions connu à Paris, où il était venu se fixer il y a quelques années, et nous avons eu occasion d'apprécier ici même son talent énergique et plein de *brio*. Né à Milan en 1828, M. Fumagalli avait à peine vingt-sept ans, et si le temps n'eût manqué à son ambition, il était destiné à s'élever au premier rang des virtuoses.

Si la musique semble visiblement péricliter dans les mains de ceux qui se sont donné la mission d'en faire l'occupation unique de leur vie, on trouve parfois dans le monde certaines organisations d'élite qui vous consolent un peu de tant de mécomptes. Nous assistions il y a quelques jours à l'audition d'un opéra de dilettante dans un salon du faubourg Saint-Germain, où la présence de Rossini excitait la curiosité de tous. L'ouvrage, exécuté au piano par des amateurs et des artistes inconnus, parmi lesquels nous avons remarqué un élève du Conservatoire qui possède une très jolie voix de ténor, la fille de Banderali, qui annonce devoir faire honneur au nom qu'elle porte, et un M. Marcolini qui chante le baryton avec talent, révèle des études sérieuses et une vocation musicale des plus distinguées. Deux quatuors, un trio, un duo et une charmante romance, intitulée *Bouton de Rose*, nous ont paru des morceaux bien écrits, pleins d'esprit scénique et de mélodies faciles. L'illustre *maestro*, que tout le monde consultait du regard, accordait son approbation à plus d'un passage agréable de cette partition inédite, que l'auteur accompagnait lui-même au piano avec habileté, lorsque le créateur de *Guillaume Tell* vit un des auditeurs s'approcher respectueusement de lui : « Depuis que vous avez cessé d'écrire, monsieur Rossini, lui dit cet adorateur fervent, j'ai presque cessé de vivre. Je ne puis me faire à la musique qu'on nous donne; mais dans votre œuvre admirable la partition que je préfère et que je mets au-dessus de toutes les autres, c'est *votre Lucie!* » A ce mot, tout le monde se sauva, et Rossini resta silencieux et immobile, *impavidus*, comme le juste d'Horace.

P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

Tandis que les travaux purement littéraires, la poésie, le roman, le théâtre, languissent ou s'effacent à Berlin, il y a une branche de la littérature qui y est encore cultivée avec éclat : c'est l'histoire et la critique de l'art. Il suffit de citer les savantes publications de M. Franz Kugler, les études si consciencieuses de M. Waagen sur les artistes de l'Angleterre et de la France, l'*Histoire de l'Architecture* de M. Wilhelm Lübke, les *Kunstlerbriefe* de M. Guhl, les travaux et les leçons de M. Kiss, pour faire apprécier le haut

rang que la littérature esthétique a su conserver dans la capitale de la Prusse. A côté de ces publications, ou pour mieux dire au milieu de ce mouvement d'études, il y avait place pour un recueil qui en fût l'interprète auprès du public d'Allemagne. Un jeune et habile écrivain, M. le docteur Max Schasler, très familiarisé avec l'histoire de la peinture, très bien informé de tout ce qui intéresse les écoles contemporaines, a eu l'ambition de remplir ce rôle, et la publication périodique qu'il vient de fonder mérite d'être signalée à l'attention des esprits élevés.

L'absence d'unité politique, si funeste à l'Allemagne à l'heure des grandes crises européennes, lui assure du moins de précieux dédommagemens dans le domaine de l'intelligence. Grâce à la constitution du pays, il n'y a pas de ville un peu importante qui ne possède des artistes supérieurs, il n'y en a pas qui ne soit le théâtre d'un mouvement original. Malheureusement ces artistes sont trop isolés, trop étrangers les uns aux autres, les écoles ne se renouvellent pas par l'échange des inspirations ou la lutte des principes; surtout le public n'est pas suffisamment initié aux efforts des maîtres et des élèves, et quand une grande occasion se présente de produire aux yeux du monde entier les travaux de l'art allemand, l'Allemagne semble prise au dépourvu. N'est-ce pas là ce qu'on a vu l'an dernier à l'exposition universelle des beaux-arts? S'il y avait eu alors à Berlin ou à Munich un journal influent chargé de stimuler les artistes, si quelque voix autorisée eût fait entendre dans les ateliers des paroles d'encouragement ou de reproche, on peut affirmer que l'exposition allemande aurait produit de tout autres résultats. *Les Dioscures*, — c'est le nom du recueil fondé par M. Schasler (1), — rempliront ce salutaire office. Ce recueil se donne pour mission de rapprocher les écoles, de confronter les œuvres, d'appeler l'attention du public sur les travaux éminens, de mettre en lumière les richesses ignorées, en un mot de ranimer la vie dans le domaine des arts. Il promet aussi de s'occuper de l'industrie et de ses rapports avec les arts du dessin; ces rapports deviennent plus importans chaque jour. Que de questions à résoudre! que d'utiles indications à donner! L'industrie et le public lui-même n'ont-ils pas besoin d'une direction constante? Cette direction féconde, *les Dioscures* s'efforceront de l'imprimer aux esprits, et l'on ne peut qu'applaudir au zèle de l'écrivain qui se charge d'une pareille tâche. La publication de M. Schasler compte déjà quelques livraisons. C'est un début sérieux et brillant. M. Schasler est secondé par des collaborateurs habiles. Qu'il poursuive son œuvre avec le même talent, la même conscience, le même amour du vrai et du beau, et nous ne doutons pas que *les Dioscures* ne prennent bientôt un rang élevé dans la presse germanique.

Puisque nous parlons de la littérature esthétique de Berlin, signalons aussi aux architectes, aux archéologues, aux historiens, à tous ceux que les problèmes de l'art et de l'antiquité intéressent, les dernières publications de M. Wilhelm Zahn. Il y a bientôt trente ans que M. Zahn a entrepris un immense travail sur les peintures de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies. Jeune alors et dans toute l'ardeur de la science et du talent, M. Zahn s'était

(1) *Die Dioskuren. Zeitschrift fur Kunst, Kunstindustrie, und kunstlerisches Leben*, von Dr Max Schasler. Berlin, 1856.

installé sur les lieux mêmes pour en donner à la fois une description et une reproduction complètes; il y passa près de douze années, et le magnifique ouvrage qu'il achève en ce moment est le résultat de cette courageuse entreprise. Quand les premières livraisons parurent en 1828, Goethe les salua d'un cri d'enthousiasme. Après avoir appelé l'attention de Weimar, de Berlin, d'Iéna, de toute l'Allemagne du nord, sur l'ouvrage de M. Zahn, deux ans plus tard il en rendit compte dans les *Annales de Vienne*, et les encouragemens qu'il prodigua à l'auteur n'ont pas médiocrement contribué à le soutenir au milieu des difficultés de sa tâche. C'est même là un des derniers sujets qui aient passionné la vieillesse du grand écrivain. La collection des lettres qu'il a écrites à M. Zahn formerait un volume. La dernière qu'il ait tracée de sa main, douze jours avant de mourir, le 10 mars 1832, est adressée à Naples au docte et habile auteur des *Peintures de Pompéi*.

L'ouvrage de M. Zahn porte ce titre : *Les plus beaux ornemens et les plus remarquables peintures de Pompéi, d'Herculanum et de Stabiæ, avec des esquisses et des vues* (1). M. Zahn est à la fois un archéologue et un peintre; ces vivantes copies de l'art antique sont accompagnées d'un texte, rédigé en allemand ou en français, qui en explique le sens et en apprécie la valeur. De plus, ce peintre, cet archéologue est un esprit inventif et plein de ressources. Pour reproduire avec leur caractère original les peintures de Pompéi, il a imaginé un système d'impression en couleur qui excite encore, après de longues années, la surprise et l'admiration de tous les juges compétens. M. Alexandre de Humboldt, appréciateur si délicat de toutes les œuvres de l'esprit, a pris plaisir à patroner l'invention de M. Zahn, à en faire valoir l'originalité et l'importance; notre Académie des Beaux-Arts s'en est occupée aussi à plusieurs reprises, et a donné à l'auteur de précieux témoignages de sympathie. M. Zahn a divisé son œuvre en trois grandes parties, dont la dernière s'achève en ce moment même. La première, contenant une centaine de planches coloriées, a paru de 1828 à 1829, la seconde de 1841 à 1845; la troisième, commencée en 1848, est déjà riche de livraisons pleines d'intérêt, et sera terminée avant deux ans.

Quand on parcourt l'ouvrage de M. Zahn, on comprend l'enthousiasme de Goethe; il est impossible de ne pas être frappé de la beauté, de la grandeur, de la majesté idéale des tableaux reproduits par l'auteur. Cette peinture romaine que nous connaissons si peu nous apparaît ici avec de merveilleuses richesses. C'est tout un musée, par conséquent toute une révélation. Une telle œuvre a sa place marquée dans toutes les grandes bibliothèques. Des publications si considérables, malgré l'intérêt qu'elles excitent, ne peuvent prétendre à une popularité immédiate; tôt ou tard cependant, elles finissent par pénétrer dans le public, et le succès matériel vient couronner le succès moral. Il en sera ainsi des *Peintures de Pompéi et de Stabiæ*. L'œuvre qui a enchanté la vieillesse de Goethe, et que M. Alexandre de Humboldt a signalée comme une merveille d'industrie, a plus d'un moyen de séduction auprès des intelligences d'élite; elle propose aux historiens de l'art les plus curieux problèmes, elle offre à l'artiste des types inattendus, à l'archéologue

(1) *Die schönsten Ornamente und merkwurdigsten Gemälde aus Pompeji, Herculanum und Stabiæ, nebst einigen Grundrissen und Ansichten,* von Wilhelm Zahn. — Chez Dietrich Reimer, à Berlin. 1828-1856.

des renseignemens lumineux, à tous les esprits cultivés de délicates jouissances.

S.-R. TAILLANDIER.

CLASSAZIONE DEI LIBRI A STAMPA DELL' J. E R. PALATINA IN CORRISPONDENZA DI UN NUOVO ORDINAMENTO DELLO SCIBILE HUMANO, di Francesco Palermo (1). — S'il est une science compliquée et modeste, bien qu'elle touche par quelques côtés aux plus grands problèmes, c'est la bibliographie, c'est la science des livres, observés et étudiés non-seulement dans leur état et leurs détails matériels, mais encore dans leur être moral pour ainsi dire. Rien n'est plus difficile notamment que d'ordonner dans une classification rationnelle, méthodique et claire, ces vastes collections où sont dispersées les connaissances humaines et qui composent une grande bibliothèque. Il y a longtemps qu'on s'occupe en France de réaliser un travail de ce genre et de faire des catalogues qui y correspondent. Un catalogue, dira-t-on, n'est-ce pas la chose la plus simple du monde? Le travail est simple en effet et presque manuel, s'il n'y a qu'à étiqueter et numéroter matériellement des livres. Ce n'est rien, c'est une œuvre de patience, d'attention et d'ennui. C'est tout au contraire, si on veut faire dériver l'ordonnance d'une bibliothèque d'une pensée première qui se décompose naturellement en divisions et en subdivisions méthodiques. Il s'agit alors de remonter en quelque sorte au principe des sciences, d'observer comment elles s'engendrent, par quels rapports elles se touchent. Et ce n'est pas tout encore : après avoir trouvé cet ordre tiré de la nature des sciences, il faut le combiner avec les exigences de la classification par pays. C'est ce qui fait qu'il est si difficile d'éclaircir la confusion qui règne si souvent dans ces vastes dépôts des connaissances humaines qu'on nomme les bibliothèques. Les bibliothèques de l'Italie particulièrement ne brillent pas toujours par leur ordre, bien qu'elles aient eu souvent à leur tête des hommes de beaucoup de savoir et d'étude. Aussi n'est-ce point sans à propos que M. Francesco Palermo, dans le livre dont nous citons le titre, s'efforce de trouver le principe d'une classification nouvelle à appliquer à la Palatine de Florence, dont il est le bibliothécaire. L'auteur ne se contente pas d'un travail bibliographique ordinaire. C'est dans la nature des connaissances humaines qu'il cherche le point de départ de ses classifications, étudiant les essais divers qui ont été faits jusqu'ici et résumant, depuis Aristote jusqu'à Bacon et aux encyclopédistes, les systèmes qui ont présidé à l'organisation des sciences. Il serait difficile de suivre M. Palermo dans toutes les déductions destinées à éclairer une vraie et juste classification des livres. Toujours est-il qu'il pose certains principes; il montre la science ayant deux objets essentiels, le vrai et le beau. Au vrai se rattache tout ce qui a trait à la révélation et à la philosophie rationnelle. D'un autre côté, il y a le beau spéculatif et le beau réel : les principaux points arrêtés, il arrive, de déductions en déductions, à déterminer l'ordre des connaissances humaines, en parlant des livres qui traitent de la religion pour finir par ceux qui traitent des arts mécaniques. L'idée générale se résume dans l'introduction; le reste du livre n'est que le développement méthodique de la pensée première, l'application du système. En apparence, la *Classazione* est

(1) Firenze, dall' J. e R. Biblioteca Palatina; tipografia Galilejana, 1 vol. petit in-4°.

le programme de l'organisation d'une bibliothèque; au fond, c'est une idée très philosophique qui préside à la conception de ce classement et de ce catalogue. Dans la pratique, bien des difficultés pourront sans doute se présenter, et cette classification pourra avoir ses embarras, ses incertitudes. M. Palermo n'en a pas moins fait preuve d'étude, de soin et d'une réelle intelligence, en rattachant un fait de bibliographie qui semble à première vue tout pratique aux questions les plus élevées de la pensée humaine. Il est à souhaiter qu'il réussisse dans son idée d'ordonner sur ce plan nouveau la bibliothèque palatine de Florence.

CH. DE MAZADE.

L'Industrie contemporaine, ses Caractères et ses progrès chez les différens Peuples, par M. A. Audiganne (1). — Pour les économistes comme pour les industriels, l'exposition de 1855 demeurera longtemps ouverte. La foule a assisté au spectacle, et l'on peut dire que cette représentation extraordinaire a été tout au bénéfice du génie moderne, si glorieusement représenté dans ses œuvres les plus parfaites; mais comment ces œuvres ont-elles été créées? Par quels triomphes successifs, par quelles assimilations ingénieuses, l'industrie, éclairée par la science ou s'inspirant des principes les plus élevés de l'art, est-elle parvenue à dompter ou à transformer la matière? Quels sont les pays qui, dans ce concours universel des forces productives, ont montré le plus de savoir, d'intelligence ou de goût? Enfin par quels procédés arrive-t-on, dans les diverses régions manufacturières, à diminuer les prix de revient et à faire participer le plus grand nombre aux bienfaits d'une consommation économique? — Voilà les enseignemens qui doivent résulter des expositions de 1851 et de 1855. M. Audiganne a étudié la dernière exposition à ces différens points de vue, et il a pu ainsi observer sous tous ses aspects l'industrie contemporaine. Il y a de la méthode dans les divisions de son travail, et ce n'est pas en pareille matière un mince mérite. L'exposé des découvertes industrielles, sans être hérissé de démonstrations ni de termes techniques, est clair et succinct; les caractères de la production dans chaque pays sont décrits en traits rapides et nets; enfin les titres des principaux exposans sont résumés avec impartialité. En même temps, l'auteur nous semble avoir parfaitement entrevu les conséquences de l'exposition universelle et l'influence que celle-ci doit exercer dans un avenir prochain sur la législation internationale. Nous croyons devoir citer à ce sujet un passage extrait du chapitre qui termine son livre : « A propos du concours ouvert à Londres en 1851, dit M. Audiganne, on a déjà signalé le sens pacifique de ces grandes assises de l'industrie qui rapprochent les peuples, et, en mêlant leurs intérêts, leur font voir qu'ils sont tous associés dans une même lutte pour étendre la domination de l'homme sur la matière. Plus les nations ont de rapports entre elles, et plus, en reconnaissant la communauté des lois générales auxquelles la Providence les a soumises, elles doivent comprendre l'étroite parenté qui les unit. S'il est encore possible que des divisions surgissent entre les peuples, il y a du moins plus de chance qu'autrefois pour qu'elles ne se produisent point pour des raisons futiles, ou ne se prolongent point indéfiniment. — N'avons-

(1) Un vol. in-8°, Paris 1856, Capelle, éditeur.

nous pas quelques autres conséquences encore à tirer de ces rapprochemens dans l'intérêt de la société industrielle proprement dite? Le régime intérieur de l'industrie, c'est-à-dire les lois qui concernent le travail, diffère de pays à pays. Tel peuple s'est honoré en protégeant l'enfance contre les abus que le développement de la concurrence tendait à engendrer dans les fabriques; tel autre n'est point encore entré dans cette voie bienveillante, ou n'y a fait que des pas insignifians. Là, l'égide de la loi s'étend sur les femmes, au moins dans des manufactures d'un certain genre; ici, le sexe le plus faible est abandonné à tous les hasards de la vie des ateliers. Là, on a imposé des limites au travail journalier des adultes, pour que les forces humaines, associées dans la production à ces agens infatigables qu'on appelle machines, ne fussent pas épuisées avant le temps dans un effort exagéré; ici, on laisse aller la liberté jusqu'à la licence. — Les lois relatives à la propriété industrielle, telles que les lois sur les brevets d'invention, les marques et les dessins de fabriques, ne varient pas moins que celles qui s'appliquent au régime du travail. Nous nous demandons si ces matières ne pourraient pas donner lieu à un accord général qui faciliterait singulièrement l'exécution des mesures que la morale et la politique recommandent partout à l'attention des hommes d'état. »

Les vœux exprimés par M. Audiganne se réaliseront prochainement. Déjà des mesures ont été prises pour assurer chez la plupart des nations manufacturières l'exécution des règlemens qui régissent le travail des usines. On s'occupe en même temps de préparer un code international pour la garantie de la propriété industrielle; un projet de loi a été présenté au corps législatif sur les marques et dessins de fabrique, et ce projet contient une disposition qui offre aux pays étrangers, moyennant réciprocité, le bénéfice des garanties dont seront appelés à jouir nos nationaux. Sur ce point comme en matière de propriété littéraire, la France aura donné le signal d'une réforme vainement réclamée jusqu'ici. Pour les brevets d'invention, l'exposition de 1855 a démontré la nécessité d'établir partout un régime similaire. Ces questions si complexes, si délicates, qui sont demeurées longtemps à l'état d'étude, viennent d'être éclairées d'une vive lumière, et les gouvernemens, après avoir recueilli les impressions qu'a fait naître l'exposition, ne peuvent plus se refuser à les résoudre. Comment d'ailleurs ne s'entendraient-ils pas? Le profit ne serait-il pas égal pour tous? Chaque pays n'a-t-il pas aujourd'hui une propriété industrielle à protéger? Ce n'est plus seulement une affaire d'honneur et de loyauté dans les transactions : c'est encore un grand intérêt mercantile qui est en jeu. On doit se féliciter de voir cet argument se joindre à tant d'autres, d'un ordre plus élevé, pour pousser la législation internationale dans ces voies nouvelles, et pour créer en quelque sorte le droit des gens de l'industrie. L'argument sera décisif. Les faits exposés par M. Audiganne dans son tableau de l'industrie contemporaine, les élémens de comparaison et de rapprochement qu'il a puisés dans un sujet aussi vaste, et les considérations qu'il a invoquées contribueront, pour une large part, aux améliorations et aux réformes qu'il recommande à l'attention publique.

C. LAVOLLÉE.

V. DE MARS.

rochemens
gime inté-
ail, différe
contre les
er dans les
nveillants,
nd sur les
, le sens le
s. Là, on a
forces ho-
'on appelle
rt exagéré,
es à la pro-
es marques
'appliquent
pourraient
ent l'exécu-
partout à

ement. Déjà
ions manu-
usines. On
r la garan-
au corps lé-
ent une dis-
le bénéfice
ur ce point
né le signal
l'invention,
un régime
eurées long-
nière, et les
aître l'expé-
l'ailleurs ne
us? Chaque
rotéger? Ce
s les trans-
eu. On doit
d'un ordre
s voies nou-
trie. L'argu-
tableau de
prochement
qu'il a invo-
ux réformes

LAVOLLÉE.

MARS.